



HAL
open science

Mise au jour de références régionales dans l'architecture de quelques types d'équipements publics

Françoise Chaillou, Jean-Pierre Péneau, Chantal Nicolas, Agnès Troit

► To cite this version:

Françoise Chaillou, Jean-Pierre Péneau, Chantal Nicolas, Agnès Troit. Mise au jour de références régionales dans l'architecture de quelques types d'équipements publics. [Rapport de recherche] 217/84, Ministère de l'urbanisme et du logement / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA); Ministère de la recherche et de l'industrie; Centre de recherches méthodologiques d'architecture (CERMA). 1984. hal-01893222

HAL Id: hal-01893222

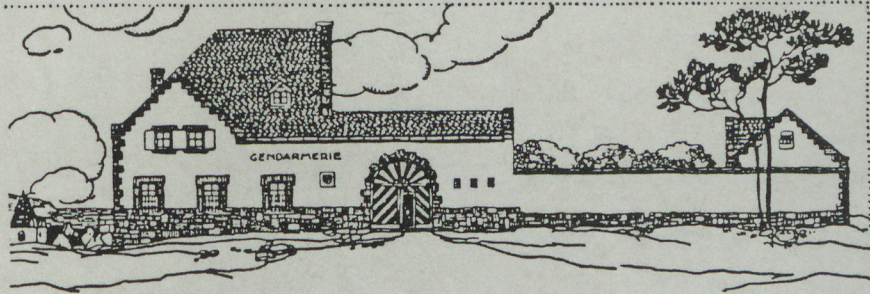
<https://hal.science/hal-01893222>

Submitted on 11 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

217



GENDARMERIE EN BRETAGNE

VOLONTAIREMENT LES BAIES N'ONT PAS ÉTÉ PLACÉES DANS LE MÊME ALIGNEMENT VERTICAL. L'ASPECT EXTÉRIEUR GARDE UN CARACTÈRE ADMINISTRATIF ET OFFICIEL ET CÉPENDANT LA VUE DU PORCHE ET DES DÉGAGEMENTS PLACÉS SUR LA COUR CENTRALE MONTRÉ QUE LA VIE DE FAMILLE EST RASSEMBLÉE DANS LE BATIMENT DE GAUCHE. LE GRANIT FOURNIT ICI ENCORE SON DÉCOR ÉMOUVANT ET SOMBRE, OPPOSANT SES TONALITÉS RUDES AUX BLANCHEURS DU CREPI. AU SOMMET DU VILLAGE, LA GENDARMERIE BRETONNE ÉLÈVE SES MURAILLES NETTES, NON LOIN DU CLOCHER AJOURÉ, SE DÉTACHANT SUR L'HORIZON GLAUCQUE DE LA MER ARMORICAINE.

MISE AU JOUR DE RÉFÉRENCES RÉGIONALES DANS L'ARCHITECTURE DE QUELQUES TYPES D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Mars 1984

LES REFERENCES ARCHITECTURALES :
ELABORATION ET CONFORTATION D'UNE CATEGORIE D'ANALYSE
ET DE PRODUCTION DE LA FORME ARCHITECTURALE

MISE AU JOUR DE REFERENCES REGIONALES
DANS L'ARCHITECTURE DE QUELQUES TYPES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

Le présent document constitue le rapport de fin d'étude d'une recherche remise au Secrétariat de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de l'Urbanisme et de Logement avec le Ministère de l'Industrie et de la Recherche. Les jugements et opinions émis par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

(Contrat n° 83.01301 00223 75 01 .
Exercice 1983 - Chapitre 57.57 - Article 45)

RAPPORT CERMA N° 49

C.E.R.M.A. - Association de Recherche agréée
de l'Unité Pédagogique d'Architecture de NANTES
Rue Massenet - 44300 NANTES
Tél. (40) 59.43.24
(40) 59.54.28

Ont participé à cette recherche :

CHAILLOU Françoise Architecte, chargée de la recherche

PENEAU Jean-Pierre Architecte, Président du C.E.R.M.A.

TROIT Agnès et NICOLAS Chantal, Secrétaires-documentalistes.

S O M M A I R E

AVANT-PROPOS

- I - PREMIERS ESSAIS DE CONSTITUTION D'UN INVENTAIRE RAISONNE DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES DANS L'OUEST ET DU CORPUS D'IMAGE CORRESPONDANT :
l'enquête avortée sur les équipements publics des chefs-lieux de cantons.

- II - A LA RECHERCHE DES ARCHIVES DES ADMINISTRATIONS : l'exemple de l'administration des postes à l'échelon régional et central.

- III - LA RECONSTITUTION DES ARCHIVES DES AGENCES D'ARCHITECTURE : une autre filière possible

- IV - EMERGENCE ET DISPARITION DES REFERENCES REGIONALISTES AU TRAVERS DES EQUIPEMENTS PUBLICS PROJETES PAR L'AGENCE LALOY DANS LA PREMIERE MOITIE DU XXe SIECLE.

AVANT - PROPOS

Le présent travail s'inscrit dans une problématique de recherche ayant pour thème "les références architecturales : élaboration et confortation d'une catégorie d'analyse et de production de la forme architecturale". Cette problématique a été proposée comme entité opératoire d'analyse et de conception et trouve sa justification dans la constitution d'éléments théoriques de connaissance permettant de fonder l'autonomie de la discipline. Selon notre point de vue, l'adoption de cette position devrait permettre de conjurer la tendance trop fréquente à traiter d'architecture à partir d'autres problématiques - que ce soit celles de l'usage, du coût ou de la mise en oeuvre technologique.

Dans cette optique, la première phase du travail prévoyait la mise en évidence de références architecturales régionalistes dans les programmes d'équipements collectifs des communes avec, en préalable, la constitution d'un inventaire raisonné et du corpus d'images correspondant.

Si l'architecture des grands équipements collectifs et, de manière générale, l'architecture savante des principales réalisations publiques a toujours été, dans son essence, cosmopolite, les adaptations et les transpositions locales des grands courants architecturaux aux constructions publiques de moindre importance constituent autant de manifestations des caractères locaux qui méritent étude et réflexion. Les inflexions des modèles, les spécifications des matériaux, les particularismes d'usages insérés dans un fond de pratiques propres à un secteur géographique donné, inscrivent un type de bâtiment public dans un contexte qu'il convient d'apprécier.

Partant de cette hypothèse, nous avons décidé de prendre comme objet d'étude, un ensemble "localisé" de bâtiments publics construits dans les régions BRETAGNE et PAYS DE LOIRE. Ce choix s'appuie de manière évidente sur les commodités d'accès et les possibilités de recueil d'informations liées à notre proximité géographique, mais aussi, sur les connaissances acquises et les travaux spécifiques déjà menés par l'équipe sur les références architecturales et le régionalisme dans le domaine de l'habitation unifamiliale.

Mais, pour atteindre notre objectif de mise au jour d'éventuelles spécificités des bâtiments publics dans l'Ouest-Atlantique, en terme de forme architecturale, d'usage et de signification, il est nécessaire d'embrasser une période relativement étendue ; c'est pourquoi, dès le début de cette étude, nous avons dû poser le problème très en amont de la période contemporaine.

A ce propos, on ne peut passer sous silence la question des moyens disponibles. Ils expliquent, en partie, pourquoi nous nous sommes limités dans un premier temps à une période qui s'étale de la fin du 19^e siècle au milieu du 20^e siècle ; cependant, il s'avère que cette période constitue, à notre avis, une étape importante, et dans la construction des équipements publics dans les communes, et dans l'émergence et la diffusion de références régionalistes dans l'Ouest de la France.

Cette première restriction a eu comme conséquence immédiate une limitation dans le choix, la nature et a fortiori le nombre des équipements publics pris en compte. Mais, en retour, nous avons rencontré d'énormes difficultés à constituer un corpus d'information sur les bâtiments publics construits pendant cette période. Nous verrons, au cours du document qui suit, que les

tentatives indirectes d'envoi de questionnaires aux communes ou d'enquête auprès des administrations se sont généralement révélées infructueuses. De plus, l'exploitation des supports de presse qui avait pu être envisagée pour les études concernant les habitations unifamiliales est loin d'être satisfaisante dans le domaine des constructions publiques. Enfin, toujours faute de moyens suffisants, l'enquête directe dans les bâtiments se serait rapidement révélée trop lourde et fastidieuse.

Ce rapport est donc loin de constituer une oeuvre achevée. Il s'agit plutôt de l'histoire au jour le jour d'investigations plus ou moins fructueuses. Nous avons, cependant, l'espérance d'avoir posé la première pierre d'un édifice dont la construction ne demande qu'à être achevée.

I - PREMIERS ESSAIS DE CONSTITUTION D'UN INVENTAIRE RAISONNE
 DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES DANS L'OUEST ET DU CORPUS D'IMAGES CORRESPONDANT.
 L'enquête avortée sur les équipements publics des chefs-lieux de cantons

Toute recherche portant sur le thème des références en architecture pose, en préalable, le problème de la constitution d'un inventaire raisonné des objets sur lesquels pourra porter l'analyse. Dans le cas précis des constructions publiques, le problème se complique d'autant du fait de l'extrême diversité des objets pouvant être sélectionnés suivant :

- la taille et la fonction de l'équipement que la construction devra accueillir - du simple monument aux morts, transformateur ou château d'eau ... à la préfecture, prison ou l'asile départemental,
- le niveau de localisation - à l'échelle d'un quartier, d'une commune, d'un chef lieu de canton ou de département,
- le commanditaire - maire, conseiller général, préfet, ministre,
- la période concernée.

En face de cette multiplication des possibilités, nous nous sommes très vite trouvés devant l'obligation d'opérer une première réduction, nous limitant ainsi à une dizaine de types d'équipements publics de faible ou moyenne importance, susceptibles d'être implantés sur une période couvrant la fin du XIXe à la première moitié du XXe siècle et nous avons pensé prendre comme niveau de localisation privilégié les chefs lieux de cantons des quatre départements de la région "Bretagne" (Finistère - Côtes du Nord - Morbihan - Ille et Vilaine), ainsi que la partie de Loire-Atlantique située au Nord de la Loire ; à titre indicatif, nous avons dressé la liste suivante :

- mairie
- gendarmerie
- recette - perception
- bureau ou hôtel des postes
- gare
- salle des fêtes
- dispensaire - hospice (éventuellement hospital et asile)
- écoles
- syndicat d'initiative
- établissement de bains-douches.

A cette liste non limitative, nous avons également ajouté les églises ou chapelles qui, bien que n'étant pas à proprement parler des constructions publiques, nous paraissent être des bâtiments suffisamment significatifs pour être retenus.

Un autre aspect non négligeable de la constitution de ce corpus de référence pose, bien entendu, le problème du recueil d'un certain nombre de données minimales qui nous semblent être :

- d'une part, quelques données statistiques permettant le repérage du projet :

- . nature de l'équipement
- . localisation
- . nom du concepteur
- . année de construction ;

- d'autre part, des données graphiques ou photographiques permettant une visualisation du projet.

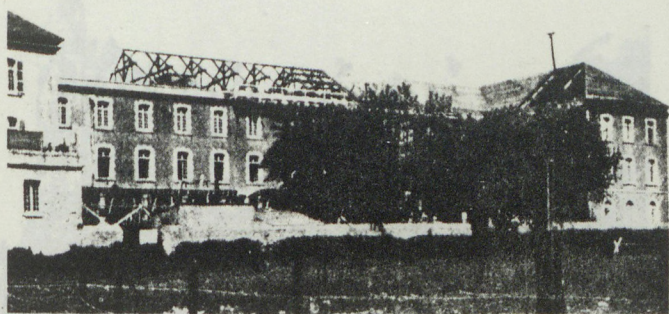
Lors de travaux de recherche antérieurs sur l'habitation unifamiliale, nous avons utilisé un certain nombre de publications spécialisées, professionnelles ou non, qui présentaient l'avantage de réunir sous une forme condensée et surtout rapidement exploitable, ces quelques informations minimales. Dans le domaine des bâtiments publics, le nombre de publications pouvant être exploitées s'amenuise considérablement. Un rapide parcours des références relevées dans "l'architecture d'aujourd'hui" dont nous possédons la collection complète, nous a vite révélé l'inadaptation de cette source quant à la période et aux équipements retenus.

LISTE DES BATIMENTS PUBLICS PUBLIES DANS L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

- | | |
|---------------------------------------|--|
| N° 8 - Novembre-Décembre 1933 - P. 44 | |
| N° 9 - Septembre 1934 - P. 57-58 | - "Hopital maritime à LORIENT"
Arch. : B. LHOTELIER et G. ROBIN |
| N° 2 - Février 1938 - P. 48 à 51 | - "Nouveau réservoir en béton armé de la ville de NANTES de 40 000 m3 - LA CONTRIE" |
| N° 7 - Juillet 1939 | - "Colonie de vacances à ST-BREVIN-L'OCEAN"
Arch. : J. et M. ANDRE |
| | - "Colonie de vacances de LA MEILLERAIE"
Arch. H. PACON |
| N° 7/8 - 1946 - P. 49-50 | - "LORIENT"
Georges TOURY |
| | - "NANTES"
Gabriel CHEREAU, Dr. NEDELEC |
| N° 32 - 1950 - P. 33 à 35 | - LORIENT
TOURRY, Urbaniste en Chef
Architectes-Adjoints : BOURGEOIS et HOURLIER |
| N° 52 - 1954 - P. 40 | - RENNES : MAISON DE LA RADIO
Arch. : CARLU et JOLY |
| N° 58 - 1955 - P. 16 à 19 | - CENTRALE DE NANTES - CHEVIRE
Arch. : BOILEAU - LABOURDETTE |

Une autre revue, "L'ARDOISE", revue bimestrielle de documentation technique et artistique, mais de portée régionale cette fois, nous a donné de meilleurs résultats puisque nous avons pu relever une quarantaine d'équipements susceptibles de rentrer dans la grille de sélection que nous nous étions préalablement fixée. Emanation directe des ARDOISIERES D'ANGERS, la revue est fondée en 1928 et distribuée gratuitement à tous les architectes. Nous pensons que cette revue a constitué très certainement une publication de référence pour les professionnels de l'Ouest-Atlantique et peut-être même pour les commanditaires. Mais ce corpus demeure très insuffisant à la fois quantitativement et qualitativement puisque le premier numéro ne date que de 1928 et que la sélection des rédacteurs était principalement effectuée selon des critères régionalistes étroitement liés à l'utilisation de l'ardoise comme matériau de couverture.

Nous reproduisons cependant ci-après les quelques bâtiments publics ayant fait l'objet d'une parution dans la revue entre 1928 et 1950.



1930 - n° 11 - p. 3 et 9

HOSPICE DE PEN-BRON
LE CROISIC (44)
(Transformation de la toiture terrasse en
toiture ardoise)



1932 - n° 21 - p. 14

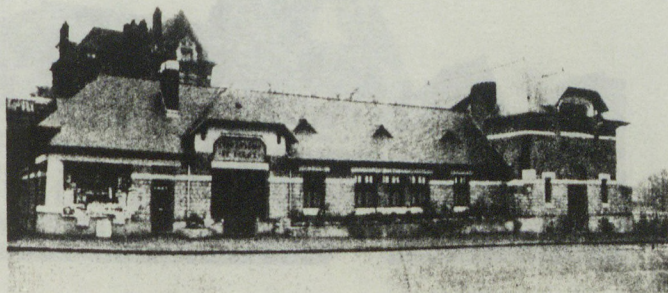
DISPENSIRE
ST-QUAY PORTRIEUX (22)
Arch. : Yann CORLOUER
"Une heureuse alliance de l'ardoise et du
style moderne"



1933 - n° 26 - p. 6

ECOLE DE CESSON
SAINT-BRIEUC (22)
Arch. : FAUNY
(Architecte départemental à ST-BRIEUC)

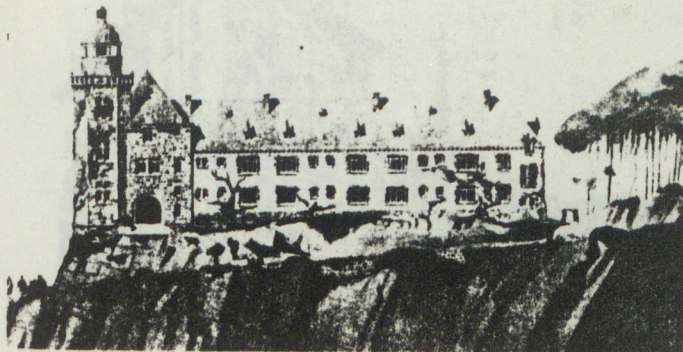
publié également en 1938 - n° 51 - p. 11



1933 - n° 26 - p. 9

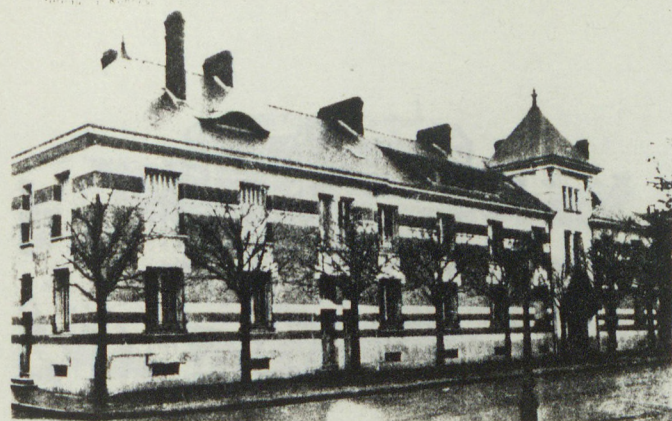
COMMISSARIAT DE POLICE
RENNES (35)
Arch. : LERAY et LEMOINE
"L'ardoise est la couverture la plus appréciée
pour les monuments publics : raisons d'esthé-
tique, d'économie, de protection absolue".

Le logis du Directeur



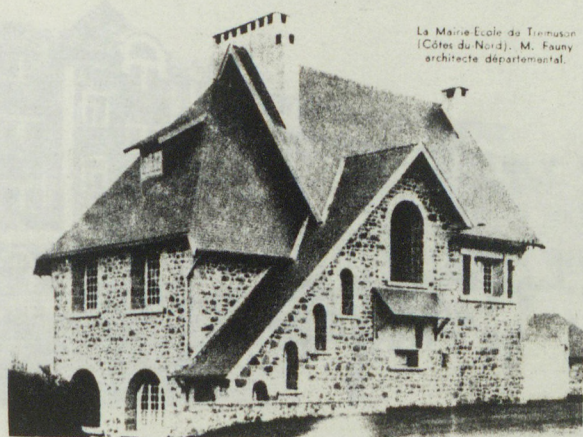
1935 - n° 36 - p. 15

PROJET DE CENTRE PANCELTIQUE A LANDEVENNEC (29)
 Projet de diplôme d'architecte de
 Raymond CORMON (E.N.S.B.A. - Atelier BIGOT)



1937 - n° 45 - p. 3

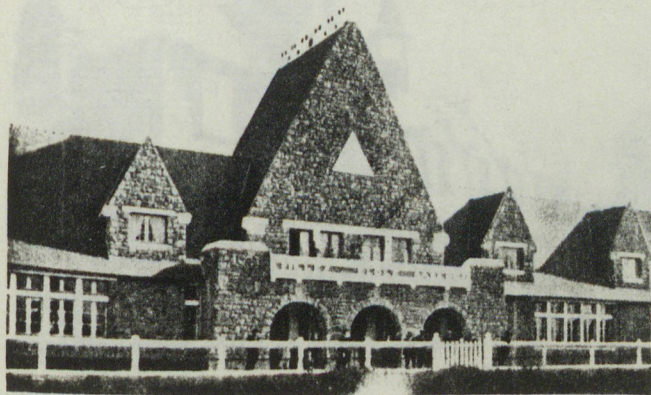
ECOLE JEAN-JAURES
 ST-NAZAIRE (44)
 Arch. : BREE RETTE (SAINT-NAZAIRE)



La Mairie-Ecole de Tremuson
 (Côtes du Nord). M. Fauny
 architecte départemental.

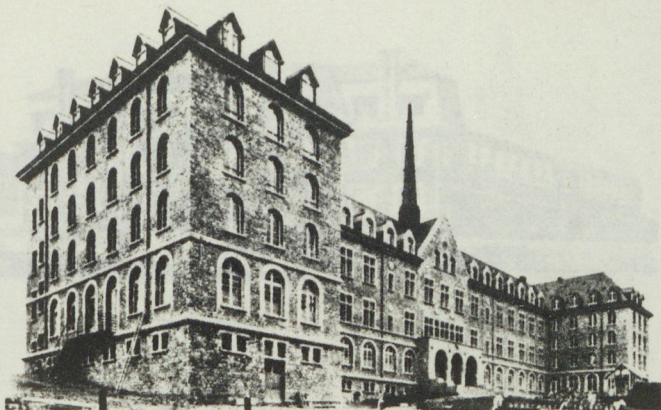
1937 - n° 45 - p. 4

MAIRIE ECOLE
 TREMUSON (22)
 Arch. : FAUNY (SAINT-BRIEUC)



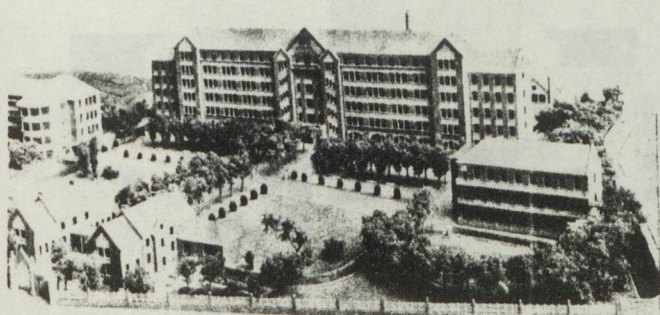
1937 - n° 45 - p. 4

GROUPE SCOLAIRE
 ETABLES (22)
 Arch. : FAUNY et ROLLAND (ST-BRIEUC)



1937 - n° 45 - p. 7

PETIT SEMINAIRE
QUINTIN (22)
Arch. : LE BRETON



1937 - n° 46 - p. 2 à 6

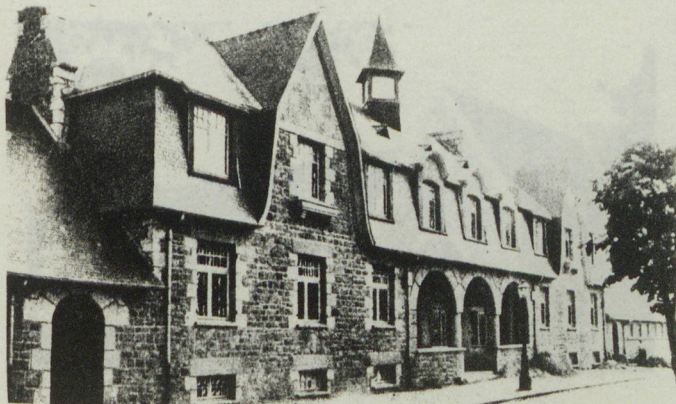
HOPITAL BODELIO
LORIENT (56)
Arch. : PUTEAUX
(Architecte départemental de Seine et Oise)

publié également en 1956 - n° 147 - p. 7



1937 - n° 46 - p. 14

ECOLE CURIE
ST-BRIEUC (22)
Arch. : LE GOUELLEC



1937 - n° 49 - p. 2

GRUPE SCOLAIRE DE COURTOISVILLE
ST-MALO (35)
Arch. : HEMAR (ST-MALO)



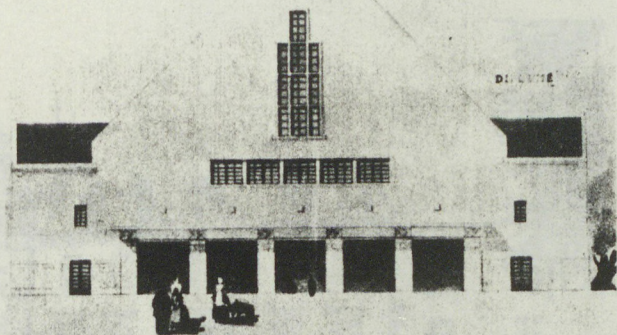
1938 - n° 51 - p. 11

ECOLE PRIMAIRE SUPERIEURE

LAMBALLE (22)

Arch. : FAUNY

publié également en 1942 - n° 67 - p. 6

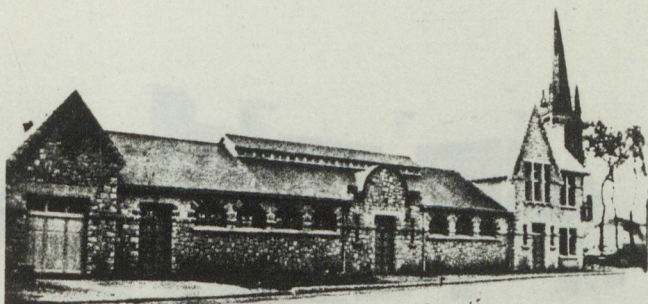


1938 - n° 54 - p. 7

PROJET DE CRIEE

Projet de diplôme d'André LOTHE

(E.N.S.B.A.)

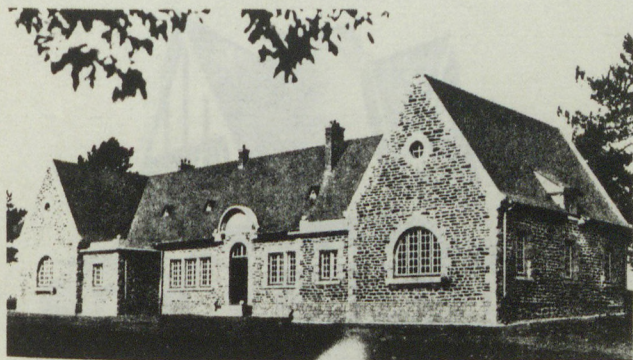


1938 - n° 54 - p. 11

SALLE DES FETES

LOGIVY-PLOUGRAS (22)

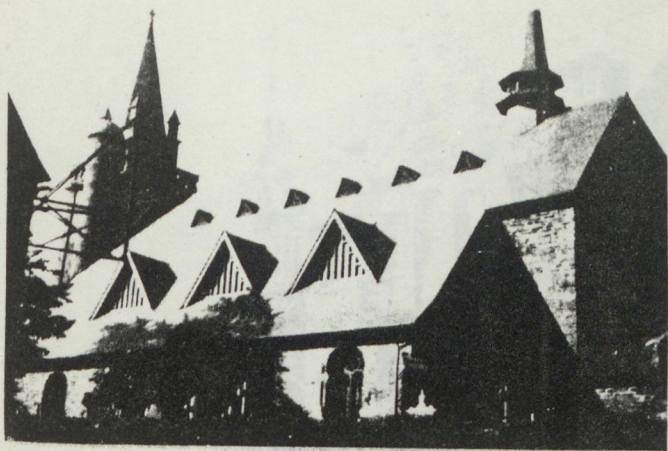
Arch. : HELARY (ST-BRIEUC)



1939 - n° 57 - p. 4

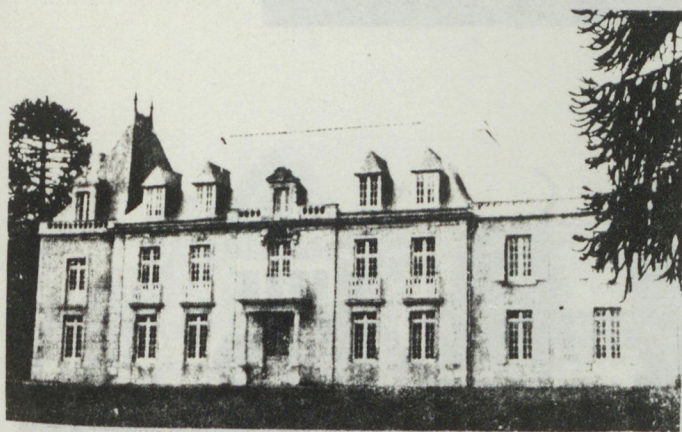
DISPENSIRE MEDICAL

Camp de COETQUIDAN - GUIDEL (56)



1941 - n° 61 - p. 7

EGLISE
ST-MARTIN DES PRES (22)
Arch. : HEDOU DE LA HERAUDIERE (ST-BRIEUC)



1941 - n° 66 - p. 13

HOSPICE DE KERVOANEC
LANDIVISIAU (29)
Arch. : LANCHOU



1942 - n° 67 - p. 6

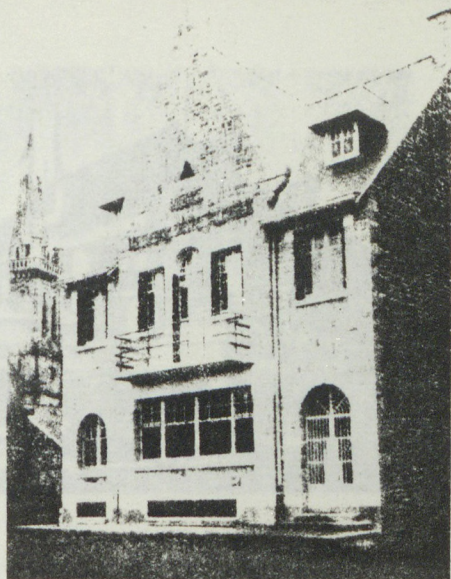
CASERNE DE GENDARMERIE
PLESLAN LE PETIT (22)
Arch. : FAUNY Jean
Construction datant de 1927
(Celles de BROONS et CAULNES sont du même type)

LA PROPRIÉTÉ DE M. BÉSARD A SAINT-BRIEUC.
Architecte : M. Jean Fauny, à Saint-Brieuc. Entrepreneur : M. Davy, à Saint-Brieuc.



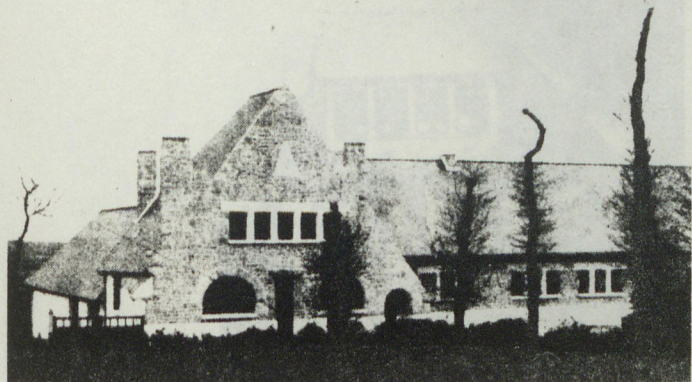
1942 - n° 67 - p. 7

DISPENSIRE
LANNION (22)
Arch. : FAUNY Jean
Construction datant de 1932



1942 - n° 68 - p. 6

POSTE
GOUAREC (22)
Arch. : Paul ROLLAND (ST-BRIEUC)



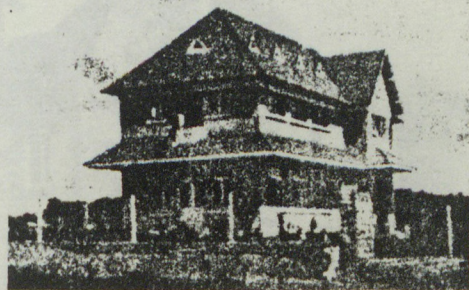
1942 - n° 68 - p. 7

ECOLE
ST-AARON (22)
Arch. : Paul ROLLAND (ST-BRIEUC)



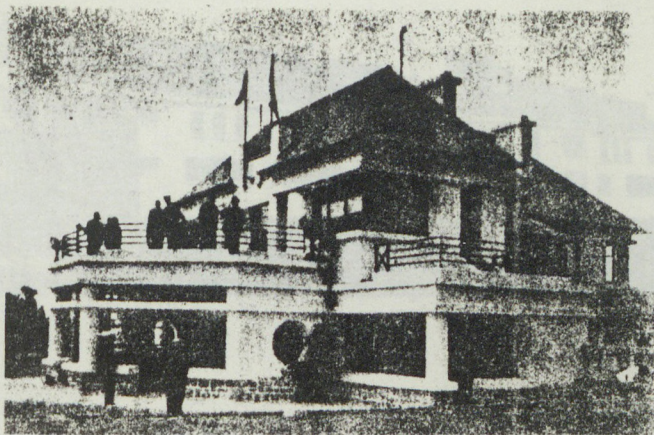
1942 - n° 68 - p. 7

ECOLE
LE CAMBOUT (22)
Arch. : Paul ROLLAND (ST-BRIEUC)



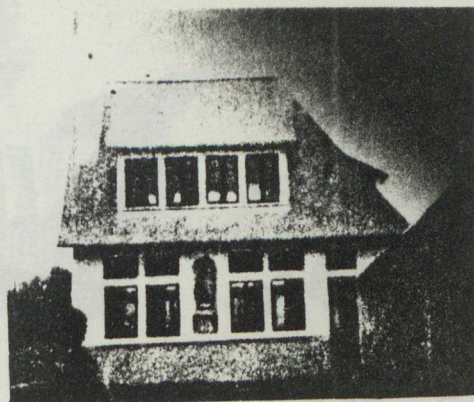
1944 - n° 80

MAISON D'ENFANT (Fondation LOCKWOOD)
LA CLARTE - PERROS-GUIREC (22)
Arch. : Paul GELIS
Construction datant de 1929



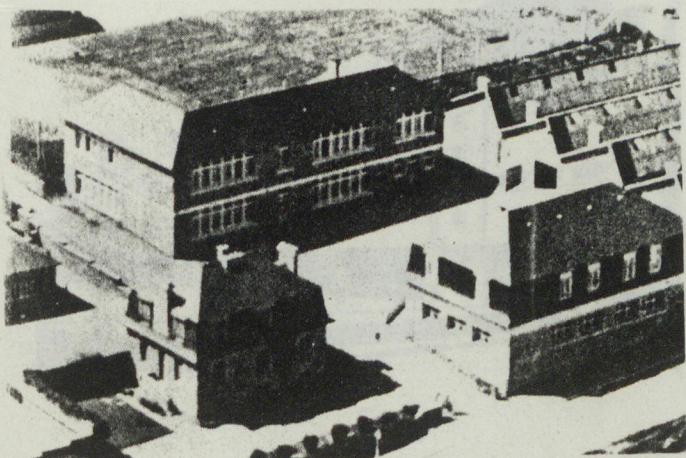
1944 - n° 80

BUFFET GARE (AEROPORT)
ST-BRIEUC (22)
Arch. : Jean FAUNY (ST-BRIEUC)



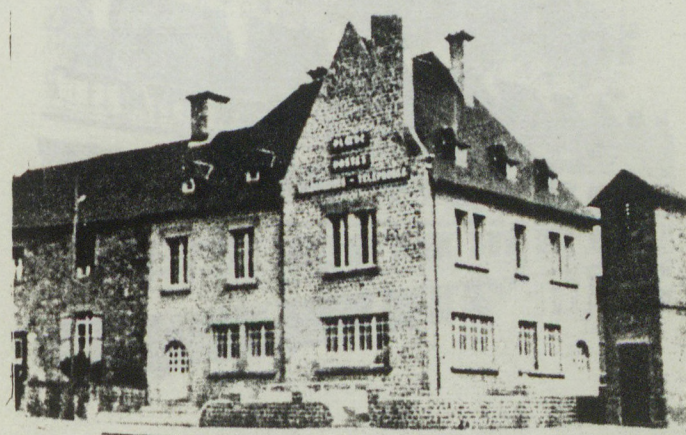
1946 - n° 89

ECOLE ST-JOSEPH
PLOUNEVEZ QUINTIN (22)
Arch. : HEDOU DE LA HERAUDIERE
(ST-BRIEUC)



1952 - n° 122 - p. 13

CENTRE D'APPRENTISSAGE
LAMBALLE (22)
Arch. : Jean OURVOIS



1954 - n° 134 - p. 3

HOTEL DES POSTES
PLOEUC (22)
Arch. : Paul ROLLAND (ST-BRIEUC)



1954 - n° 134 - p. 4

GRUPE SCOLAIRE

QUINTIN (22)

Arch. : Paul ROLLAND (ST-BRIEUC)

publié également en 1955 - n° 143

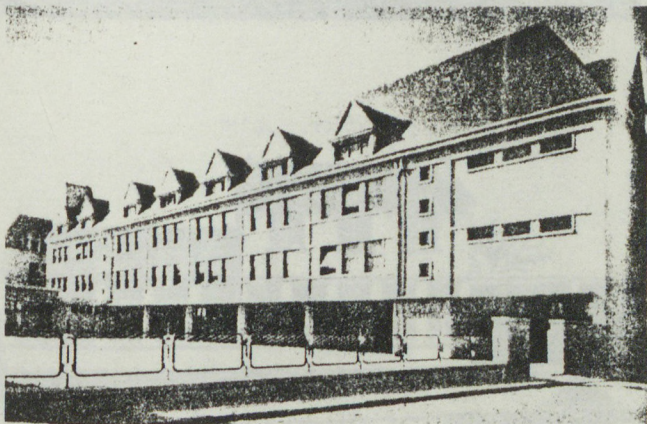


1954 - n° 139 - p. 11

EGLISE NOTRE-DAME-DE-GRACE

GUENROUET

Arch. : GANUCHAUD

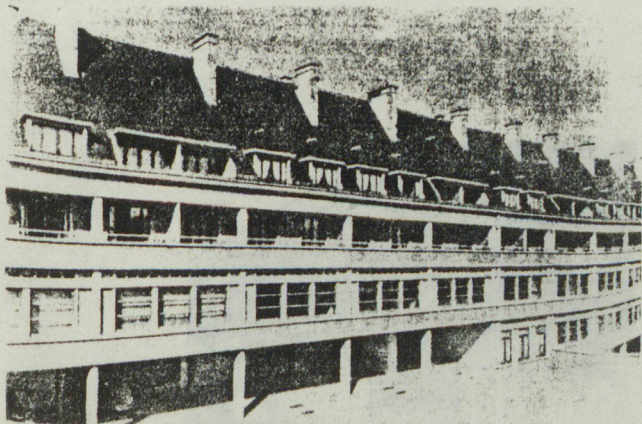


1955 - n° 142 - p. 2

GRUPE SCOLAIRE DE ROCABEY

ST-MALO extra-muros (35)

Arch. : AUFFRET et HARDION

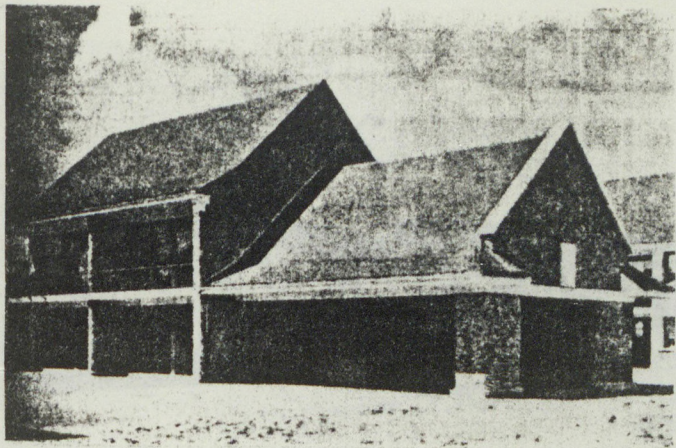


1955 - n° 142 - p. 2

GRUPE SCOLAIRE

ST-MALO intra-muros (35)

Arch. : AUFFRET et HARDION



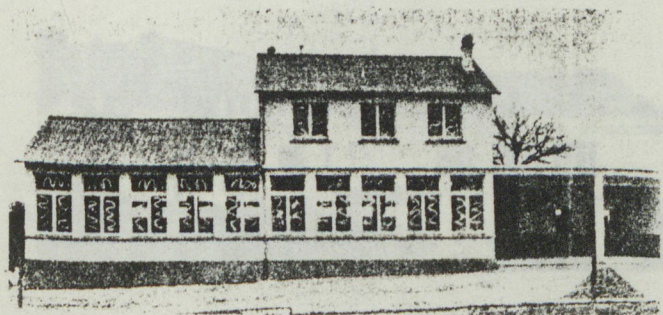
1955 - n° 142 - p. 3

GRUPE SCOLAIRE GAMBETTA
ST-NAZAIRE (44)
Arch. : LEGENDRE



1955 - n° 142 - p. 9

GRUPE SCOLAIRE DE LA RUE DE CHABILLON
RENNES (35)
Arch. : LEMOINE
(Architecte en chef de la ville de RENNES)



1955 - n° 142 - p. 10

ECOLE
MINIAC-MORVAN (35)
Arch. : DOUVIN et LEONARD
(Modèle agréé pour 45 départements)



1956 - n° 147 - p. 7

BATIMENT DES DOUANES
LORIENT (56)
Arch. : BOURGEOIS



1956 - n° 147 - p. 9

ECOLE DE KEROMAN
LORIENT (56)
Arch. : REGLAIN



1956 - n° 147 - p. 10

ECOLE D'AGRICULTURE DE LA TOUCHE
PLOERMEL (56)
Arch. : BRILHAULT



1956 - n° 147 - p. 11

MAIRIE
LA TRINITE SUR MER (56)
Arch. : RIDEL



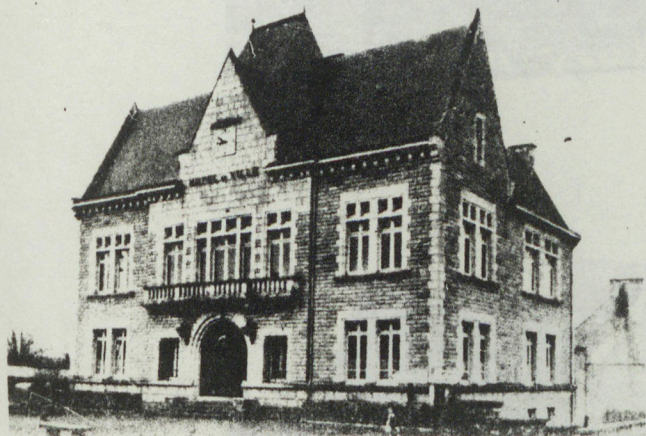
1956 - n° 147 - p. 14

MAIRIE
LOGMIQUELIC (56)
Arch. : LINDU



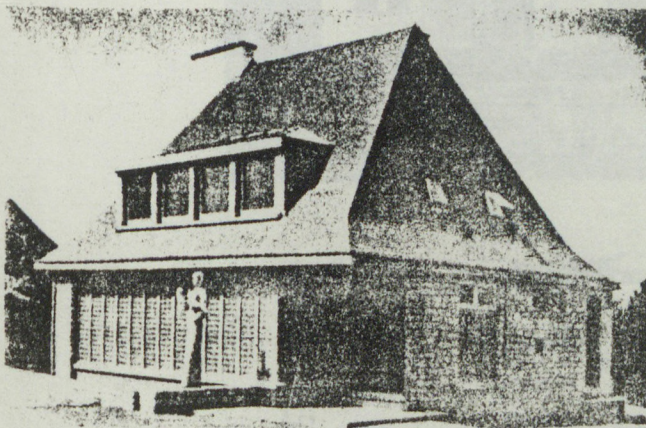
1956 - n° 147 - p. 14

GROUPE SCOLAIRE
BERNE (56)
Arch. : PERRIN (HENNEBONT)



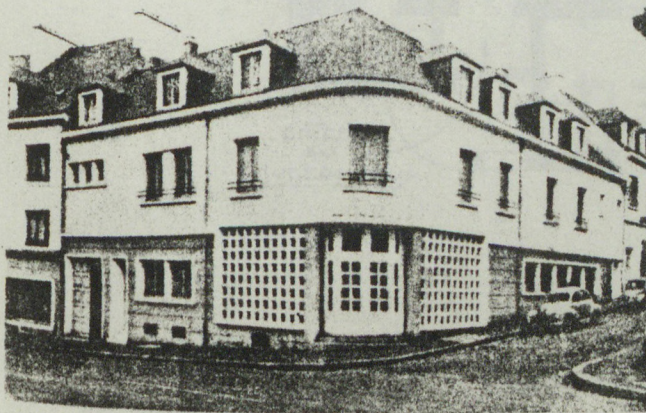
1956 - n° 147 - p. 14

MAIRIE
BAUD (56)
Arch. : GEMAIN (VANNES)



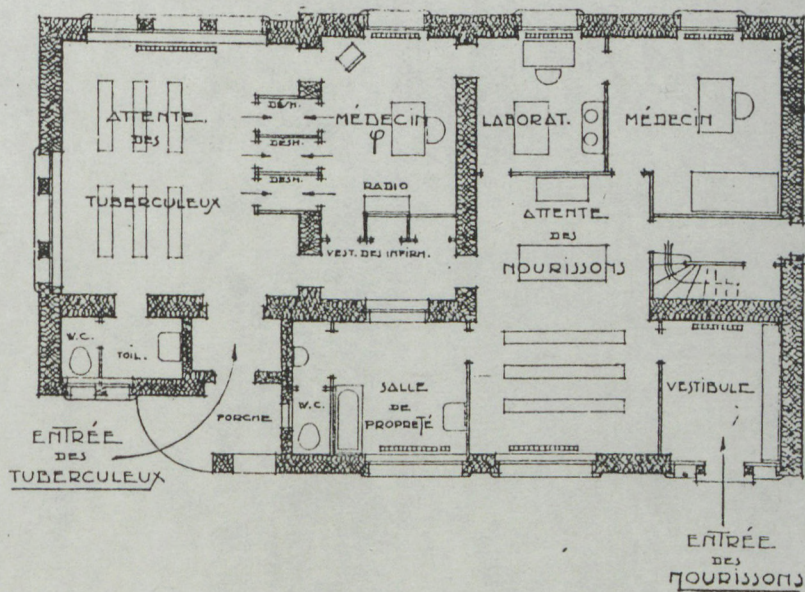
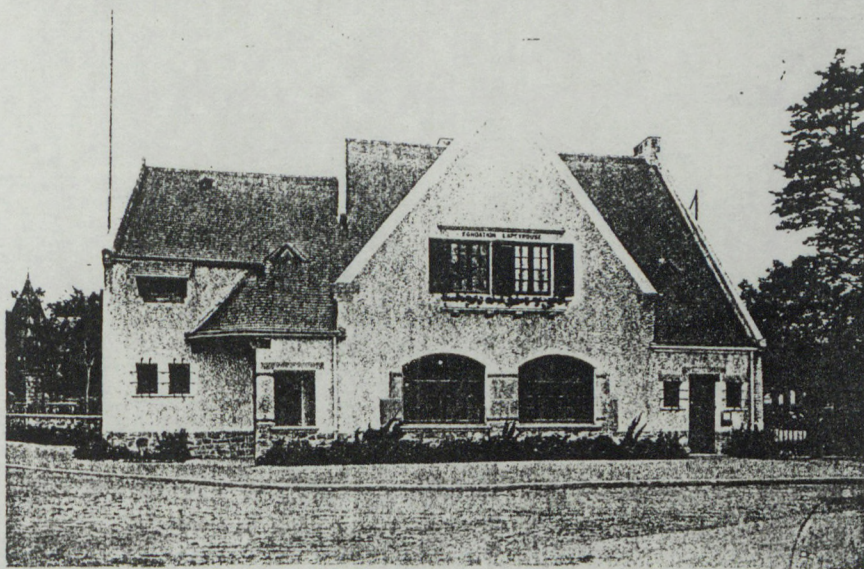
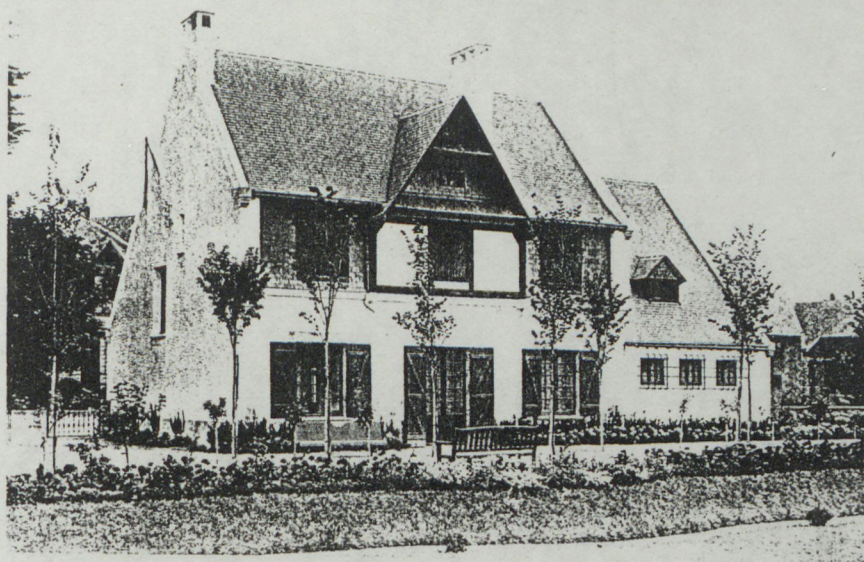
1957 - n° 149 - p. 11

MAIRIE
TAUPONT (56)
Arch. : GUILLOU (VANNES)



1957 - n° 149 - p. 11

POSTE
HENNEBONT (56)
Arch. : MILLOT et CAILLARD



Dispensaire à La Baule-Les-Pins

Architecte : DATESSON

in "Hôpitaux et maisons de santé" .- Ed. A. Morance
 Encyclopédie de l'Architecture ; Constructions modernes.

Devant l'insuffisance des références pouvant être relevées dans les revues spécialisées, nous avons envisagé, dans un deuxième temps, de recourir à un questionnaire d'enquête auprès des chefs-lieux de cantons, sélectionnant ainsi un échantillon d'environ 180 communes.

Afin de tester l'opportunité d'une telle enquête, nous avons lancé en février 1983, une pré-enquête sur une trentaine de communes des départements concernés. Nous sommes bien obligés d'avouer, d'entrée, que cette initiative nous a malheureusement permis de constater que nous nous étions engagés sur une mauvaise piste, la pré-enquête ayant été très décevante et n'ayant pas du tout donné les résultats escomptés.

En effet, sur les trente questionnaires adressés aux communes, une douzaine d'entre eux seulement nous ont été retournés, comme le montre le tableau de participation présenté ci-après :

DEPARTEMENT	COMMUNE ENQUETEE	REPONSE	NON REPONSE
COTES DU NORD	BEGARD	x	
	BELLE-ISLE EN TERRE		x
	ETABLES/MER	x	
	LANNION		x
	LANVOLLON		x
	LA ROCHE DERRIEN		x
	LEZARDRIEUX	x	
	PAIMPOL		x
	PERROS-GUIREC	x	
	PLESTIN-LES-GREVES		x
	PLOUARET	x	
	PLOUHA		x
	PONTRIEUX	x	
TREGUIER		x	
FINISTERE	CARHAIX-PLOUGUER	x	
	CHATEAUNEUF DU FAOU	x	
	HUELGOAT		x
	LANMEUR	x	
	PLEYBEN		x
LOIRE-ATLANTIQUE	BLAIN	x	
	GUERANDE	x	
	HERBIGNAC		x
	LE CROISIC		x
	MONTOIR-DE-BRETAGNE		x
	NORT/ERDRE	x	
	NOZAY		x
	PONT-CHATEAU		x
	SAVENAY		x
	SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC		x
SAINT-GILDAS DES BOIS		x	
TOTAL	30	12	18

En définitive, c'est environ le tiers des communes qui n'ont pu ou pas voulu nous répondre. Il convient de noter cependant, à leur décharge, que la période était plutôt mal choisie, en tant que période "pré-électorale". Mais, une double relance téléphonique après les élections n'a pas donné de meilleurs résultats. Or, mis à part un refus catégorique : "on n'a pas le temps de s'en occuper, on a autre chose à faire", les quelques réponses positives qui nous sont parvenues montrent l'embarras des élus ou du personnel communal à remplir la grille qui leur était soumise. Si la localisation de l'équipement est correctement signalée, les questionnements concernant l'année de construction du bâtiment et le nom du concepteur restent sans réponse dès que le bâtiment n'est plus contemporain aux vingt, voire même aux dix dernières années.

Toutefois, il ressort de cette première démarche, un constat qui, bien que négatif, présente un certain intérêt, car il illustre l'ignorance ou le dés-intéressement des élus, quant au patrimoine architectural public de leur commune.

Après cette phase de pré-enquête, nous avons prévu la généralisation de l'envoi du questionnaire à l'ensemble des chefs-lieux de cantons et, en fonction des résultats obtenus, le choix de quelques secteurs d'étude significatifs comprenant une soixantaine d'agglomérations de la région. Parallèlement à ce travail, nous avons également projeté de faire sur les secteurs retenus, une campagne photographique permettant une visualisation du fichier des équipements construits pendant la première moitié du XXe siècle.

Seuls les bâtiments effectivement projetés en vue de l'accueil d'un équipement précis devaient faire l'objet d'investigations. Nous avons décidé de ne pas prendre en compte la réutilisation ou le réaménagement d'anciens bâtiments ayant été construits en vue d'une autre affectation.

En fait, devant les premiers résultats obtenus et, surtout, de par la signature, en mai 1983, d'un contrat d'un montant réduit au tiers de ce qui avait été initialement prévu et qui ne nous permettait plus de financer la campagne photographique envisagée, nous avons été conduits très rapidement à abandonner cette piste, assez infructueuse il est vrai, et à rechercher d'autres sources documentaires possibles.

COMMUNE DE : PERROS-QUIREC (cote du Nord)

DENOMINATION DU BATIMENT	ADRESSE ACTUELLE	ANCIENNE(S) ADRESSE(S) (Si changement d'affectation, indiquer la nouvelle affectation)	ANNEE	ARCHITECTE	STYLE BÂTIM
POSTE	rue de la Poste P.T.T. Centre Ville		1950		2
	rue du CRIBO . P.T.T. Ploumanach. Laclarté		1981	DELVAUX	2
GARE	rue Anatole le BRAS. gare routière		1930		
TRESOR PUBLIC	Rue de Fileo		1965		1
PERCEPTION					
GENDARMERIE	rue des frères Le Fontec		1930 à 1930		3
MAIRIE	Place de la Fairil		1934	LECORRE	
HOPITAL					
DISPENSARE	Boulevard A. BRIAND		1935		2
HOSPICE	rue des frères LE FONTICER		1960 1972	GELIS P.J COULOMBEAU	1
	Logements Foyers				
SYNDICAT D'INITIATIVE	OFFICE du tourisme . Place de l'Hotel de ville		1975		1
	Rue St Guirec offic de tourisme Ploumanach		1910		3
SALLE DES FETES	Rue du Marichal Foch Palais de la gare		1969	CACAU	1
	Rue Gabriel Vicaire Salle Polvalante		1983	DELVAUX	1
EGLISES CHAPELLES	Place de l'église (église St Jacques)		XIV XII		
	Kernivinen (lieu dit) chapelle de Kernivinen		1758		
	Rue de la Clarté (église N.D. de la clarté)		1630		
	Rue du Calvaire (chapelle de ploumanach) Rue des docteurs LAENVEC. chapelle de la Nade.		XIII 1957		
ECOLES	Rue du Seryant L'HEVEDER - Primaire Centre. Villa -		1910 à 1950		2
	Rue du docteur le Tal. - Primaire. Rude		1910. à 1956		2
	Rue Pierre Lobi - Tabernelle. Rude		1960	industrialist	1
	Kerduitan. - Tabernelle.		1969		1
	Route de PLENEUR - C. E. S.		1960		2
	rue de St Guirec. Primaire Ploumanach		1910-192		2
	rue de St Guirec. Tabernelle Ploumanach		1955		2
rue de St L'HEVEDER. école N.D. de la clarté		1960	industrialist	1	
AUTRES EQUIPEMENTS PUBLICS SIGNIFICATIFS	route de Plouman Gymnase de Kerabraun		1982	TOIGNET	1
	St Joseph LE Bihan (CASINO)		1920	neo romanque	
	St Joseph LE Bihan. école de voile		1982	Coulombéau	1
	rue du St L'HEVEDER. Patisson de Seunes		1962	Coulombéau.	1
	rue Hilda GELIS. DIDOT Fondation. MAY Lockwood			GELIS	
			Style entre 2 guerres		

COMMUNE DE CARHAIX (24)

DENOMINATION DU BATIMENT	ADRESSE ACTUELLE	ANCIENNE(S) ADRESSE(S) (En changement d'affectation, indiquer la nouvelle affectation)	ANNEE	ARCHITECTE	STYLE DATUM
POSTE	Rue Aristide Briand		?	?	2
GARE	Rue de la Gare		?	?	3
TRESOR PUBLIC	40, rue des Martyrs	Ancien bâtiment (Mairie des Finances) en cours de construction B et J. Mouton Fin des travaux finies en 1983 Architecte J. Coignat (Carhaix)	?	?	3
PERCEPTION	40, rue des Martyrs		?	?	1
GENDARMERIE	Rue Henri Leclerc (Place de la Com d'Auray)		?	?	2
MAIRIE	Place de la Mairie		1950(9)	A. Coignat (Carhaix)	2
HOPITAL	Rue Docteur Menguy.		?	?	1 et 2
DISPENSARE	Rue Docteur Menguy.		?	?	2
HOSPICE	Route de Tréampuil.		?	?	1 et 2
SYNDICAT D'INITIATIVE	Rue Brizeux		?	?	3
SALLE DES FETES	Rue des Droits de l'Homme et rue Victor Massé.	Ancienne affectation de ce bâtiment: Salles Municipales.	Construction (9) Transformation (1989)	?	3
EGLISES CHAPELLES	St Etienne - rue de l'Eglise. de Rougnon - rue de l'Eglise. St Anne - rue Trizcun		?	?	3
ECOLES	Groupe scolaire - Bd de la République Ecole mat. "Walle" - 3, rue Pasteur Ecole mat de Kerven - rue J. Yvon Ecole Polyvalent - Av. de Waldshappel. C.E.S. - rue de Big. Abel. Ecole de l'Enfant Jésus - Place de Verdun. Ecole St Etienne - rue Carjugal. Ecole Primaire de Persivion - route de Persivion.	(construction en cours)	?	?	3
AUTRES EQUIPEMENTS PUBLICS SIGNIFICATIFS	Maison Jeanne - rue de l'Eglise		?	?	3

II - A LA RECHERCHE DES ARCHIVES DES ADMINISTRATIONS :

L'exemple de l'administration des postes à l'échelon régional et central

A la suite de cette première tentative, nous avons décidé de nous adresser directement aux différentes administrations pour essayer de reconstituer, cette fois, un inventaire par type d'équipement ; toujours pour les raisons budgétaires déjà énoncées précédemment, nous nous sommes contentés dans un premier temps, d'une investigation auprès du ministère des Postes et Télécommunications, nous adressant, d'une part, aux services "bâtiments" des deux directions régionales des postes de "BRETAGNE" et des "PAYS DE LA LOIRE", et d'autre part, au service des archives nationales du même ministère.

Nous avons formulé l'espoir, ayant rencontré Catherine BERTHO (1), conservateur des archives nationales en mission au ministère des P.T.T., chargée de recueillir et d'organiser les archives ou le matériel pouvant servir de support à une muséographie des P.T.T., de retrouver, au sein d'un ministère relativement "pilote" en la matière, des archives concernant le secteur des constructions publiques commanditées par le dit ministère.

Cet espoir se trouvait renforcé par l'existence de trois musées structurés (2) et d'un certain nombre de collections locales dont le musée de NANTES (3) est une illustration. En fait, il semble que cette préoccupation de tri, de conservation et d'archivage des documents périmés des administrations soit trop récente pour éviter la perte ou la destruction des dossiers des projets les plus anciens.

Nous avons commencé notre investigation à l'échelon régional, notamment dans les services bâtiments des directions de NANTES et RENNES. Pour comble de malchance, les archives des postes de la direction de la région "BRETAGNE" ont été totalement détruites en 1944 lors du bombardement de l'Hôtel des Postes situé dans "LE PALAIS DU COMMERCE", à RENNES. Cependant, à NANTES, nous n'avons pas, pour autant, recueilli plus de matériel puisqu'un rapide sondage dans les dossiers de bâtiments classés par département et par ordre alphabétique des communes nous a révélé que seuls les projets récents ont été conservés à l'exception des bâtiments anciens ayant fait l'objet de réaménagement ou d'extension . En ce cas, les dossiers comportent parfois des relevés partiels des bâtiments, relevés correspondant aux travaux projetés, mais en aucun cas, nous n'avons retrouvé les projets originels.

(1) Lors des séminaires suivants :

- séminaire de l'Ecole du Louvre : "Quels musées, pour quelles fins, aujourd'hui ?" - du 8 au 11 mars 1983
- séminaire ARDEPA sur le régionalisme (NANTES) - Mars-Avril 1983

(2) Il s'agit du Musée de la Poste et de la Philatélie créé en 1936 et restructuré en 1946, du musée de STRASBOURG, et de la collection historique des Télécommunications (C.N.E.T.)

(3) Mise en place en 1982, la collection du Musée de NANTES a été rassemblée par un amateur non issu de la profession ; il a légué celle-ci, sous réserve d'en faire un musée local.

De plus, à RENNES, comme à NANTES, le seul registre disponible sur les bâtiments de l'administration des PTT est un listing informatique indiquant la propriété du bâtiment "domanial" ou "communal", et donc appartenant à la commune que le loue à l'administration. Ce listing ne comporte pas d'autres informations susceptibles de nous intéresser. En particulier, il n'est pas fait mention de l'année de construction ou de l'aménagement du bâtiment, et encore moins, bien entendu, du nom de l'architecte concepteur du projet.

Un interview des personnels les plus âgés des services nous a permis de recueillir les quelques informations qui suivent ; ces informations ont été complétées par le dépouillement des archives concernant la création des petits bureaux du télégraphe et des postes en Loire-Atlantique, à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Ces archives font partie de la collection léguée au "Musée de la poste" de Nantes par un amateur collectionneur.

Historiquement, la majorité des bureaux créés le sont, soit à la charge des communes bénéficiaires du service, soit à la charge de particuliers ayant obtenu la gérance dudit service. Ces bureaux sont donc à l'origine toujours installés dans des locaux existants qui font l'objet d'un aménagement sommaire. Il s'agit selon les cas :

- de locaux appartenant à la commune ; le cas extrême étant la salle unique de la mairie qui sert aux réunions et délibérations du Conseil Municipal ;
- du domicile privé des gérants du service attribué ; c'est souvent le cas, pour "le bureau du télégraphe" ou "la cabine téléphonique" ;
- d'un local loué par la commune à des particuliers. C'est le cas le plus fréquent lors de l'installation des premiers bureaux de postes.

Après avoir dépouillé une trentaine de ces dossiers de création, nous nous sommes aperçus que nous ne trouverions sans doute aucune trace de réalisation de constructions neuves. Bien que très intéressant pour la connaissance de la mise en place des différents services des postes, du télégraphe et du téléphone et des conditions de l'implantation de ces services (1) dans les communes, l'examen des dossiers nous a apporté peu d'informations supplémentaires sur la projection dans le domaine des équipements publics. Aussi, avons-nous, toujours faute de moyens suffisants, abandonné très vite cette piste, d'autant que les archives nous paraissaient parfois incomplètes, ayant subi des découpages sans doute opérés par le collectionneur quelque peu intempestif.

Les dossiers dépouillés s'échelonnent de 1868 à 1899 pour ce qui concerne les bureaux du télégraphe et de 1877 à 1924 pour les bureaux des postes. Ces deux services sont parfois liés, mais c'est loin d'être la règle. Ce qui est appelé "le bureau du télégraphe" n'est souvent qu'un simple "service télégraphique" tandis que la matérialité du "bureau des postes" est plus effective. De plus, les catégories relevées pour les bureaux de postes sont nombreuses et variées et suivent une classification très complexe et hiérarchisée qui existe toujours à l'heure actuelle même si certaines terminologies ont été abandonnées et remplacées. On distingue, par ordre croissant d'importance (2) :

(1) Les dossiers comportent de nombreuses pièces concernant les conditions d'attribution du service à la commune (données statistiques sur la commune - organisation ou réorganisation des réseaux de distribution (tournées... lignes télégraphiques...) - participation financières des différents partenaires - plans sommaires des locaux aménagés - courriers divers, etc...

(2) Ce tableau a été reconstitué à l'aide de Mr NEVEU, chef du service "Bâtiment" de la Direction Régionale des Postes des Pays de la Loire.

	<u>Ancienne dénomination</u>	<u>Dénomination actuelle</u>
Bureau des postes à gérance privée ou municipale	- agence postale - recette auxiliaire à gérance gratuite - recette auxiliaire municipale	
Bureau des postes géré par des fonctionnaires	- Etablissement de facteur receveur ou de facteur boîtier - Recette simple des postes de 6e classe 5e classe 4e classe 3e classe 2e classe 1ere classe - Hors classe	receveur distributeur recette de 4e classe 3e classe 2e classe 1e classe hors classe classe exceptionnelle ou hors série

Cependant, même si les bureaux sont gérés par des fonctionnaires, pendant très longtemps, les frais d'installation et souvent de fonctionnement des services vont être à la charge des communes, quand elles ne prennent pas elles-mêmes également à leur charge les salaires. L'administration accorde, quant à elle, des subventions ou allocations spéciales. Ces considérations matérielles et financières font l'objet de conventions passées suivant le cas entre le gérant ou la commune, et l'administration. A titre d'exemple, nous reproduisons ci-après deux extraits de conventions communales et privées :

Ainsi, à la fin du siècle (1886), à propos de la création d'une recette simple des postes de 4e classe à AVESSAC (LOIRE-ATLANTIQUE), on note dans la convention passée entre la commune et l'administration :

... "engagement de la municipalité de fournir gratuitement, pendant une période de 18 années, un local convenable pour l'installation du service postal et, le cas échéant, du service télégraphique, ainsi que pour le logement du titulaire, et à prendre à sa charge la dépense de 33 F, prix de l'indicateur système THIERY, destiné à faire connaître les heures de départ des courriers et levées de boîte".

En 1912, à propos de la création d'une recette à gérance gratuite (1) à ASSERAC (L.A.), on note dans la convention passée entre la gérante et l'administration :

... "les frais d'établissement relatifs aux dépenses d'aménagement du local et de fourniture du mobilier (table, casiers...) sont à la charge du gérant. Le projet d'agencement doit être approuvé par le directeur des postes et télégraphes du département.

L'administration fournit les objets matériels indispensables à l'exécution du service (balances, registres imprimés), mais les frais d'installation de la boîte aux lettres sont également à la charge du gérant. Les conditions d'installation et de relevage sont fixées par le directeur des postes et télégraphes.

L'administration se réserve le droit de supprimer la recette auxiliaire à n'importe quelle époque ou d'en confier la gérance à une personne autre que celle désignée primitivement."

(1) La gérante bénéficie d'une remise sur la vente des timbres postes.

Pour chaque département, il existe une liste de classement par ordre d'importance des localités susceptibles d'obtenir telle ou telle catégorie de bureau de poste ou le service du télégraphe. Ce classement prend en compte des données particulières sur la commune (population de toute la commune - population où doit être établi le bureau - population du chef-lieu de canton), la présence d'autres équipements ou services significatifs (brigade de gendarmerie - commissariat de police - justice de paix - études de notaire - médecin - vétérinaire), l'existence d'établissements industriels et commerciaux ou de châteaux et maisons de plaisance, enfin, le nombre de télégrammes reçus et transmis et le montant des produits des postes, ainsi qu'un schéma des réseaux existants de desserte postale ou télégraphique à partir des communes voisines possédant déjà ces services.

Le passage d'un bureau des postes d'une catégorie à la catégorie supérieure prend également en compte tous ces critères. Mais, dans la pratique, il arrive que le conseil municipal refuse l'attribution du service ou le passage dans une catégorie supérieure du fait de l'importance des frais que la municipalité doit engager. Mais, lorsqu'à posteriori, le Conseil Municipal formule lui-même une nouvelle demande, il arrive fréquemment que la commune soit pénalisée du fait d'un refus antérieur et il peut s'écouler plusieurs années avant que l'attribution du service lui soit accordé.

Ainsi, à BATZ-SUR-MER (44), le 11 octobre 1881, la conversion en recette simple de 4e classe de l'établissement de facteur boîtier existant dans la commune a été ajournée par suite du refus du Conseil Municipal de souscrire aux conditions demandées.

A FEGREAC (44) :

- 28 Février 1897 : délibération du Conseil Municipal demandant la création d'un bureau de facteur receveur.
- 2 Janvier 1904 : création du bureau de facteur receveur
- 21 Octobre 1919 : Arrêté d'autorisation de conversion en recette simple des postes de 6e classe de l'établissement de facteur receveur existant dans la commune.
 Cette conversion a été reportée à la demande du Conseil Municipal par arrêté du 1er septembre 1920 à cause des conditions imposées par l'administration (Le changement d'immeuble n'étant pas possible du fait d'un bail en cours).
- 31 Décembre 1922 : Nouvelle démarche du Conseil Municipal, le bail du premier local venant à expiration.
- Février 1923 : Refus de l'administration d'accorder l'autorisation de conversion par manque de ressource.

Autre exemple à CASSON (44) :

- 1898 La municipalité refuse la création d'un établissement de facteur-receveur car elle trouve trop lourdes les dépenses nécessaires à l'établissement du service.
- 19 Décembre 1911 : L'administration refuse la création du bureau (demandé cette fois par la municipalité) car la "commune se trouve pénalisée dans le classement par ordre d'importance par d'autres communes dont le rendement postal est supérieur".

- 26 Mars 1914 Nouvelle demande de la municipalité et nouveau refus :

 "La commune de CASSON, n'arrivant pas encore tout à fait en ligne dans le classement par ordre d'importance des localités de Loire-Inférieure susceptibles d'obtenir un bureau de l'espèce, il n'est pas possible de prévoir à quelle époque pourra être réalisé le voeu de la municipalité de CASSON".
- 26 Août 1920 Arrêté de création
- 1er Février 1922 Mise en service de l'établissement de facteur receveur.

Néanmoins, il semble que peu à peu l'administration prenne en charge la location des locaux puisque nous avons retrouvé entre 1911 et 1973, à propos de la création d'établissements de facteur receveur, la convention suivante :

"Les bureaux de postes sont concédés par l'administration des postes d'après un classement par ordre d'importance des localités avec la seule obligation pour la commune intéressée de prendre à sa charge l'excédent du prix du loyer du local nécessaire au service et au logement du titulaire lorsque le bail dépasse 200 F par an". (Ex. de CHATEAU THEBAUD - 29 Octobre 1913).

En 1914, le montant du bail annuel pris en charge par l'administration passe à 350 F/an.

Ainsi, historiquement, les administrations et même les municipalités sont rarement propriétaires des locaux nécessaires à l'implantation des services. Mais, progressivement, devant les hausses des prix des loyers et l'agrandissement des locaux nécessaires à l'extension des services, l'acquisition, puis la construction de bâtiments propres vont s'avérer financièrement moins coûteux. Ce sont finalement ces critères économiques qui expliquent la distinction toujours présente actuellement entre bâtiments communaux et bâtiments domaniaux : ces derniers abritent les services les plus importants (hôtels des postes regroupant plusieurs services - le plus souvent service des postes et centraux téléphoniques intégrés, grands bureaux de postes, bâtiments plus techniques - tels que les centraux téléphoniques, tris postaux, garages ou magasins postaux) tandis que les bureaux des postes de petite ou moyenne importance sont construits et demeurent la propriété des communes qui les louent à l'administration. Quand le montant de la location versée à la commune devient trop lourd financièrement, l'administration envisage la construction d'un bâtiment domaniaux.

C'est ce qui explique que plus l'on descend dans la hiérarchie des bureaux de postes, plus il y a de bâtiments appartenant à la catégorie des locatifs et inversement, lorsque l'on monte dans la hiérarchie, plus il y a de bâtiments appartenant à la catégorie des domaniaux. L'exemple de la répartition actuelle par classe et par catégorie des recettes des pays de la Loire en est la preuve :

CLASSE	LOIRE-ATLANTIQUE			MAINE ET LOIRE			MAYENNE			SARTHE			VENDEE			TOTAL
	D.	L.	T.	D.	L.	T.	D.	L.	T.	D.	L.	T.	D.	L.	T.	
Hors série	1	0	1	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	3
Classe exceptionnelle	6	0	6	3	0	3	1	0	1	0	0	0	2	0	2	12
Hors classe	5	0	5	2	0	2	2	0	2	4	0	4	2	0	2	15
1ère classe	14	6	20	12	2	14	4	0	4	9	3	12	10	3	13	63
2ième classe	18	12	30	15	8	23	9	11	20	9	9	18	4	11	15	106
3ième classe	15	16	31	9	20	29	8	7	15	11	20	31	7	25	32	138
4ième classe	12	59	71	6	63	69	2	19	21	0	22	22	2	22	24	207
Receveur distributeur	1	15	16	3	28	31	2	30	32	3	62	65	0	40	40	184
Guichets annexes	0	19	19	0	13	13	0	5	5	0	1	1	0	13	13	51
Agences postales	0	37	37	0	70	70	0	20	20	0	67	67	0	61	61	255
Bureau spécial	0	1	1	0	2	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	4
TOTAUX	72	165	237	51	206	257	28	93	121	37	184	221	27	175	202	1038

REPARTITION PAR CLASSE ET PAR CATEGORIE DES RECETTES DE PLEIN EXERCICE EN ACTIVITE
LE 31 DECEMBRE 1982 - PAYS DE LA LOIRE

D. : domanial - L. : locatif - T. : Total

Le tableau ci-après indique la répartition actuelle des bâtiments communaux et domaniaux dans les différents départements des deux régions-programmes :

Bâtiments	Domaniaux	Locatifs	Total
Départements			
Côtes du Nord (22)	39	172	211
Finistère (29)	54	144	198
Ille et Vilaine (35)	34	164	198
Morbihan (56)	43	112	155
Total Bretagne au 3e trimestre 1983)	170	592	762
Loire-Atlantique (44)	72	165	237
Maine et Loire (49)	51	206	257
Mayenne (53)	28	93	121
Sarthe (72)	37	184	221
Vendée (85)	27	175	202
Total Pays de Loire (au 31 décembre 1982)	215	823	1038

Pour les bureaux des postes communaux, c'est donc la municipalité qui choisit l'architecte chargé de l'opération : architecte communal, départemental ou libéral.

Par contre, en ce qui concerne les bâtiments domaniaux, jusqu'à la loi sur l'ingénierie , l'administration nomme, par circonscription, des architectes régionaux agréés par le Ministère (1)

Nous avons essayé de reconstituer la liste des architectes agréés des deux régions étudiées. Cette liste n'est pour le moment qu'indicative car nous n'avons pas retrouvé d'archives et nous avons dû faire appel à la mémoire des personnels les plus anciens des services bâtiments que nous avons interviewés.

(1) L'agrément est donné au niveau central par le Ministère, sur avis du Directeur régional.

DIRECTION REGIONALE DE RENNES :

- Départements concernés jusqu'à l'adoption des régions programmes :

- . Finistère
- . Côtes du Nord
- . Ille et Vilaine
- . Sarthe
- . Mayenne

Puis région programme "BRETAGNE" :

- . Finistère
- . Côtes du Nord
- . Ille et Vilaine
- . Morbihan

- Architectes agréés :

. De 1925 ? à 1960, un architecte agréé :

- Pierre LALOY 1925 ? 1956
- DERROUCH père 1956-1960 ?

. A partir de 1960 et jusqu'à l'ingénierie, agrément de 4 architectes (à cause de l'accroissement du nombre de projets) :

- CHANQUELIN (BREST)
- GOARANT (BREST)
- DERROUCH Fils (RENNES)
- CARRE (RENNES)

DIRECTION REGIONALE DE NANTES :

- Départements concernés jusqu'à l'adoption des régions programmes :

- . Morbihan
- . Loire-Atlantique
- . Vendée
- . Maine-et-Loire
- . Indre-et-Loire

Puis région programme "PAYS DE LA LOIRE" :

- . Loire-Atlantique
- . Vendée
- . Maine et Loire
- . Sarthe
- . Mayenne

- Architectes agréés :

. Etienne COUTANT ? (il aurait été agréé pendant quelques semaines mais aurait démissionné par suite de frictions avec l'administration)

- . Gabriel GUCHET 1934 ?... 1941
- . Henri VIE 1941-1962
- . MAHE O' CHINAL (NANTES) 1962...

Puis, jusqu'à l'ingénierie, agrément de trois autres architectes supplémentaires :

- . DURAND-MENARD (NANTES-LA ROCHE/YON)
- . MOIGNET (ANGERS)
- . DOUCET (NANTES)

Avant l'agrément d'architectes régionaux, il semblerait que ce soient des ingénieurs des Ponts et Chaussées qui étaient chargés des projets (1). Depuis l'ingénierie, le chef du service bâtiment choisit sur une liste d'attente trois architectes (2) chargés de concourir pour obtenir la maîtrise d'oeuvre de l'opération.

Nous avons, par la suite, essayé de retrouver des traces des projets domaniaux réalisés par ces architectes agréés :

- Dans les services bâtiments des deux directions régionales : seul le hasard (3) nous a permis de retrouver le projet de l'hôtel des postes de LA BAULE réalisé par GUCHET en collaboration avec un architecte baulois "DATESSSEN" en 1932 et une extension de l'hôtel des postes de SAUMUR réalisée par Henri VIE.

Il semble donc que les projets aient disparu, s'ils ont été un jour conservés au niveau régional.

- A l'échelon central et notamment aux Archives Nationales du Ministère des PTT. Nous avons retrouvé des traces d'archives concernant les régions, mais l'inventaire concernant "les services bâtiments" est incomplet et il n'y figure aucune trace de projets concernant les régions et la période étudiée.

- Enfin, chez les architectes eux-mêmes ou leurs descendants que nous avons contactés pour savoir s'ils avaient conservé des archives. Seule cette dernière piste a été relativement fructueuse.

En ce qui concerne la circonscription de NANTES, nous n'avons aucune trace de la nomination effective d'Etienne COUTANT comme architecte agréé des Postes. Il aurait construit le central téléphonique de la rue Maurice SIBILLE et l'octroi de LONGCHAMP, mais est-ce à titre d'architecte agréé ?

Nous avons des contacts avec les descendants de Gabriel GUCHET dont les archives ont disparu, mais ces derniers doivent essayer de reconstituer de mémoire la liste des bâtiments qu'il a construits.

(1) Nous avons retrouvé, dans le bureau de dessin du service "Bâtiments" de la Direction Régionale de NANTES, un encadrement du projet de l'ancien Hôtel des Postes de Saint-Nazaire signé par un ingénieur des Ponts et Chaussées et daté du 1er juin 1892 ; la signature est illisible.

(2) Monsieur NEVEU, chef du service "Bâtiments" de la D.R. de NANTES nous a précisé qu'il choisissait généralement deux "nouvelles têtes" et un architecte confirmé, les critères de sélection pour les trois cabinets retenus étant bien entendu "les références" et "la taille" du cabinet.

(3) Tirages conservés par un "ancien", Monsieur CLEMENT, chef du bureau de dessin. Ces documents ne sont ni signés, ni datés.

Pour le moment, il semble que l'on puisse lui attribuer les hôtels des Postes de :

- LA BAULE (44)* (en collaboration avec DATESSSEN) - 1932
- TOURS (37)
- ANGERS (49)
- ST-GILLES-CROIX-DE-VIE (85)

Enfin, Henri VIE lui-même nous a communiqué la liste des bâtiments qu'il a réalisés en tant qu'architecte agréé des P.T.T., mais il n'a pu nous fournir de dates concernant la construction de ces bâtiments qui s'échelonne de 1941 à 1962. Ses archives ne sont pas accessibles pour le moment, aussi n'avons-nous pu les dépouiller. Nous reproduisons cette liste in extenso ci-après:

CIRCONSCRIPTION DE NANTES :

Architecte : Henri VIE, 1 rue Sainte-Croix, NANTES - Période 1941-1962

HOTELS DES POSTES : 9

- LOIRE-ATLANTIQUE (44) :
 - ANCENIS
 - BLAIN
 - NANTES - Place Bretagne (en collaboration avec ROUX-SPITZ)
 - PORNIC
 - SAINT-NAZAIRE
- MAINE ET LOIRE (49) :
 - BAUGE
 - DOUE LA FONTAINE
- MAYENNE (53)
 - PRE EN PAIL
- VENDEE (85)
 - FONTENAY LE COMTE

BUREAUX DES POSTES : 20

- LOIRE-ATLANTIQUE (44) :
 - COUERON
 - DOULON
 - NANTES - Pont-Rousseau
 - NANTES - Victor Hugo
 - PONT-CHATEAU
 - ST-JULIEN DE CONCELLES
 - ST-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
 - VERTOU
- MAINE-ET-LOIRE (49)
 - CHALONNES/LOIRE
 - CHATEAUNEUF/SARTHE
 - LE LOUROUX BECONNAIS
 - MONTFAUCON
- MAYENNE (53)
 - BALLOTS
 - COURCITE
 - LE RIBAY
 - QUELAINES ST-GAULT
 - RENAZE
- SARTHE (72)
 - BERNAY EN CHAMPAGNE
 - PRECIGNE
- VENDEE (85)
 - POUZAUGES

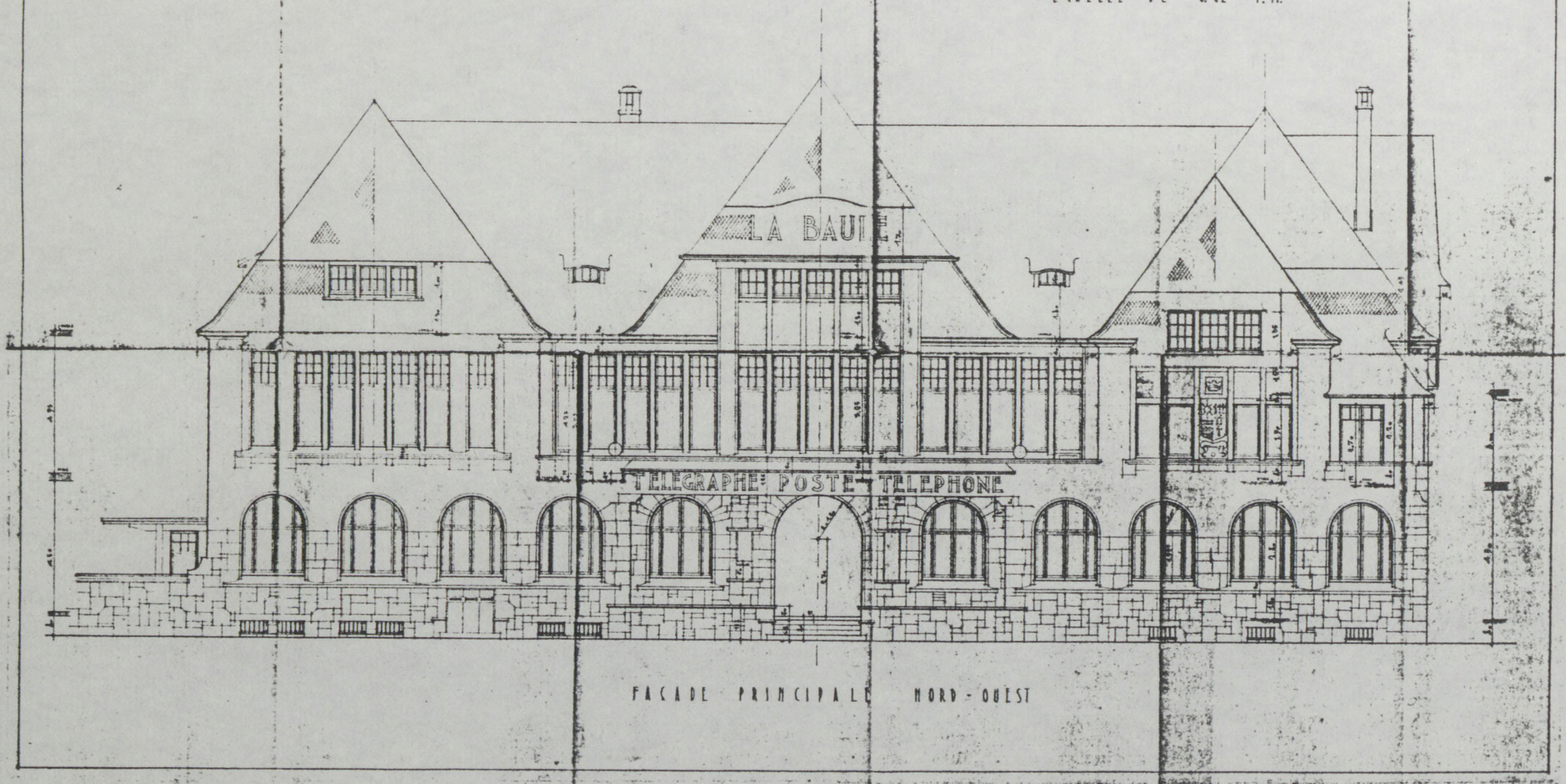
AUTRES BATIMENTS : 17

- Centraux téléphoniques
 - NANTES - CAMBRONNE (44)
 - NANTES - PIRMIL (44)
 - CHOLET (49)
 - LE MANS (72)
 - LA ROCHE-SUR-YON (85)
 - LES SABLES D'OLONNE
- Tris postaux
 - NANTES - GARE (44)
 - ANGERS - GARE (49)
 - LAVAL - GARE (53)
 - LE MANS - GARE (72)
- Garages postaux
 - TOURS (37)
 - NANTES - APPERT (44)
 - ANGERS (49)
 - MAYENNE (53)
 - MAMERS (72)
- Magasins
 - CHANTENAY (44)
 - FULTON

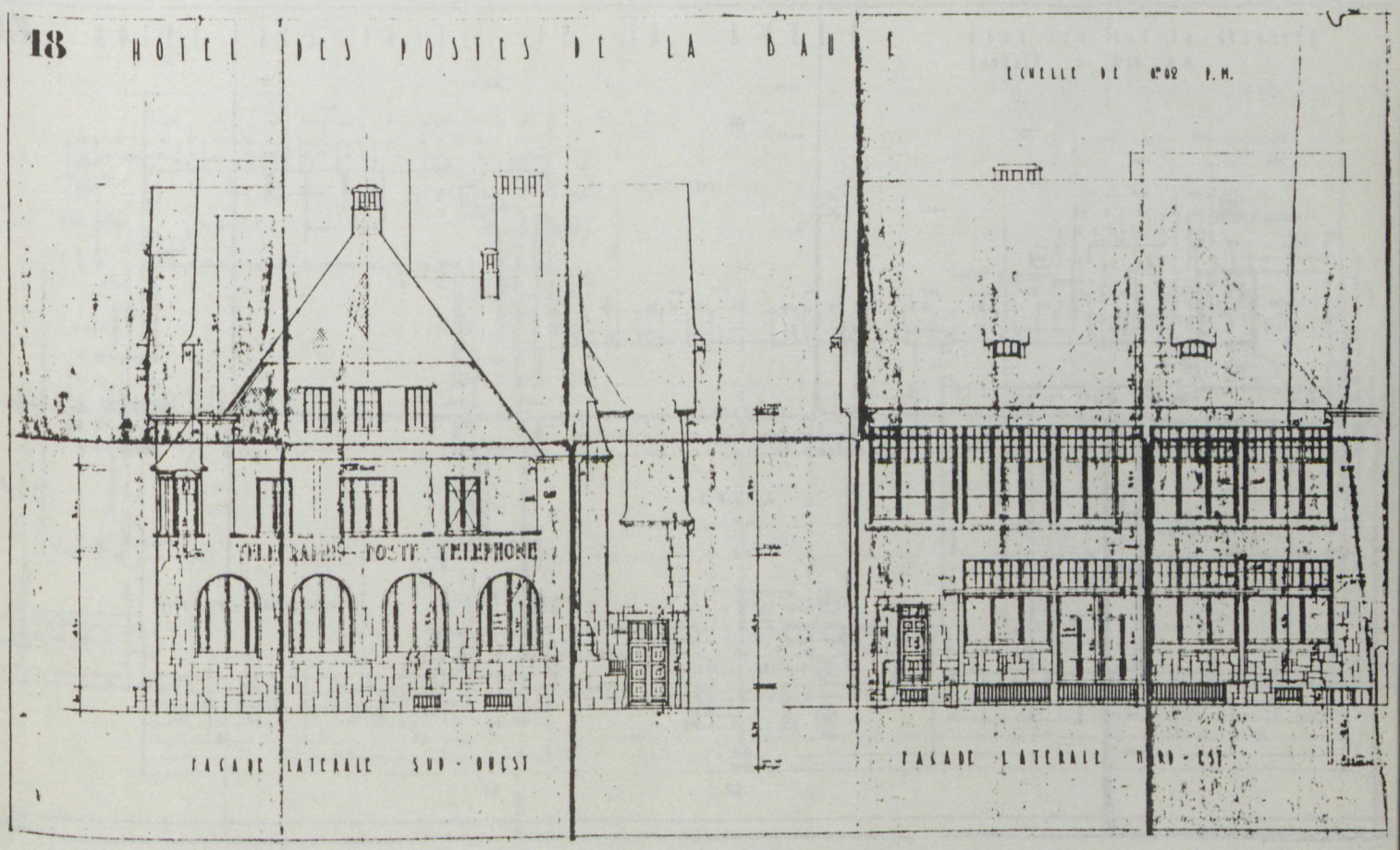
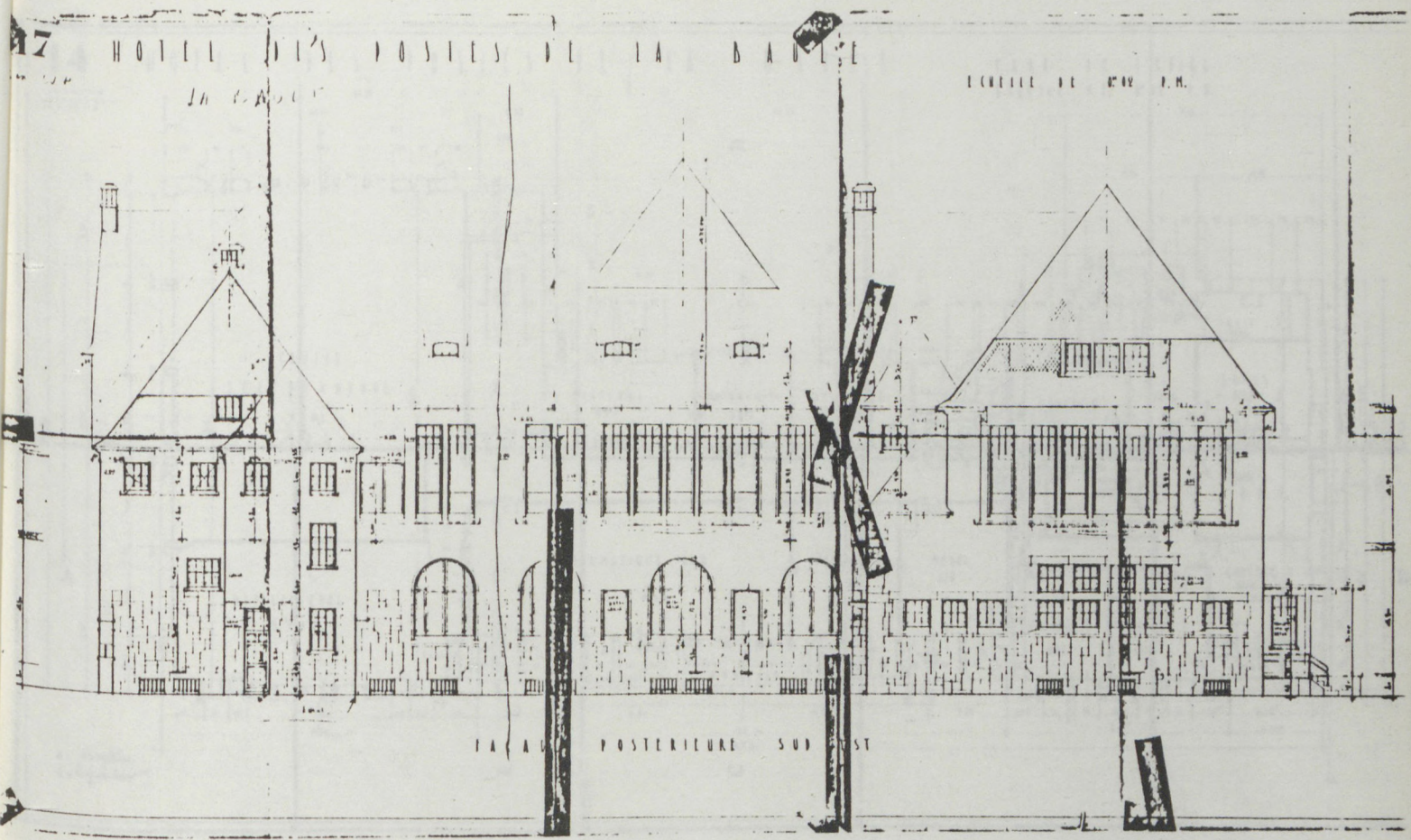
16

HOTEL DES POSTES DE LA BAULE

ECHELLE DE 0^m02 P.M.

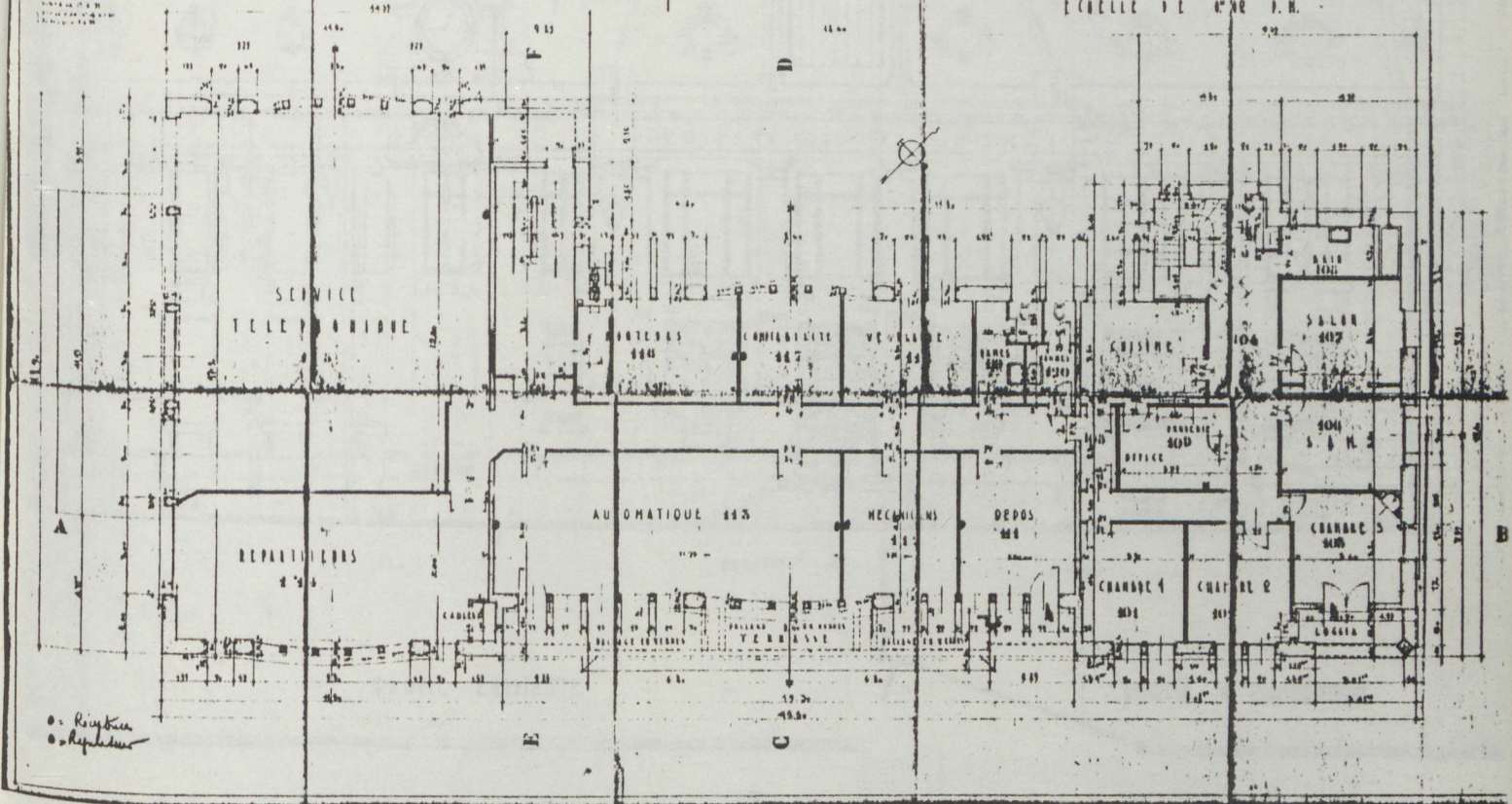


HOTEL DES POSTES DE LA BAULE (44)
Architecte : Gabriel FUCHET (1932)
(en collaboration avec DATESSSEN)



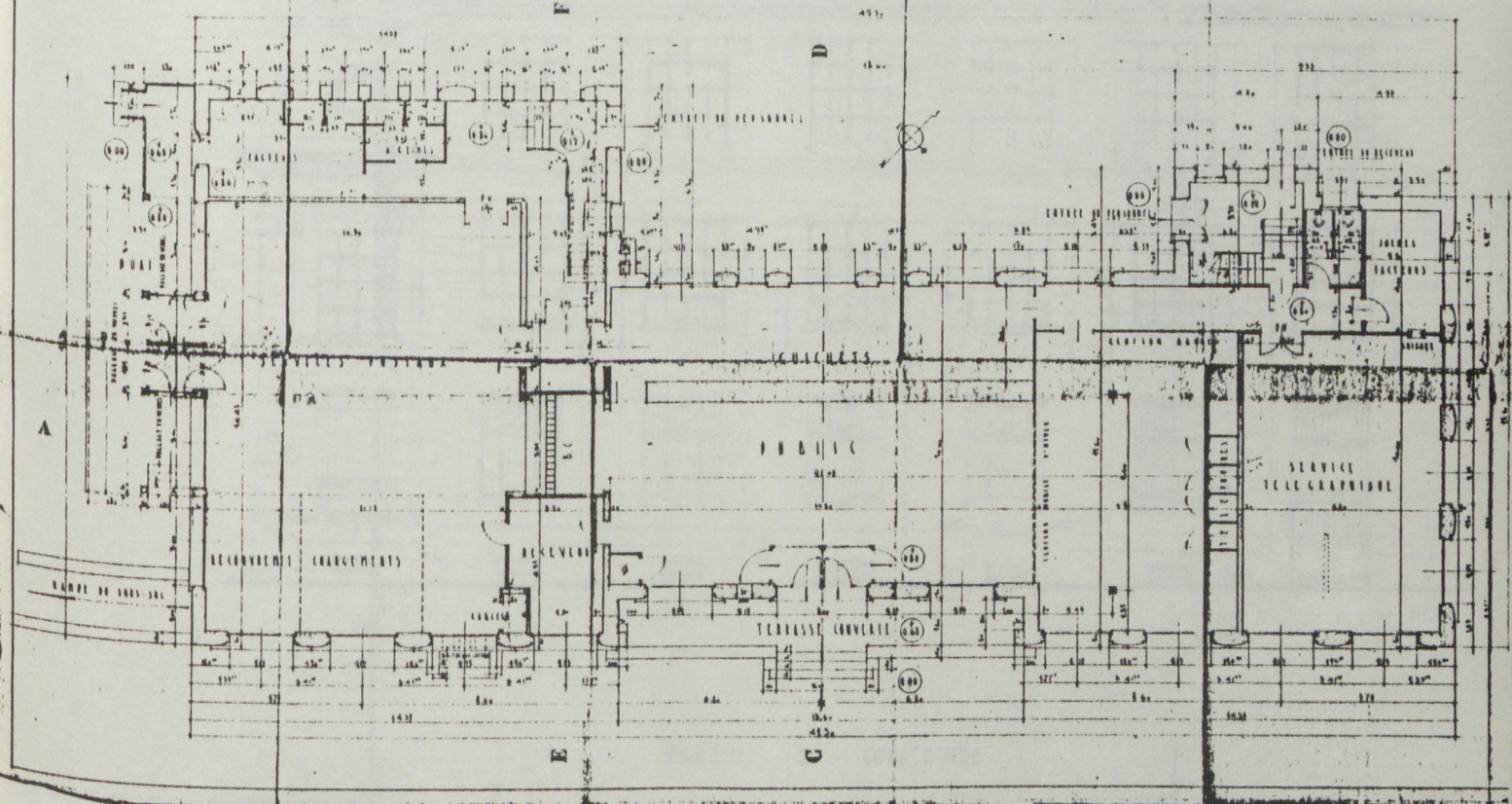
14 HOTEL DES POSTES DE LA DAULIE

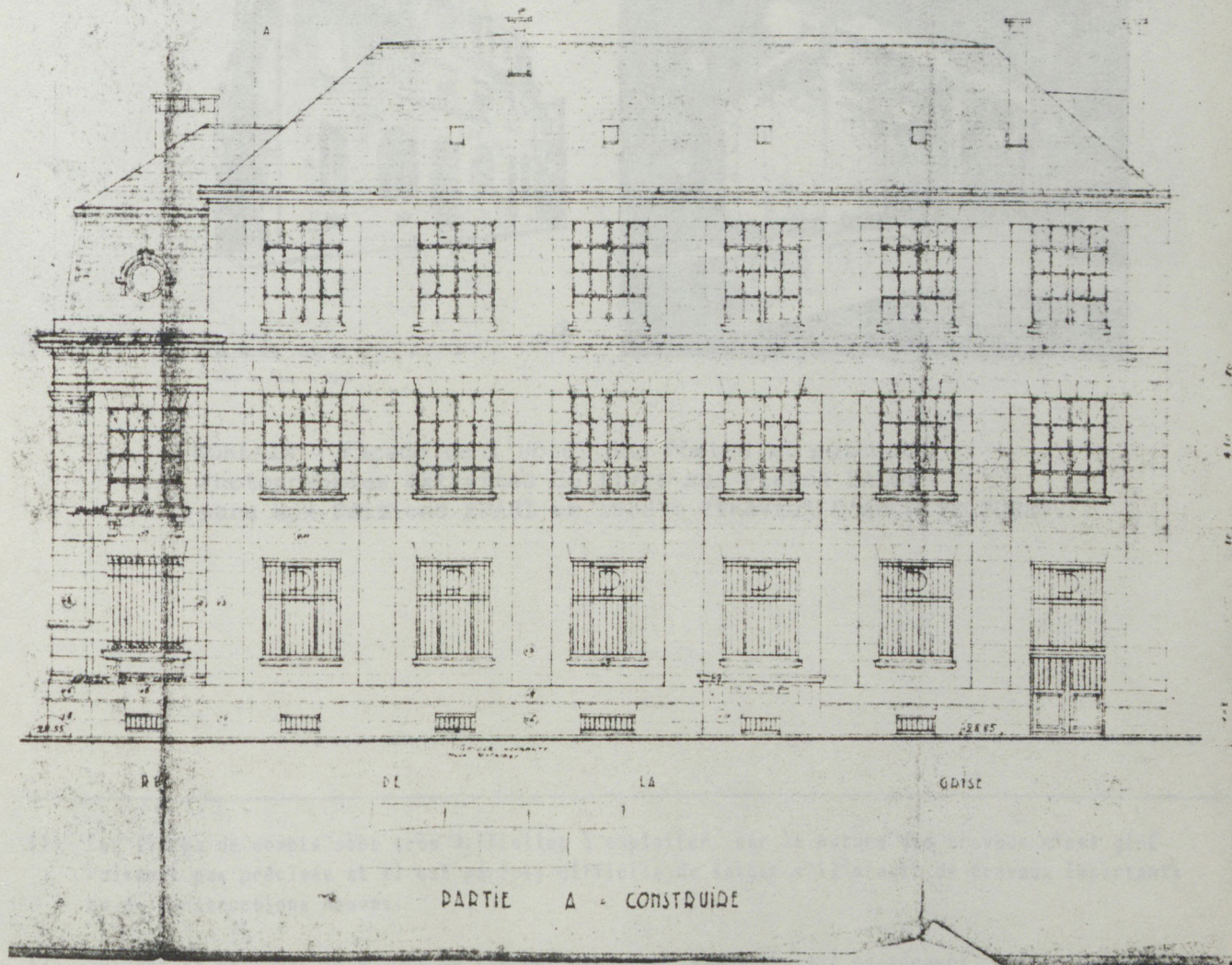
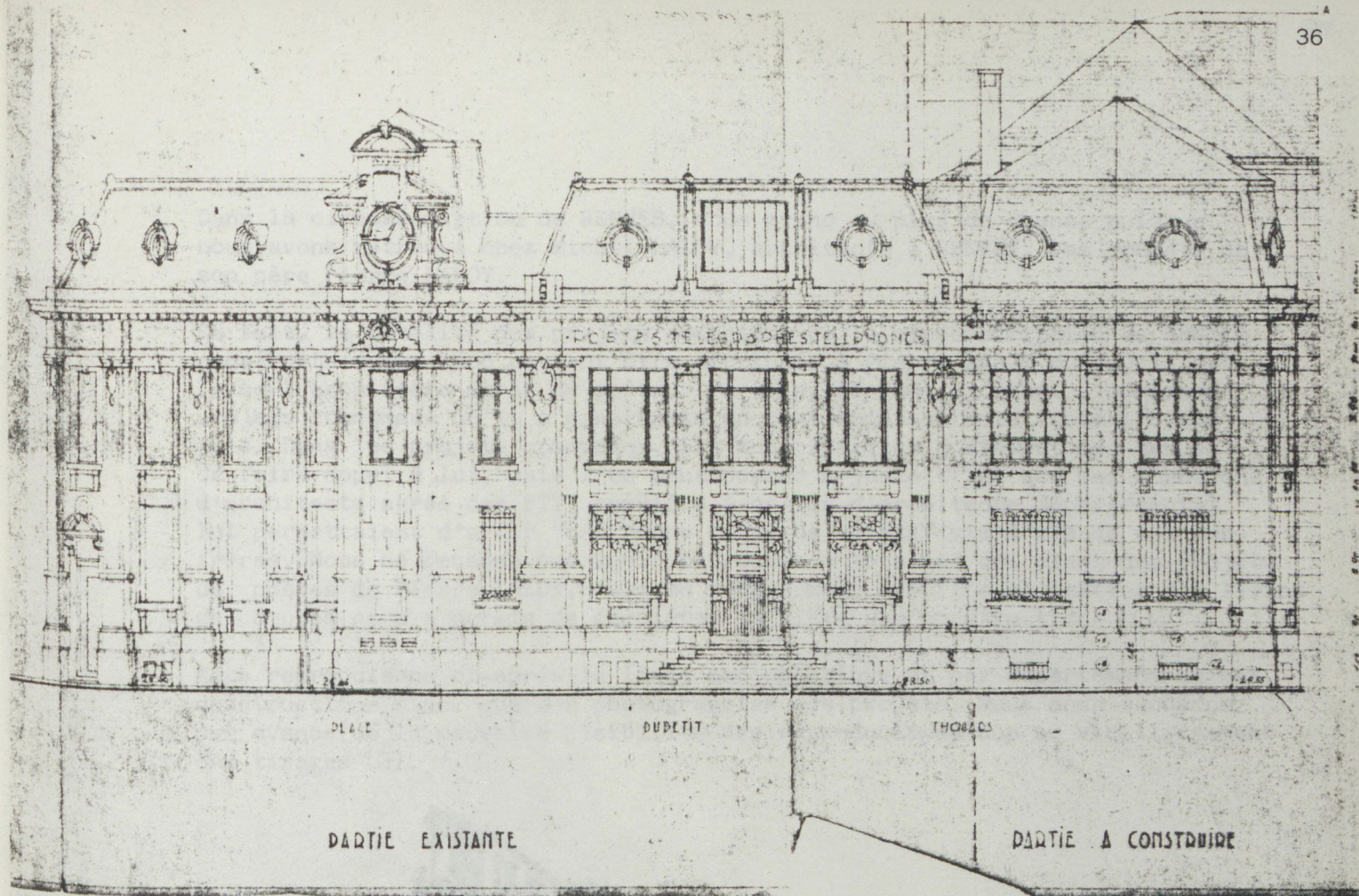
PLAN DE L'ETAGE
ECHELLE DE 1/200 P.M.



13 HOTEL DES POSTES DE LA DAULIE

PLAN DE REZ-DE-CHAUSSÉE
ECHELLE DE 1/200 P.M.





EXTENSION DE L'HOTEL DES POSTES DE SAUMUR (49)
 Architecte : H. VIE - 1946 -

FINISTÈRE

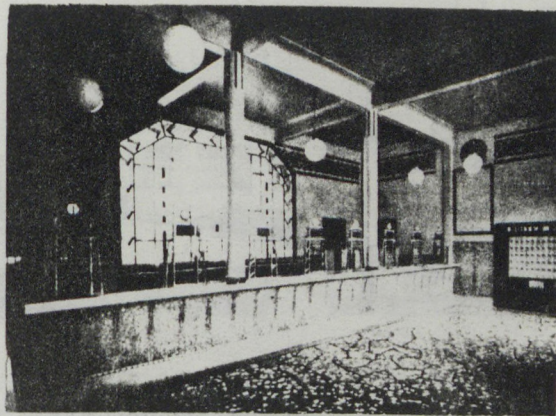
Dans la circonscription de RENNES, nous avons eu plus de chance puisque nous avons retrouvé chez Michel LALOY, architecte à RENNES, les projets de son père Pierre LALOY.

En fait, la totalité des projets domaniaux de la circonscription de RENNES construits avant 1956 peuvent être attribués à Pierre LALOY puisqu'il est le seul architecte agréé du secteur. A cela, il faut ajouter de nombreux projets communaux qu'il a construits en tant qu'architecte libéral cette fois. Dans les projets communaux, les municipalités n'étaient pas tenues de faire appel à lui, mais l'on peut penser à juste titre que ses fonctions d'architecte agréé des PTT, cumulées à celles d'architecte départemental lui permettaient d'avoir "une bonne carte de visite" vis à vis de ses confrères. Nous ne pensons pas avoir retrouvé la totalité des plans des projets de postes de Pierre LALOY, mais un recoupement avec l'exploitation des livres de comptes nous a permis de compléter la liste des constructions (1).

Nous reproduisons ci-après la liste chronologique et par département de ces constructions ainsi que des photographies des projets. Nous nous excusons par avance de la mauvaise lisibilité des reproductions due au vieillissement des tirages (2).



Hôtel des Postes de Morlaix
Façade



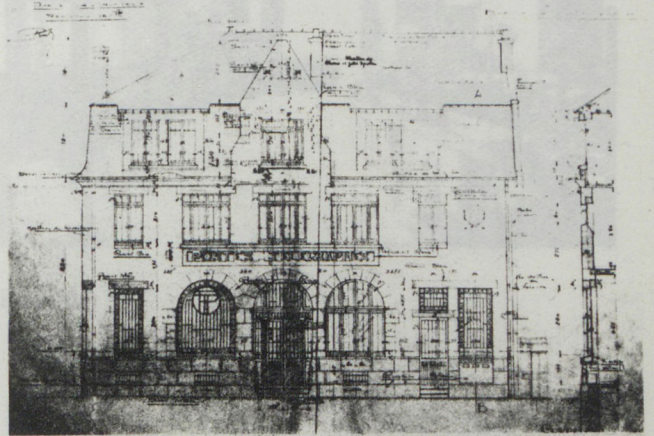
MORLAIX - Façade de l'Hôtel des Postes et guichets
Photographies extraites du livre sur Pierre LALOY
paru aux Editions EDARI en 1932 : "TRAVAUX D'ARCHITECTURE".

-
- (1) Les livres de compte sont très difficiles à exploiter car la nature des travaux n'est généralement pas précisée et il est parfois difficile de savoir s'il s'agit de travaux importants ou de constructions neuves.
- (2) Suivant la période, il s'agit de tirages bleus ou jaunés et, par conséquent, difficilement reproductibles.

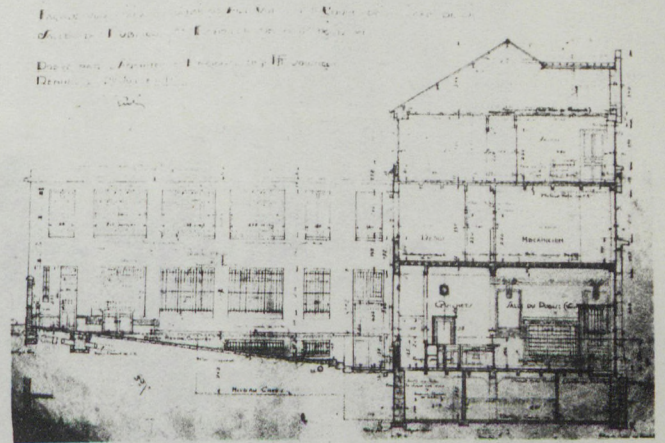
FINISTERE

HOTELS DES POSTES

- MORLAIX
rue de Brest
Juillet 1930

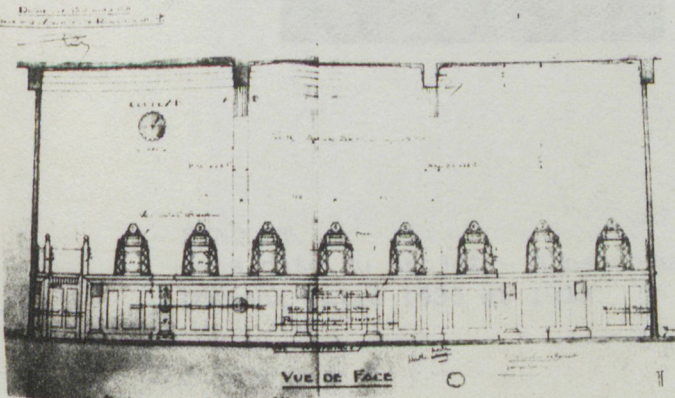


Façade principale

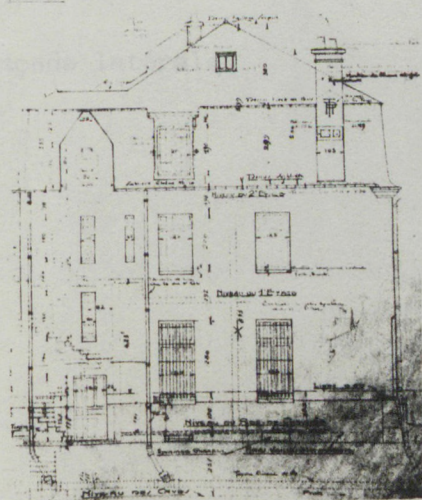


Façade sur cour du bâtiment aile Ouest
et coupe dans l'axe de la salle du public

DÉTAILS DES GUICHETS / ZONE DE LA SALLE

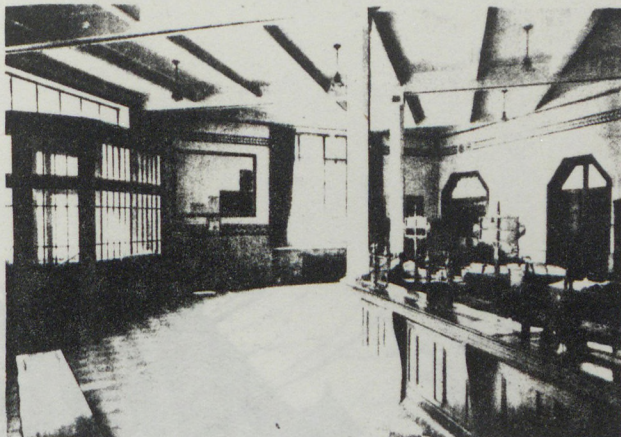


Détail des guichets
Salle du public



Façade latérale

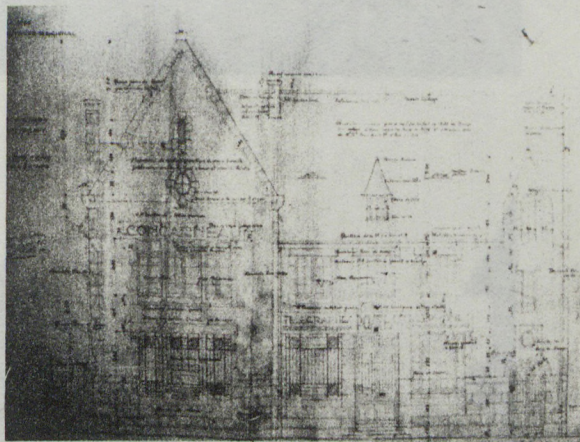
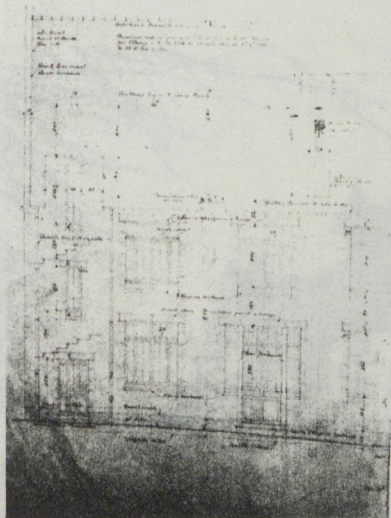
- QUIMPER
sans date du projet
construit avant 1932



Façade

Salle des guichets

- CONCARNEAU
Mars 1934 (projet)
Travaux de 1934 à 1936



Façade principale

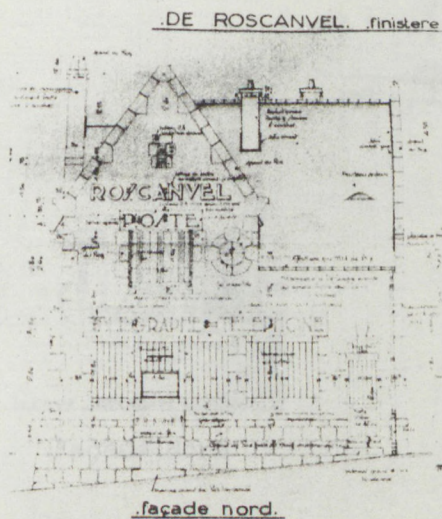
Façade latérale

- BENODET
sans date du projet - sans document
Travaux entre 1935 et 1938

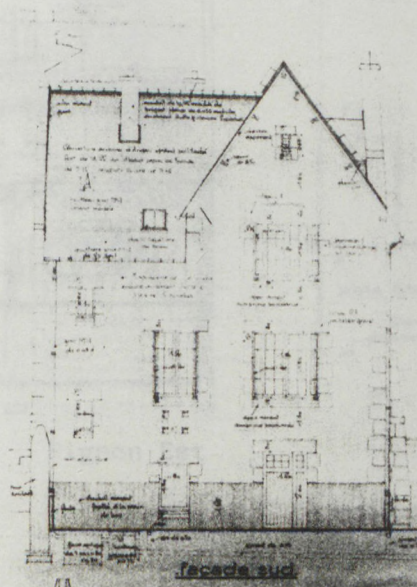
- CARHAIX-PLOUGUER
Sans date du projet
Travaux entre 1935 et 1937



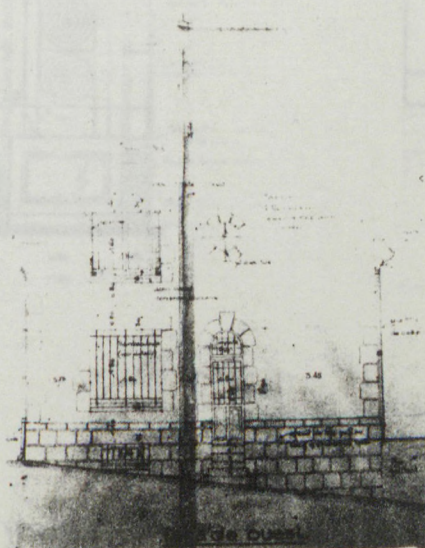
- ROSCANVEL
Mai 1936 (projet)



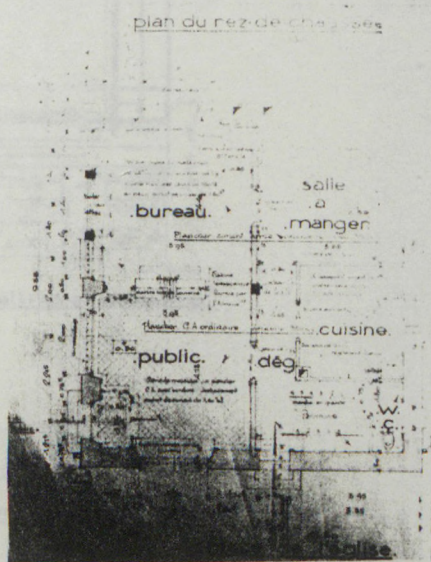
Façade principale Nord



Façade postérieure Sud

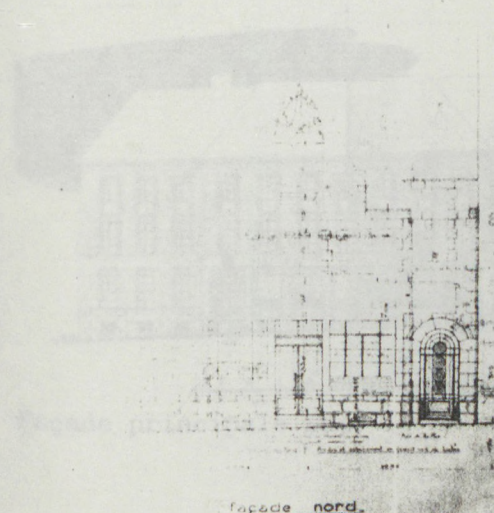


Façade latérale Ouest



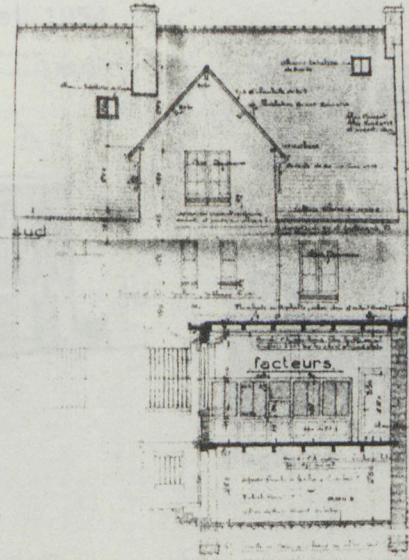
Plan du Rez-de-chaussée

EST (LANDEZELLEC - RECOURANCE)
Rue Algébriques - Place Anatole France
Septembre 1942 (projet)
Travaux entre 1951

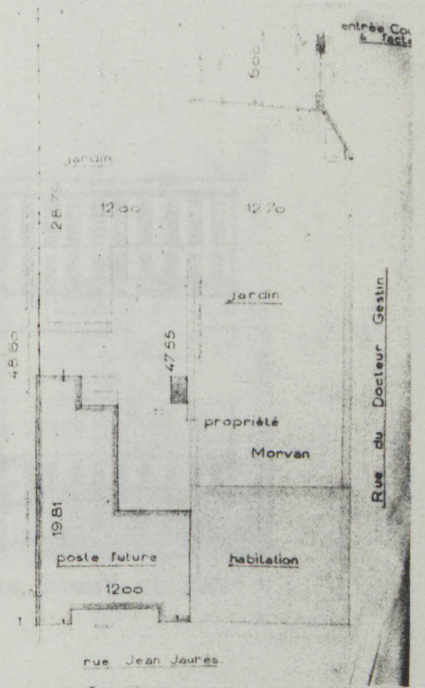


façade nord

Façade Nord

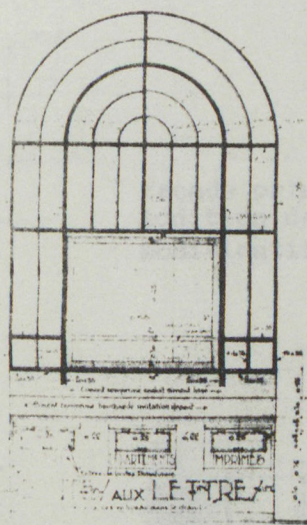
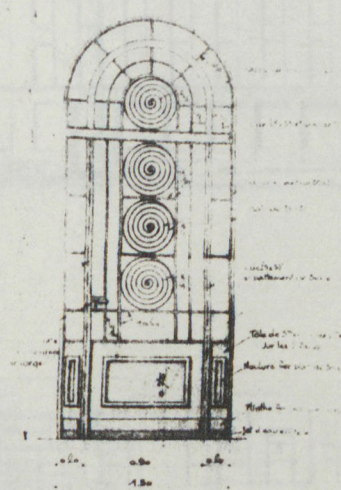


Pignon Est

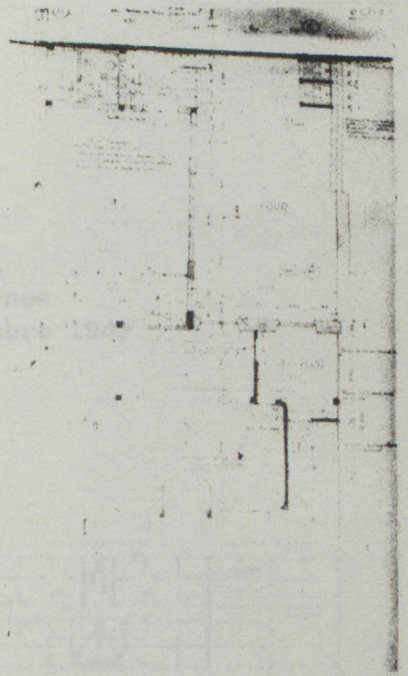


Plan masse

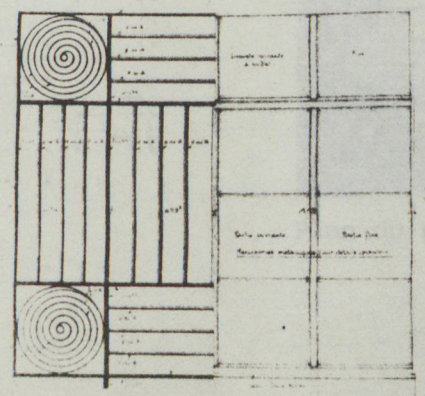
porte entrée du receveur



boîtes aux lettres extérieures



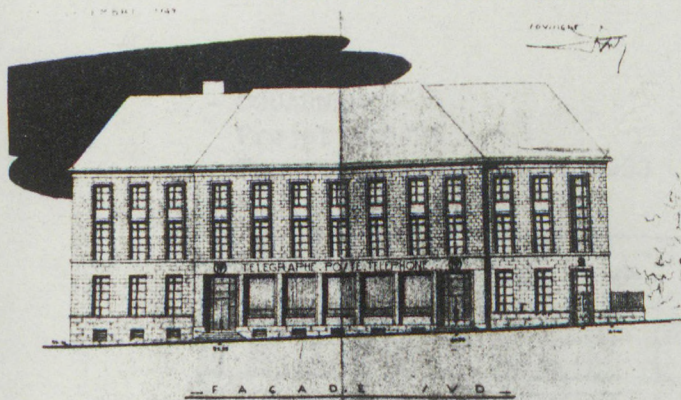
Plan du R.D.C.



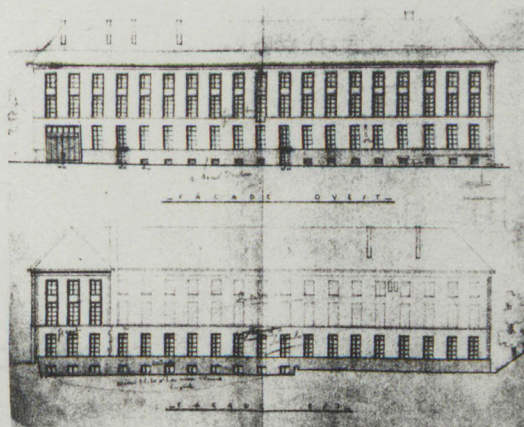
Détails

stanneudage et fenêtres métalliques

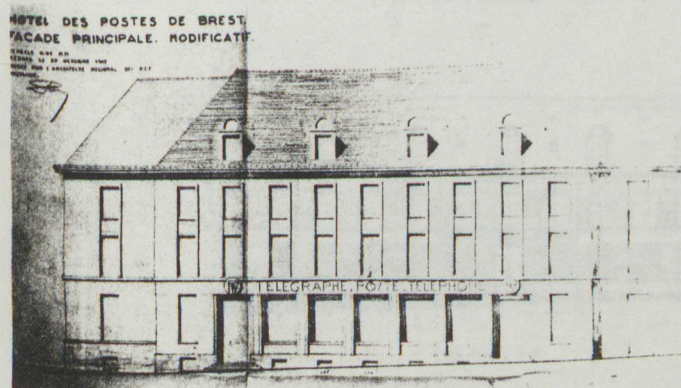
- BREST (LAMBEZELLEC - RECOUVRANCE)
 Rue Algésiras - Place Anatole France
 Septembre 1949 (projet)
 Travaux entre 1951 et 1954



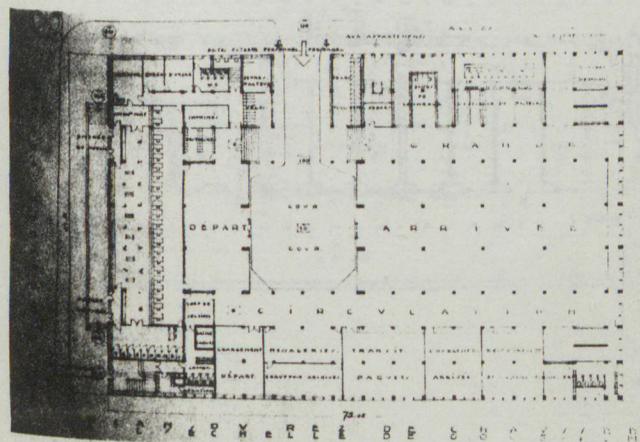
Façade principale Sud



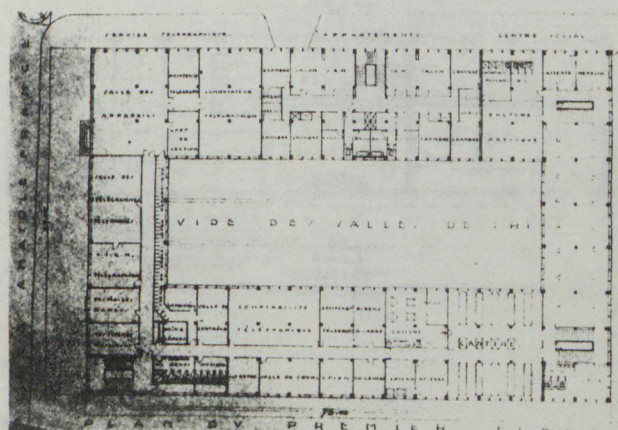
Façades latérales Ouest et Est



Façade principale
 Addition de lucarnes
 Modificatifs Octobre 1949



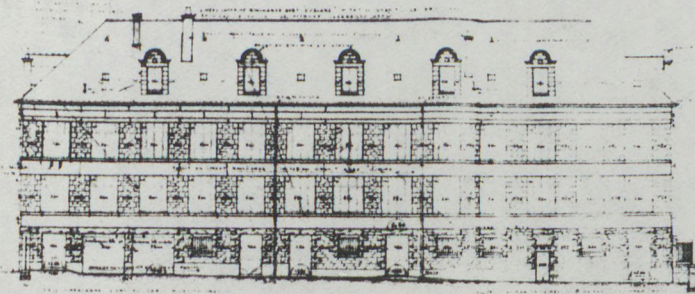
Plan du Rez-de-Chaussée



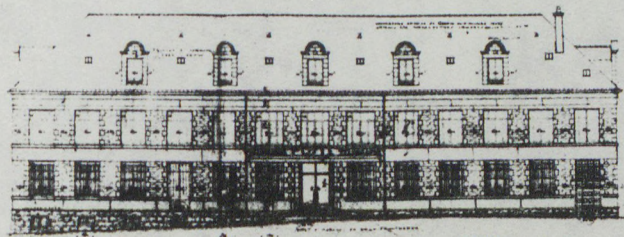
Plan du premier étage

- ROSCOFF
Sans document
Travaux entre 1950 et 1952

- DOUARNENEZ
Projet (1949)
Travaux entre 1950 et 1953

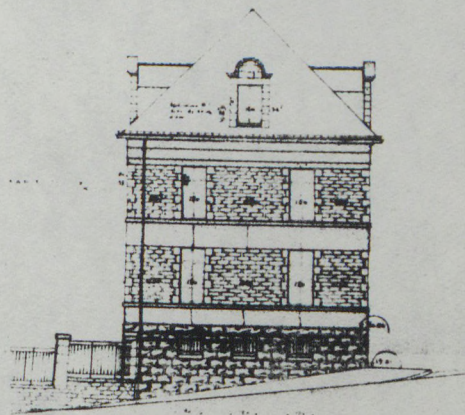


FAÇADE N.O.

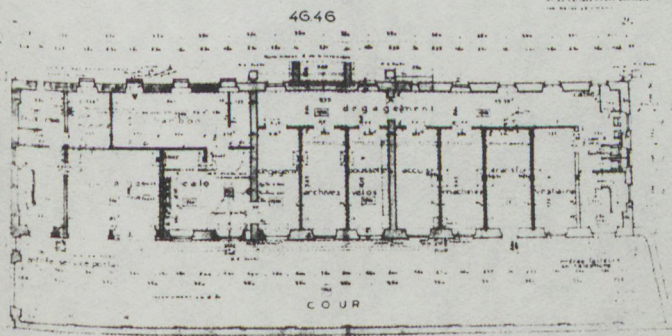


FAÇADE S.E.

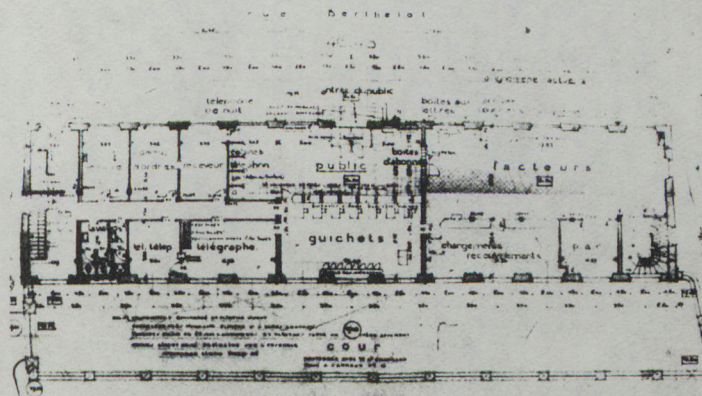
PIGNON SUD



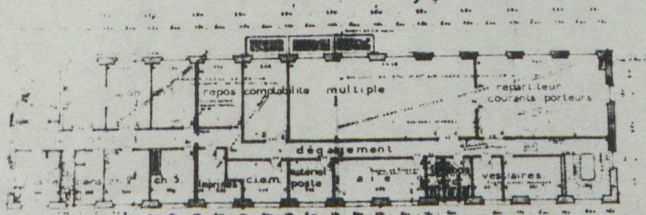
PLAN DU PREMIER REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DU DEUXIEME REZ-DE-CHAUSSEE



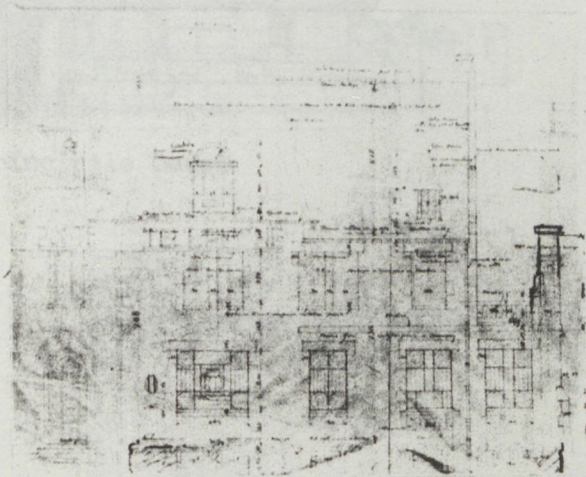
PLAN DU PREMIER ETAGE



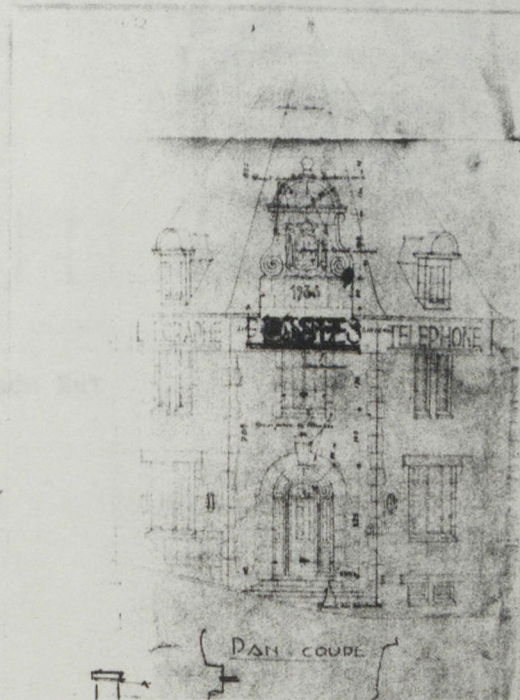
COTES DU NORD

HOTELS DES POSTES

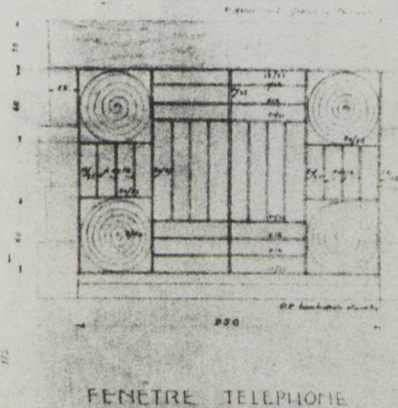
- TREGUIER
rue Saint-André - rue Stanco
Projet de Décembre 1933
Travaux de 1934 à 1936



Façade principale Est



Pan coupé

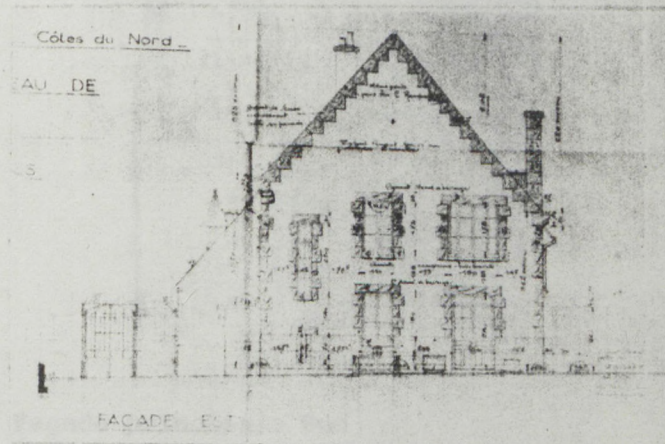


Détail

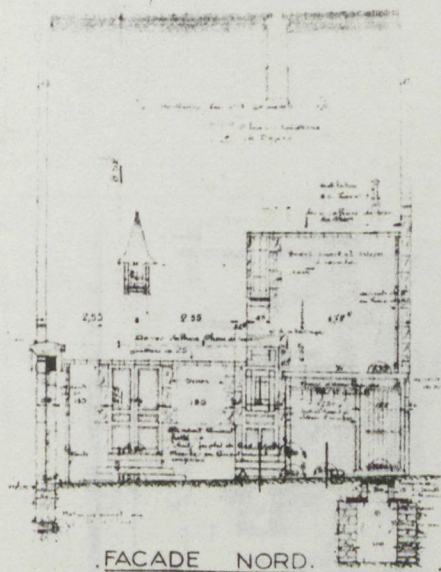
- PLOUGONVER
Projet de Décembre 1933
Travaux de 1938 à 1941



Façade principale Ouest

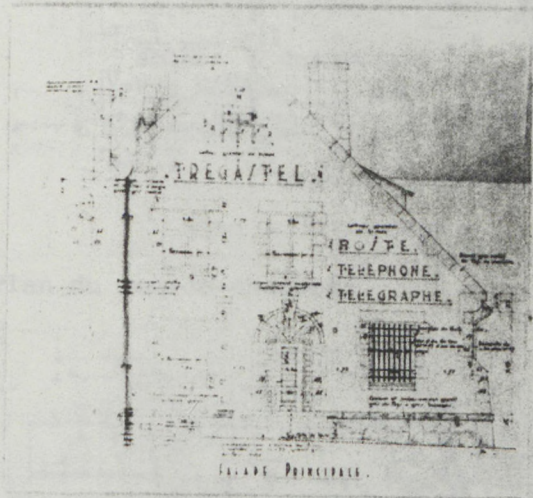
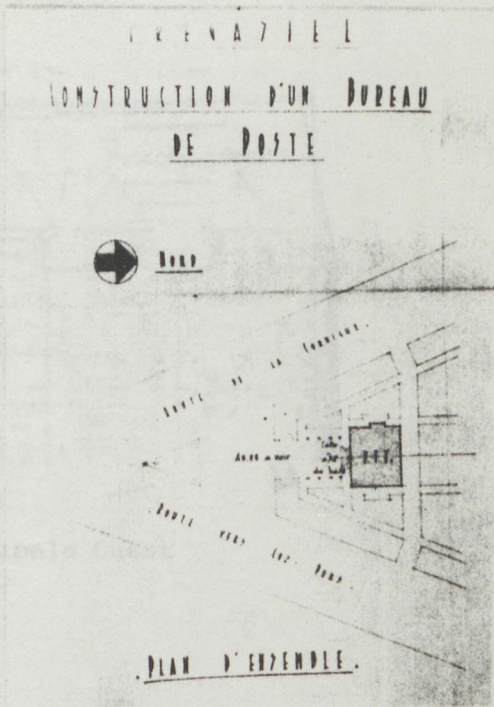


Façade Est



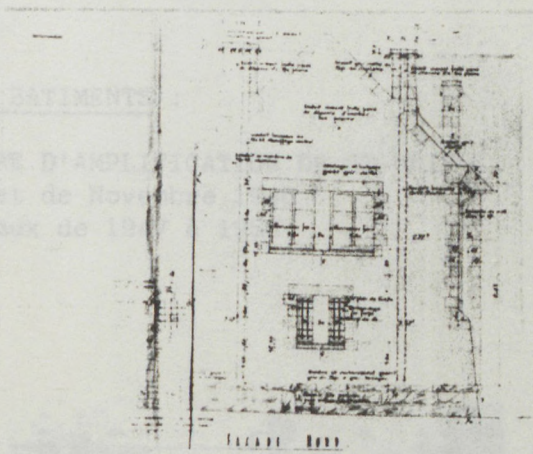
FACADE NORD.

- TREGASTEL
Projet de 1950
Travaux de 1950 à 1952

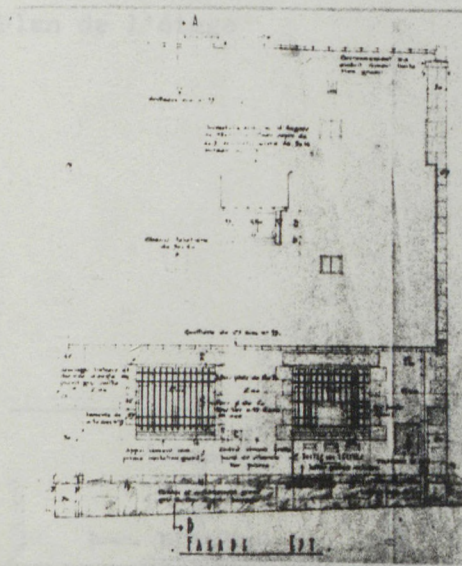


Façade principale Sud

Plan d'ensemble



Façade Nord

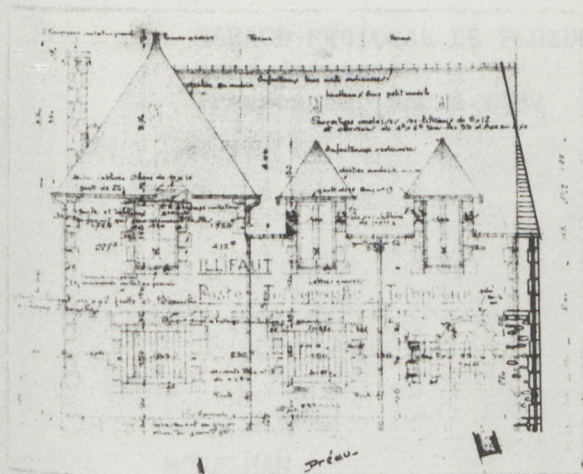


Façade Est

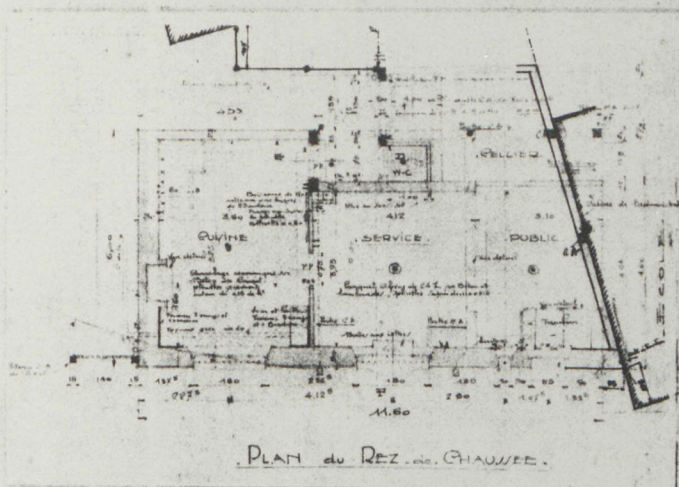
- LOUDEAC
Sans document
Travaux de 1952 à 1955

BUREAU DE POSTE :

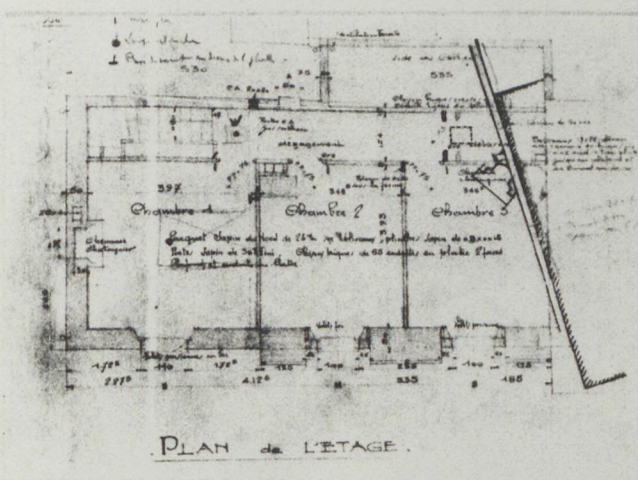
- ILLIFAUT (communal)
- Projet de Mars 1938
- Travaux de 1938 à 1939



Façade principale Ouest



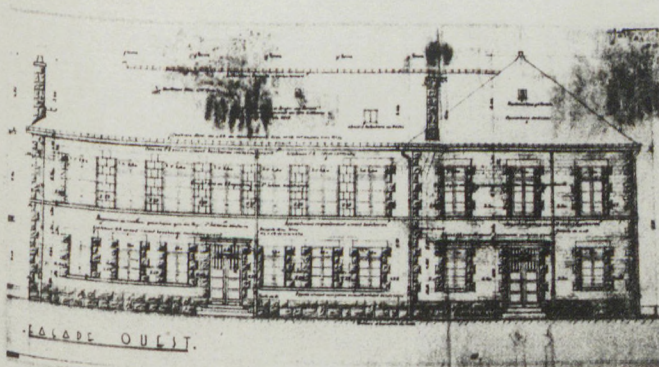
Plan du rez-de-chaussée



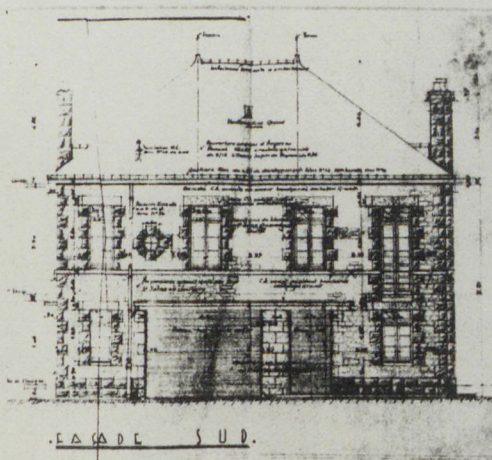
Plan de l'étage

AUTRES BATIMENTS :

- CENTRE D'AMPLIFICATION DE ST-BRIEUC
- Projet de Novembre 1946
- Travaux de 1947 à 1950



Façade principale Ouest



Pignon Sud

- GARAGE DE SAINT-BRIEUC
Sans document
Travaux de 1951 à 1953

- GARAGE REGIONAL DE PLUZUNET
Sans document
Travaux de 1950 à 1952

MORBIHAN

- HOTEL DES POSTES DE LORIENT
Sans document
Travaux de 1953 à 1956

ILLE ET VILAINE

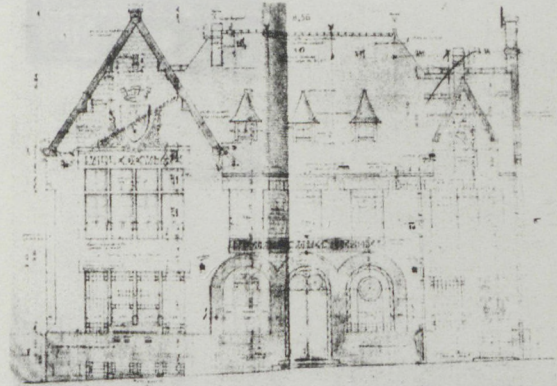
HOTELS DES POSTES

- VITRE

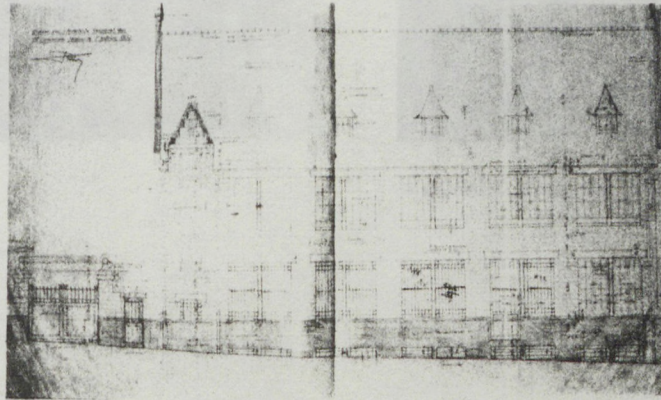
Octobre 1932 (projet)



Façade principale (lavis)

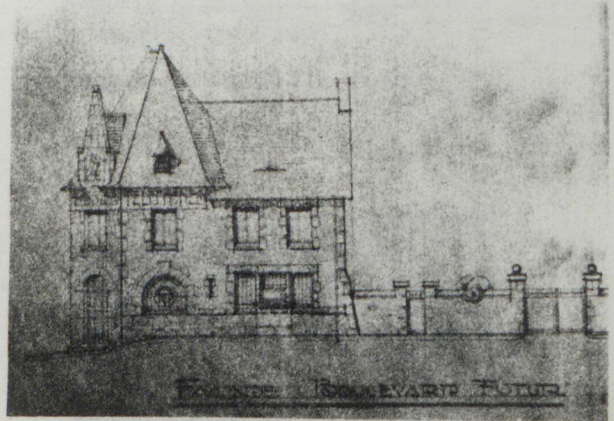
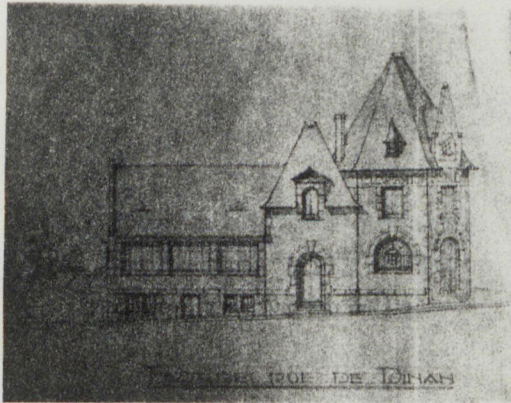
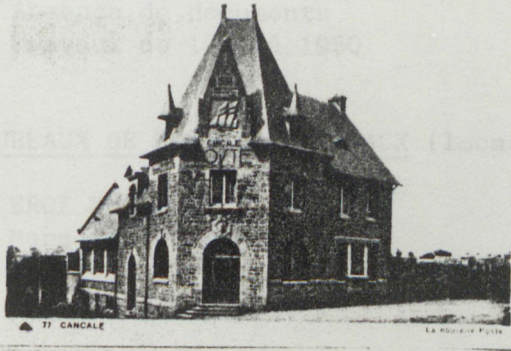


Façade principale



Façade latérale

- CANCALE
 1934 (projet)
 Travaux entre 1935 et 1937



Façade sur boulevard

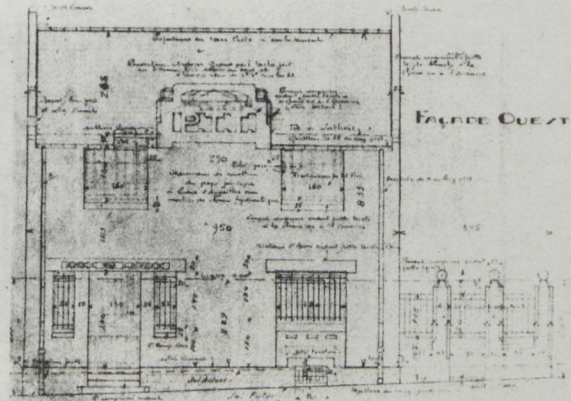
Façade rue de Dinan

BUREAUX DE POSTES DOMANIAUX

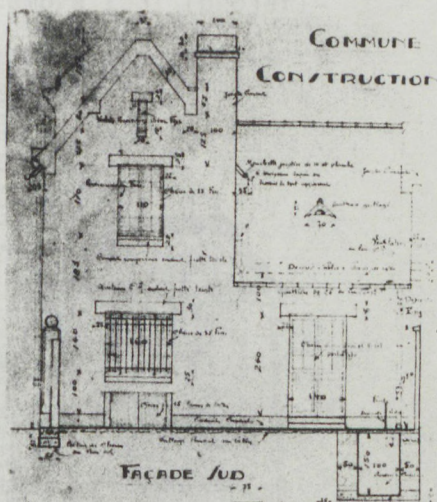
- ST-DOMINEUC
- Absence de documents
- Travaux de 1949 à 1950

BUREAUX DE POSTES COMMUNAUX (locatifs)

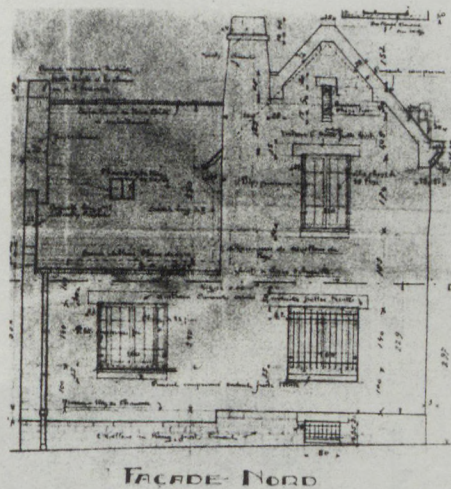
- ERCE EN LAMEE
- Mars 1930 (projet)



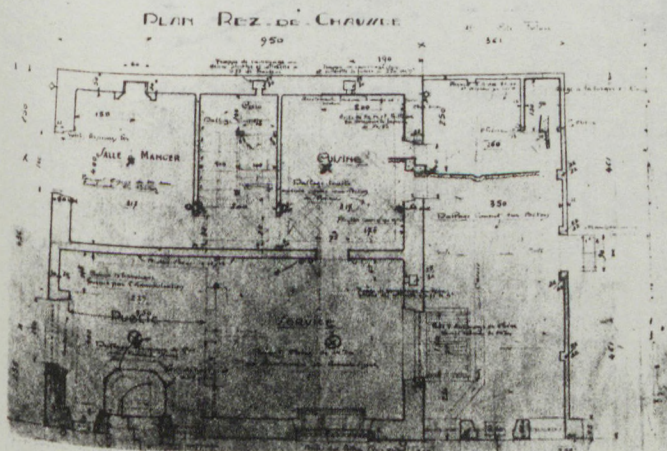
Façade principale Ouest



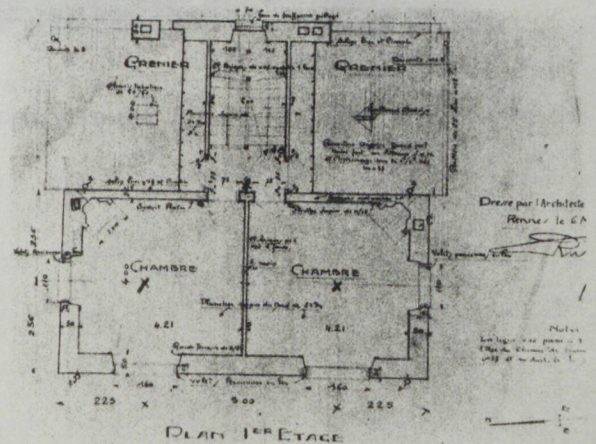
Façade Sud



Façade Nord

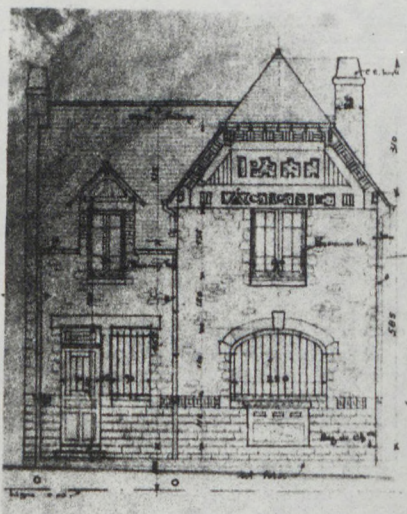


Plan du Rez-de-Chaussée

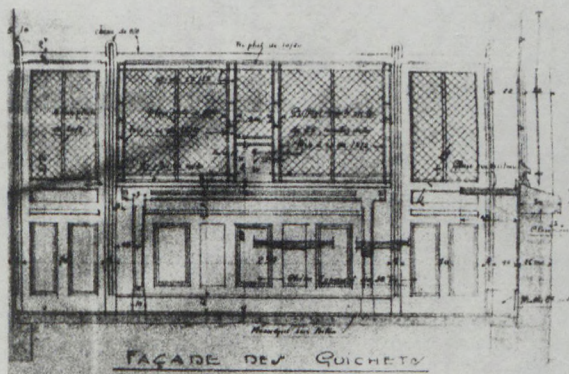


Plan du 1er Etage

- ACIGNE
Novembre 1931 (projet)

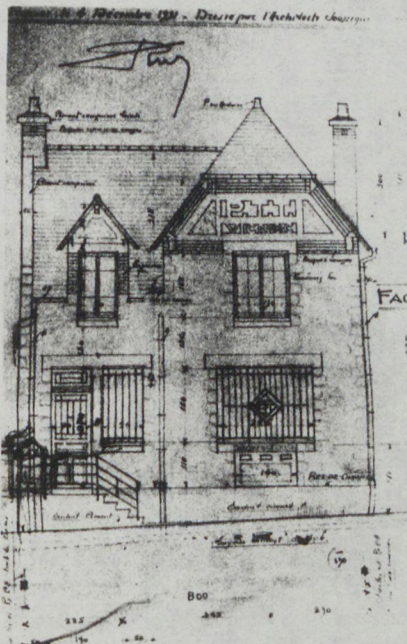


Façade principale

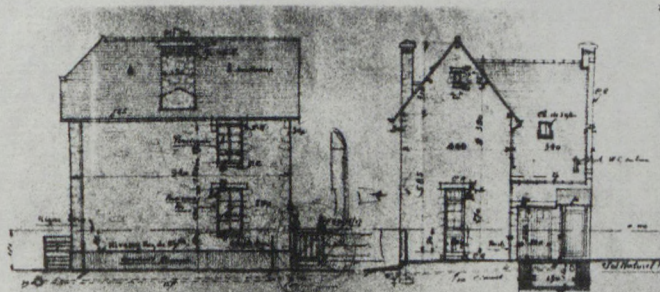


Façade des guichets

- VIGNOC
Décembre 1931 (projet)

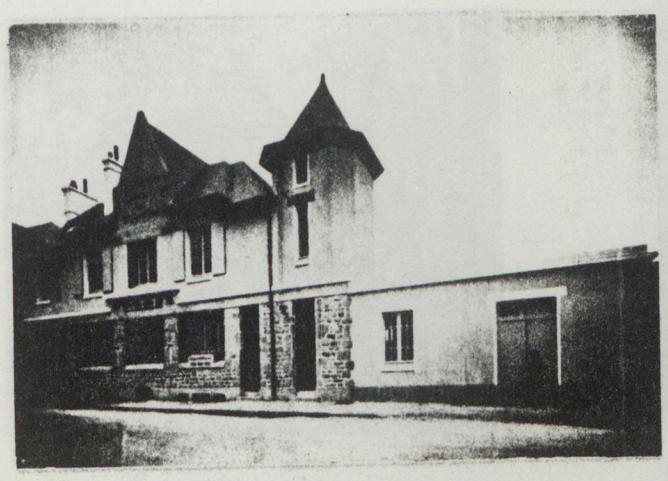


Façade principale Ouest

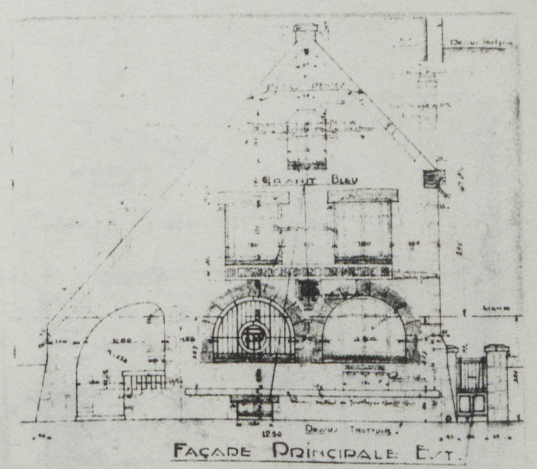
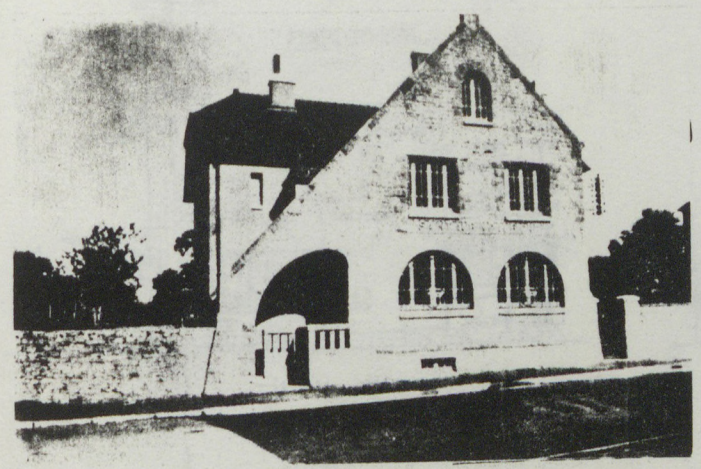


Façade latérale Sud
Façade postérieure Est

- MONTFORT/MEU
1931 (projet)

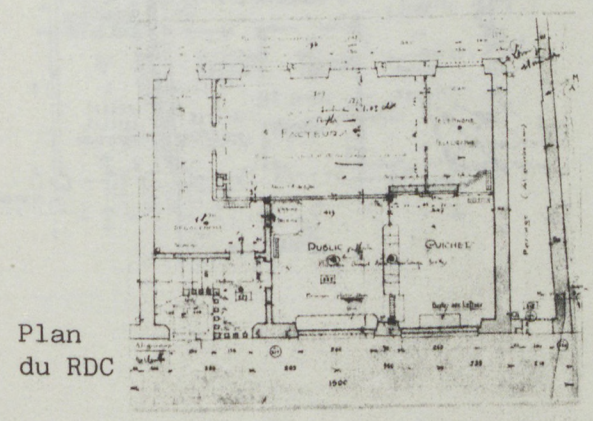


- SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE
1931 (projet)

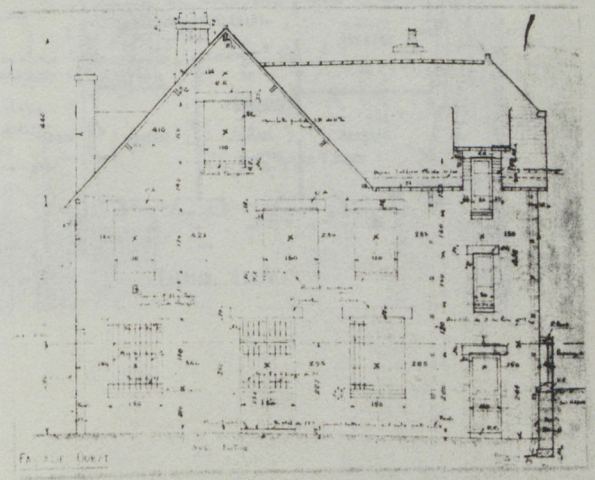


Façade principale Est

Façade Ouest

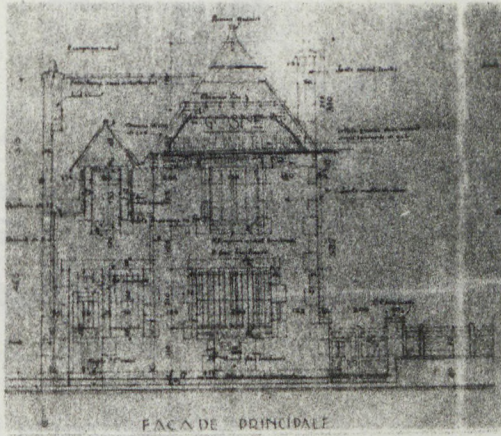


Plan
du RDC

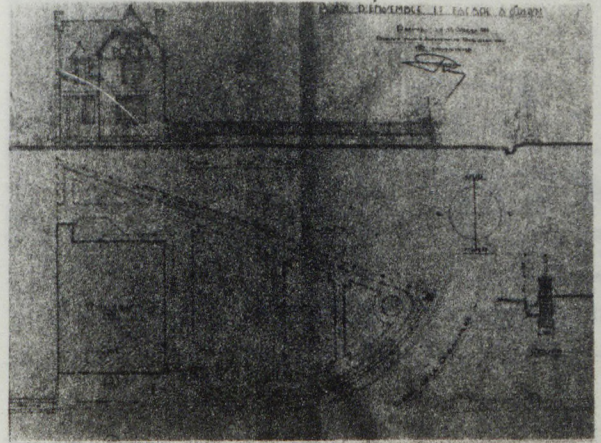


- BECHEREL
 Poste perception mairie
 1953 (projet)

- GOSNE
 Octobre 1934 (projet)
 Travaux en 1935 et 1936

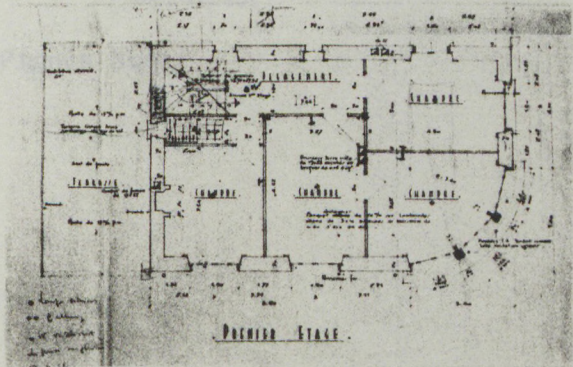
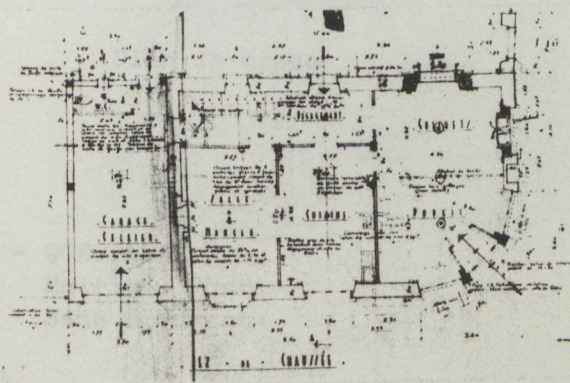
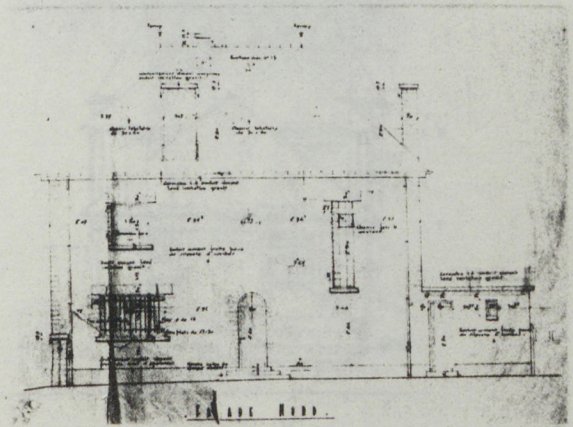
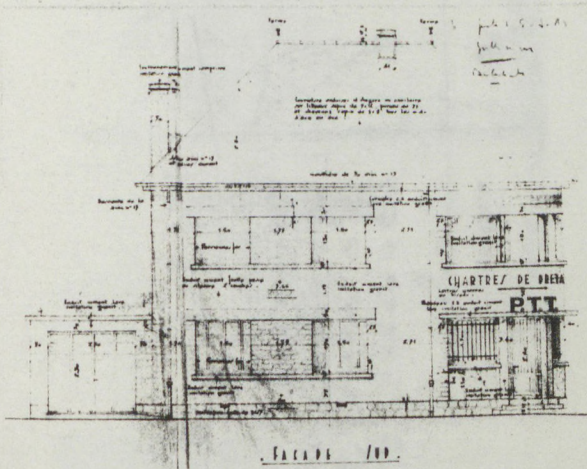


Façade principale

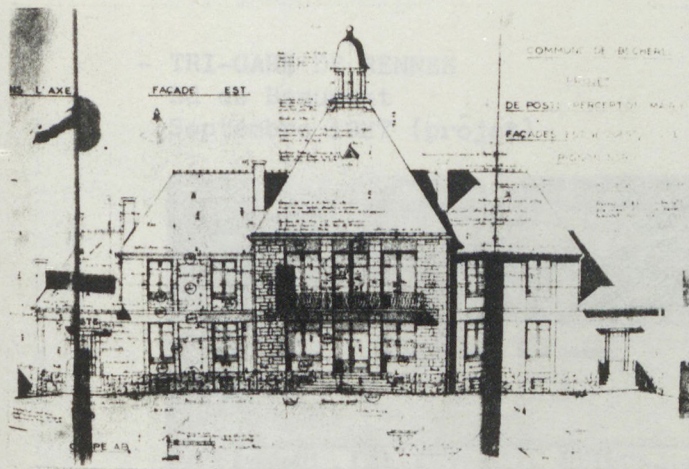


Plan d'ensemble et façade

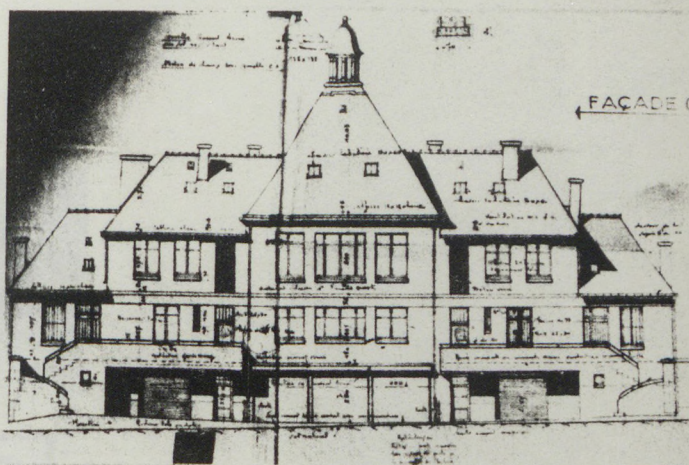
- CHARTRES DE BRETAGNE
 Projet et travaux en 1950



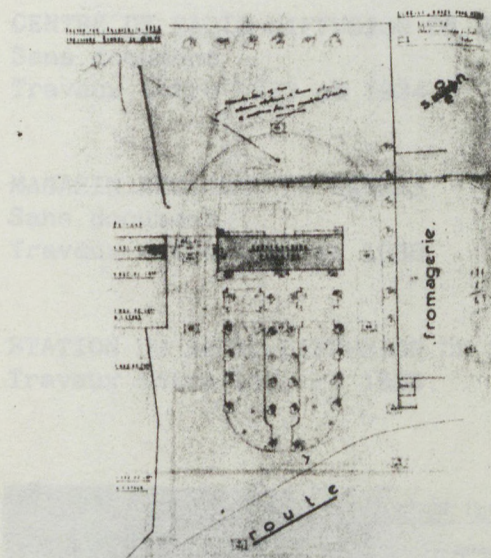
- BECHEREL
Poste perception mairie
1953 (projet)



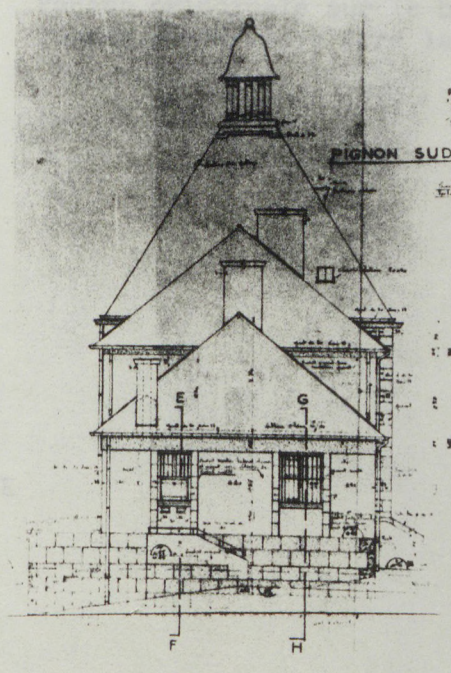
Façade principale Est



Façade postérieure Ouest



Plan de masse



PLAN SOUS-SOL

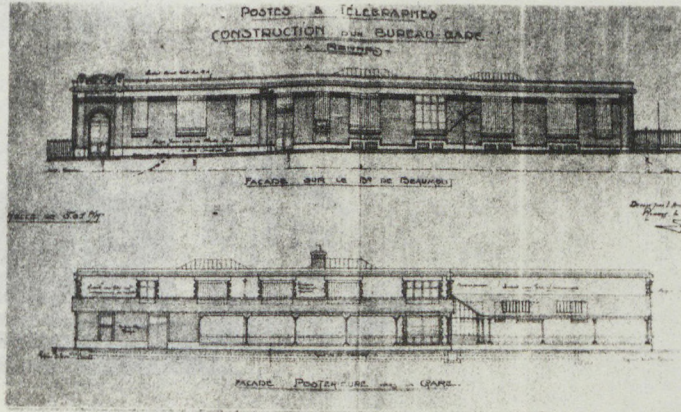
Pignon Sud

- QUEDILLAC
Mairie - Poste
Sans document

- MORDELLES
Sans document

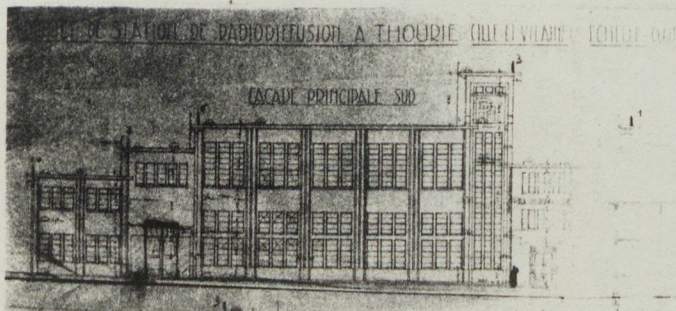
AUTRES EQUIPEMENTS : INIAC MORVAN

- TRI-GARE DE RENNES
Bd de Beaumont
Septembre 1927 (projet)



Façade principale sur le bd de Beaumont
Façade postérieure vers la gare

- CENTRE DE RADIO-DIFFUSION DE RENNES
Sans document
Travaux entre 1933 et 1934
- MAGASIN REGIONAL DE RENNES
Sans document
Travaux entre 1934 et 1938
- STATION DE RADIO-DIFFUSION DE THOURIE
Travaux entre 1935 et 1938



Façade principale

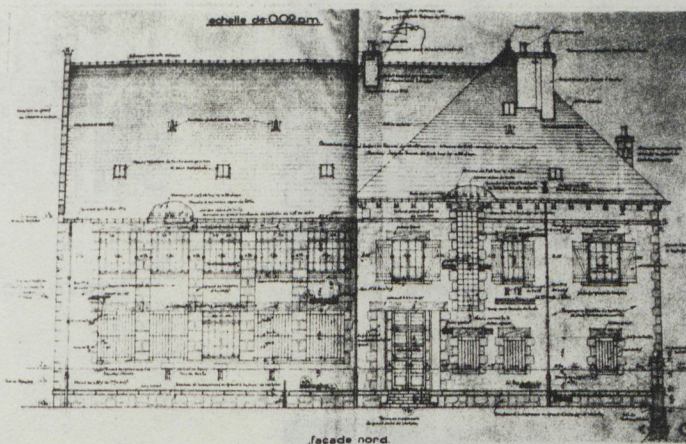
- STATION-RELAIS DE MINIAC MORVAN
Août 1941 (projet)

HOTELS DES POSTES



Perspective

Façade principale Nord

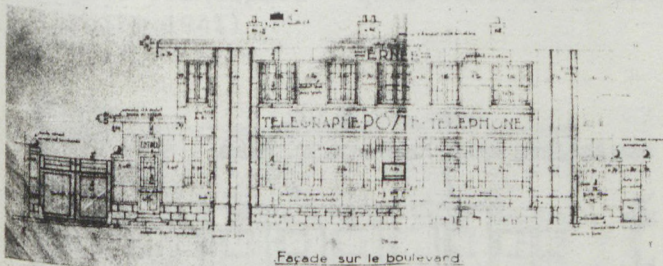


MAYENNE

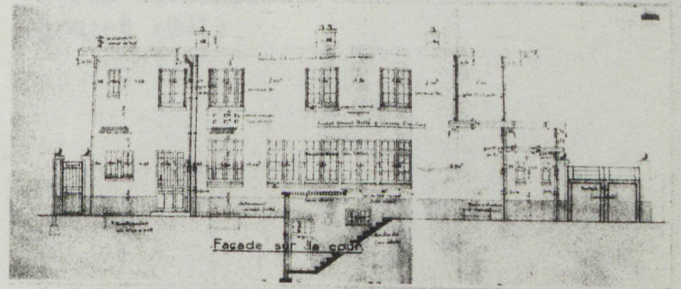
HOTELS DES POSTES

- CHATEAU-GONTIER
Sans document
Travaux entre 1936 et 1940

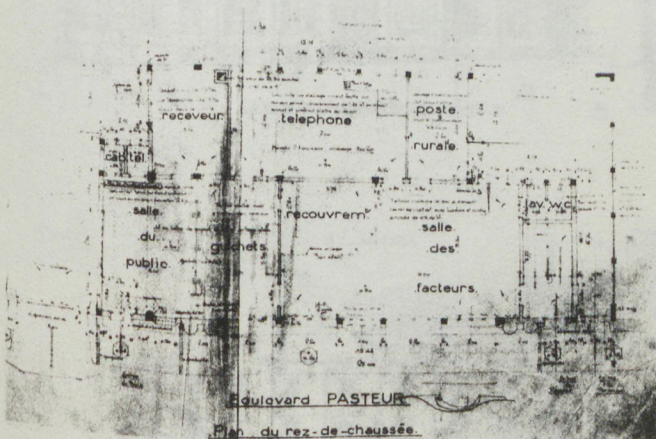
- ERNEE
Août 1936 (projet)
Travaux entre 1937 et 1939



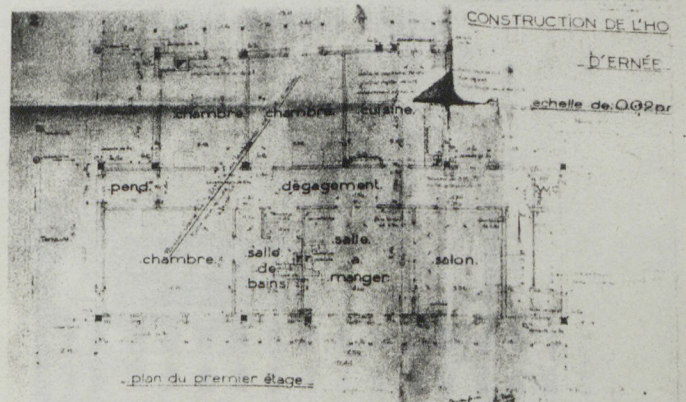
Façade principale Sud sur le boulevard



Façade postérieure Nord sur la cour

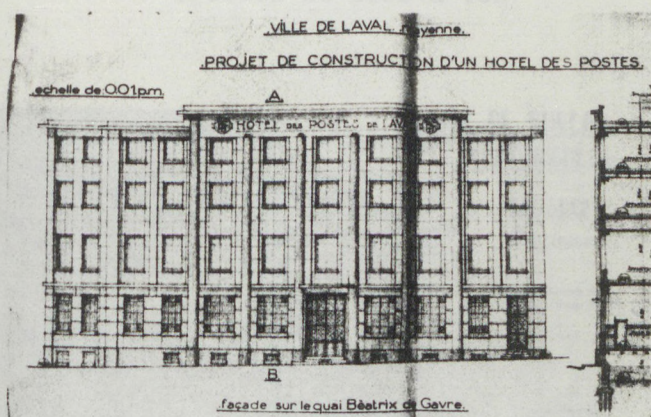


Plan du Rez-de-Chaussée

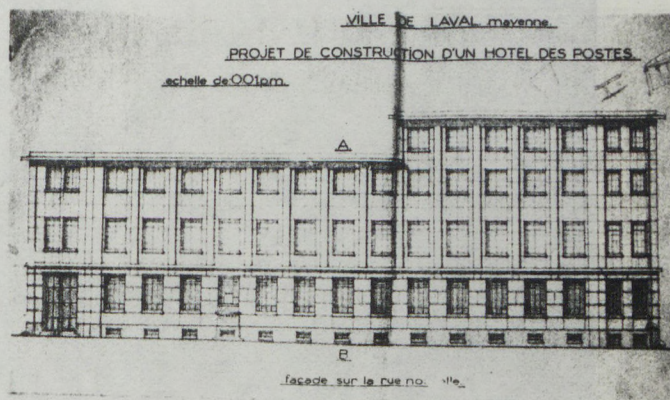


Plan du premier étage

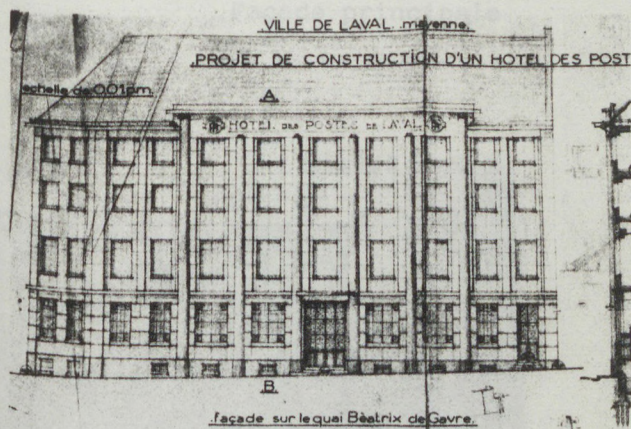
- LAVAL
 Quai Béatrix de Gavre
 Juin 1941 (premier projet - toiture terrasse)
 1943 (modificatifs - toiture ardoise)



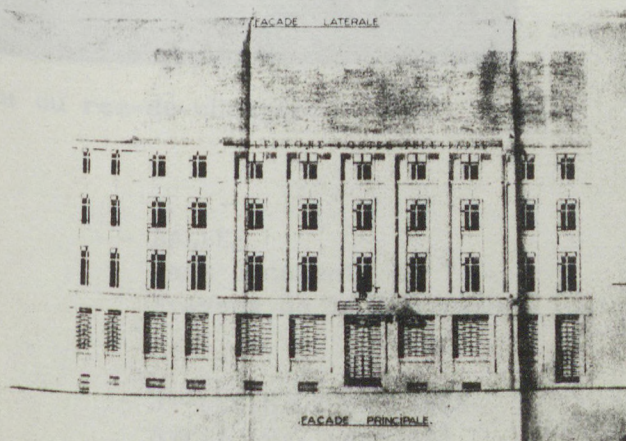
Façade principale - quai Beatrix de Gavre
 (projet 1941)



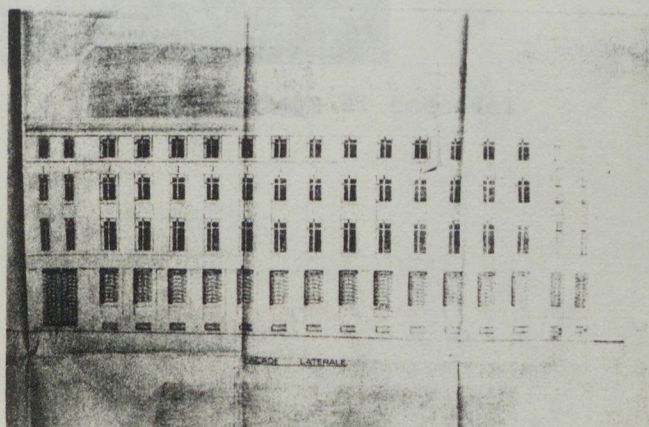
Façade latérale
 (projet 1941)



Projet 1941
 Toiture esquissée au crayon



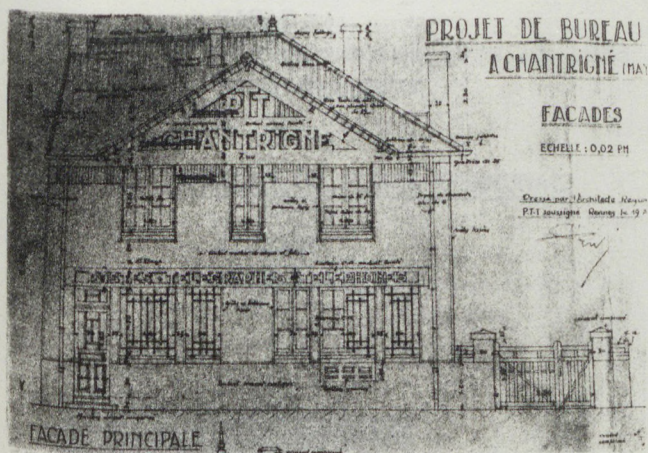
Façade principale - Projet 1943



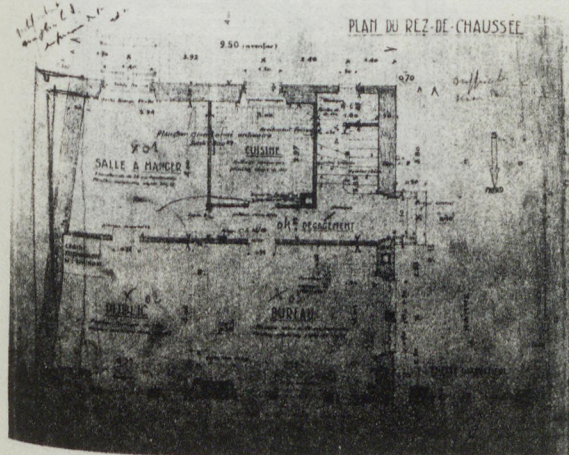
Façade latérale

BUREAUX DE POSTES DOMANIAUX

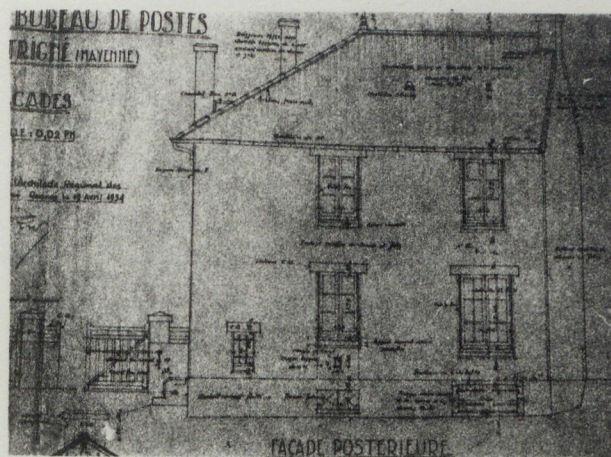
- CHANTRIGNE
Avril 1934 (projet)
Travaux de 1935 à 1937



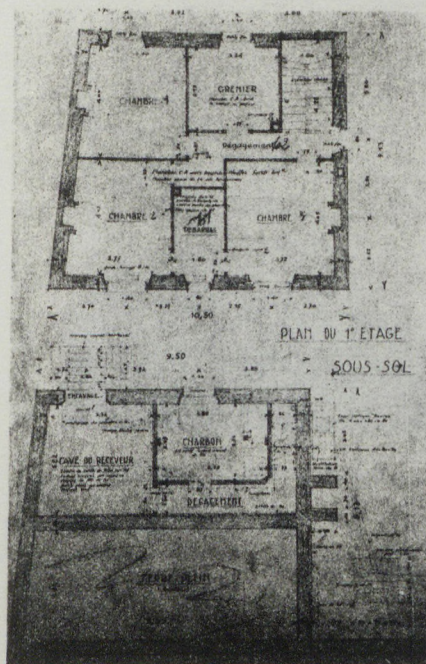
Façade principale



Plan du rez-de-chaussée



Façade postérieure



Plans du Premier étage et sous-sol

- BALLEE
Sans document
Travaux de 1936 à 1938

- ST-DENIS DE GASTINES
Avril 1937 (projet)
rue d'Ernée

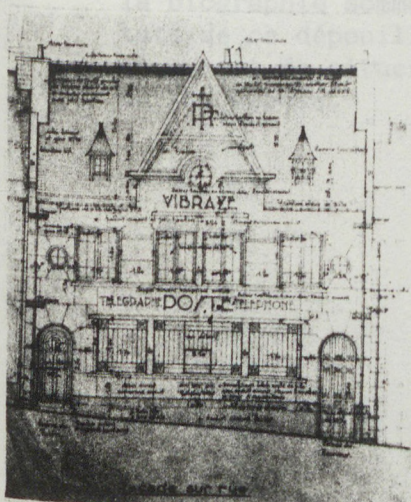
SARTHE

HOTELS DES POSTES

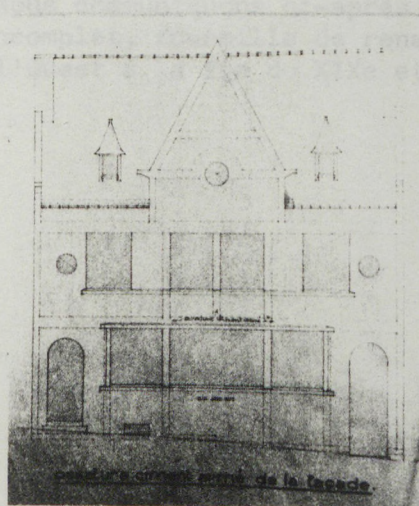
- LE MANS
Juin 1925 (projet)
Sans document
- SABLE
Travaux entre 1934 et 1936
Sans document

BUREAU DE POSTE COMMUNAL

- VIBRAYE
1939 (projet)



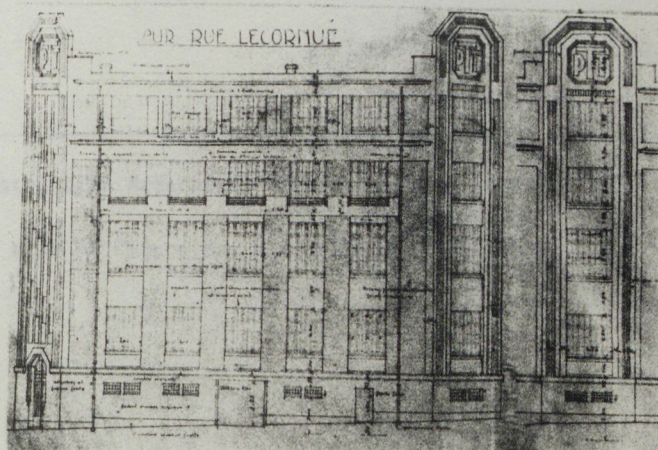
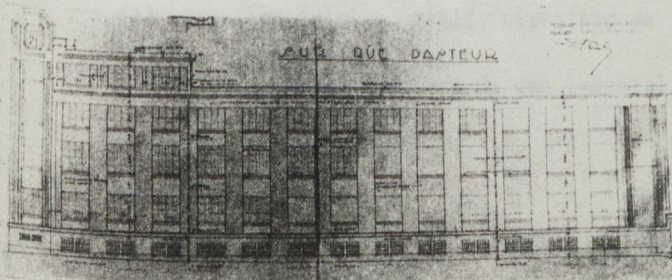
Façade principale



Ossature ciment armé

AUTRES EQUIPEMENTS

- CENTRAL TELEPHONIQUE DU MANS
Avril 1932 (projet)
Travaux entre 1933 et 1937



III - LA RECONSTITUTION DES ARCHIVES DES AGENCES D'ARCHITECTURE :
une autre filière possible

Puisque la filière administrative ne nous semblait pas donner beaucoup de résultats, nous avons envisagé de reconstituer la liste des architectes influents de la période et des régions étudiées et, à partir de là, d'essayer de retrouver des traces des archives d'agences concernant les constructions publiques. Il va sans dire que les architectes occupant des fonctions telles que "architecte départemental", "architecte communal", "architecte diocésain"... nous intéressaient tout particulièrement.

Avant d'aborder la période de la première moitié du XXe siècle proprement dite, nous avons relevé, dans l'annuaire de PENANRUN, ROUX et DELAIRE, "Les architectes élèves de l'école des Beaux-Arts - 1793-1907" (1), la liste des architectes de huit départements des régions actuelles "BRETAGNE" et "PAYS DE LA LOIRE" (2), architectes à l'école ou en activité en 1907 et la biographie sommaire les concernant. Nous communiquons ci-après les résultats de ce dépouillement qui, bien qu'incomplet, fourmille de renseignements et permet de situer les architectes de l'Ouest à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.

(1) Deuxième édition, PARIS, Librairie de la Construction Moderne - Première édition en 1895

(2) La Mayenne est absente de cet inventaire car elle ne figure pas à l'index de l'annuaire

REGION BRETAGNEFINISTERE

- BIGOT Gustave-Joseph-Marie
 - . né en 1839 à QUIMPER
 - . fils de Joseph-François-Etienne, né en 1807 à QUIMPER et architecte diocésain (église St-Mathieu à QUIMPER)
 - . école des Beaux-Arts - promotion 1863 - élève de QUESTEL
 - . architecte à QUIMPER
 - . ancien architecte de l'arrondissement de BREST - architecte départemental du FINISTERE

Travaux :

- QUIMPER : asile d'aliénés
 écoles normales
 église paroissiale
- QUIMPERLE : écoles
 marché
 abattoirs
- DOUARNENEZ
BEUZEE églises paroissiales
LE GUILVINEC

- BOUVIER Francisque-Victor
 - . né en 1870 à MAYENNE
 - . école des Beaux-Arts - promotion 1895 - 1 - élève de LALOUX
 - . architecte à LAMBEZELLEC - BREST
 - . architecte de la ville de BREST

- CHAUSSEPIED Charles-Joseph
 - . né en 1866 à CHANTENAY (44)
 - . école des Beaux-Arts - promotion 1890 - 1 - élève de GUADET, BERNIER, RAPINE
 - . architecte à QUIMPER - LIORZIC
 - . inspecteur des monuments historiques

Travaux :

Dans départements du FINISTERE - MORBIHAN - ILLE ET VILAINE et DORDOGNE

- . Constructions particulières : villas, châteaux, hôtels
- . Edifices religieux : églises et presbytères
- . Constructions publiques : hôtels des postes (1) et Caisses d'Epargne.

- MER Louis
 - . né en 1852 à BREST
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1877 - 2 - élève d'ANDRE
 - . architecte à BREST, rue du Château

Travaux : constructions particulières

(1) Charles CHAUSSEPIED aurait-il été architecte des Postes ? Nous n'avons pas retrouvé sa trace aux archives des Postes.

COTES DU NORD- COURCOUX Paul-Joseph

- . né en 1869 à LANNION
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1891 - 1 - élève d'ASTRUC - diplômé en 1900
- . Architecte à PARIS - 37, quai d'Anjou

Travaux : constructions particulières

- GUEPIN Alphonse-François-Marie

- . né en 1852 à SAINT-BRIEUC
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1874 - 2 - élève de DAUMET
- . Architecte à St-BRIEUC
- . Architecte des Bâtiments Civils

- LEFORT Georges-Robert

- . né en 1875 à PARIS
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1896 - 1 - élève de PAULIN - diplômé en 1900
- . Architecte à GUINGAMP

ILLE ET VILAINE- BALLE Julien-François

- . né en 1864 à RENNES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1885 - 2 - élève de GERHARDT , REDON - diplômé en 1892
- . Architecte à RENNES, quai Chateaubriand

Travaux :

Constructions particulières
Hospice civil

- BEZIERS - LAFOSSE Albert-François-Hippolyte

- . né en 1840 à St-SERVAN
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1863 - élève de PHILIPPON
- . Architecte à RENNES, rue du Vieux-Cours
- . Ancien inspecteur de la Ville de PARIS - Inspecteur Diocésain

- CARCAIN Auguste-Léon-Eugène

- . né en 1858 à BRION
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1880 - 1 - élève de PASCAL
- . Architecte à RENNES

Travaux : constructions particulières- COUASNON Joseph-Charles

- . né en 1868 à CORPS NUDES (35)
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1891 - 1 - élève de RAULIN-SORTAIS - diplômé en 1899
- . Architecte à RENNES, rue de Fougères

Travaux : constructions particulières
constructions industrielles (imprimerie OBERTHUR)- GONTIER Emmanuel-Désiré

- . né en 1865 à FOUGERES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1886 - 2 - élève de GERHARDT - REDON
- . architecte à RENNES, 11 boulevard Richard Lenoir
- . ancien architecte de la Ville de VITRE

Travaux :

VITRE : Caisse d'Epargne
FOUGERES : Abattoir (concours public - 1er prix)
LA GUERCHE : Hôpital

- LALOY Jean-Marie-Armand

- . né en 1851 à FOUGERES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1871 - 1 - élève de COQUART
- . Architecte à RENNES, 20 rue de VIARME
- . Architecte du département - membre du Conseil des Bâtiments Civils

Travaux :

FOUGERES : Théâtre - Bibliothèque - Maternité - Halles

RENNES : Restauration du palais de justice
 Ecoles de filles et de garçons
 Ecole pratique d'agriculture
 Ecole de laiterie de COETLOGON
 Hospice d'aliénés de St-MEEN

ST-BRICE hospices cantonaux
 PLERGUER

DOL : école primaire supérieure et groupe scolaire
 nombreux édifices communaux et départementaux

Constructions particulières : maisons de rapport et hôtels à FOUGERES, BREST et RENNES
 Villas de bord de mer, notamment à ROTHENEUF et PARAME
 Château de KERUON dans le Finistère.

- LALOY Pierre-Jack

- . Fils de Jean-Marie, né en 1885 à RENNES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1905 - 1 - élève de LALOUX
- . A l'école en 1907

- LERAY Emmanuel-René

- . né en 1859 à RENNES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1882 - 1 - élève d'ANDRE - diplômé en 1890
- . Architecte à RENNES, 3 quai Lamennais
- . Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de RENNES - Architecte de la Ville de RENNES

Travaux :

- . Constructions particulières à RENNES (hôtel OBERTHUR)
- . Faculté des Sciences de RENNES (pavillon bactériophysiol. - école industrielle - laboratoires)

- LERAY Alexandre-Jules

- . né en 1841 à RENNES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1874 - 2 - élève d'ANDRE

- MELLET Henri-Louis-Marie

- . né en 1852 à RENNES
- . Frère de MELLET Jules-Marie (architecte devenu moine bénédictin à Appuldurcombe - Ile de WIGHT (ANGLETERRE))
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1874 - 2 - élève d'ANDRE
- . Architecte à RENNES

Travaux :

- . Constructions particulières à RENNES et dans le département (hôtels, châteaux, villas)
- . Edifices religieux : abbaye de SOLESMES - églises de JANZE et ST-MARTIN à VITRE
- . Collège de TREGUIER

- MORIN Narcisse-François-Louis-Charles

- . né en 1839 à VITRE
- . Ecole des Beaux-Arts - Promotion 1860 - élève de CONSTANT-DUFEUX
- . Architecte à FOUGERES, 5 rue de la Forêt
- . Inspecteur des Monuments Historiques

- PARISET Edmond

- . né en 1854 à PARIS
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1874 - 2 - élève de GINAIN et ANDRE - diplômé en 1885
- . Architecte à St-SERVAN, rue de Goyon (35)
- . Architecte de la ville de ST-SERVAN - Inspecteur des Monuments Historiques

Travaux :

- . Constructions particulières (châteaux - villas)
- . Constructions publiques : hôtel de ville - écoles - marché
- . Edifices religieux : église - chapelles - monuments funéraires

- PRIOUL Victor-Jules

- . né en 1870 à FOUGERES
- . Ecole des Beaux Arts - promotion 1890 - 1 - élève de LALOUX
- . Architecte à ST-SERVAN

Travaux : constructions particulières

MORBIHAN

- CHARIER Armand-Marie
 - . né en 1844 à VANNES
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1865 - 1 - élève de PACCARD
 - . Architecte à VANNES
 - . Architecte départemental du Morbihan

Travaux :

- . Constructions particulières
- . Edifices départementaux

- LE CORRE Aimé-Pierre-Marie
 - . né en 1847 à QUIMPER
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1862 - 2 - élève de VAUDREMER
 - . Architecte à PONTIVY

Travaux : constructions particulières

- LE CORRE Jean-Yves-Marie
 - . Fils de Aimé-Pierre-Marie
 - . né en 1883 à GUINGAMP
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1904 - 1
 - . A l'école en 1907

- RAMONATXO Edmond-Joseph
 - . né en 1869 à ST-BRIEUC
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1888 - 2 - élève de DOUILLARD, THIERRY, DEGLANE
 - . Architecte à PONTIVY (56)
 - . Architecte de la ville de PONTIVY

Travaux :

Usines, écoles et hôtels particuliers en Bretagne et en Roumanie.

PONTIVY : Ecole supérieure des Filles

AURAY : salles des fêtes (concours public - premier prix en 1904)
marché couvert

QUIMPER : gymnase municipal

PAYS DE LA LOIRELOIRE-ATLANTIQUE- BOUGOUIN Marie-François-Louis

- . né en 1846 à NANTES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1866 - 2 - élève de BOURGEREL et VAUDREMER
- . Architecte à NANTES - 10 rue du Calvaire

Travaux :

- . Edifices religieux : églises de N.D. de Toutes Aides à NANTES
de GUEMENEE
de CONQUEREUIL
de ST-JULIEN
de GUENROUET
de CHATEAUBRIANT
- chapelle Notre-Dame du Chêne (et monastère)
du collège St-Stanislas à ANCENIS
de St PHILIBERT
- . Constructions privées diverses : châteaux - villas - maisons et hotels particuliers

- BOUGOUIN Joseph-Marie-François

- . 1er fils de BOUGOUIN Marie, né en 1871 à NANTES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1895 - 1 - élève de PASCAL - diplômé en 1889
- . Architecte à NANTES - 10 rue du Calvaire

Travaux :

- . Edifices religieux : églises de NORT, SAINTE-CECILE, LE PIN, HERBLON
- . Constructions particulières : villas, hôtels et maisons
- . Aggrandissement de l'asile Ste-Anne.

- BOUGOUIN Paul-Marie-Joseph

- . 2e fils de Marie, né en 1876 à NANTES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1898 - 1 - élève de PASCAL
- . Architecte à NANTES, 10 rue du Calvaire

Travaux : avec son père et son frère.- CAPELLE Louis-Victor

- . Né en 1878 à PARIS
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1895 - élève de PASCAL - diplômé en 1903
- . Architecte à NANTES, impasse Rosière
- . Professeur à l'Ecole Régionale des Beaux-Arts

- COUTAN Etienne-Paul-Eugène
 - . né en 1875 à NANTES
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1894 - 1 - élève de MONTFORT et PASCAL - diplômé en 1905
 - . Architecte à NANTES, rue Aregnaudeau

- DURAND-GASSELIN Georges-Yves
 - . né en 1840 à NANTES
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1860 - élève d'ANDRE
 - . Architecte à NANTES, 2 passage St-Yves

- ETEVE Paul-Alexandre-Emile
 - . né en 1855 à NANTES
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1877 - 1 - élève de DOUILLARD
 - . Architecte à NANTES, rue de Strasbourg
 - . Architecte départemental de la Loire-Inférieure

Travaux :

Lycée de NANTES (avec LENOIR)
 Achèvement du musée de NANTES
 Constructions particulières

- FLEURY Henri-Georges-Marie-Joseph
 - . né en 1876 à NANTES
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1898 - 2 - élève de PASCAL - diplômé en 1904
 - . Architecte à NANTES, 2 rue de Bréa

Travaux : constructions particulières

- FURREI Marie-Jules-Henri
 - . né en 1844 à NANTES
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1862 - élève de DEMANGEAT
 - . Architecte à NANTES, rue Affre

Travaux : constructions particulières

- GUCHET Gabriel-Louis
 - . né en 1874 à CLISSON
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1894 - 2 - élève de MONTFORT et PASCAL - diplômé en 1902
 - . Architecte à NANTES, passage d'Orléans

- LECORNU Alfred-Stéphane-Georges
 - . né en 1857 à CAEN
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1880 - 1 - élève de COQUART et GERHARDT
 - . Industriel à NANTES, rue de la Distillerie
 - . Ancien architecte de la Préfecture de Police

- LE GALL DU TERTRE Gustave-Alfred-Berbald
 - . né en 1834 à NANTES
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1859 - élève d'ANDRE
 - . Architecte à NANTES, 5 rue Regnard

- LEGENDRE Alfred-Mathurin-Gustave
 - . né en 1838 à NANTES
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1865 - 2 - élève de QUESTEL
 - . Architecte à NANTES

- LE LARDIC DE LAGANRY Pierre-Marie
 - . né en 1845 à NANTES
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1865 - 2 - élève de QUESTEL
 - . Architecte à NANTES, 1 place Delorme

- LENOIR Léon-Félix
 - . né en 1830 à NANTES
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1865 - 2 - élève de UCHARD
 - . Architecte à NANTES, 11 rue Contrescarpe

- LERAY Francis
 - . né en 1861 à REDON
 - . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1883 - 2 - élève de DOUILLARD
 - . Architecte à NANTES, 19 rue Voltaire
 - . Inspecteur des Monuments Historiques de Loire-Inférieure - Membre de la Commission Départementale des Bâtiments Civils
 - . Architecte de la Société coopérative d'habitations à bon marché "LA MAISONNETTE" -
 - . Expert au tribunal civil et conseil préfectoral
 - . Membre de la Commission Sanitaire
 - . Secrétaire du Comité d'habitations à bon marché de NANTES

Travaux :

- . 70 écoles primaires

- . REDON : hôpital
 école primaire supérieure
 école maternelle
 salle des fêtes
 hôtel de ville

- . NANTES : dispensaire

- . BLAIN : gendarmerie
 hôpital

- . SAVENAY et ANCENIS : hôpital

- . CHATEAUBRIAND et PAIMBOEUF : école maternelle

- . VALLET : gendarmerie

- . LA BAULE : casernes des douanes

- LIBAUDIERE Emile-Eugène-François

- . né à NANTES en 1853
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1875 - 1 - élève de PASCAL
- . Architecte à NANTES, 1 place Delorme

Travaux :

Architecture privée : maisons de rapport, chateau, villas
Clocher et flèche de Ste-Suzanne, église de REGUIGNY
Tour de JOSSELIN

- LIBAUDIERE Joseph

- . né en 1855 à NANTES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1877 - 2 - élève de PASCAL
- . Architecte à LA ROCHE-SUR-YON, 4 rue de NANTES

- LIBERGE Louis-Marie

- . né en 1834 à NANTES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1867 - 2 - élève de VAUDREMER
- . Architecte à NANTES, 18 rue Haute-du-Château

- LIBERGE Jean-Marie-Charles

- . Fils de Louis-Marie
- . né à NANTES en 1883
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1905 - 2 - élève de LAMBERT
- . A l'école en 1907

- MUSSEAU Amédée-Marie-Joseph

- . né en 1831 à NANTES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1856 - élève de QUESTEL
- . Architecte à NANTES, 15 rue Crébillon

- NAU Joseph-Henri

- . né en 1871 à ST-HERBLAIN
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1895 - 2 - élève de PASCAL
- . Architecte à NANTES

- PERDRIEL Félix

- . né en 1869 à NANTES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1893 - 2 - élève de PASCAL - diplômé en 1900
- . Architecte à NANTES, rue Crébillon

- TESSIER Benjamin-Henri

- . né en 1872 à ROUGE
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1893 - 1 - élève de PASCAL
- . Architecte à NANTES, rue Crébillon

- TERTRAIS Aimé-Joseph

- . né en 1869 à VERTOU
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1892 - 1 - élève de GUADET - diplômé en 1897
- . Architecte à St-NAZAIRE

Travaux :

Constructions particulières - hôtels
Edifices publics : écoles - hospices

- MENARD Charles-René

- . né en 1876 à NANTES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1894 - 2 - élève de PASCAL - diplômé en 1900
- . Architecte à NANTES, place Delorme

Travaux :

- . Architecture privée : maisons de rapport et de campagne
- . Edifices publics : dispensaires
vacherie modèle
clinique chirurgicale à NANTES
église BELLIGUE
monuments funéraires.

MAINE ET LOIRE- AIYAS Alexandre

- . né en 1829 à ALEXANDRIE
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1857 - élève de GARNAUD
- . Architecte à ANGERS, 52 rue du BELLAY
- . Architecte voyer chef de la Ville d'ANGERS de 1860 à 1868
- . Professeur et directeur à l'Ecole Régionale des Beaux-Arts d'ANGERS

Travaux :

Grands cafés
 Annexe théâtre
 Presbytère de St-SERGE
 Groupes scolaires, écoles maternelles
 Ecole primaire supérieure
 Hôtel des Postes
 Constructions particulières : villas - hôtels...

- BEIGNET Auguste

- . né en 1837 à BEAUFORT
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1863 - élève de CONSTANT-DUFEUX
- . Architecte à ANGERS, 4 rue de la Préfecture

Travaux : constructions particulières en Maine-et-Loire - châteaux - hôtels

- BERNIER Maurice-Achille

- . né en 1867 à ANGERS
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1890 - 2 - élève de RAULIN
- . Architecte à ANGERS, rue de Mirabeau

- BOUTIER Jules

- . né en 1851 aux Ponts-de-Cé
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1872 - 1 - élève de LAISNE
- . Architecte à ANGERS

Travaux : constructions particulières : châteaux, villas, maisons à ANGERS et dans le
 Maine-et-Loire

- BROT Albert-Isidore-René

- . né en 1880 à BREZE (Maine-et-Loire)
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1903 - 1 - élève de SCELLIER DE GISORS
- . Architecte à ANGERS et à PARIS, 40 bd St-GERMAIN

- DUSSAUZE Jules-Alexandre-Désiré

- . né en 1851 à MONTJEAN (Maine-et-Loire)
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1872 - 2 - élève de LAISNE
- . Architecte à ANGERS
- . Architecte départemental - Architecte diocésain - Architecte des Monuments Historiques -
Conservateur du Musée PINCE
- . Membre du Conseil des Bâtiments Civils de Maine-et-Loire

Travaux : constructions particulières - chateaux
églises
écoles

- ESNAULT Eugène-Théophile

- . né en 1856 à ANGERS
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1878 - 2 - élève de LAISNE

Travaux à ANGERS

- GILLES DEPERRIERE Emile

- . né en 1840 à SAUMUR - promotion 1862 - 2
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1862 - 2 - élève de JOLY, LETERME et J. MENARD
- . Architecte à ANGERS, 4 rue Talot

Travaux : constructions particulières - château CHOLET - villas
tombeaux - monuments
écoles

- GOBLOT Arsène-René

- . né en 1852 à PONT-AUDEMER
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1872 - 2 - élève de GUADET
- . Architecte à ANGERS, 39 rue du Quinconce
- . Architecte de l'Ecole des Arts et Métiers et des hospices d'ANGERS
- . Inspecteur des Monuments Historiques - membre de la commission des bâtiments civils - Conseiller municipal d'ANGERS.

Travaux :

Edifices publics : hôtel de ville	} VIRHIERS (Maine-et-Loire)
justice de paix	
hôtel des Postes	
Caisse d'Epargne de BEAUFORT-EN-VALLEE	
écoles	

Constructions agricoles et viticoles

- LUSON Théophile-René

- . né en 1839 à ANGERS
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1863 - 2 - élève de QUESTEL
- . Architecte à ANGERS, 25 rue du Quinconce
- . Architecte des hospices d'ANGERS - Expert auprès des Tribunaux

Travaux :

- . Edifices religieux : chapelles - églises - abbayes - communautés
- . Edifices publics : hôpitaux - maisons de santé - mairies
écoles - pensionnats - monuments funéraires
- . Constructions particulières : chateaux - maisons
hôtels de voyageurs

- MAILLARD Auguste-Alfred

- . né en 1846 à ANGERS
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1872 - 1 - élève de CONSTANT-DUFEUX et GUADET
- . Architecte à ANGERS, 75 rue du Mail

Travaux : églises

écoles

constructions particulières - hôtels

- ROBINEAU Léon-Paul

- . né en 1885 à CLAMECY
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1905 - 1 - élève de DEFRASSE à l'Ecole

- RUAULT Marie-Félix-François

- . né en 1837 à ALENCON
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1859 - élève de LEQUEUX
- . Architecte à ANGERS

SARTHE- DURAND Joseph

- . né en 1869 à RENNES
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1888 - 1 - élève de GERHARDT et REDON - Diplômé en 1894
- . Architecte au MANS
- . Architecte Départemental de la Sarthe - Ancien inspecteur du Grand-Palais

Travaux : groupe scolaire Pasteur - CLICHY
 collège de filles au MANS
 hôpital de LA FERTE-BERNARD
 église de CHERRE
 clinique au MANS

- FRANCOIS Jules-Pierre

- . né en 1873 à YVRE L'EVEQUE (Sarthe)
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1894 - 1 - élève de GUADET et PAULIN - diplômé en 1899
- . Architecte au MANS, place de la Préfecture

- LEROUX Emile

- . né en 1844 au MANS
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1865 - 2 - élève de LAISNE
- . Architecte au MANS

Travaux : constructions particulières au MANS

- LEROUX Joseph-Eugène

- . Fils d'Emile
- . né en 1874 au MANS
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1894 - 1 - élève de GINAIN et SCELLIER de GISORS
- . Architecte au MANS, 25 rue du Mouton

- SIMIER Alexis-Emile-Hubert

- . né en 1865 à PARIS
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1886 - 2 - élève de RAULIN
- . Architecte à MANSIGNE (Sarthe)

- VERITE Pascal-Joseph

- . né en 1844 au MANS
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1866 - 1 - élève de SAINT-PERE, TROUILLET et DAUMET
- . Architecte au MANS, 15 rue des Fossés, St-PIERRE
- . Inspecteur diocésain - Architecte des Monuments Historiques

Travaux :

- . Edifices religieux : églises - presbytères - chapelles
- . Edifices publics : écoles - hospices
- . Constructions particulières - hôtels - magasins - fermes

- VERITE Pierre-Pascal-Marie-Joseph

- . Fils de Pascal-Joseph
- . né en 1874 au MANS
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1899 - 1 - élève de RAULIN
- . Architecte au MANS

VENDEE- ARCHEREAU Louis

- . né en 1854 à CHANTONNAY (Vendée)
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1876 - 2 - élève d'ANDRE
- . Architecte à FONTENAY-LE-COMTE (Vendée)

Travaux : école à St-MICHEL

Construction des chateaux de LA FAUCONNIERE et VUE
 Constructions particulières

- LIBAUDIERE Jean-Benjamin-Joseph

- . né en 1886 à LA ROCHE-SUR-YON
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1907 - 1
- . A l'Ecole en 1907

- LOQUET Louis-Bernard-Georges

- . né en 1848 à PARTHENAY
- . Ecole des Beaux-Arts - promotion 1872 - 1 - élève de JOYAU et MOYAUX
- . Architecte à LA ROCHE-SUR-YON
- . Architecte du département de la Vendée - Architecte des Monuments Historiques

Travaux :

Ecole normale

Asile d'aliénés de la GRIMAUDIERE, } LA ROCHE-SUR-YON

Préfecture,

Prison et tribunal des SABLES D'OLONNE

Hospice de vieillards de ST-PIERRE-DU-CHEMIN

Constructions particulières

LES ARCHITECTES DEPARTEMENTAUX (1)

Finistère : BIGOT Gustave

Ille-et-Vilaine : LALOY Jean-Marie
LALOY Pierre

Morbihan : CHARIER Armand

Loire-Atlantique : ETEVE Paul-Emile (1892-1897)
MONTFORT Jules (1897-1902)
MERRET (1902-1904) à titre provisoire
PERDRIEL Félix (1904-1921)
FLEURY (1921) à titre provisoire
PELLETIER (1921-1926)
FERRE

Maine-et-Loire : DUSSAUZE Jules

Sarthe : DURAND Joseph

Vendée : LOQUET Louis

LES ARCHITECTES COMMUNAUX :

Finistère : BREST : BIGOT Gustave
BOUVIER Francisque

Ille-et-Vilaine : VITRE : GONTIER Emmanuel
RENNES : LERAY Emmanuel
ST-SERVAN : PARISSET Edmond

Morbihan : PONTIVY : RAMONATXO Edmond

Maine-et-Loire : ANGERS : AIVAS Alexandre

(1) Liste incomplète, dressée à partir des indications de l'annuaire de DELAIRE, sauf la partie concernant la Loire-Atlantique qui nous a été communiquée par Gilles BIENVENU.

Ce travail qui, pour le moment, n'est qu'à l'état d'ébauche et ne concerne que la fin du XIXe et le tout début du XXe siècle demande à être complété à l'aide d'annuaires plus récents dont nous sommes actuellement à la recherche.

Pour la période suivante, nous nous sommes contentés de dresser la liste de quelques architectes ayant eu une certaine influence dans la région Bretagne et en Loire-Atlantique, notamment ceux dont les travaux ont fait l'objet de parutions dans des publications spécialisées telles que "L'ARDOISE", "LA CONSTRUCTION MODERNE", "L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI", "L'HABITATION BRETONNE" ou des revues moins spécialisées telles que "KORNOG", "L'ILLUSTRATION" ou "MAISONS POUR TOUS"... Nous avons ensuite comparé cette liste à celle des architectes de même nom en exercice actuellement, ce qui nous a permis de retrouver assez facilement leurs descendants. Nous sommes partis du principe que jusqu'à une période récente, les gros cabinets d'architecture sont souvent transmis de père en fils et que seuls des descendants architectes sont susceptibles de conserver dans leurs archives les projets originels de leurs ascendants. Un rapide sondage téléphonique nous a permis d'accréditer cette hypothèse. Cette liste est la suivante (1) :

- FINISTERE :

- . BREST CHABAL
 *MOCAER Ed.
- . QUIMPER *CHAUSSEPIED et DENIC
 *LACHAUD et LEGRAND
- . MORLAIX *PENTHER Charles
 *HEUZE Lionel
 LAURENT
- . PONT-AVEN SINGUIN

- MORBIHAN :

- . VANNES *GEMAIN
 HEBERT
 BARDET
- . AURAY KERVAHUT
- . QUIBERON TRUDERT

- COTES DU NORD :

- . ST-BRIEUC *FAUNY Jean
 *ROLLAND Paul
 LE GOUELLEC
 *HELARY
 HEDOU DE LA HERAUDIERE
 LE BRETON
- . BINIC BOUCHET
- . GUINGAMP LEFORT Georges

(1) Les noms précédés d'un astérisque sont ceux dont nous avons retrouvé des descendants architectes ou des traces des architectes ayant repris l'agence.

- | | |
|--|--|
| . LAMBALLE | EVEILLARD |
| . ST-QUAY PORTRIEUX | CORLOUER Yann |
| . PERROS-GUIREC | *BOUILLE James
*GELIS Paul |
|
 | |
| - <u>ILLE ET VILAINE</u> | |
| . RENNES | *LALOY Jean-Marie
*LALOY Pierre
LERAY
LEMOINE
*COUASNON
*DERROUCH |
| . SAINT-MALO | HEMAR
OLICHON |
|
 | |
| - <u>LOIRE-ATLANTIQUE</u> | |
| . ST-NAZAIRE
et presqu'île
guérandaise | BATILLAT
DOMMEE
DATESSON
GRAVE Adrien
PERRET
MEUNIER |
| . NANTES | LIBERGE
MENARD |

Sur la quinzaine d'architectes dont nous avons pu ainsi retrouver les traces, seule l'agence LALOY de RENNES a fait l'objet d'une étude systématique, faute de temps et de moyens suffisants. Le choix de cette agence était doublement justifié par le fait que Jean-Marie et Pierre LALOY ont été amenés directement ou indirectement, de par leurs fonctions administratives (architectes du département pour Jean-Marie et Pierre LALOY, architecte régional des PTT pour Pierre LALOY), à construire un grand nombre d'équipements publics dans le département d'Ille-et-Vilaine, mais aussi, comme nous l'avons vu dans le second chapitre, des hôtels et bureaux de postes dans cinq départements de l'Ouest (1).

(1) Il s'agit des départements suivants : Finistère - Côtes du Nord - Ille et Vilaine - Sarthe - Mayenne.

IV - EMERGENCE ET DISPARITION DE REFERENCES REGIONALISTES AU TRAVERS DES EQUIPEMENTS PUBLICS PROJETES PAR L'AGENCE LALOY DANS LA PREMIERE MOITIE DU XXème SIECLE : GENDARMERIES - DISPENSAIRES, ...

Jean-Marie-Armand LALOY est né à FOUGERES, le 29 Novembre 1851. Après des études à l'Ecole Impériale et Spéciale des Beaux-Arts de PARIS dans l'atelier de COQUART (1), il revient s'établir à RENNES où il s'associe avec A. TOURNEUX (2), architecte des hospices et à C. LANGLOIS, architecte des Bâtiments de l'Etat. Il s'occupe avec eux des travaux de restauration du Palais de Justice de RENNES. Il est ensuite appelé à FOUGERES, sa ville natale, pour construire un marché couvert et un théâtre.

Pendant ce temps, la clientèle privée fait également appel à lui pour des hôtels particuliers situés principalement à RENNES.

En 1880, il projette la première d'une longue liste d'écoles primaires communales qu'il construira dans tout le département d'Ille-et-Vilaine. Il s'agit de l'Ecole de garçons de ST-BRICE-EN-COGLES dont nous n'avons pu retrouver les plans (3).

En 1882, il remporte brillamment, devant un parisien et un lyonnais, le concours pour la construction de l'Ecole Normale d'Institutrices de RENNES.

A partir du 1er janvier 1884, Jean-Marie LALOY est nommé architecte du département et remplace BEZIERS LAFOSSE, tombé, semble-t-il, en disgrâce puisqu'on lui offre une "retraite anticipée".

L'architecte départemental percevait alors un traitement annuel fixe de 4 000 F et des honoraires de 3 % sur les constructions ou travaux d'aménagement. En 1902, ses honoraires sont portés à 4 %

Si de 1883 à 1911, l'entretien courant des bâtiments départementaux et leur surveillance sont assurés par un inspecteur-contrôleur départemental; de 1911 à 1919, ce poste est supprimé pour des motifs économiques et pendant cette période, ces services seront assurés par l'architecte départemental. En 1919, ce poste sera rétabli ainsi que les fonctions de surveillant piqueur.

L'architecte départemental est tenu de soumettre ses projets au Conseil Général. Cette présentation a lieu, le plus souvent, à la session d'Août pour les avant-projets et à la session d'Avril pour les projets définitifs. Il n'a pas l'exclusivité de tous les projets départementaux puisque le préfet peut toujours faire appel à un autre architecte ou faire passer le projet par une procédure de concours. Mais, de fait, il ne semble pas que LALOY ait jamais été écarté de ses fonctions départementales par le recours à un autre architecte ou à une procédure de concours, ce qui n'avait pas été le cas lors du mandat précédent de BEZIERS-LAFOSSE (4)

(1) Admission en 1ère classe en 1871 - 1
Admission en 2ième classe en 1874

(2) Cette association sera de courte durée car TOURNEUX meurt au début de l'année 1878

(3) En 1903, il y construira également l'école des filles

(4) Asile de ST-MEEN : appel à PHILIPPON, architecte parisien. Ecole normale d'institutrices de RENNES : appel à une procédure de concours.

Les bâtiments départementaux placés sous la responsabilité de l'architecte départemental sont assez peu nombreux puisqu'il s'agit de :

- la préfecture et les sous-préfectures,
- les archives départementales
- les prisons départementales
- les asiles d'aliénés,
- les écoles normales,
- les écoles d'agriculture,
- les casernes de gendarmerie.

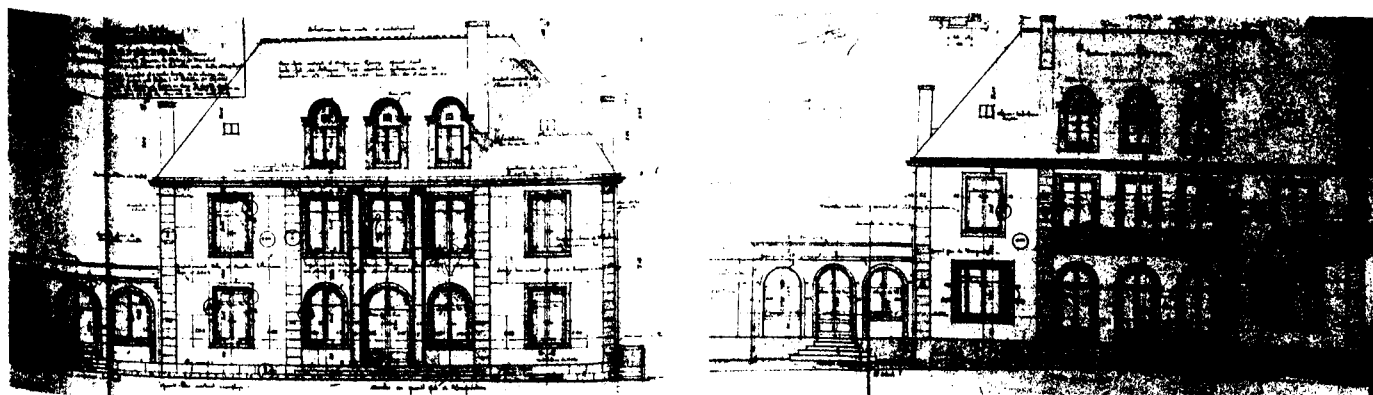
En dehors de multiples travaux d'entretien, d'aménagement ou d'extension sur ces différents bâtiments du département d'Ille-et-Vilaine, on peut mettre à l'actif de Jean-Marie LALOY, la construction des bâtiments départementaux suivants :

- l'école normale d'institutrices de RENNES, remportée sur concours par J.M. LALOY, alors qu'il n'était pas encore architecte départemental,
- l'école pratique d'agriculture des TROIS-CROIX, route de ST-MALO, à RENNES (à partir de 1890),
- l'école nationale d'agriculture de RENNES, route de ST-BRIEUC (à partir de 1892),
- l'école pratique de laiterie et de fromagerie de COETLOGON (à partir de 1893). En 1920, cette école sera transformée en Centre d'Etudes d'économie ménagère avec une section laiterie,
- la prison Jacques Cartier de RENNES (à partir de 1900),
- l'extension de l'asile de ST-MEEN, à la suite de COUESTOUX et BEZIERS LAFOSSE, architectes départementaux avant LALOY et PHILIPPON, l'architecte parisien déjà mentionné plus haut,
- l'asile départemental "d'idiots et d'épileptiques" d'HALLOUVRY à CHANTEPIE, près de RENNES (à partir de 1913)
- onze gendarmeries dont les projets s'échelonnent de 1896 à 1911.

En dehors des gendarmeries, ces équipements de taille importante comportent généralement de multiples bâtiments dont la construction va s'échelonner au cours de la première moitié du XXème siècle et en tant que tels, ils nécessitent de multiples et diverses interventions de l'architecte départemental : démolitions, réhabilitations, extensions, aménagements et installations diverses (sanitaire-chauffage...), entretien... font de ces bâtiments un perpétuel chantier. Pierre LALOY qui succède à son père dans ses fonctions d'architecte départemental, interviendra également sur ces bâtiments. Il convient de rajouter à l'actif de ce dernier les bâtiments départementaux suivants :

- la prison départementale de St-MALO,
- dix gendarmeries dont les projets s'échelonnent de 1918 à 1937,
- le préventorium "REY-LEROUX" au château de La BOUEXIERE, transformé par la suite en centre aéré et colonie de vacances (1929...1962),
- la construction d'une école maternelle à l'école normale d'institutrices de RENNES (mai 1932),
- six dispensaires dont la construction s'échelonne de 1949 à 1954,
- l'hôpital psychiatrique départemental et le centre médico-pédagogique de la MOTTE-AU-DUC (avril 1952),
- la reconstruction de la sous-préfecture de FOUGERES (projet de janvier 1954 - travaux de 1954 à 1956).

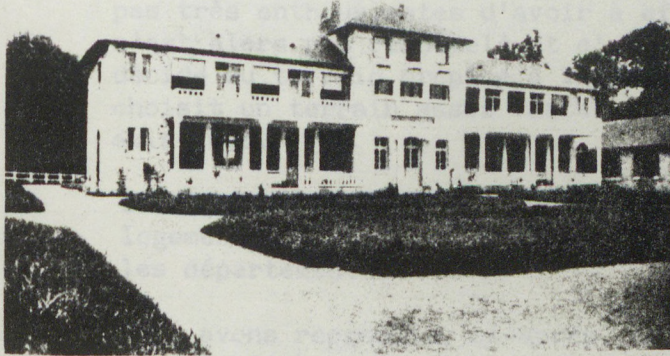
Nous ne nous attarderons pas sur les équipements importants qui, chacun, représentent un cas d'espèce et, à eux seuls, nécessiteraient des études spécifiques. Parmi ces équipements dont la compétence relève de l'architecte départemental, nous retiendrons seulement les gendarmeries et les dispensaires comme élément constitutif de notre corpus de référence.



RECONSTRUCTION DE LA SOUS-PREFECTURE DE FOUGERES



Prison départementale
de St Malo



"Préventorium REY-LEROUX"



Asile départemental

QUELQUES PROJETS DEPARTEMENTAUX CONSTRUITS PAR PIERRE LALOY ET
PUBLIES AUX EDITIONS EDARL.

LES CASERNES DE GENDARMERIE DE CHEF-LIEU DE CANTON D'ILLE et VILAINE

D'après l'organisation militaire et administrative de La FRANCE, chaque chef-lieu de canton doit recevoir, suivant son importance, une ou plusieurs brigades de gendarmerie ; ces brigades sont logées dans des casernes construites et installées aux frais des départements.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, la plupart des gendarmeries du département sont logées dans de grandes maisons particulières en location et sont généralement très vétustes.

Aussi, lorsque Jean-Marie LALOY est appelé pour évaluer le montant des travaux à effectuer pour remettre la gendarmerie en état, il réussit le plus souvent à convaincre le département de construire un bâtiment neuf, d'autant que les locaux anciens appartenant à des particuliers, ces derniers ne sont pas très enthousiastes d'avoir à effectuer des travaux. Le bail en cours n'est alors pas renouvelé et c'est l'architecte départemental lui-même qui décide du terrain propice à l'implantation de la nouvelle gendarmerie. Il choisit un terrain assez vaste et donc situé en périphérie de l'agglomération existante.

Le décret du 18 février 1863 régleme la nature et la composition du logement des brigades de gendarmerie à pied ou à cheval à PARIS et dans les départements.

Nous avons reproduit, ci-après, ce document réglementaire, ainsi qu'un exemple du programme de construction prévu pour le département des Alpes Maritimes et du Bas-Rhin (1) ; ils résument des conditions qui, du reste, sont toujours les mêmes partout.

Extrait du décret du 18 février 1863

NATURE ET COMPOSITION DU LOGEMENT DES BRIGADES DE GENDARMERIE A PIED OU A CHEVAL A PARIS ET DANS LES DÉPARTEMENTS

358. Le casernement est fourni à l'instar des troupes de ligne au régiment et à la portion de l'escadron de gendarmerie de la garde impériale en résidence à Paris, ainsi qu'à la compagnie des gendarmes vétérans.

Le casernement de la garde de Paris est à la charge de cette ville.

Le casernement des brigades de gendarmerie et des détachements des postes provisoires est fourni par l'administration départementale.

Le logement des officiers est également fourni, autant que possible, par les départements suivant que leurs ressources le permettent.

359. Le logement est dû aux sous-officiers, brigadiers et gendarmes dans toutes les positions qui leur donnent droit à une solde de présence.

361. La composition du logement des militaires de tout grade de la gendarmerie est déterminée suivant leur grade et suivant les besoins du service.

Les brigades sont casernées dans des bâtiments situés, autant que possible, sur les routes les plus fréquentées et doivent être sans communications avec les habitations voisines.

Les casernes doivent être distribuées de façon à ce que le commandant de la brigade ait deux chambres, dont une à feu, et un cabinet, et chacun des gendarmes au moins une chambre à feu et un cabinet.

Dans toutes les casernes une pièce est réservée pour servir de chambre de sûreté. — Cette pièce doit être munie d'un lit de camp, d'une planche à pain et autres ustensiles.

(1) Opus cité, extrait de "Architecture communale" de F. NARJOUX

Chaque caserne doit offrir les moyens nécessaires pour assurer de l'eau aux hommes et aux chevaux.

Outre le local destiné aux gendarmes, la caserne d'une brigade à cheval doit contenir une écurie pour sept ou huit chevaux, disposée autant que possible selon les prescriptions réglementaires, un emplacement convenable pour la sellerie, et des greniers et magasins suffisants pour contenir les approvisionnements d'une année ainsi que les moyens nécessaires pour abreuver les chevaux.

Dans les chefs-lieux de compagnie et d'arrondissement, les écuries doivent contenir l'emplacement nécessaire pour les chevaux d'officiers.

Il est affecté en outre, dans les casernes du chef-lieu de la compagnie, une pièce formant magasin pour le dépôt des objets d'armement, des munitions de guerre et des effets d'habillement, d'équipement et de harnachement.

Il est aussi établi, dans chaque caserne de chef-lieu de compagnie et d'arrondissement, un local spécial servant de salle de police.

362. . . . Aucune brigade ne peut être changée de caserne avant que le ministre de la guerre ait statué sur tout ce qui tient à la convenance des bâtiments et à leur distribution intérieure, sous le double rapport du bien du service et de la salubrité des locaux, et n'ait approuvé les baux passés avec les préfets des départements.

363. Les réparations locatives sont laissées, suivant l'art. 1755 du Code civil, à la charge du bailleur, sauf celles qui se trouvent déterminées à l'art. 1754 du même code et qui doivent être exécutées par l'architecte du département sur les fonds votés annuellement par le conseil général pour les entretiens courants.

Le blanchiment des casernes a lieu par les soins du département au moins tous les trois ans.

Les seules réparations à la charge des sous-officiers, brigadiers et gendarmes sont celles qui résultent des dommages et dégâts provenant de leur fait. A cet effet, un état de lieux est remis à chacun d'eux lors de la prise de possession des logements.

Le commandant de la gendarmerie doit veiller à ce que les dégradations de cette dernière catégorie soient réparées en temps utile aux frais des sous-officiers, brigadiers et gendarmes, pour la portion du local que chacun aura occupée, et aux frais de tous pour les parties qui sont en commun.

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES,
CASERNES DE GENDARMERIE, PROGRAMME DEVANT SERVIR À LA RÉDACTION DES PROJETS.

La caserne de gendarmerie devra comprendre les bâtiments, cours et dépendances nécessaires pour un établissement de cette nature. Les bâtiments contenant chaque service seront séparés et indépendants les uns des autres; leur accès et leur disposition seront différents.

La garnison destinée à loger dans la caserne comprend, suivant les circonstances, une ou plusieurs brigades à cheval et à pied; chaque brigade contient cinq hommes, dont un sous-officier.

Les officiers sont, pour le chef-lieu, au nombre de trois: le chef d'escadron, un capitaine et un lieutenant. Aux chevaux réglementaires de la troupe il faut ajouter ceux des officiers, et en outre réserver quelques places pour les chevaux supplémentaires.

Bureaux. — Les bureaux nécessaires pour l'administration du chef-lieu sont: 1° un bureau pour le chef d'escadron, un autre pour son secrétaire, une antichambre où se tiendra le planton de service; 2° une pièce pour le capitaine et deux pour le trésorier avec des magasins d'habillement.

Logement des officiers. — Le logement des officiers sera aussi éloigné que possible de celui des soldats, indépendant, isolé et accompagné d'un jardin si l'espace le permet.

L'appartement du chef d'escadron comprendra un vestibule, une cuisine, une salle à manger, un salon, deux chambres à coucher de maître, une chambre d'enfants, une chambre d'ami, deux chambres de domestiques dans les combles et une vaste cave. Les appartements du capitaine et du lieutenant auront les mêmes dispositions, celui du dernier sera cependant moins important.

Logement des gendarmes. — Chaque gendarme aura deux pièces indépendantes l'une de l'autre, s'ouvrant sur un carré dont il aura seul l'accès. De ces deux pièces, l'une sera assez vaste et servira de chambre à coucher, l'autre, plus petite, servira de cuisine et aura seule une cheminée.

Les sous-officiers auront une pièce de plus. Ils seront répartis à chaque étage. L'adjudant aura son logement près de la porte d'entrée pour faciliter sa surveillance. Sous le rez-de-chaussée seront creusées des caves dont l'une sera à la disposition de chaque homme.

Des lieux d'aisances bien aérés et bien disposés seront installés à chaque étage.

Les *Écuries* seront construites pour contenir dix-huit chevaux de troupe et cinq à six chevaux d'officiers; chaque cheval devra avoir 4^m,40 sur 3^m,50 libre dans sa stalle.

Les écuries comprendront en outre des selleries, chambres d'avoine, une remise, et isolés, par derrière ou de côté, les trous à fumier; au-dessus se trouveront les greniers à fourrage.

Dépendances. — Outre les parties principales précédemment indiquées, la caserne comprendra un abreuvoir, deux bornes-fontaines, une buanderie, une salle de bains pour les officiers et une pour les soldats.

Observations générales. — Tous ces bâtiments seront d'un accès facile, bien aérés, commodément distribués et répondant bien à toutes les exigences des services auxquels ils sont destinés.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN,
PROGRAMME POUR LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES CASERNES DE GENDARMERIE.

Le bâtiment doit offrir autant de logements qu'il y a d'hommes dans la brigade. Chacun se composera au moins de deux pièces, d'un cabinet et d'une cuisine; celui du maréchal des logis doit avoir une pièce de plus pour y établir son bureau; chaque pièce aura 4^m,50 environ sur chaque face et sera munie d'un poêle; celui de la cuisine sera en fonte et aura la forme dite potagère.

La hauteur des chambres sera au moins de 2^m,60; l'une d'elles sera munie d'un râtelier d'armes placé à demeure et fixé solidement; chaque cuisine aura une pierre à laver, un foyer avec deux réchauds; ces cuisines peuvent avoir des dimensions moindres que celles des autres pièces. Le bureau du maréchal des logis doit avoir des rayons pour y placer les registres et pièces de comptabilité; toutes les fenêtres doivent être garnies de persiennes; les chambres seront tapissées, mode qui est préférable à la peinture.

Il sera affecté à chaque logement un grenier et une cave, fermant à claire-voie et ayant une porte avec serrure.

On établira : un bûcher, divisé en compartiments à claire-voie, fermant à clef.

Un jardin potager, partagé en lots, affecté à la brigade.

Une buanderie munie d'une chaudière, ainsi qu'un four à cuire le pain, fermant à clef.

Une chambre de sûreté, avec lit de camp, une planche et une fenêtre grillée.

L'écurie aura 4^m,00 de hauteur, 6^m,30 de largeur, et 13^m,30 de longueur; elle sera divisée en huit stalles rangées sur une seule ligne, de 1^m,66 chacune de largeur et longue de 3^m,30. La séparation ou clôture de chaque stalle sera 1^m,86 de hauteur à la tête et 1^m,20 à la queue; elles seront établies en fortes planches de chêne. Derrière chaque stalle on placera des crochets pour la suspension des bridons d'abreuvoir, musettes, etc.

Les mangeoires seront en bois de chêne, ou en pierre dure ou en fonte; leur arête supérieure doit être à 1^m,10 de hauteur au-dessus du sol, elles doivent avoir 20 centimètres de profondeur, 30 centimètres de largeur en haut et 24 au fond; elles seront séparées par cheval, et éloignées de 15 centimètres du mur.

Leurs bords doivent être arrondis en haut comme en bas; une tringle ronde, en fer, sera fixée au sommet de la mangeoire et scellée en bas dans un massif en maçonnerie; elle sera munie d'une chaîne en fer de 65 centimètres, y compris l'anneau destiné à glisser le long de la tringle; elle aura à son extrémité un T destiné à recevoir l'anneau du licol.

Les râteliers seront en bois, ou mieux en fonte, en forme de hottes ou corbeilles; le pied des fuseaux à 0^m,50 au-dessus du plan supérieur des mangeoires. Séparés l'un de l'autre de 8 à 10 centimètres à peu près, ils peuvent être mobiles, c'est-à-dire tournant sur eux-mêmes quand le cheval attire le fourrage à lui. A une extrémité de l'écurie se trouvera le coffre à avoine, divisé en deux compartiments dont l'un plus petit que l'autre; il sera en chêne et se fermera à clef ou au moyen d'un fort cadenas.

L'écurie doit être pavée en pierres dures ou ciment, d'une manière unie et régulière; la pente du sol aura 3 centimètres. L'écurie sera plafonnée. Elle sera éclairée par quatre fenêtres au moins, et plus si c'est possible, se mouvant par bascule, de bas en haut, au moyen de cordes et de poulies.

La fosse à fumier sera placée près de l'écurie, le plus au nord possible, loin des logements et de la porte d'entrée. La sellerie placée à portée de l'écurie, mais sans communication avec elle; elle doit être claire, bien aérée, munie de chevalets fixés dans le mur pour y placer les selles, et de crochets ou pitons pour y suspendre les brides; deux chevalets mobiles destinés à servir au nettoyage des harnachements y seront placés. Le magasin à fourrage devra être établi de manière à contenir au moins six cents bottes de foin et autant de paille; il doit être suffisamment éclairé. Le magasin à avoine doit être plafonné, le sol carrelé, les ouvertures garnies d'un treillage en fil de laiton dont les mailles ne permettront pas aux oiseaux de passer.

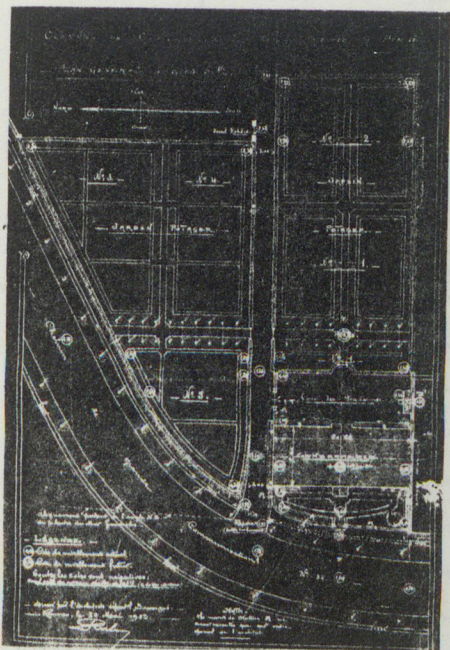
La pompe aura une auge en pierre aux angles arrondis pour servir d'abreuvoir. La cour sera assez spacieuse pour que les hommes et les chevaux puissent y évoluer facilement, et y être exercés; des anneaux en fer seront fixés dans un mur pour y attacher les chevaux, lorsque le passage pourra se faire en plein air. Des latrines divisées en trois compartiments, dont l'un fermant à clef, destiné au maréchal des logis, seront établies dans le lieu qui paraîtra le plus convenable.

La façade extérieure du bâtiment doit porter en gros caractères les mots : *Gendarmerie nationale*. Un drapeau sera fixé à l'endroit le plus apparent du bâtiment du côté de la rue.

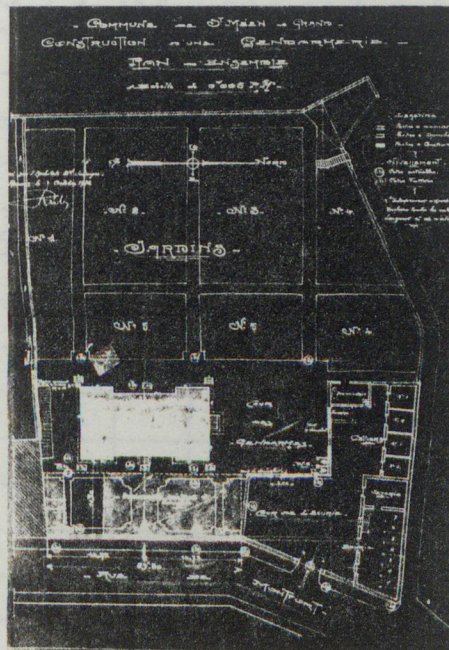
La caserne de gendarmerie la plus simple est la brigade à pied qui comporte :

- le casernement : sous-sol + rez-de-chaussée + un étage (plus rarement, un second étage),
- la cour avec les puits et les jardins potagers des gendarmes,
- parfois, des petits bâtiments annexes (abris vélos, buanderie ou lavoir, WC, salle de bain commune...)

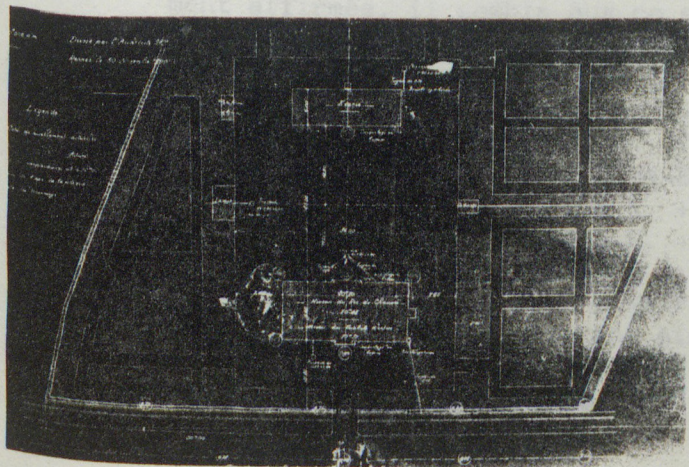
Sur les vingt gendarmeries dont nous avons retrouvé les plans à l'Agence LEROY, nous avons relevé les orientations de 15 d'entre elles. Les orientations sont résumées dans le tableau ci-dessous (orientation de la façade principale).



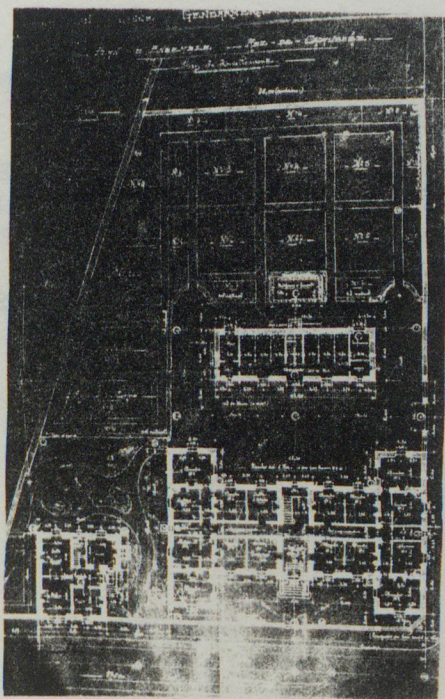
Brigade à pied
de CHATEAUGIRON



Brigade à cheval
de ST-MEEN-LE-GRAND



Brigade à cheval
de ST-AUBIN-DU-CORMIER



Caserne de VITRE

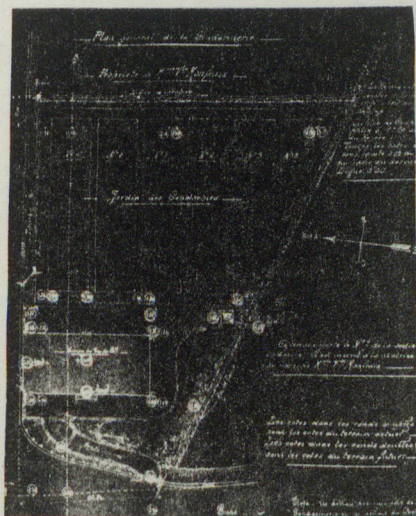
Sur les vingt gendarmeries dont nous avons retrouvé les plans à l'agence LALOY, nous avons relevé les orientations de 15 d'entre elles. Ces orientations sont résumées dans le tableau ci-dessous (orientation de la façade principale).

	Nord	N.E.	E	S.E.	SUD	S.O.	O	N.O.
PLEINE-FOUGERES							x	
BRUZ	x							
LE PERTRE					x			
PIPRIAC							x	
LE GRAND FOUGERAY		x						
ST-CRISTOPHE-DES-BOIS							x	
VITRE					x			
GUICHEN				x				
CHATEAUGIRON							x	
ARGENTRE-DU-PLESSIS	x							
CHATEAUBOURG					x			
ST-MEEN-LE-GRAND			x					
CHATEAUNEUF							x	
ST-DOMINEUC		x						
ST-AUBIN-D'AUBIGNE							x	
TOTAL	2	2	1	1	3	0	6	0

Si l'orientation Ouest domine légèrement (40 % des projets), et est clairement affirmée, il semble que ce soit purement conjoncturel puisque tous les projets sont implantés parallèlement à la route, la façade principale donnant sur la voie. Pour chacune des 3 autres directions principales, on retrouve 4 projets :

Direction Nord : 2 N. + 2 N.E.
 Est : 2 N.E. + 1 E. + 1 S.E.
 Sud : 1 S.E. + 3 S.

Un seul projet (celui de PLEINE-FOUGERES) est orienté perpendiculairement à la route principale, évitant ainsi l'orientation Nord.



Plan masse de la gendarmerie de PLEINE-FOUGERES

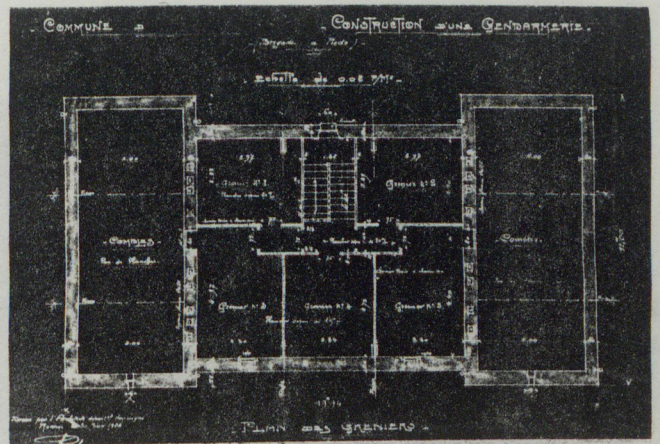
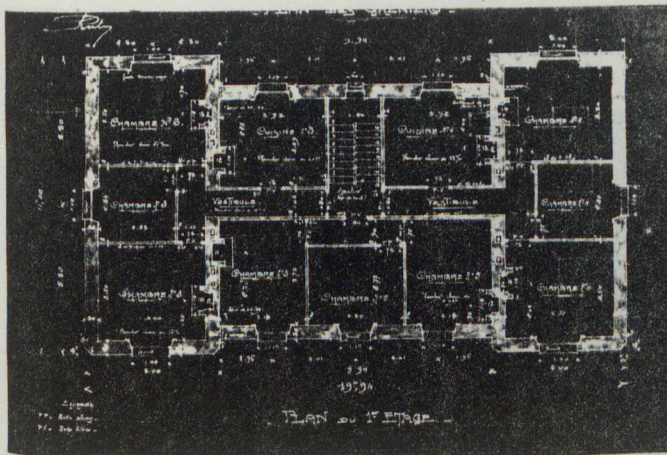
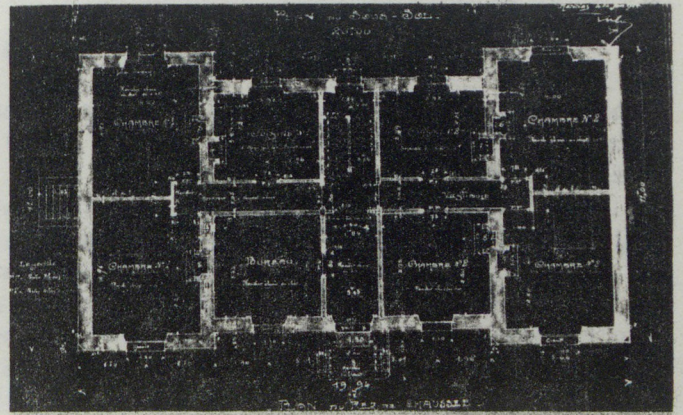
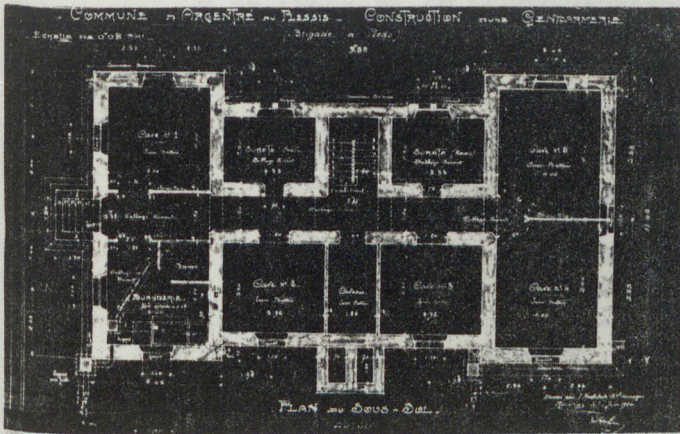
On retrouve les mêmes plans types d'une gendarmerie à l'autre. Cependant, des bâtiments supplémentaires sont rajoutés en fonction de l'importance de la gendarmerie : ainsi, la brigade à cheval nécessite des écuries et dépendances annexes et certaines grandes casernes (VITRE - FOUGERES) comportent un bâtiment indépendant pour le logement des officiers supérieurs.

Dans l'organigramme du bâtiment principal, la fonction résidentielle (logement des gendarmes) domine nettement puisque la partie publique est limitée, pour les petites casernes, à deux chambres de sûreté (pour les hommes et pour les femmes) situées au sous-sol, et au bureau du brigadier situé au rez-de-chaussée.

Le programme d'une caserne de gendarmerie courante est donc simplifié à l'extrême, le nombre d'appartements variant suivant l'importance de la ville : de quatre à quatorze appartements, sans compter le logement de l'officier qui occupe parfois un bâtiment à part. Les logements sont composés de deux à trois chambres et comportent presque toujours une cuisine...

Nous présentons ci-après les plans types de la gendarmerie d'ARGENTRE-DU-PLESSIS construite en 1924 par Pierre LALOY. A l'exception de celles de FOUGERES et VITRE, de taille plus importante, les plans de toutes les gendarmeries de Jean-Marie et Pierre LALOY suivent le même schéma, à quelques variantes près :

- au sous-sol, les caves particulières attribuées à chaque logement et les deux chambres de sûreté, ainsi qu'une "buanderie-salle de bains" commune. Dans les premiers projets, ces deux locaux, quand ils existent, sont situés à l'extérieur du bâtiment principal et forment des annexes.
- Au rez-de-chaussée, le bureau et l'appartement du brigadier, ainsi qu'un ou deux logements.
- Au premier et parfois au deuxième étage, les appartements des gendarmes constitués généralement d'un vestibule, d'une cuisine et de deux à trois chambres.
- Sous les toits, les combles et les greniers particuliers attribués à chaque logement.

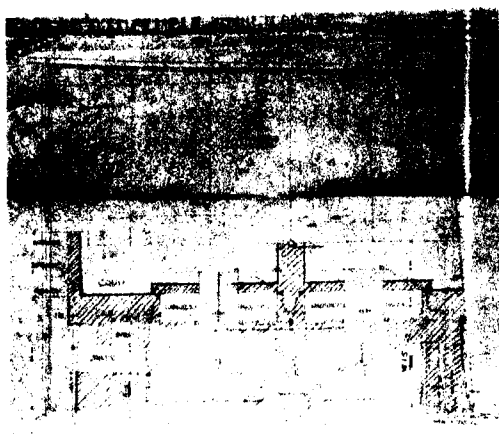


PLANS TYPES D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE
 (ex. de la gendarmerie d'ARGENTRE-DU-PLESSIS - Ille et Vilaine - Juin 1924)

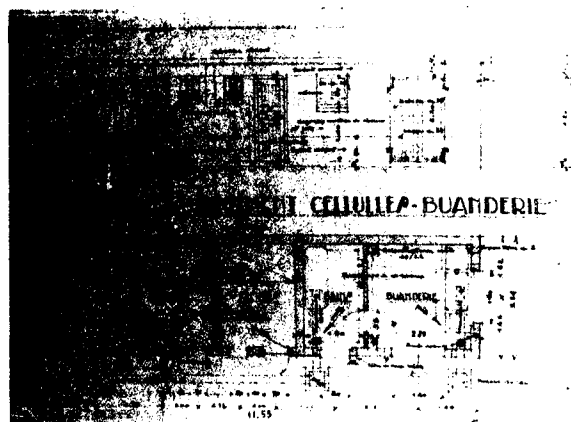
D'un projet de gendarmerie à l'autre, les modifications se situent donc dans la structure, dans la composition et le décor de la façade, ce qui n'entraîne que des changements mineurs dans le plan et ne modifie aucunement la distribution interne des locaux.

Seule la gendarmerie de SENS-DE-BRETAGNE, construite en Janvier 1932, échappe à la règle de la monumentalité et présente quatre petits bâtiments éclatés :

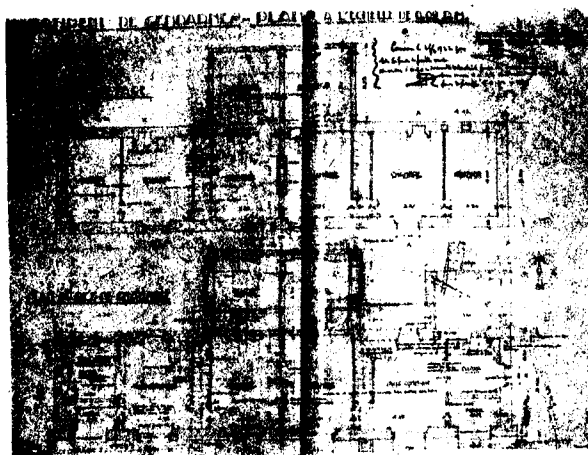
- le logement et bureau du brigadier,
- deux bâtiments constitués chacun de deux maisons individuelles mitoyennes représentant donc au total quatre logements indépendants pour chaque famille de gendarmes. Nous ne savons pas pourquoi on est passé ici subitement de la maison collective à l'habitat individuel. Ce projet de Pierre LALOY est daté de 1932, mais il n'est pas le dernier de la série puisque trois autres gendarmeries seront construites en 1937 selon le premier schéma général. Chaque logement est composé au rez-de-chaussée, d'un porche d'entrée, d'une petite cuisine, d'une salle commune, d'un cellier et de W.C. privés ; l'étage est mansardé et comprend deux chambres et deux greniers,
- un bâtiment de service où l'on retrouve les cellules, un local bicyclettes et une "buanderie-bains" commune.



Plan d'ensemble



Bâtiment cellules/buanderie



"Maisons de gendarmes"
Plan du R.D.C. et des
combles.

LE CAS ISOLE DE LA GENDARMERIE DE SENS-DE-BRETAGNE

En dehors de l'exception de SENS-DE-BRETAGNE, les variations, quand elles existent, ne concernent que l'enveloppe externe du bâtiment. Dans les premiers projets, les modifications sont liées essentiellement à des jeux volumétriques de la toiture. Pierre LALOY, lorsqu'il deviendra à son tour architecte départemental, après la 1ère guerre mondiale, maintiendra pendant une quinzaine d'années le modèle créé par son père. En fait, les premières gendarmeries construites après 1918, ont été sans doute conçues par ce dernier avant la guerre et leur construction reportée.

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que c'est en 1932, avec le même projet de SENS-DE-BRETAGNE, qu'apparaît une coupure dans les projets de gendarmerie de Pierre LALOY, avec l'introduction d'éléments de bretonité (portes plein cintre, encadrements et chaînages d'angles en granit de TREMBLAY. Les linteaux sont en ciment armé, traités en bossage imitant le granit. Les faces vues des appuis de fenêtre en ciment comprimé sont également "bouchardées imitation granit". Les projets postérieurs à 1932 reprennent ce vocabulaire néo-breton même si l'enveloppe générale et l'organisation interne restent les mêmes. Dans la typologie que nous allons présenter, nous distinguerons donc deux générations, la deuxième génération étant nettement plus faible numériquement. On notera que la classification s'inscrit clairement dans une évolution chronologique .

- LA PREMIERE GENERATION DE GENDARMERIES (1898-1924)

Dans cette première catégorie, nous distinguerons quatre sous-types qui se distinguent principalement par l'enveloppe de la toiture :

. Le type "PLELAN" : (1898-1905)

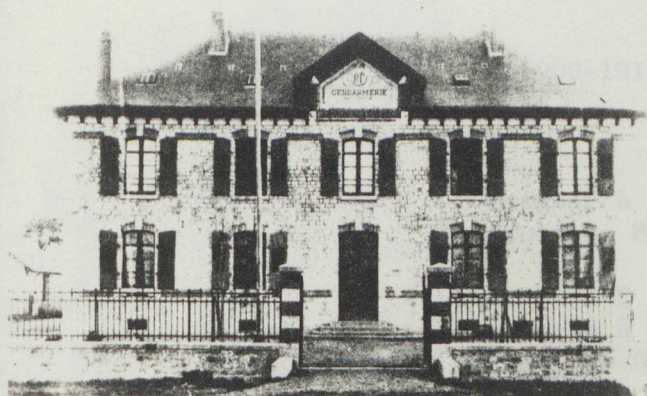
Le modèle de base de ce sous-groupe est la gendarmerie de PLELAN dont le projet date de Juillet 1898.

Toiture "à croupe"	. PLELAN brigade à cheval route de Plelan à Rennes	Juillet 1898 (date du projet)
	. ST-AUBIN-DU-CORMIER brigade à cheval route de Fougères à Rennes	Novembre 1900
- Toiture "2 pentes"	. PLEINE-FOUGERES brigade à pied	Décembre 1905
- Lucarnes en façade principale	route de Pleine-Fougères à La Boussac	

Caractéristiques :

- Plan rectangulaire sans décrochement
- Toiture deux pentes ou à croupe sans décrochement
- Façades à cinq travées et à symétrie totale
- En façade principale, présence d'un petit fronton servant de support à l'inscription "GENDARMERIE"
- En façade arrière, les ouvertures de la travée centrale sont décalées d'un demi-intervalle par rapport à celles des autres travées. Cette travée centrale surmontée d'un pignonnet permet l'éclairage de la cage d'escalier.

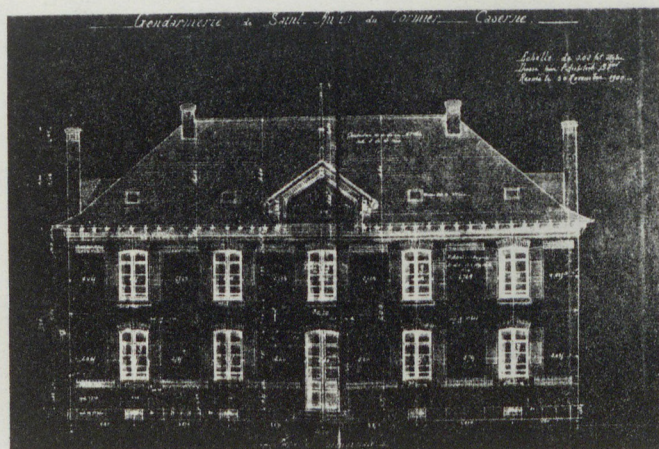
Les gendarmeries de PLELAN et ST-AUBIN-DU-CORMIER se distinguent de celle de PLEINE-FOUGERES par la présence d'une toiture à croupe sans lucarne pour les deux premières et d'une toiture deux pentes avec lucarnes pour la troisième.



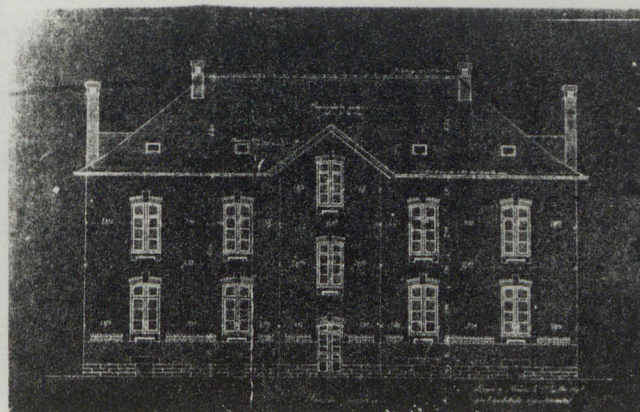
SAINT-AUBIN-DU-CORMIER
Casernement



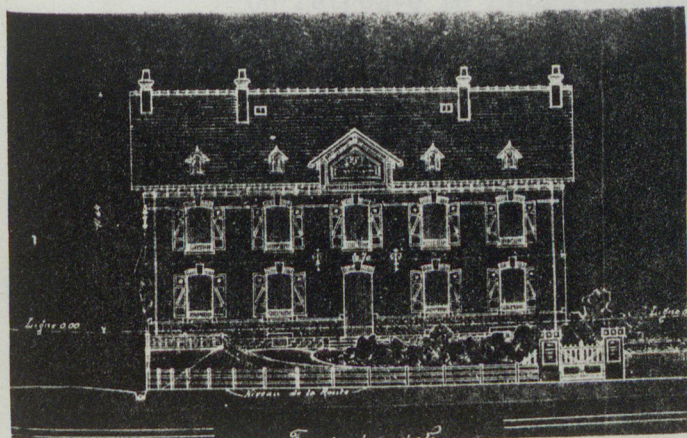
SAINT-AUBIN-DU-CORMIER
Ecurie



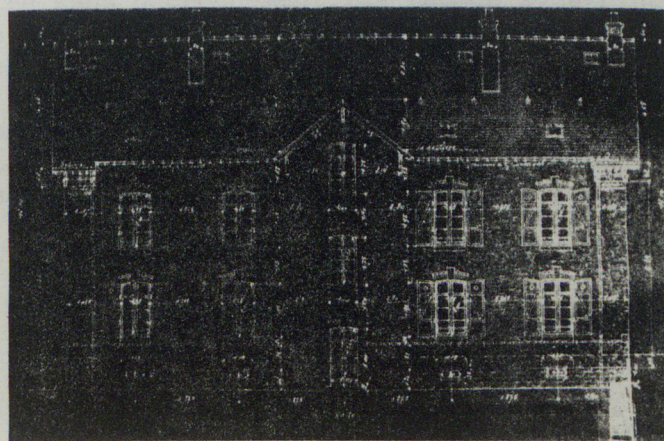
SAINT-AUBIN-DU-CORMIER
Façade principale



PLELAN
Façade arrière



PLEINE-FOUGERES
Façade principale



PLEINE-FOUGERES
Façade arrière

. Le type "BRUZ" : (1909-1911)

"fronton triangulaire"	. BRUZ brigade à pied route de Bruz à St Erblon	Juin 1909
	. LE PERTRE brigade à pied route de Gravelle	Juin 1909
	. PIPRIAC brigade à cheval route de Pipriac à Lohéac	Décembre 1909
"fronton arrondi"	. LE GRAND-FOUGERAY brigade à pied C.V.O. n° 6 de Derval au Grand-Fougeray	Juin 1910
	. ST-CHRISTOPHE-DES-BOIS brigade à pied route de Vitré à Fougères	Juin 1911
	. RETIERS brigade à pied route de Rennes à Angers	Juin 1911

Caractéristiques :

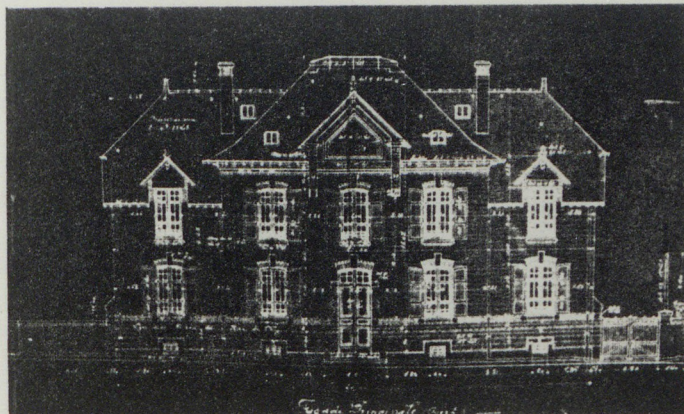
- Toiture à croupe exhaussée en partie centrale
- Présence de lucarnes dans les deux travées latérales.

On retrouve le plan rectangulaire sans décrochement, la façade symétrique et ses cinq travées, le fronton symbolique et, en façade arrière, les ouvertures plus étroites et décalées de la travée centrale.

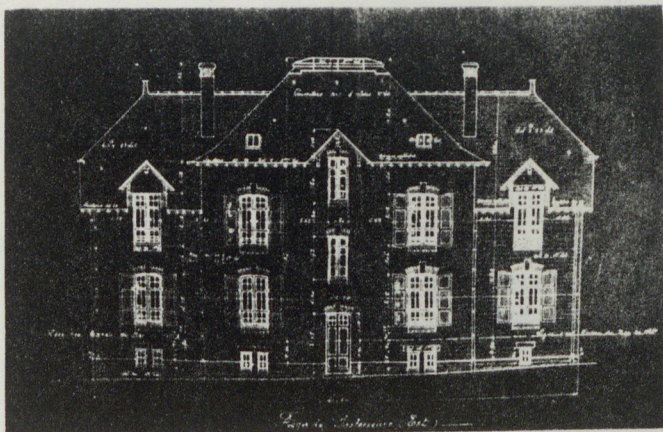
Les trois premières gendarmeries de ce groupe se distinguent des trois suivantes par un léger détail concernant le dessin interne du fronton : triangulaire pour les premières et cintré pour les dernières.



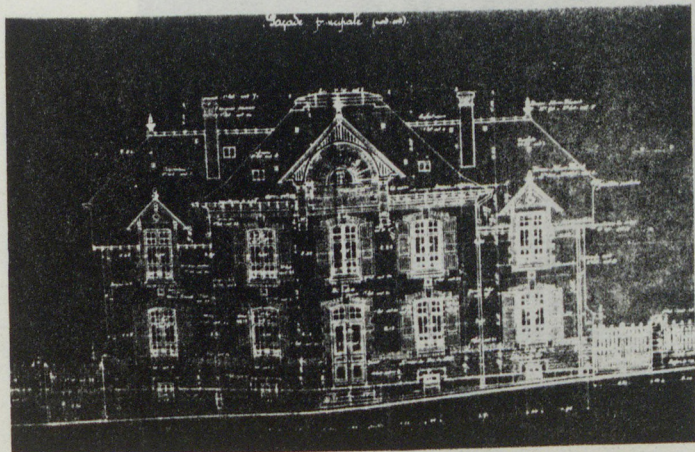
BRUZ - Casernement



PIPRIAC - Façade principale



PIPRIAC - Façade arrière



LE GRAND-FOUGERAY
Façade principale

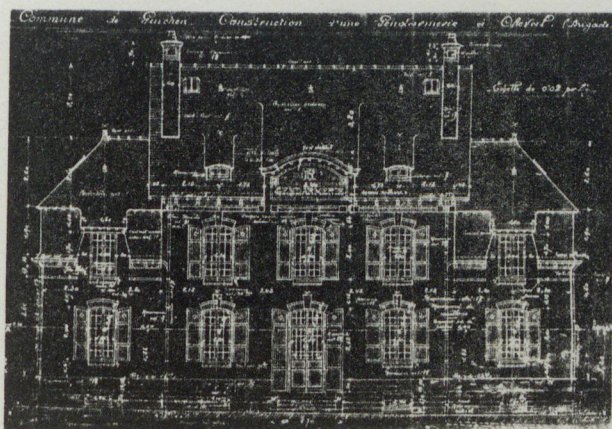
. Le type "GUICHEN" : (1918-1923)

- | | |
|--|---------------------|
| . GUICHEN
brigade à cheval
route de Rennes | Mars 1918 |
| . ROMILLE
sans document | 1922 (construction) |
| . CHATEAUGIRON
brigade à pied
chemin de grande communication n° 32 | mai 1923 |

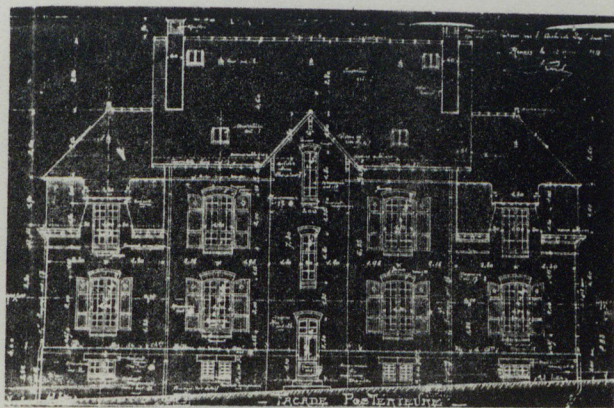
Caractéristiques :

On retrouve les mêmes éléments que précédemment ; la distinction est opérée par :

- un exhaussement plus important de la partie centrale (2 m 80 au lieu de 1 m 10) qui est recouverte d'un toit deux pentes, tandis que les travées latérales sont recouvertes d'une toiture "à la mansart" ;
- en façade avant, la présence d'un fronton "en chapeau de gendarme" et de deux petites lucarnes "assorties".



GUICHEN (Façade principale)



GUICHEN (Façade postérieure)

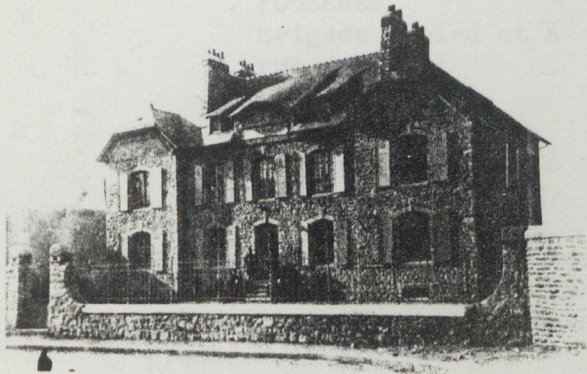
. Le type "ARGENTRE--DU-PLESSIS" : (1924)

- | | |
|--|--------------|
| . ARGENTRE DU PLESSIS
brigade à pied
route d'Argentré à Chateaugiron | Jun 1924 |
| . CHATEAUBOURG
brigade à pied
route de Rennes à Vitré | Juillet 1924 |
| . ST-MEEN-LE-GRAND
brigade à cheval
rue de Montfort. | Octobre 1924 |

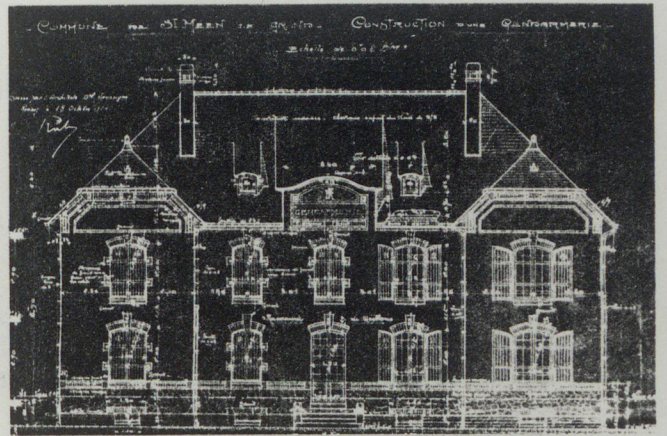
Caractéristiques

- Introduction du plan rectangulaire décroché avec la présence d'un léger retrait en partie centrale, retrait plus marqué en façade avant qu'en façade arrière (1m15 au lieu de 0,55m).
- Toiture à croupes pour le corps principal, demi-croupes pour les ailes en façade avant et pignon à deux pentes en façade arrière.

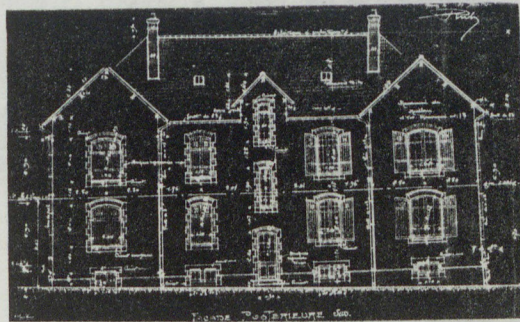
Les autres observations sont identiques à celles concernant le modèle précédent.



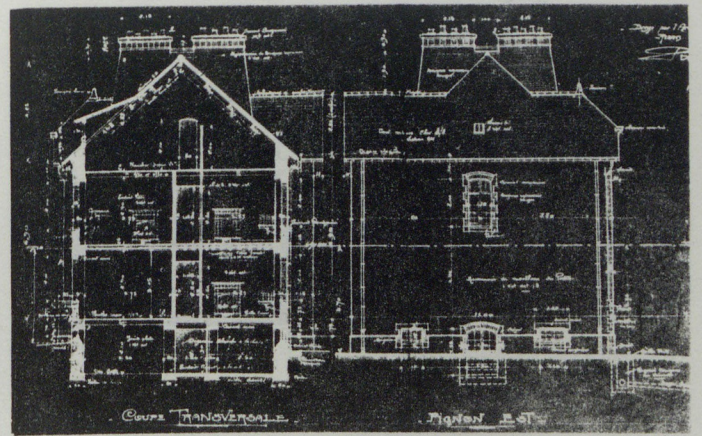
CHATEAUBOURG
(Casernement)



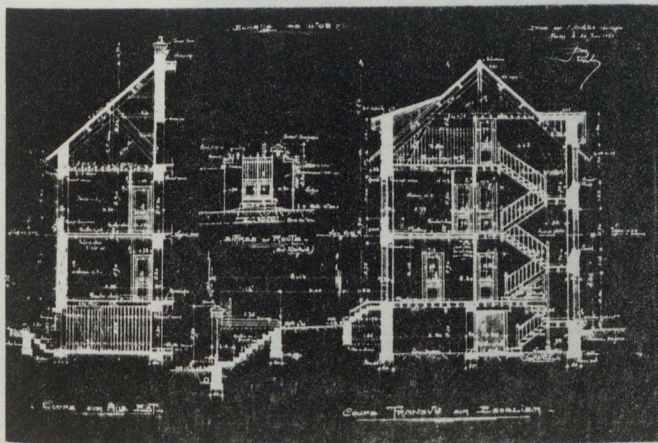
SAINT-MEEN-LE-GRAND
(Façade principale)



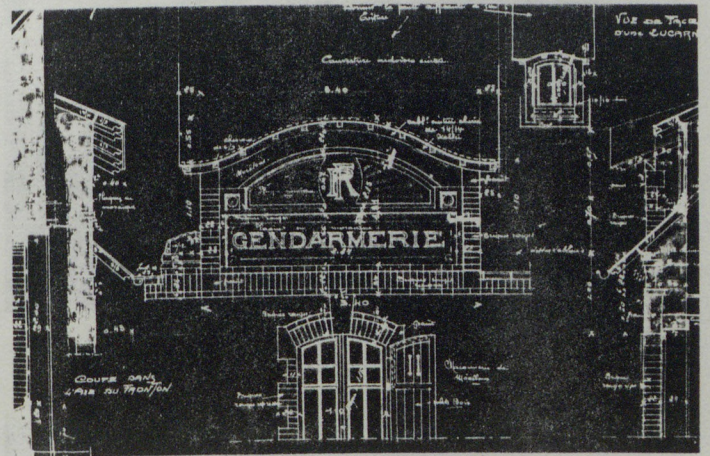
ARGENTRE-DU-PLESSIS
(Façade postérieure)



ARGENTRE-DU-PLESSIS
(Coupe et pignon Est)



ARGENTRE DU PLESSIS
(Coupes)



ARGENTRE DU PLESSIS
(détails)

. Les grandes casernes de gendarmerie :

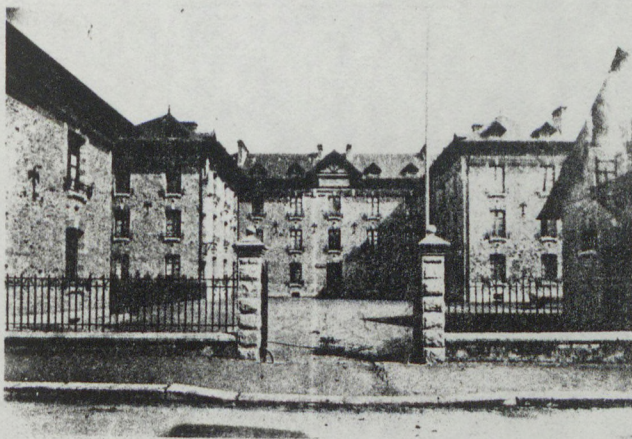
. FOUGERES
brigade à pied et à cheval
rue de Laval

Juillet 1896

. VITRE
brigade à pied et à cheval
rue du Collège

Juillet 1912

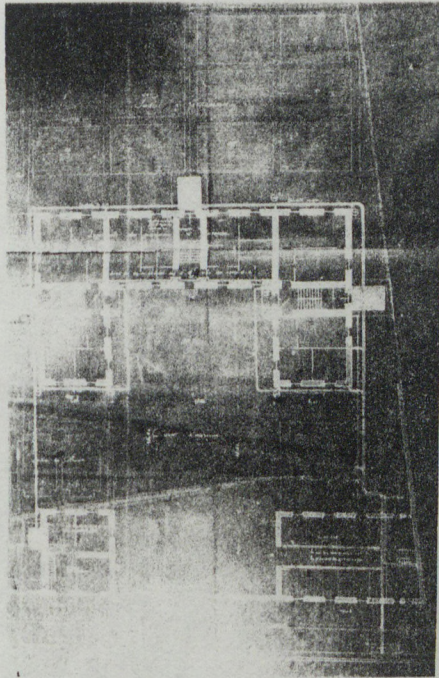
Nous avons classé à part ces deux gendarmeries construites par Jean-Marie LALOY, qui, bien que de taille nettement plus importantes que les précédentes, s'apparentent néanmoins aux gendarmeries de la première génération.



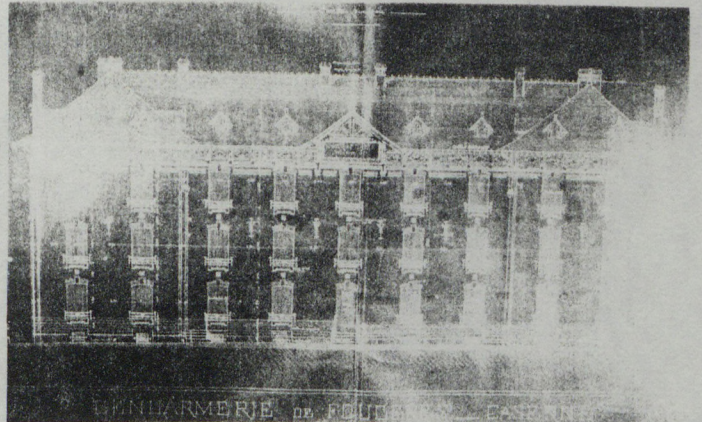
Caserne de FOUGERES
Façade principale



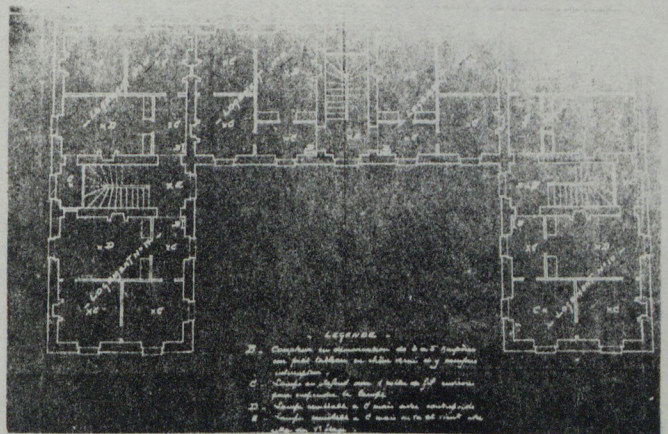
Caserne de FOUGERES
Façade arrière



Plan masse



Façade principale

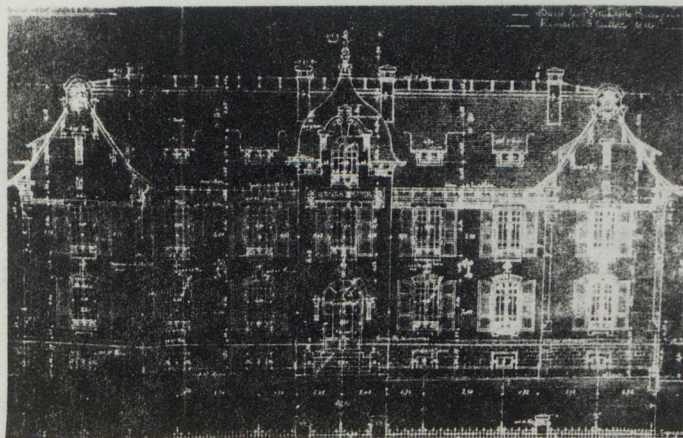


Etage courant

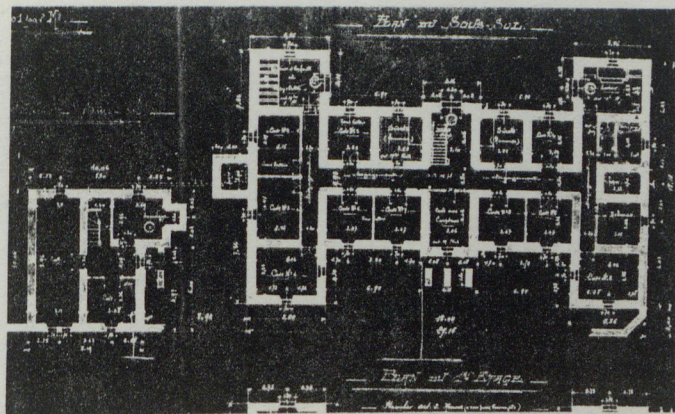
LES BÂTIMENTS MILITAIRES DE LA GUERRE 1870-1871

LENS DE SPÉCIER
 LE DOMINION
 LE MOYEN D'AUGMENTER
 LE MOYEN D'ANTICIPER
 BRATSKANSKI
 route de Rennes à
 Casernes principales

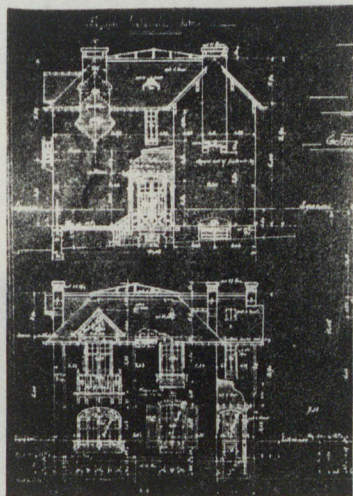
A l'occasion de la tenue de la
 relative générale des casernes
 tréboules et des années, les plans
 ST JUSTIN d'AUGMENTER les plans
 certains du système des casernes
 Il convient de noter également
 l'importance du front triangulaire
 à CHATELAIN



Caserne de VITRE
 Façade principale



Plan du sous-sol



Façade principale et latérale
 du bâtiment de l'Officier

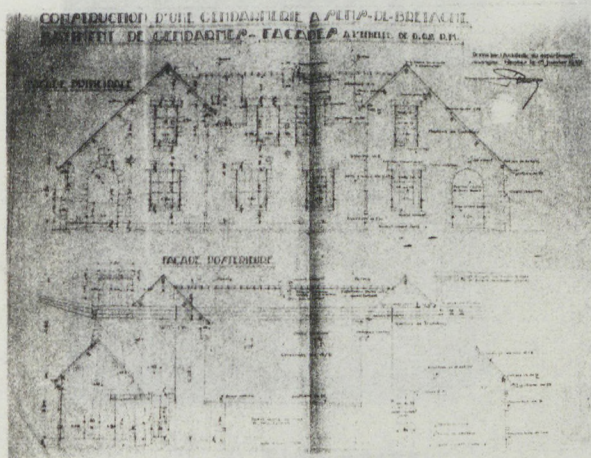
Bâtiment et bureau de logement

. LES GENDARMERIES NEO-BRETONNES DE LA DEUXIEME GENERATION (1932 à 1937)

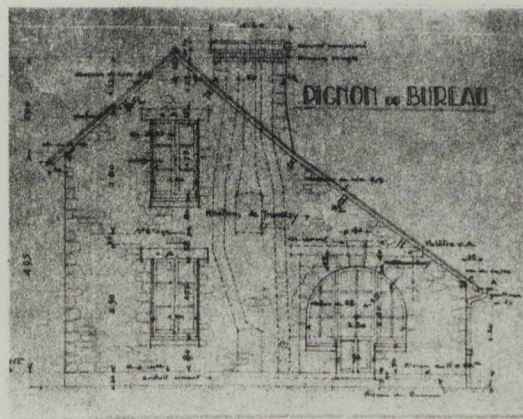
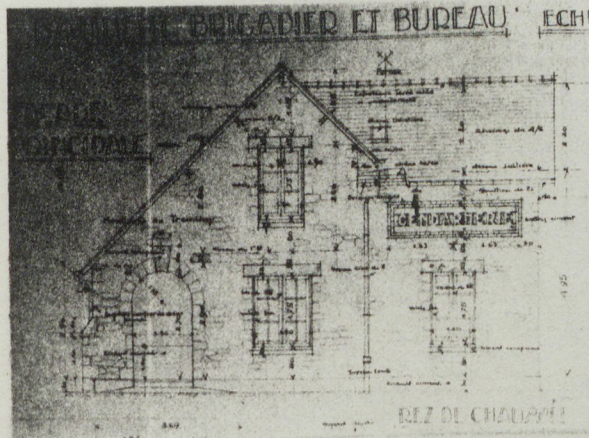
- | | |
|--|---------------|
| . SENS DE BRETAGNE | Janvier 1932 |
| . St DOMINEUC
route nationale de St Malo à Rennes | Novembre 1937 |
| . St AUBIN D'AUBIGNE
route d'Antrain à Rennes | Décembre 1937 |
| . CHATEAUNEUF
route de Rennes à St Malo | Décembre 1937 |

Carastéristique principale : Le vocabulaire néo-breton des façades.

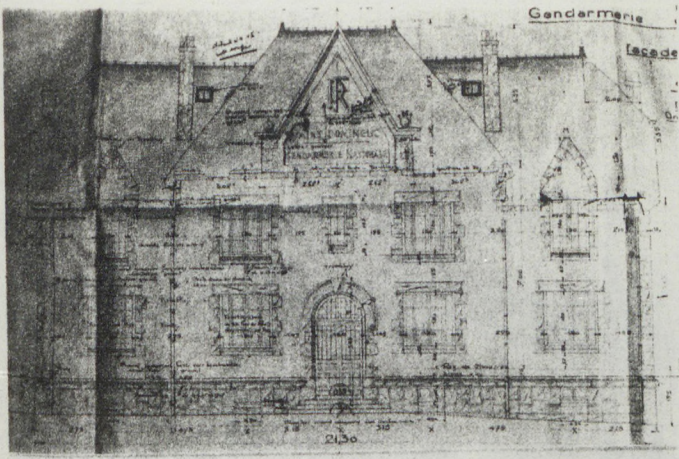
A l'exception de Sens de Bretagne, on retrouve dans les plans la configuration générale des casernements précédents. Bien que toutes trois construites la même année, les gendarmeries de St DOMINEUC, CHATEAUNEUF et ST AUBIN D'AUBIGNE possèdent leur personnalité propre, avec un abandon certain du systématisme des "façades types" des périodes précédentes. Il convient de noter également, pour ces trois dernières gendarmeries, l'importance du fronton triangulaire qui se transforme même en pignon à CHATEAUNEUF.



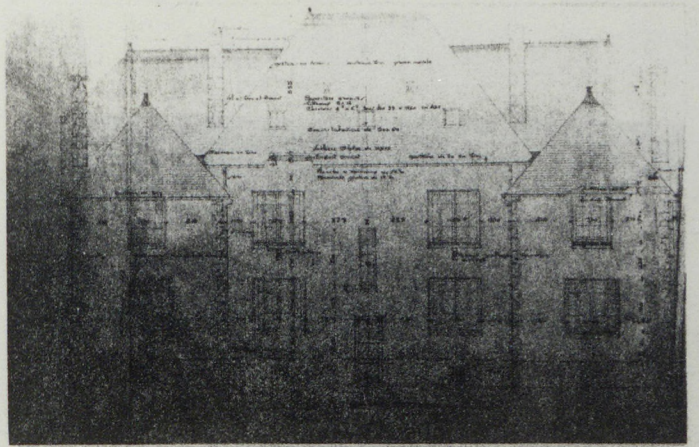
SENS DE BRETAGNE
Maisons des gendarmes



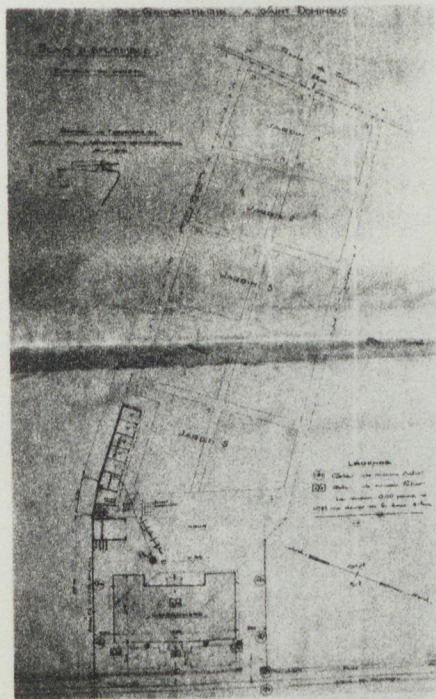
Bâtiment et bureau du brigadier



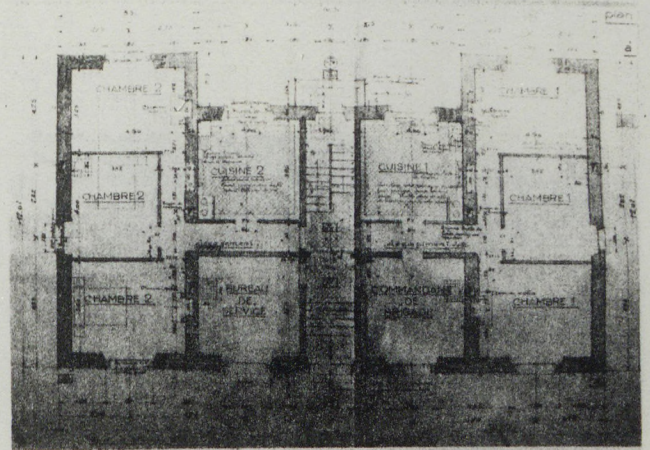
Façade principale Nord



Façade postérieure Sud

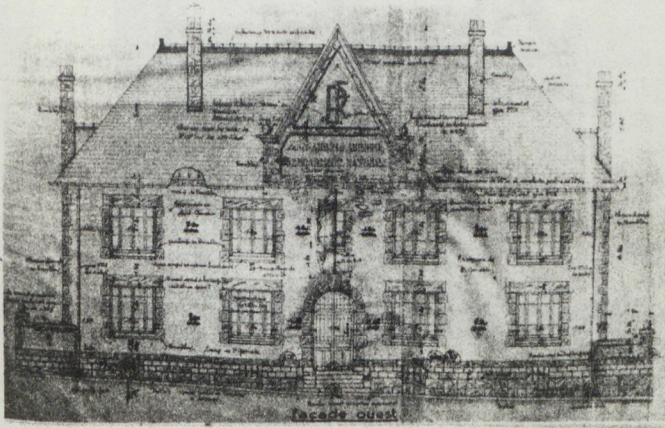


Plan masse

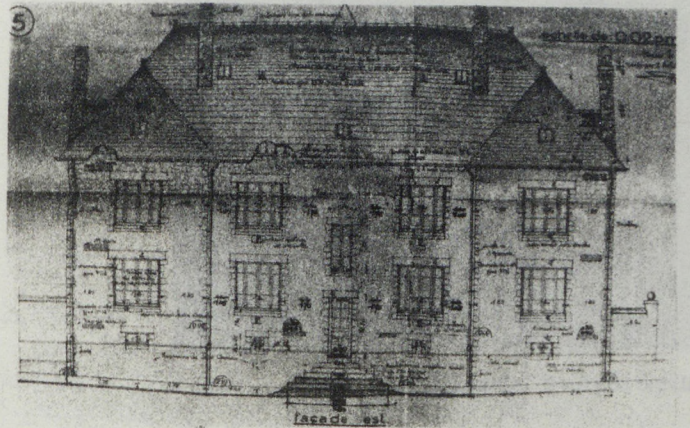


Plan du Rez-de-Chaussée

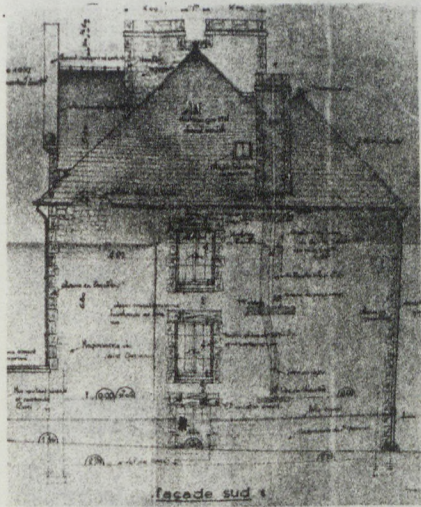
GENDARMERIE DE St DOMINEUC



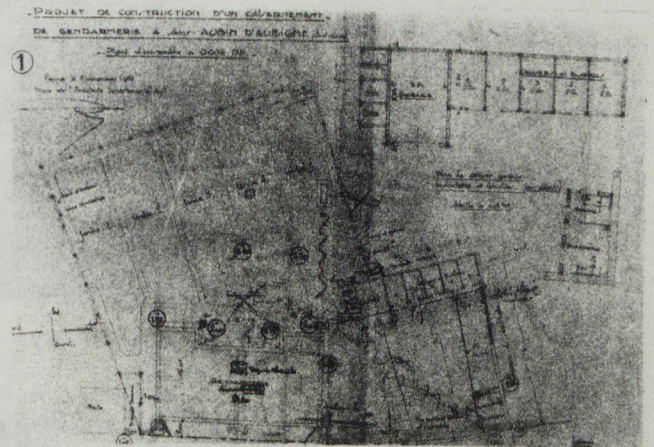
Façade principale Ouest



Façade postérieure Est



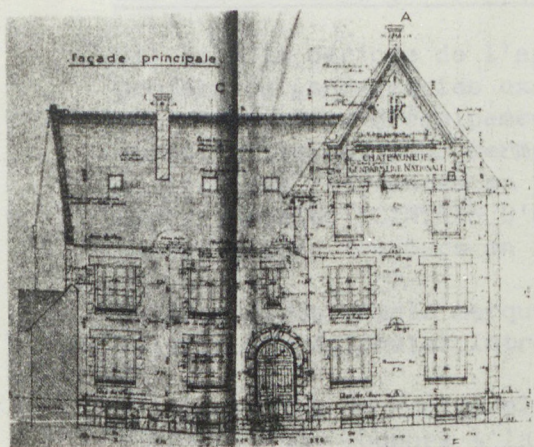
Pignon Sud



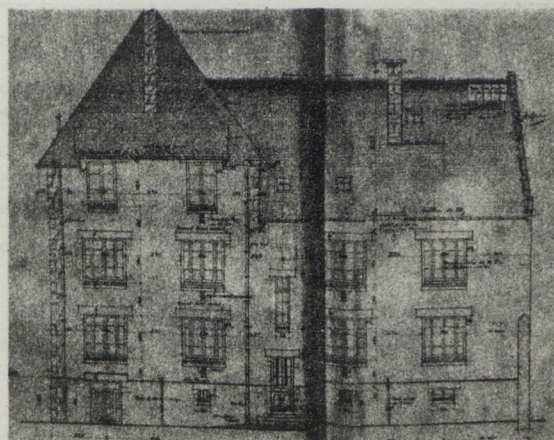
Plan d'ensemble

GENDARMERIE DE ST-AUBIN D'AUBIGNE

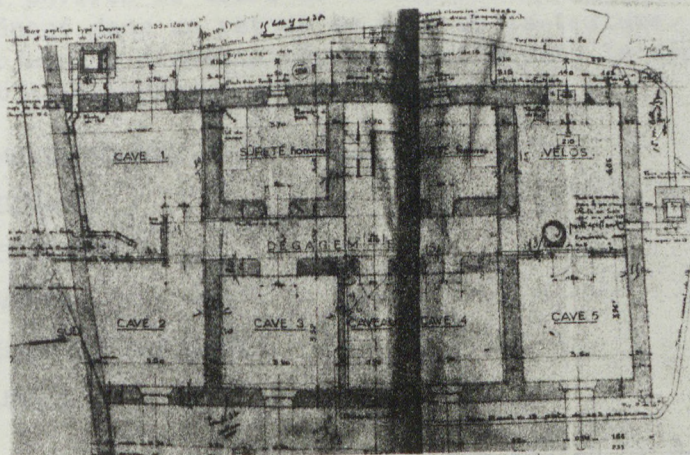
GENDARMERIE DE CHATEAUNEUF



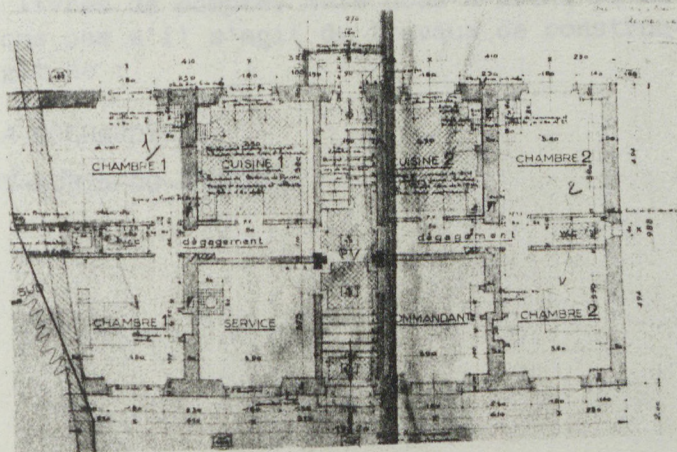
Façade principale



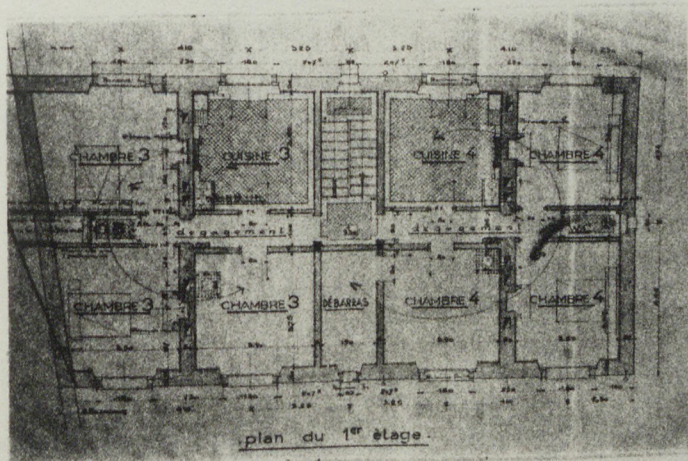
Façade postérieure



Plan du sous-sol



Plan du Rez-de-Chaussée



plan du 1er étage.

Plan du 1er étage

LES DISPENSAIRES (1949-1953) - Pierre LALOY

Si, dans la période de l'après-guerre, il ne semble pas y avoir eu de projets de gendarmeries exécutés par l'agence LALOY, nous avons retrouvé une autre série d'équipements tout aussi intéressants bien qu'insuffisants quantitativement pour permettre d'étayer certaines hypothèses sur les évolutions des références en jeu. Il s'agit des plans de six dispensaires encore appelés "CENTRES D'HYGIENE SOCIALE" construits de 1949 à 1953 par Pierre LALOY, toujours en tant qu'architecte départemental.

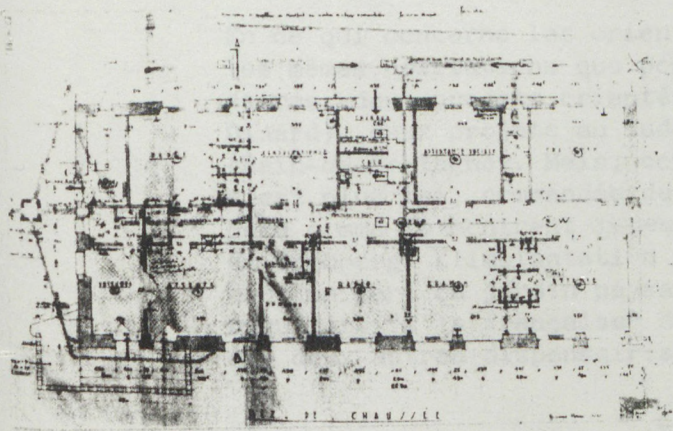
Cette période semble marquer une nouvelle étape avec la disparition des références régionales introduites dans les projets à partir de 1932.

A l'exception du centre plus important de VITRE construit en 1951, et qui introduit une coupure à la fois dans la volumétrie et dans le vocabulaire utilisé, les cinq autres dispensaires sont organisés suivant le même plan type rectangulaire avec, au rez-de-chaussée, le centre médico-social et sur environ le tiers de la superficie des combles, un logement de fonction aménagé dans un retour en aile de la toiture. La liste chronologique des projets de dispensaires construits dans le département par Pierre LALOY est la suivante :

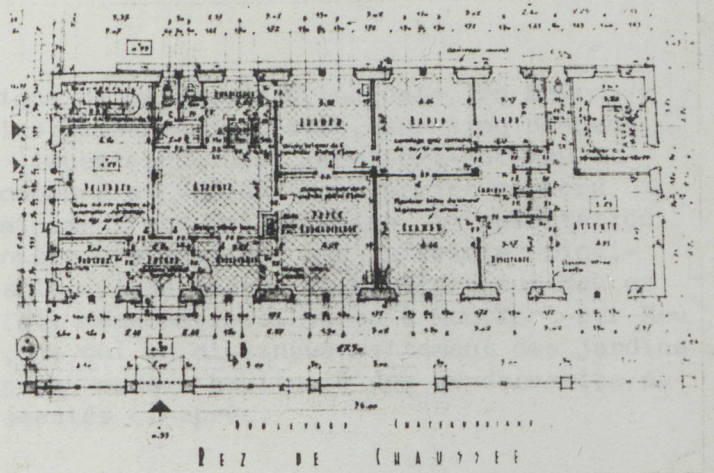
- MONTFORT/MEU, rue St-Nicolas	1949
- DINARD	1949
- COMBOURG	1950
- VITRE	1951
- BAIN DE BRETAGNE	1953
- JANZE	1953

Nous avons également retrouvé des traces de deux autres dispensaires sur les livres de compte, mais nous n'avons pu retrouver leurs plans. Nous ne savons pas s'il s'agit de travaux de construction ou d'aménagement. Il s'agit de :

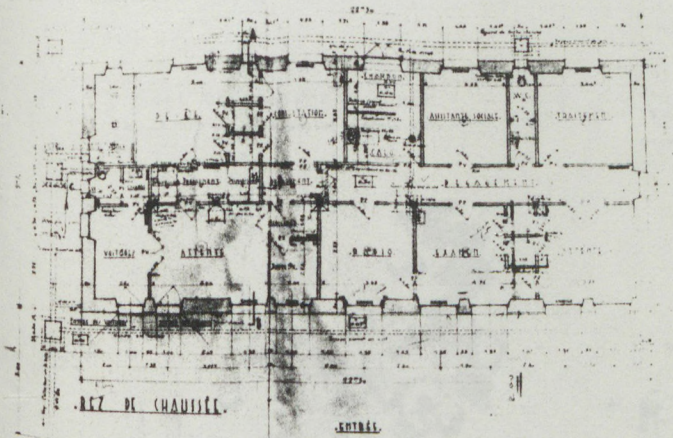
- LA COCHARDIERE	1950-1951
- ST-AUBIN-DU-CORMIER	1953



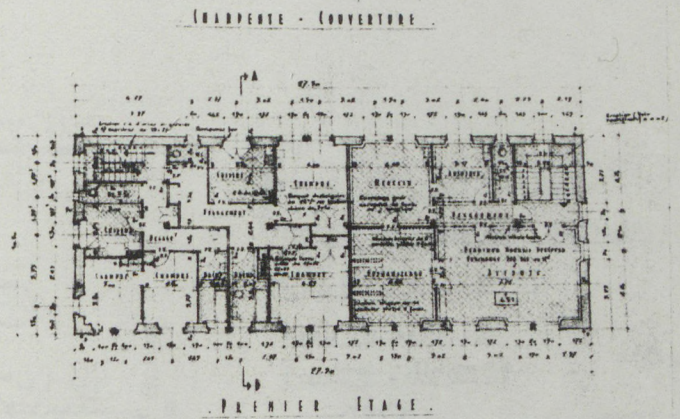
Plan du Rez-de-Chaussée
(Montfort-sur-Meu)



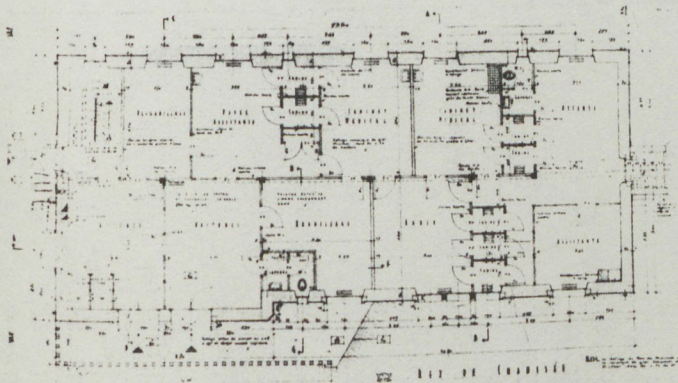
Plan du Rez-de-Chaussée
(Vitré)



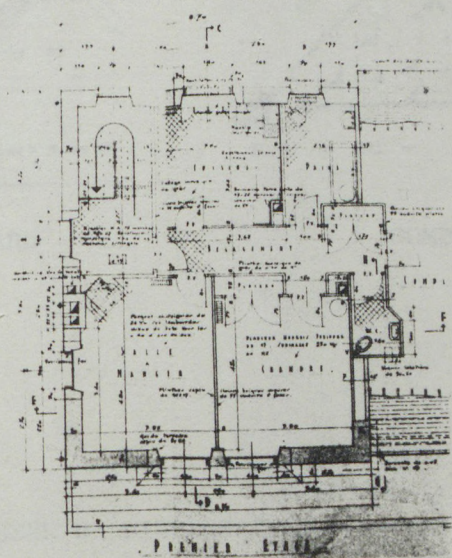
Plan du Rez-de-Chaussée
(Dinard)



Plan du 1er étage
(Vitré)



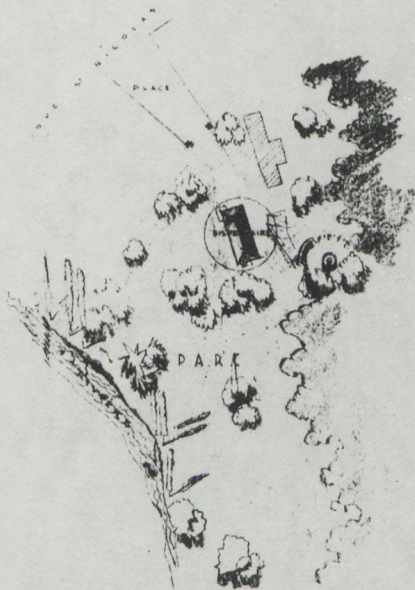
Plan du Rez-de-Chaussée
(Janzé - Bain-de-Bretagne)



Plan du 1er étage
(Janzé - Bain-de-Bretagne)

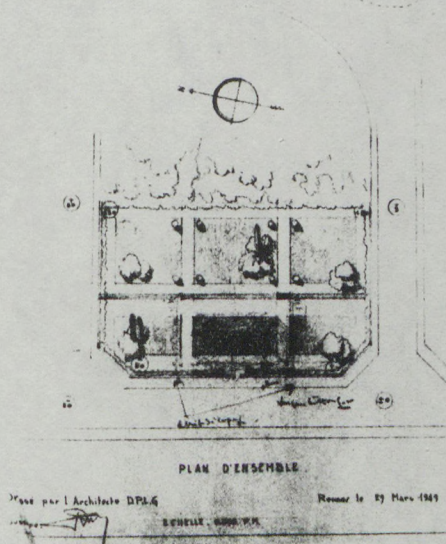
En ce qui concerne les orientations de la façade principale, on retrouve les mêmes hésitations que pour les gendarmeries, avec, sur cinq dispensaires, deux projets orientés à l'Ouest-Sud-Ouest (Montfort-sur-Meu et Dinard), deux projets au Sud (Combourg et Vitré) et un projet au Nord (Bain-de-Bretagne). Mais, contrairement aux gendarmeries, l'implantation n'est plus ici, commandée de manière systématique par la voirie principale comme le montrent ci-dessous les plans masses de Montfort-sur-Meu et de Combourg. L'implantation se fait même parfois, comme à Montfort-sur-Meu dans un parc ou jardin paysager, ce qui le distingue nettement des jardins réguliers "à la française" des plans masses habituels des gendarmeries ou des deux autres dispensaires présentés ci-après.

VILLE DE MONTFORT SUR MEU.
PROJET D'UN DISPENSAIRE POLYVALENT.



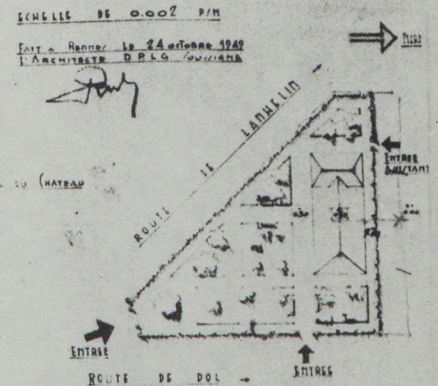
MONTFORT/MEU

VILLE DE DINARD (I J V)
PROJET D'UN DISPENSAIRE POLYVALENT



DINARD

VILLE DE COMBOURG.
PROJET D'UN DISPENSAIRE POLYVALENT.
PLAN D'ENSEMBLE



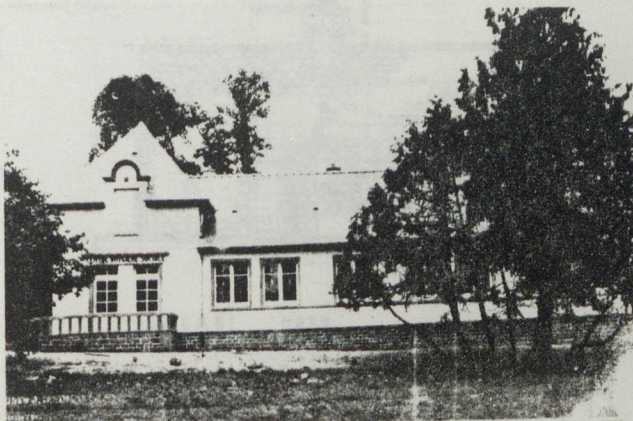
COMBOURG

PLANS MASSES DE DISPENSAIRES

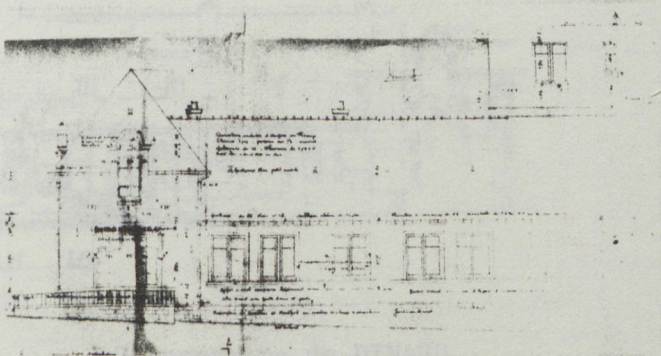
Tous les dispensaires présentent des toitures à croupes en ardoises d'ANGERS ou de RENAZE. Dans ces projets, il est intéressant de noter que, contrairement aux autres équipements étudiés précédemment, à savoir les postes ou les gendarmeries qui étaient implantés en alignement ou parallèlement à la route, ici, la différenciation entre façade principale et façade arrière ou postérieure a pratiquement disparu.

Les trois premiers centres se différencient uniquement par l'habillage extérieur des façades :

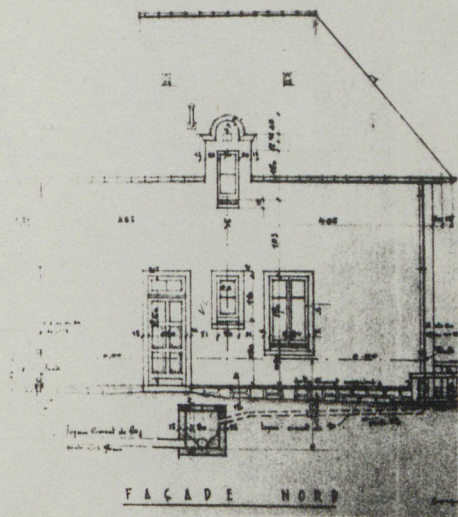
- enduit ciment blanc pour le centre de MONTFORT/MEU
- maçonnerie de moellons avec encadrements et chaînages d'angles en granit pour les centres de DINARD et de COMBOURG qui sont de facture rigoureusement identique. Les linteaux sont comme dans les projets néo-bretons, des postes, et des gendarmeries, en "ciment armé bouchardé imitation granit".



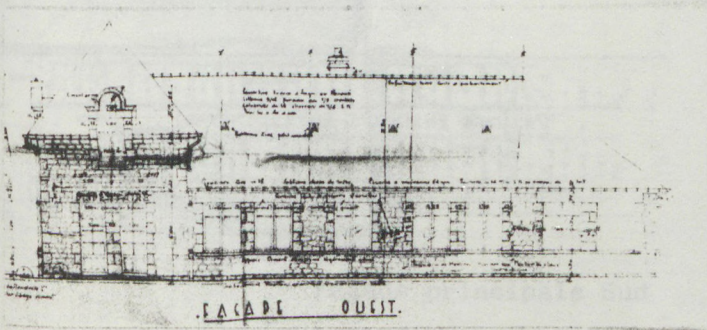
DISPENSARE DE MONTFORT-SUR-MEU



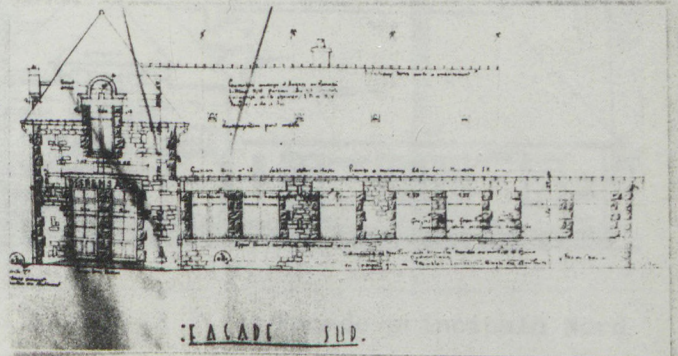
Façade principale Ouest



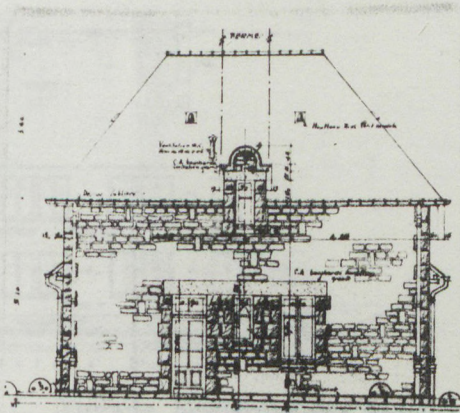
Façade latérale Nord



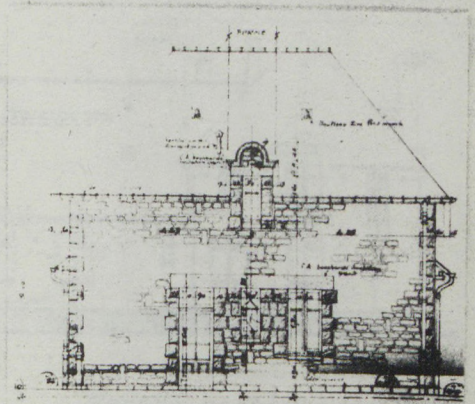
Dispensaire de DINARD
Façade principale Ouest



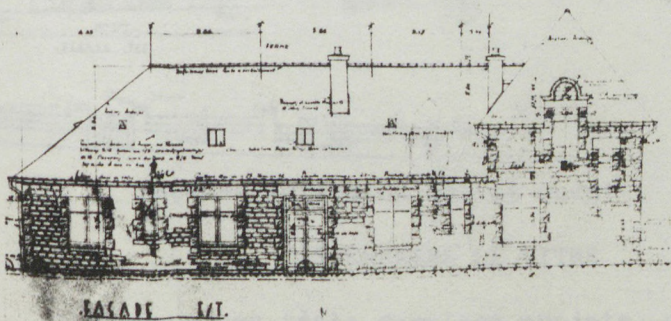
Dispensaire de COMBOURG
Façade principale Sud



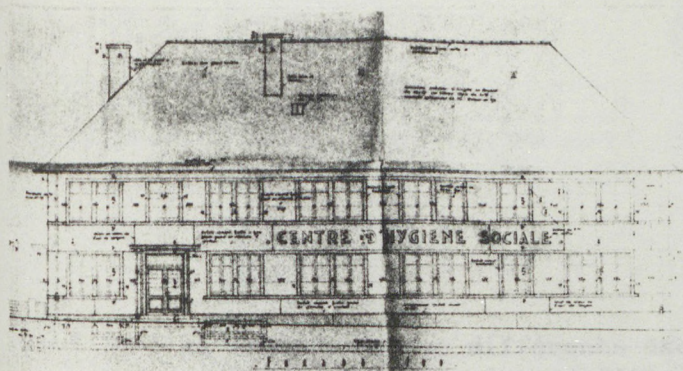
Dispensaire de DINARD
Façade latérale Nord



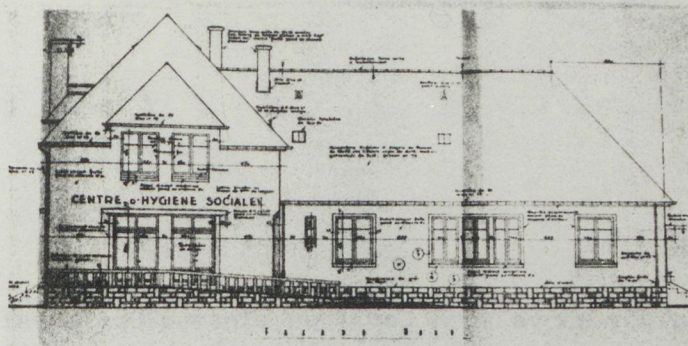
Dispensaire de COMBOURG
Façade latérale Ouest



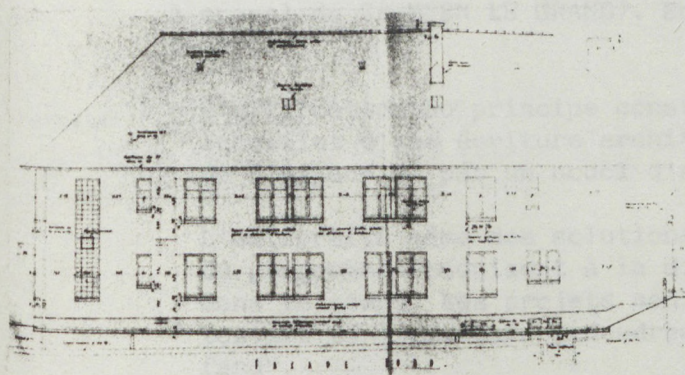
Dispensaire de DINARD
Façade postérieure Est



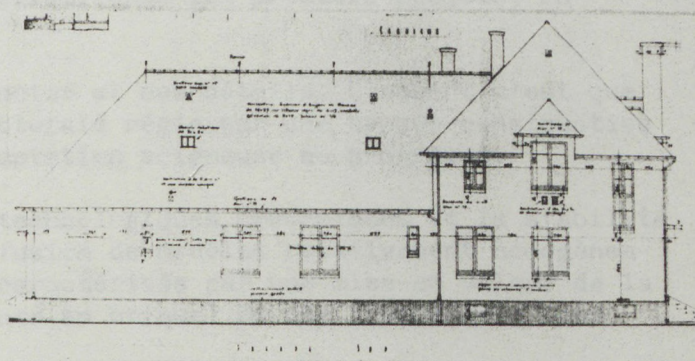
Façade principale Sud



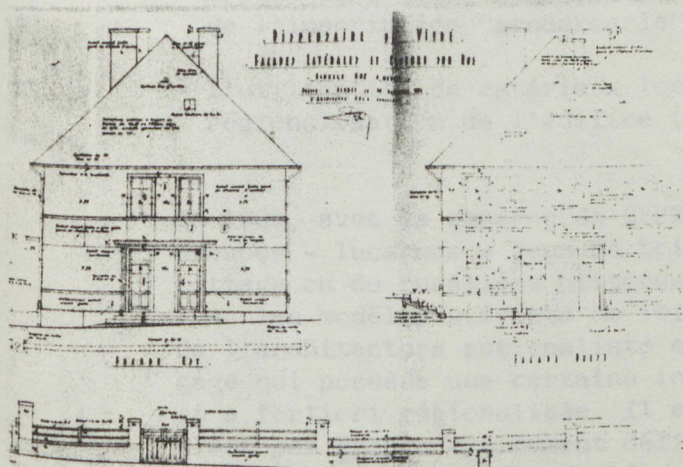
Façade principale Nord



Façade postérieure Nord



Façade postérieure Sud



Façades latérales Est et Ouest

DISPENSAIRES DE BAIN-de-BRETAGNE et JANZE

DISPENSARE DE VITRE

Dans ces trois derniers projets, et surtout dans celui de VITRE, les éléments régionalistes ont pratiquement disparu, à l'exception cependant du grand toit d'ardoise qui reste présent, bien que son volume ne soit que partiellement ou pas du tout utilisé (cas de VITRE). Des éléments de modernité apparaissent (pavés de verre, recherche de lignes horizontales par regroupement des linteaux et rapprochement des couvertures, dessèchement des façades).

Au travers de ces différents exemples d'équipements publics, nous avons voulu mettre en évidence les conditions d'apparition de références régionales dans le cadre de la production d'une agence d'architecture bretonne.

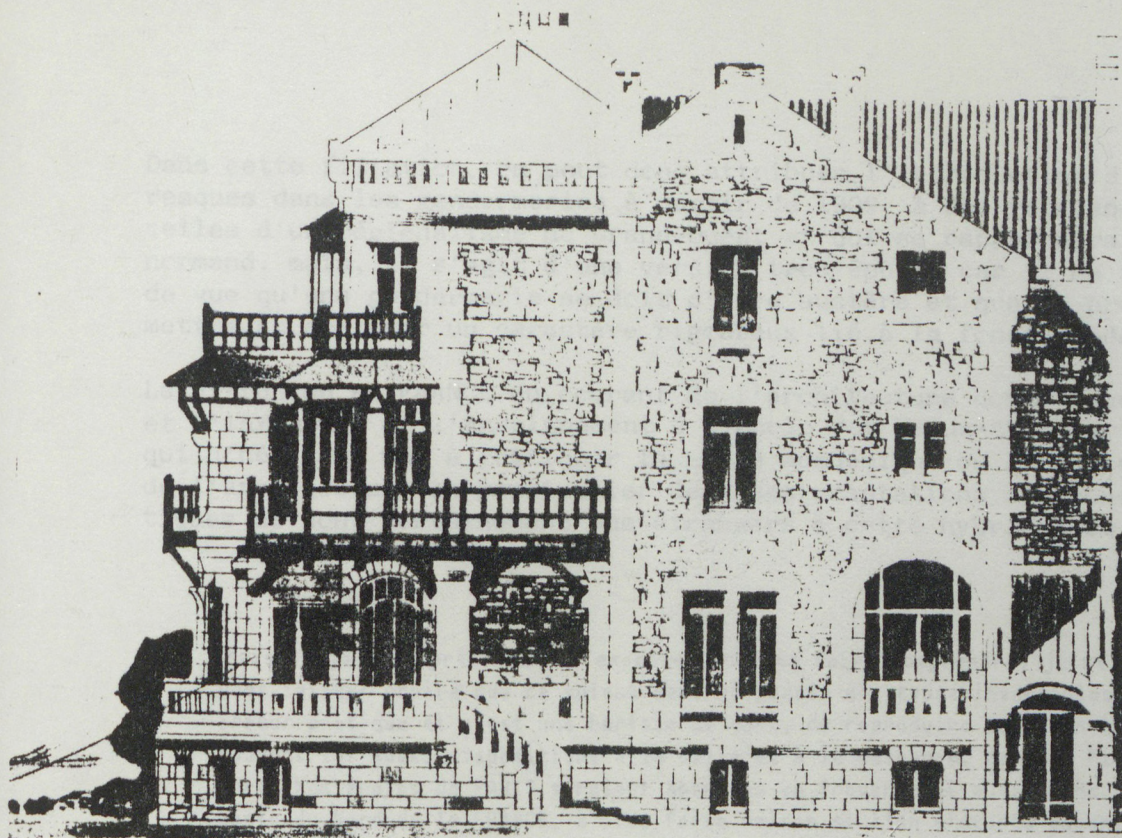
Si l'on se réfère aux gendarmeries, le modèle néo-breton n'apparaît qu'en 1932 avec la gendarmerie de SENS-DE-BRETAGNE, après toute une série de gendarmeries de facture plus rationaliste dont la dernière date de 1924 (brigade à cheval de St-MEEN LE GRAND). En effet, dans les premiers projets, on retrouve :

- l'affirmation du principe constructif et des détails. L'aspect n'est que le reflet d'une écriture architecturale régie par une pensée constructive de l'espace et par un souci d'adaptation soignée au programme.

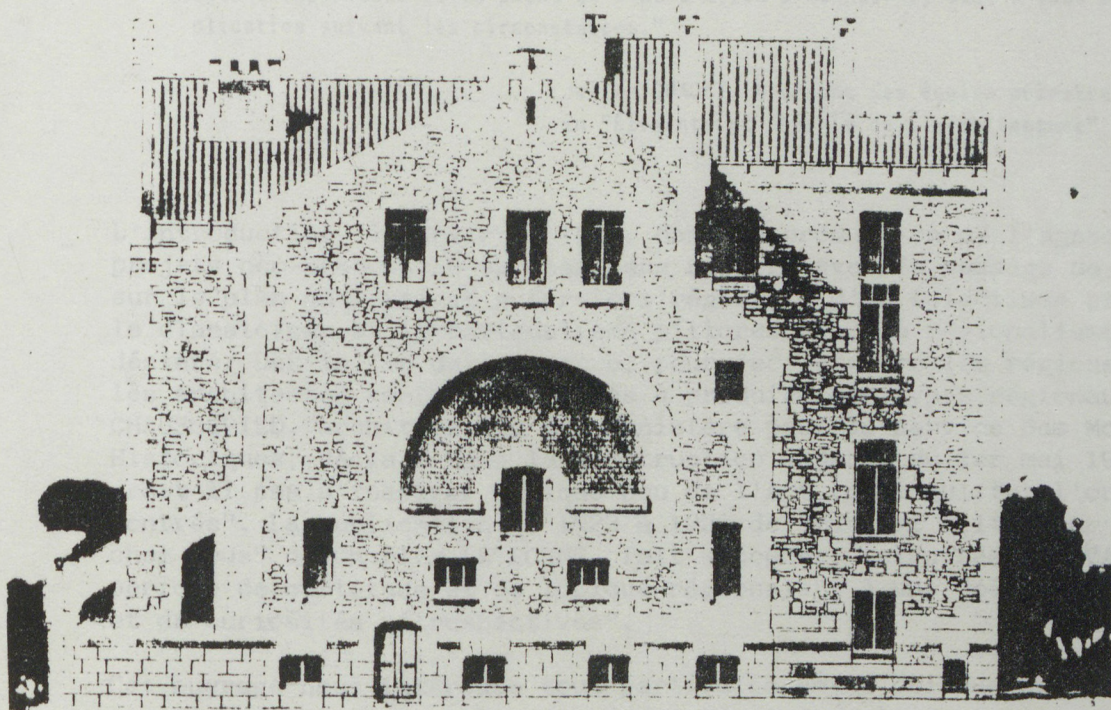
L'uniformité même des solutions technologiques préconisées et la stabilité du programme conduisent à la diffusion de modèles relativement homogènes dans le temps. Les projets sont caractérisés par une mise en valeur de la texture de l'ossature (encadrements en brique) ou une "maçonnerie sans fard".

- le maintien d'un certain académisme de par la composition qui demeure symétrique dans tous les projets, et l'aspect monumental du fronton porteur de l'inscription "gendarmerie".
- l'utilisation de matériaux locaux qui, néanmoins, permettent une certaine régionalisation de l'édifice (schiste d'ILLE et VILAINE et Ardaise d'ANGERS).

En 1909, avec la caserne de BRUZ, sont introduits de nouveaux éléments : demi-croupes - lucarnes - jeux de toiture - dérivés de l'imagerie domestique du cottage ou du ruralisme pittoresque. Cette impression se trouve confirmée avec les modèles suivants de 1918 à 1924. Mais cette hybridation des formes de l'architecture rationaliste et de l'imagerie du cottage aboutit à un langage qui possède une certaine indifférence à toute spécification localisée et a fortiori régionalisée. Il est certain que le stéréotype de la bretonité n'est pas encore clairement défini : c'est la période du régionalisme éclectique ; il suffit de s'en référer au dessin d'une villa en Bretagne publié en 1904 par Henri SAUVAGE et Charles SARRAZIN dans la revue Art et Décoration, villa qui se rapproche de celle présentée dans un autre article de cette revue, article intitulé : "une maison de campagne par MM Sauvage et Sarrazin" et ... construite l'année précédente à BIARRITZ. Dans les stations balnéaires vont ainsi éclore des villas d'inspiration régionale, mais dont les références ne sont pas toujours celles du lieu où est située la construction. Dans un premier temps, ce sont plutôt les inspirations pseudo-basques ou pseudo-normandes qui vont prédominer.



Façade Sud



Façade Est

Une villa en Bretagne par MM SAUVAGE et SARRAZIN, in "Art et décoration", 1904, Tome XV, p. 63.

... "Ils sont parmi les architectes qui se sont le plus résolument dégagés des influences académiques et marchent le plus fermement dans la voie du rationalisme, hors de laquelle il n'y a et ne peut y avoir, en architecture comme en toute chose, que désordre, excentricité et folie.

... Les architectes n'ont point voulu s'astreindre aux lois d'une symétrie tyrannique, établie d'avance. La distribution des ouvertures est pleine d'imprévus, tout en restant logique, rationnelle, et c'est d'être logique, rationnelle, qui la rend imprévue ...

Tout cela, d'ailleurs, ce n'est que de la construction où les matériaux jouent leur rôle, constituent toute la décoration..."

Gabriel MOUREY

Dans cette filiation, on peut donc attribuer l'introduction d'éléments pittoresques dans les gendarmeries à partir de 1909, à des références qui seraient celles d'un régionalisme du Grand-Ouest et qui se rapprocheraient du ruralisme normand. mais, il s'agit d'une version très épurée car il ne faut pas perdre de vue qu'une gendarmerie se doit d'être austère et que le projet doit permettre de conférer un caractère rigoureux lié à la fonction de l'équipement.

La diffusion en FRANCE du courant de l'architecture domestique anglaise et l'influence de l'enseignement à l'école des Beaux-Arts par Julien GUADET qui n'hésitait pas à critiquer la norme académique ou à montrer la diversité de l'architecture en particulier dans ses adaptations aux conditions climatiques ne sont certainement pas étrangers à cette hybridation :

"Mais si je vous présente ces exemples pour me faire comprendre, je ne voudrais pas vous laisser croire que ce soient dans ma pensée des types invariables. C'est une erreur pratique et c'est une hérésie de goût, de reproduire comme on le fait trop souvent les mêmes dispositions à la ville et à la campagne, dans le Midi et dans le Nord. Nos écoles de PARIS seraient absurdes en Provence et aussi dans nos départements du Nord de la FRANCE, à plus forte raison si l'on s'écarte davantage encore de notre latitude parisienne. Je vous avertis que vous ne trouverez ici que des résultats d'expérience et un point de départ utile à connaître, sauf à vous en faire l'application suivant les circonstances."

Julien GUADET, A propos des écoles primaires
in "Eléments et théorie de l'architecture"

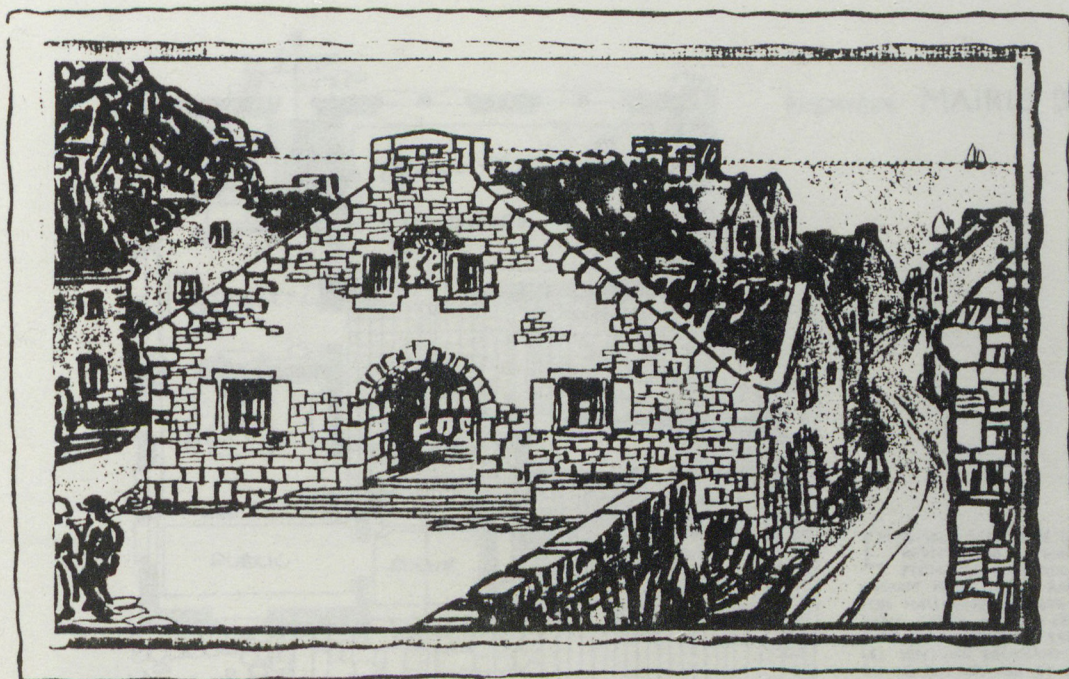
L'introduction, à partir de 1930, dans la production de l'agence LALOY, de projets néo-bretons, n'est pas sans rapport avec le passage de 1910 à 1925, sur le plan national et à fortiori régional, d'un éclectisme prudent qui mêle le classicisme et le rationalisme pittoresque à un régionalisme ouvertement déclaré. Dès la fin de la guerre, pour reconstruire les régions dévastées, les architectes vont être appelés à produire des types régionaux. Charles CHAUSSEPIED, architecte du Sud Finistère pour le service des Monuments Historiques, déclare dans la construction moderne du 1er mai 1915 "Ne faudrait-il pas s'inspirer quelque peu de l'Art local qui fut l'orgueil de la contrée". La publication de 1923 à 1926 de "Murs et toits pour les pays de chez nous" de Charles LETROSNE, fait succéder, selon Léandre VAILLAT "une période de certitude et de logique régionale", à une "période de tâtonnements et de curiosités rétrospectives".

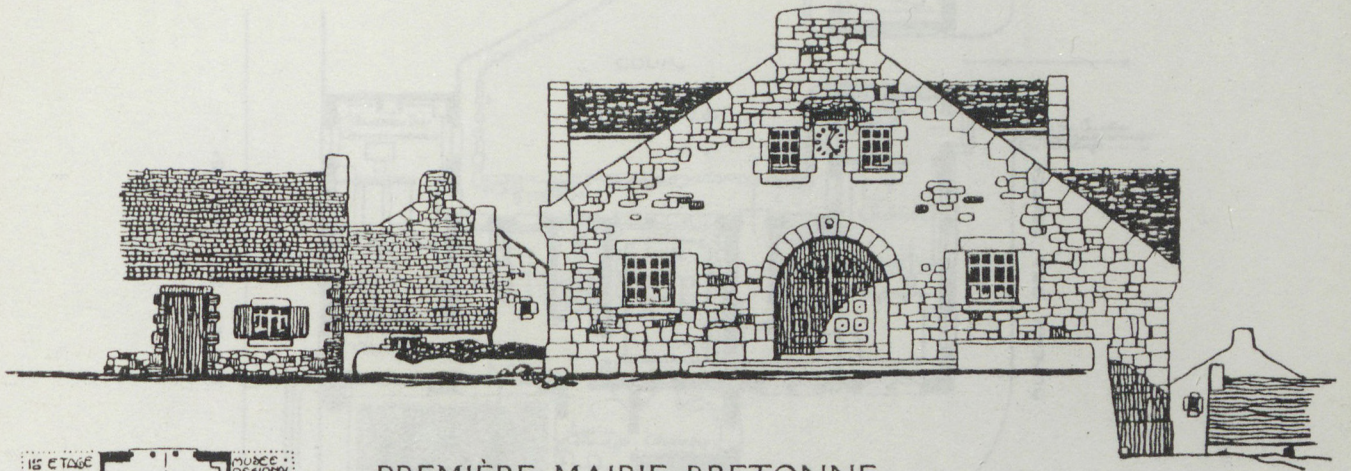
Cet ouvrage nous intéresse tout particulièrement puisque Charles LETROSNE propose, dans ses trois tomes, des projets pour les principaux équipements des petites villes et villages de France exécutés dans plusieurs vocabulaires régionaux. Ce document constitue un recueil d'images, d'arguments ou de préceptes regroupant les références régionalistes de différentes provinces parmi lesquelles la BRETAGNE tient une place de choix. On y trouve des projets de mairies, d'écoles, gendarmeries, palais de justice, gares, postes, banques, bains publics. Le commentaire qui accompagne certains dessins de gendarmeries (1) indique : "le lecteur réservera que ces deux gendarmeries ont été étudiées en effet sur le même plan, mais qu'elles présentent des façades complètement différentes".

(1) Il s'agit de La SOMME et de La SAVOIE.

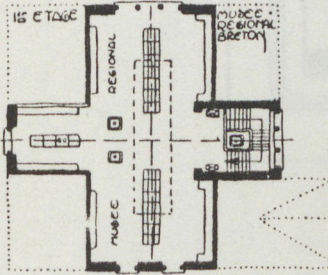
On retrouve l'application de ce propos dans les trois gendarmeries de ST-DOMINEUC, ST-AUBIN D'AUBIGNE et CHATEAUNEUF, qui, malgré un habillage régional différent, présentent toutes les trois la même organisation générale que les gendarmeries de la génération précédente.

Nous reproduisons, ci-après, des extraits de l'ouvrage de Charles LETROSNE concernant la BRETAGNE. Ces documents confirment l'hypothèse de l'adhésion de Pierre LALOY au stéréotype de la bretonité même si celui-ci se manifeste avec un peu de retard dans la production de l'agence. Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que ce passage n'est pas lié à la reprise de l'agence par Pierre LALOY après la seconde guerre mondiale puisque, jusqu'en 1924, les projets de gendarmerie resteront dans la lignée de ceux construits avant-guerre par Jean-Marie LALOY, mais semble bien dû à un changement d'orientation dans la production architecturale de son successeur à partir des années 1930, date qu'il convient de confirmer par d'autres exemples.





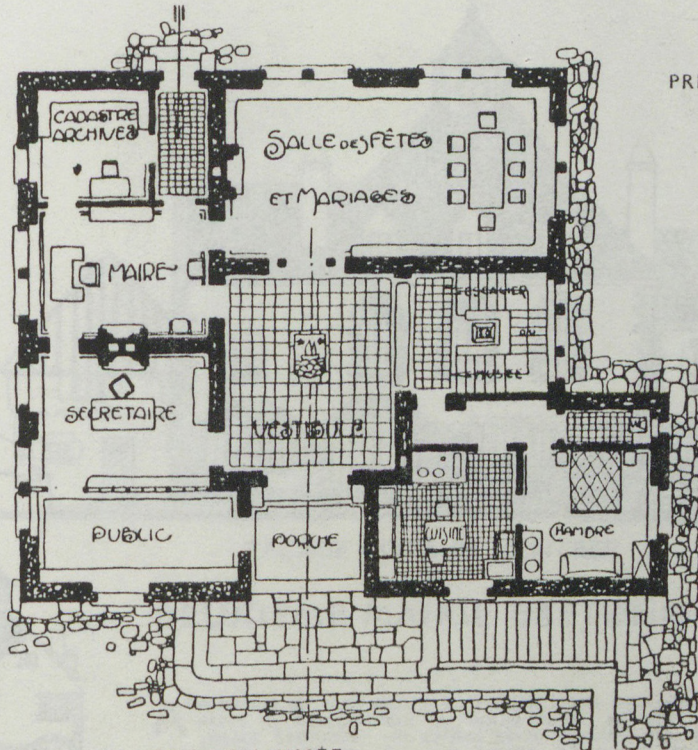
PREMIÈRE MAIRIE BRETONNE



COMMENT NE PAS DISTINGUER EN BRETAGNE LES RÉGIONS CÔTIÈRES ET LES PAYSAGES DU CENTRE ? ET COMMENT, DANS CES CONDITIONS, NE PAS DIFFÉRENCIER LES ÉDIFICES DE CES PAYS QUI N'ONT NI LES MÊMES MŒURS, NI LE MÊME ESPRIT ?

VOICI UNE PETITE PLACE OÙ LES FEMMES EN COIFFES BLANCHES, RÉUNIES CERTAINS SOIRS, GUËTTERONT ENTRE LES PIGNONS DE GRANIT, LE RETOUR DES MARINS PARTIS EN MER PAR UN TEMPS DE BRUME, C'EST LÀ QUE SE TROUVE LA MAIRIE, PRÈS DE LA MER ; ELLE PARTICIPE DE LA NATURE APRE, INHOSPITALIÈRE, ELLE FAIT CORPS AVEC LE ROC ; ELLE PÉNÈTRE LES ASSISES DU SCHISTE NOIRÂTRE, SA SOLIDITÉ LA MET À L'ABRI DES INTEMPÉRIES ET LA PRÉSERVE DES INJURES DE L'EMBRUN.

GRACE À SON ASPECT TRAPU ET À SA RUDESSE SIMPLE, ELLE S'APPARENTE ÉTROITEMENT AVEC LES MAISONS DE PÊCHEURS QUI L'ENTOURENT DE LEURS TOITS PENCHÉS ; SA FRUSTE VÊTURE, SES MURAILLES GRISSES COMPOSENT UNE DÉLICATE ASSONNANCE AVEC LES TONS D'ÉMERAUDE DE L'HORIZON DU LARGE, OÙ PASSENT LES VOILES FURTIVES DES BÂTEAUX.



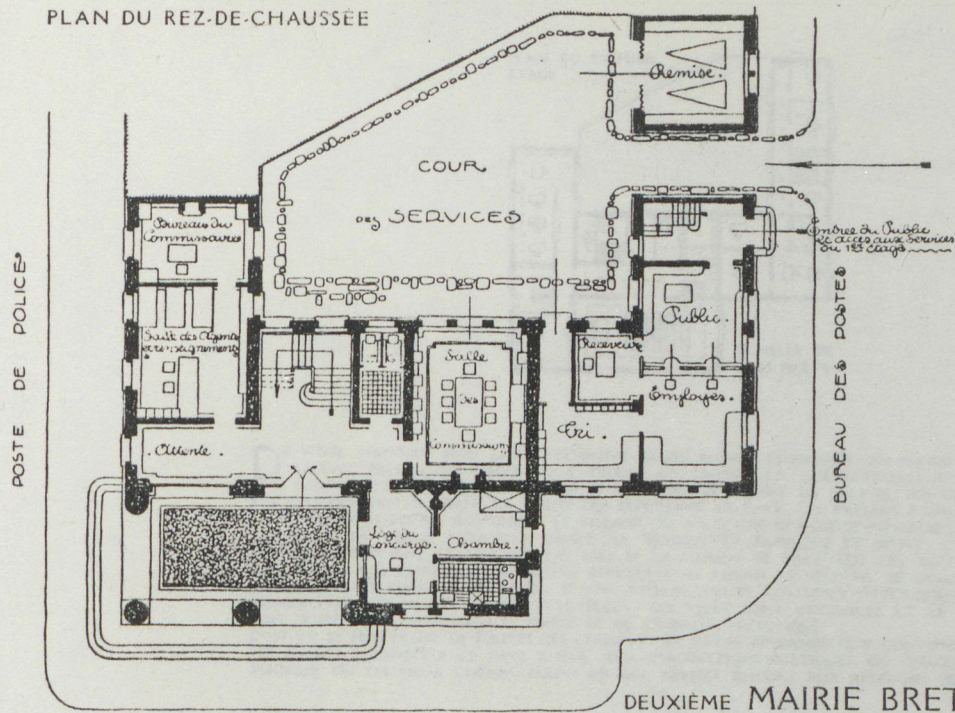
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

PREMIÈRE MAIRIE BRETONNE

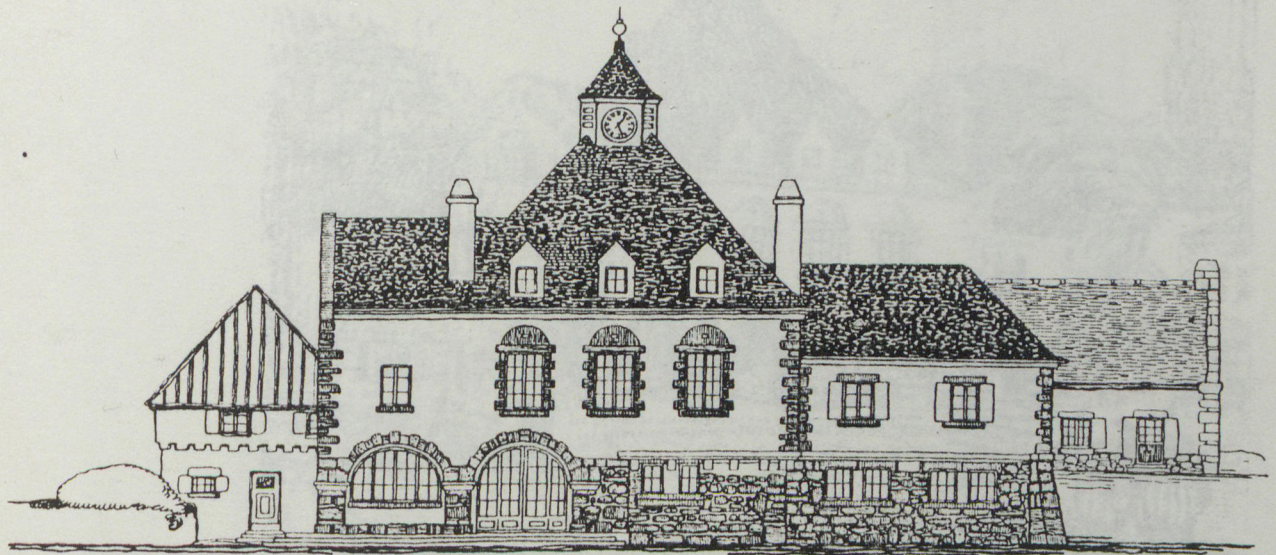
L'ENSEMBLE S'ENTOURE D'UNE APPARENCE OU REVÊT L'ÂME ALTIÈRE ET SILENCIEUSE DES PÊCHEURS D'ISLANDE EN SYNTHÉTISANT L'ESPRIT MÊME DE LA RACE BRETONNE, À LA FOIS HAUTAINE, ROBUSTE ET RÊVEUSE.

DANS CETTE MAIRIE LE GRANIT LUI-MÊME ÉVOQUE LES ANCIENS SACRIFICES À L'ÂGE OU LES SENTIERS BRUISSAIENT DES PAS DE FÉES, OU LE ROI ARTHUR ET SES CHEVALIERS REMPLISSAIENT LE MONDE DE LEURS EXPLOITS TANDIS QUE LA VILLE D'YS S'ENGLOUTISSAIT SOUS LES FLOTS, ET LES VILLAGEOIS, DANS CE DÉCOR HARMONIEUX, TROUVENT L'ATMOSPHÈRE RECUEILLIE ET MYSTIQUE OÙ SE COMPLAISSENT LEURS CŒURS FIDÈLES.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

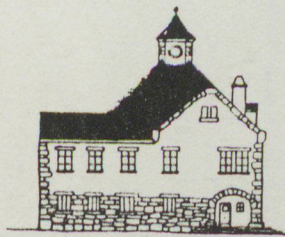


DEUXIÈME MAIRIE BRETONNE



FAÇADE COTÉ DE L'ENTRÉE

DEUXIÈME MAIRIE BRETONNE

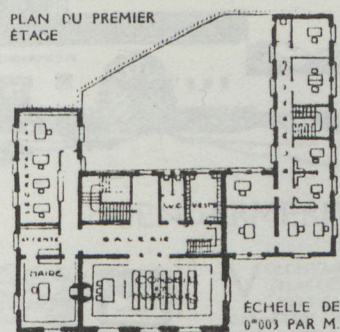


FAÇADE GAUCHE

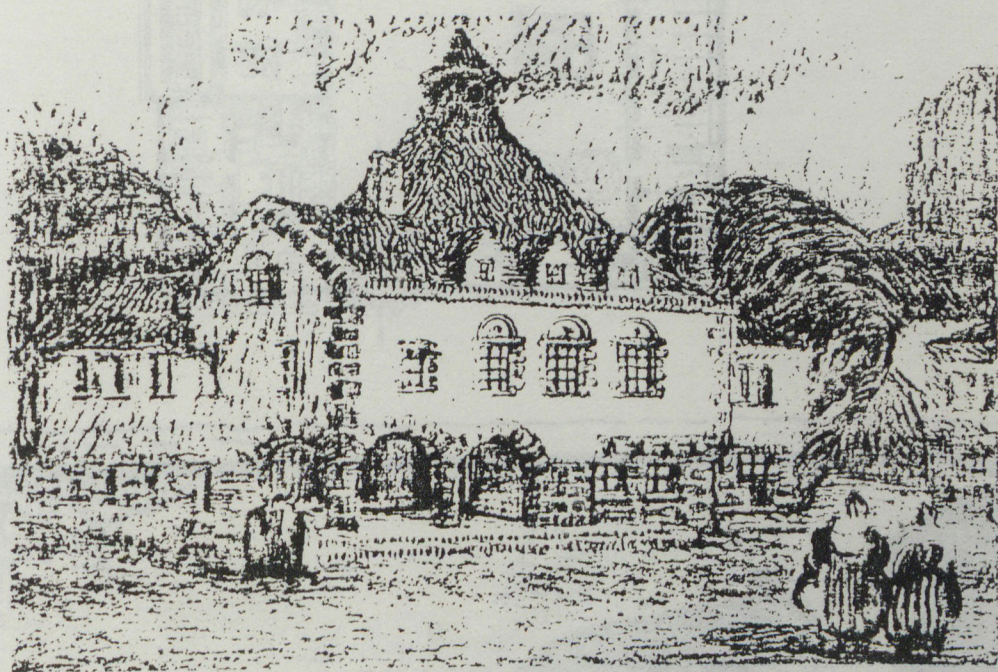
A L'INTERIEUR DU PAYS BRETON, LA NATURE MOINS INCLEMENTE PRÊTE SA GRACE SIMPLE AU DECOR RURAL. AUTOUR DU VILLAGE S'ÉTENDENT LES LANDES VASTES ESPACÉES D'OR ET D'AMÉTHYSTE OU LES BRUYÈRES. LES AJONCS MÉLANGENT LEURS TEINTES EFFACÉES AUX COLORATIONS ADOUCIES D'UN CIEL BAS.

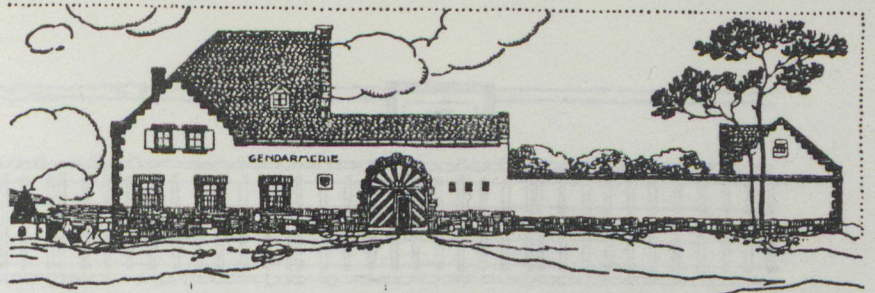


FAÇADE DROITE

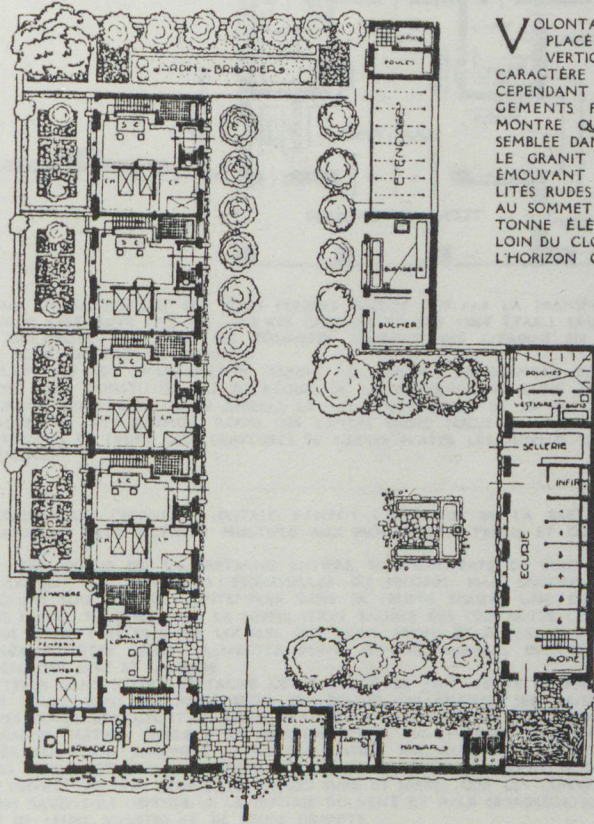


DE VIEUX MANOIRS, NON LOIN, ACHÈVENT LEURS RUINES GLORIEUSES, AU MILIEU DES PRAIRIES OU S'ÉLÈVE, PRÈS D'UNE CROIX, UNE CHAIRE DE GRANIT, LE CHÈVRE-FEUILLE EMBAÛMÉ ; MERLIN L'ENCHANTEUR N'EST PAS LOIN, NI LE FANTÔME DE DAHUT, LA FILLE DU ROI GRAALON. LES CLOCHES TINTENT DANS LA BRUME QUI ENVELOPPE LE PAYS ; LES PAYSANS POUSSANT DEVANT EUX LEUR TROUPEAU DOCILE REGAGNENT LE VILLAGE OU A L'OMBRE DE L'ÉGLISE MILLENAIRE AUX SCULPTURES PRIMITIVES, LA MAIRIE NOUVELLE DRESSE SA SILHOUETTE FAMILIÈRE ET SIMPLE. C'EST DANS CETTE BRETAGNE TACITURNE ET ROMANTIQUE, PRÈS DE LA MAISON DE VILLE, QUE LES BRETONS, AUX VESTES GALONNÉES, AUX CHAPEAUX DE FEUTRE CERCLÉS D'UN RUBAN DE VELOURS, SE GROUPENT ET OU LES VIEILLES ET LES VIEUX, DANS LEURS BEAUX ATOURS, LEURS COSTUMES PITTORESQUES, AIMENT À SE RENCONTRER. LES MODES Y SONT ÉTERNELLES : LES TYPES SONT IMMUAIBLES ET LE DÉCOR LUI-MÊME DOIT REVÊTIR UNE APPARENCE DE FIXITÉ ET DE STABILITÉ HISTORIQUE. C'EST EN SE PÉNÉTRANT DE TOUTES CES CHOSSES ET DE CETTE AMBIANCE QU'IL CONVIENDRA DE COMPOSER LES MAIRIES DESTINÉES À CE PAYS SIMPLE, AUX IMAGINATIONS POÉTIQUES, OU CHAQUE FONTAINE EST MAGIQUE, OU LES VIEUX CHÊNES, PLEINS DE GUI, REVENT ENCORE AUX RELIGIONS QUI SONT MORTES.

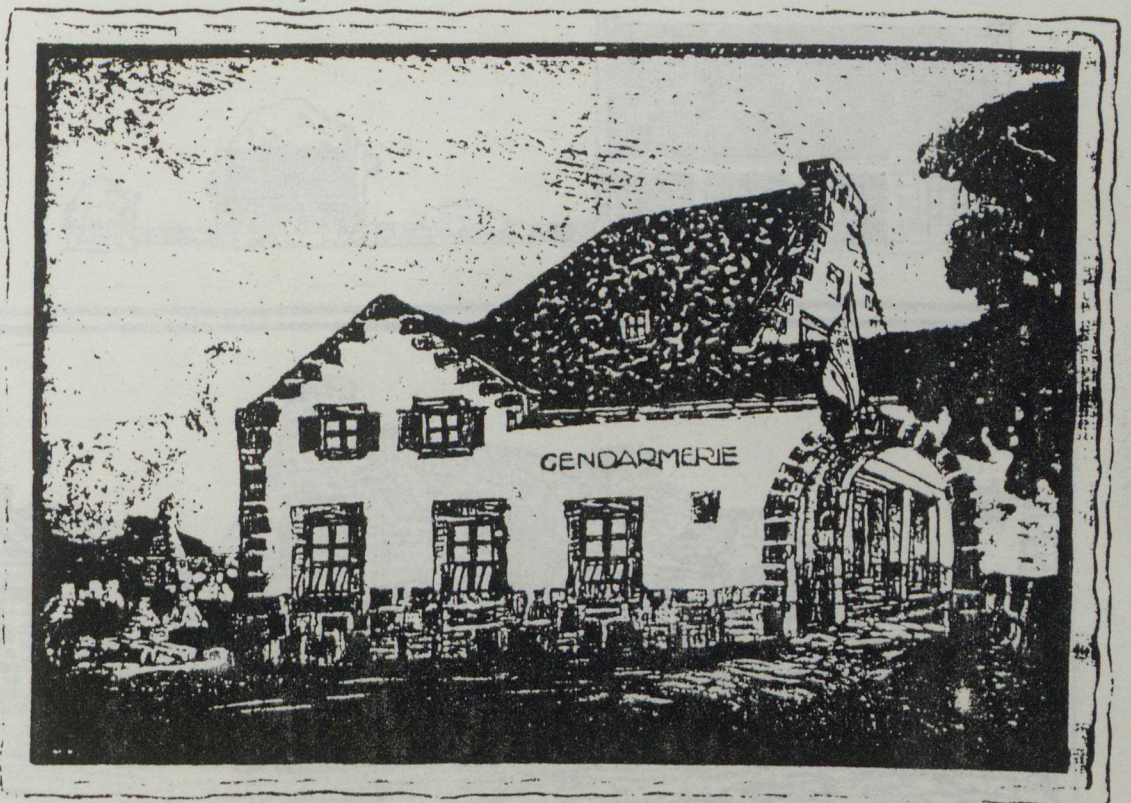


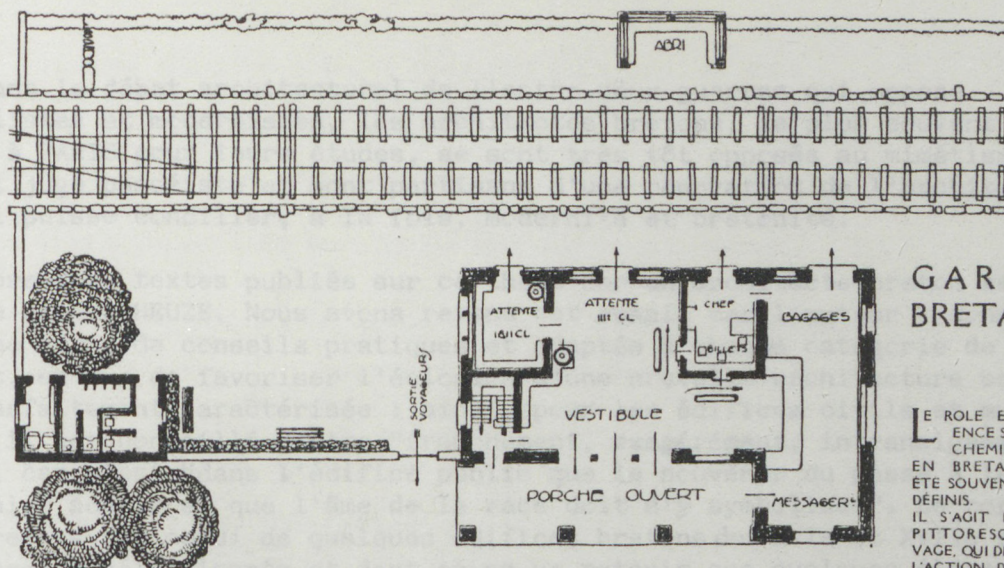


GENDARMERIE EN BRETAGNE



VOLONTAIREMENT LES BAIES N'ONT PAS ÉTÉ PLACÉES DANS LE MÊME ALIGNEMENT VERTICAL. L'ASPECT EXTÉRIEUR GARDE UN CARACTÈRE ADMINISTRATIF ET OFFICIEL ET CEPENDANT LA VUE DU PORCHE ET DES DÉGAGEMENTS PLACÉS SUR LA COUR CENTRALE MONTRÉ QUE LA VIE DE FAMILLE EST RASSEMBLÉE DANS LE BÂTIMENT DE GAUCHE.
 LE GRANIT FOURNIT ICI ENCORE SON DÉCOR ÉMOUVANT ET SOMBRE, OPPOSANT SES TONALITÉS RUDES AUX BLANCHEURS DU CRÉPI.
 AU SOMMET DU VILLAGE, LA GENDARMERIE BRETONNE ÉLÈVE SES MURAILLES NETTES, NON LOIN DU CLOCHER AJOURÉ, SE DÉTACHANT SUR L'HORIZON GLAUQUE DE LA MER ARMORICAINE.





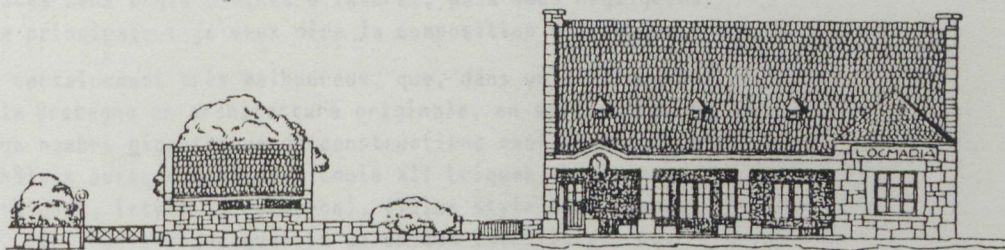
GARE EN BRETAGNE

LE RÔLE ET L'INFLUENCE SOCIALE DES CHEMINS DE FER EN BRETAGNE, ONT ÉTÉ SOUVENT ÉTUDIÉS, DÉFINIS. IL S'AGIT D'UN PAYS PITTORESQUE, SAUVAGE, QUI DEVAIT SUBIR L'ACTION DU PROGRÈS.

PAR L'ÉTABLISSEMENT DES VOIES FERRÉES PLUTÔT QUE PAR LA TRANSFORMATION LENTE DE SES USAGES, L'ÉVOLUTION DE L'ARMORIQUE S'EST AINSI PRÉCISÉE : OU LES CHEMINS DE FER ONT ÉTABLI LEURS RÉSEAUX, LES TRANSACTIONS COMMERCIALES SE SONT MULTIPLIÉES, LE FLUX DES TOURISTES, L'ARRIVÉE DES CITADINS EN PÉRIODE BALNEAIRE ONT DOTÉ CES RÉGIONS D'UN SENS ACTIF DU PROGRÈS MODERNE. AJOUTONS À CES FAITS L'APPOINT DES AMÉNAGEMENTS MARINS, DES ENGRAIS DE GOÉMONS ENRICHISSANT LA CULTURE D'UNE FERTILITÉ NOUVELLE. AINSI S'EST CONSTITUÉE, AU POURTOUR DE LA PRESQU'ÎLE, LE LONG DE CES ANSES ET DE CES PETITS GOLFS, UNE ZONE DISTINCTE, PRIVILÉGIÉE, QU'ON APPELLE LA "CEINTURE DORÉE DE LA BRETAGNE". MAIS DANS LE CENTRE MÊME DU PAYS D'ARMOR, PARMI CES LANDES D'UNE POÉSIE SI SAUVAGE, ENTRE CES VILLAGES BRETONS AUX MAISONS BASSES, ENTOURÉES DE LEURS CLOS CEINTURÉS DE PIERRES PLATES, LES MOYENS DE COMMUNICATIONS FERROVIAIRES SE DÉVELOPPAIENT LENTEMENT.

TOUT UN PLAN D'ORGANISATION CEPENDANT DOTAIT BIEN TÔT L'INTÉRIEUR DE LA BRETAGNE DE CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL AJOUTANT LEUR ACTIVITÉ MULTIPLE AUX MOUVEMENTS PRÉCIS ET COMBINÉS DES GRANDES VOIES DE PÉNÉTRATION.

IL EST AISÉ DE PRÉVOIR UNE ÉPOQUE OU LA BRETAGNE ENTIÈRE SERA COUVERTE DE VOIES FERRÉES APPORTANT À CE PAYS CURIEUX NON SEULEMENT LES DIRECTIVES ESSENTIELLES DU PROGRÈS, MAIS ENCORE LES LÉGIONS PRESSÉES DES TOURISTES ET DES VOYAGEURS SOUCIEUX DE CONTEMPLER DANS SA FRUSTE BEAUTÉ UNE DES RÉGIONS FRANÇAISES LES PLUS PITTORESQUES ET LES MOINS TOUCHÉES PAR LA NIVELLATION BANALE DES LOIS ACTUELLES. C'EST SURTOUT POUR L'UNE DE CES PETITES GARES LOCALES QUE NOUS AVONS ÉTABLI NOTRE PROJET, UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE SE DRESSE DEVANT NOTRE ESPRIT : RESPECTER D'UNE MANIÈRE ABSOLUE, INTANGIBLE, LA FIÈRE BEAUTÉ DES VILLAGES BRETONS, LEUR CHARMÉ APRE ET SAUVAGE. AINSI POURRA-T-ON MAINTENIR DANS NOTRE BRETAGNE CETTE UNITÉ DE TON, CETTE SYMPHONIE DE COULEURS, CETTE HARMONIE PRÉCIEUSE QUI COULE DANS UN MÊME BLOC SES ÉGLISES MILLENAIRES, SES MAISONS DE PÊCHEURS ET SES FERMES DONT LES PORCHES S'ENORGUEILLISSENT DE BELLES ROUTES TRACÉES DANS LE PUR GRANIT. NOTRE GARE, NOUS L'ESPÉRONS, RESTERA FIDÈLE À CES ENSEIGNEMENTS. SES LINTEAUX DE GRANIT, SES MURS AUX PIERRES GRISSES, SES TOITS INCLINÉS, TOUT SON ENSEMBLE RAPPELLERA L'ASSISE ROCHEUSE SUR LAQUELLE S'EST ÉLEVÉ CE PEUPLE FIDÈLE. MATÉRIAUX SOLIDES, NOBLES ET RÉSISTANTS, PIERRES RUDES ET TENACES QUI SAVENT SE DÉFENDRE CONTRE LE VENT, LA PLUIE, MONTRANT LA DENSITÉ DE LEUR CONTEXTURE AUSSI SÛRE ET SERRÉE QUE LES CONVICTIONS DE SES HABITANTS. AINSI LES ÉDIFICES BRETONS SAVENT-ILS OPPOSER À LA RUDESSE DU VENT ET À LA DÉSAGRÉGATION DES PLUIES D'ARMOR LA MURAILLE INDESTRUCTIBLE DE LEURS SCHISTES ET DE LEURS GRANITS.



Mais, dans le débat architectural de l'entre-deux-guerres qui oppose régionalistes et modernistes, les architectes bretons, le plus souvent émigrés à PARIS pour leurs études, se sont très tôt opposés au mimétisme régional jugé passéiste et sont partisans d'une rénovation de l'architecture qui puisse concilier, à la fois, modernité et bretonité.

Un des premiers textes publiés sur ce thème par un architecte breton est celui de Licnel HEUZE. Nous avons retenu cet essai, car l'auteur y donne toute une série de conseils pratiques et adaptés à chaque catégorie de bâtiment, en vue de favoriser l'éclosion d'une nouvelle architecture bretonne parfaitement caractérisée : ainsi, pour les édifices civils et municipaux, il est conseillé d'être "franchement, exagérément, intransigeamment breton", car c'est "dans l'édifice public que le souvenir du passé à le droit de se faire sentir et que l'âme de la race doit s'y symboliser". Le corpus de références est celui de quelques édifices bretons des XVI^e et XVII^e siècles, soigneusement sélectionnés et dont on ne va retenir que quelques éléments caractéristiques, "car il faut toujours sacrifier certaines parties pour la mise en valeur du motif dominant".

"A notre époque où la décentralisation est à l'ordre du jour, il est de toute évidence que la création ou plutôt l'éclosion d'une architecture bretonne parfaitement caractérisée, est une question qui doit figurer au programme de toute société désireuse de conserver à notre pays son caractère propre...

... Nous sommes ceux qui allons semer : choisissons bien la graine. Il faut reconnaître que sur un point nous sommes des privilégiés, que peu de pays ont à leur disposition autant d'éléments originaux que le nôtre, mais il faut avouer sincèrement que nous sommes la région qui fait le moins pour les choses de l'art, et surtout pour celles de l'architecture. Que faisons-nous en somme ; nous envisageons la chose du côté archéologique et littéraire, c'est-à-dire sur deux faces sans doute pleines d'intérêt, mais nous négligeons par trop la principale : je veux dire la composition d'architecture...

... Il est certainement très malheureux, que, dans un pays aussi riche que la Bretagne en architecture originale, on soit obligé de constater un nombre gigantesque de constructions exotiques de toutes sortes : châteaux suisses, châteaux Louis XII briques et pierre, églises gothiques, (style du commerce), villas style banlieusard ou italien, etc. On voit quelquefois un Breton intellectuel ou, le plus souvent, un Parisien demander du style breton. Bien heureux quand il ne nous demande pas du Breton style d'opérette...

... Il faudrait prendre pour point de départ une époque d'architecture bretonne très originale, ayant bien son caractère propre, facilement adaptable aux besoins de notre temps, assez simple pour permettre des solutions économiques. Il faut aussi que son originalité ait consisté dans un emploi judicieux des matériaux, de telle façon que cette architecture traitée avec des pierres différentes ou sous un climat autre devienne illogique, si ce n'est impossible. Je ne connais pas d'époque de l'art breton correspondant mieux aux propositions ci-dessus, que celle qui s'étend de 1550 à 1650...

... Mais revenons à ceux de notre temps. Il faudrait que nous prenions dans notre art breton quelques classiques, que nous considérerions comme base de nos études, non pour les imiter servilement, ce qui serait absurde, mais pour nous les bien mettre en tête...

... A quelques exceptions près, on choisirait ces classiques entre les deux dates données plus haut. En voici quelques-uns à titre d'exemple, car la liste pourra en être plus longue :

Pour les églises : Saint-Thégonnec, Roscoff, La Roche-Maurice (type de clocher très parfait en son genre), le porche de Landerneau, Saint-Fiacre-du-Faouët (un peu plus ancienne que les précédentes, mais très originale).

Pour les édifices civils ou les grands châteaux : Kerjean ou Kergroadès.

Pour les maisons en ville : Landerneau, trois ou quatre beaux types (sénéchaussée, Réveil-Matin, etc.) Roscoff, quelques types très simples, pans de bois à Morlaix, Quimper, Lannion, qui prêteraient à de curieuses adaptations en ciment armé.

Pour les édifices d'utilité publique, on peut trouver de charmantes idées dans les lavoirs, fontaines, colombiers, portes d'entrée de manoirs formées de trois piles, vieux moulins, échauguettes ; un très joli type de vieux moulin est le Moulin de Beaurepos près de La Forest.

Enfin pour les maisons très humbles, prenez comme guide ces petites maisons toutes blanches, recouvertes de toitures en grosses ardoises aux volets bleus-verts que vous voyez le long de nos côtes. Avec un peu de lierre à l'ouest et au nord, quelques fleurs au ton vif du côté du midi, on obtient un charmant type d'architecture rurale bretonne.

Quand on aura choisi ses classiques, il faudra d'abord les analyser, les connaître, se les mettre, comme on dit vulgairement, dans la peau. Gardons nous bien d'en copier des parties intégrales et de les rééditer consciencieusement au milieu d'autres motifs de la même famille, cela nous donnerait de l'architecture boche, c'est-à-dire beaucoup d'érudition plus ou moins bien arrangée dans le goût d'un cuistre.

Il ne faudrait jamais se servir de documents compulsés, mais de documents analysés, discutés, assimilés, je dirai plus, digérés. Ce n'est pas du document vu aujourd'hui dont il faut se servir, mais de l'idée qu'il fera éclore dans notre esprit quand nous l'en aurons saturé...

... Pour donner un aperçu de la méthode que je préconise, je note quelques éléments caractérisés de l'architecture bretonne :

- encorbellements très saillants (clochers)
- grande portée possible dans les linteaux
- facilité de mettre très peu de décoration en valeur par de grandes surfaces de granit absolument nues
- possibilité donnée par la dureté de la pierre de traiter légèrement certains motifs d'architecture : ainsi les chevronnières des gâbles et des pignons, lourdes en tuffeau pour ne pas être cassantes, peuvent être très légères en granit. Leur appareil peut être horizontal pour un rampant de 45° et plus, sans que le sifflet fermé par la rencontre de l'horizontale et de la ligne inclinée présente un danger de cassure, tandis qu'en pierre calcaire, il serait imprudent de ne pas retourner le joint perpendiculairement au rampant. Pour généraliser, beaucoup d'appareils de pierre en biseau dangereux en pierre calcaire sont très faciles en granit. De ces considérations et de plusieurs autres, il découle que l'architecture bretonne peut être traitée avec beaucoup de légèreté, elle ne doit pas donner l'impression cyclopéenne que quelques architectes ont cherchée, mais doit plutôt être solide et nerveuse, en évitant tout ce qui serait Kolossal.

L'ardoise est le mode de couverture le plus logique tant pour le climat que pour la facilité qu'il y a d'en trouver. Elle est très caractéristique employée en grosses ardoises de Saint-Cadou, aux tons bleus-verdâtres-jaunâtres, les plus grosses, véritables dalles, sont placées au bas et les dimensions vont en se dégradant jusqu'au faîtage. Dans ce système, les noues arrondies donnent beaucoup d'ampleur aux fermes. Ces toitures sont de plus en plus parfaites pour les grands vents. Les maisons à pans d'ardoises sont d'ailleurs très intéressantes en architecture bretonne. Le pan d'ardoises serait peut-être la vraie solution pour combattre l'humidité dans les villas exposées de la côte.

Une lucarne élégante sortant d'un robuste toit d'ardoises, comme une tête de jolie femme émergeant d'une riche fourrure, est un des plus intéressants éléments de notre architecture, et suffit presque à caractériser une maison simple. Les souches de cheminées ont aussi une particularité qui peut leur donner beaucoup d'expression tout en les améliorant considérablement : pour cela, il faut donner une forte pente à leur chaperon, en recouvrant cette pente d'ardoises posées au ciment. En plus du caractère esthétique ainsi obtenu, on évite l'humidité rentrant par la souche. Le ramoneur est un peu gêné, mais c'est le seul inconvénient.

On peut aussi tirer un parti très intéressant du pan de bois, mais dans ce cas, il faut le traiter d'une manière moderne, en ciment armé et combiné comme du ciment armé, sans écharpes diagonales, tout en verticales serrées et en horizontales. Ces verticales serrées ressortiront très bien sur le blanc des enduits, car le ciment affreux en grandes surfaces, peut devenir intéressant en bandes minces et déliées ; il semblerait que la nature a fait cela pour nous empêcher de gaspiller ce précieux produit...

...Pour les édifices civils et municipaux, soyons franchement Bretons, exagérément, intransigeamment, si j'ose me servir de ces néologismes. Evoluons, mais restons nous-mêmes. L'architecture flamande avait commencé avant la guerre un mouvement très intéressant dans ce genre exclusivement local. Mais nous autres Bretons nous ne nous intéressons pas suffisamment aux choses de l'art ! Evitons au moins les types tout faits, transportés d'un autre pays et choisissons aussi des gens pour leur capacité professionnelle et non pour leurs influences politiques ou autres. Mais c'est être trop exigeant. N'oublions pas, dans tous les cas, que c'est dans l'édifice public que le souvenir du passé a le droit de se faire sentir et que l'âme de la race doit s'y symboliser.

Il y a aussi tout un revouveau d'art à créer dans les édicules publics, lavoirs, fontaines, statues, bancs, etc. On pourrait y être très original à peu de frais ; malheureusement, les trois quarts du temps, on n'essaye rien ou on fait venir tout fait. On pourrait faire des concours, on trouverait facilement des idées neuves, sans doute pleine de piquant et d'imprévu.

Je ne veux pas achever sans dire un mot des jardins ; il est vrai que c'est un sujet qui pour lui seul demanderait des volumes. Je conseille seulement de prendre des formes très rectilignes aux abords des édifices, comme dans les jardins français, afin de ménager une transition graduée entre les constructions et la nature. On pourrait caractériser la Bretagne par quelques accessoires, vasques, puits, blocs de granit, petites terrasses, emploi de dalles de Locquirec, de coquillage et aussi quelques effets de bruyères ou d'ajoncs en fleurs. C'est tout un sujet d'études dont je parle seulement pour y faire penser.

Passons aux édifices religieux. Au milieu du XIXe siècle, on renonça totalement aux formes antiques, néo-grecques ou néo-romaines pour se rapprocher de celles du Moyen-Age. L'impulsion donnée par l'école romantique, d'une part, et par la publication du Dictionnaire raisonné de l'Architecture du Moyen-Age, d'autre part, fut la cause d'une orientation toute nouvelle dans la construction des églises.

Malheureusement on ne comprit pas assez que l'on ne ressuscite pas le passé ; on eut beau prendre les formes exactes du Moyen-Age, on ne put en prendre l'esprit, et aujourd'hui les compositions issues de cette école frappent par leur froideur ; elles sont figées, on ne saurait mieux les comparer qu'à des fleurs stérilisées ! Sainte Clotilde à Paris en est un type remarquable. Un maître connu les a qualifiées de gothique néo-grec, voulant exprimer de cette manière pittoresque qu'elles sont au gothique ce que le néo-grec est au grec.

Cette erreur, aujourd'hui bien démasquée, tint beaucoup à ce qu'avec un grand respect de l'exactitude de la forme, on s'occupât fort peu de l'esprit, qui ne fut pas compris. Le gothique prodèda d'une mentalité tellement éloignée de la nôtre que nous ne pouvons sérieusement songer à l'utiliser dans son ensemble. Mais si les résultats attendus ne furent pas ce que l'on pensait, Viollet-le-Duc eut le mérite réel de ramener les architectes à l'étude des constructions logiques. Il fit une guerre intense aux placages, aux similis, aux imitations de matériaux et, par cela même, fut un peu le promoteur de l'étude des architectures locales (car il faut dire qu'il y en eut aussi d'autres que lui). Mais, puisqu'il a admis avant tout que le matériau doit être employé rationnellement, il serait bon que nous pensions quelquefois, que son Dictionnaire choisit presque tous ses exemples dans des pays où la construction se fait en pierre calcaire, d'où réprobation d'angles trop aigus, de linteaux trop longs, précautions en prévision des effets de la gelée, contre les chocs, etc. (ainsi les chevronnières des lucarnes et pignons auxquelles on donne de trente à quarante centimètres en tuffau en ont à peine douze à quinze en granit, et ne sont pas plus cassantes). Beaucoup de nos imitateurs ont bravement copié des motifs tels quels et nous sommes frappés de leur lourdeur, surtout quand ces motifs voisinent avec de l'architecture ancienne.

Soyons donc très bretons dans la conception de nos églises ..."

Lionel HEUZE

"Essai sur la renaissance
d'une architecture régionale
en Bretagne" - 1919.

Morvan MARCHAL, architecte membre des "SEIZ BREUR" (1), confirme d'ailleurs dans un article rétrospectif paru en 1942 dans les Archives de l'Institut Celtique de BRETAGNE (2) que la période de 1919 à 1925 est le point de départ d'un nouveau courant architectural dont la paternité peut être attribuée à quelques architectes chefs de file.

Parmi ceux-ci, sont cités, DATESSON et GRAVE en Pays guérandais, Yves HEMAR en Pays malcuin, Charles COUASNON à RENNES et Georges LEFORT à GUINGAMP.

Nous ne reviendrons pas sur la genèse de ces courants "bretons modernes" qui ont déjà fait l'objet d'une étude au cours de recherches antérieures. Un extrait de ce texte de Morvan MARCHAL, non publié dans cette étude, suffira à resituer ce courant auquel peut, sans conteste, être rattaché Pierre LALOY, même s'il n'est pas explicitement cité par l'auteur :

NECESSITE D'UNE ARCHITECTURE BRETONNE HISTORIQUE

"La nécessité de donner un caractère breton aux édifices construits sur notre sol n'est apparue qu'assez tard. Le mouvement romantique du XIXe siècle, représenté au sein de l'école française par Viollet-le-Duc et les néo-gothiques, fut en effet un échec. L'académisme classique de l'école française d'architecture en sortit intact, et prolongea donc son existence jusqu'à la période suivant immédiatement la guerre de 1914-1918.

C'est dire que tant pour l'architecture officielle que pour l'enseignement de cet art, il ne se produisit point au milieu du siècle dernier, un mouvement de retour vers l'art breton national et populaire, parallèle au mouvement grandissant qui portait la littérature, la musique, voir la peinture et la sculpture à s'imprégner de plus en plus du patrimoine culturel breton, resté à peu près intact dans le peuple.

Il est bon de remarquer qu'en cela, l'architecture bretonne présente un certain retard par rapport aux autres disciplines architecturales européennes. Le grand mouvement, qui aux alentours de 1840, porta les peuples européens, par exemple finnois, magyar ou tchèque, à se pencher sur leurs arts populaires et à tenter d'en extraire les normes d'une architecture nationale, n'eut son contre-coup en Bretagne qu'à une époque beaucoup plus récente. La raison en est à l'indéniable prestige qu'eut, jusqu'à ces dernières décades, la grande tradition classique et académique française, toujours vivante au théâtre, et qui ne devait succomber, sur le terrain architectural, que devant les impératifs catégoriques de la nouvelle civilisation mécaniste et des nouveaux matériaux, fer et béton armé, propres à la construction.

...

(1) Cf le rapport intermédiaire du C.E.R.M.A. de juin 1983 sur "L'extension des stéréotypes architecturaux de la bretonité" qui porte sur la genèse de ces courants et la recherche de leurs principaux chefs de file.

(2) Il s'agit de l'article "Pour une architecture bretonne" paru aux Archives de l'Institut Celtique de Bretagne, Cahier n° 1, mai 1942.- Editions Skidcu Breiz - BREST.

.../...

La Bretagne ne s'engagea donc dans la voie d'une architecture bretonne qu'au déclin, fort tardif, d'un académisme épuisé, et incapable d'assimiler les nouvelles méthodes constructives. Cependant, dès la seconde moitié du XIXe siècle, quelques précurseurs, sans d'ailleurs s'affranchir totalement des concepts académiques, tentèrent, non d'exprimer un art breton moderne de construire, ce qui, à l'époque, eut été de toute façon un anachronisme, mais de réaliser d'heureux pastiches, inspirés de l'art breton populaire du passé. Il est impossible de ne pas citer quelques agréables églises de l'architecte REGNAULT, en pays rennais, comme ACIGNE, les clochers des IFFS et de GOSNE, ainsi qu'à RENNES même, de fort habiles hôtels particuliers de l'excellent artiste que fut JOBBE-DUVAL, inspirés de la Renaissance bretonne, telle la "Nouvelle maison de la Crozille, TI NEVEZ CROGUEN, rue de Fougères.

NECESSITE D'UNE ARCHITECTURE BRETONNE

Les contemporains

La période qui va de 1919 à 1925 vit le déclin rapide et la mise en sommeil de l'art classique, en France. Elle vit également en Bretagne, un effort puissant et hardi de quelques chefs de file pour doter notre pays d'un art breton dans le domaine de l'architecture.

Ce qui distingue l'effort des maîtres d'oeuvre de cette période des tentatives essayées par les précurseurs du précédent siècle, c'est que, loin de chercher le caractère breton qu'ils veulent donner à leurs édifices dans le pastiche du passé populaire breton, ils entendent exprimer de façon très moderne, très actuelle la nécessité architecturale bretonne. C'est en utilisant raisonnablement les possibilités nouvelles en s'écartant judicieusement tant de la copie du passé que de tout a priorisme technique, que les architectes de ce temps cherchent, et trouvent, l'architecture bretonne d'aujourd'hui. Ainsi, le béton armé y aura sa place, son expression propre, en tant que matériau commode pour travailler à la flexion sans cependant, par pur irrationalisme de mode, détrôner la pierre, éternelle matière des édifices bretons, dans les parties soumises aux efforts de compression.

Non contents d'équilibrer ainsi avec sagesse, dans le domaine technique, les acquisitions nouvelles avec la tradition, les nouveaux constructeurs bretons eurent pour la première fois l'immense mérite de se pencher sur le considérable héritage de l'art décoratif breton populaire. Cet art, évidemment mineur, trouve ses exemples les plus caractéristiques dans le meuble et la broderie.

L'école bretonne d'après 1919, ou mieux ses chefs de file, surent non seulement recueillir ces motifs, les analyser, en dégager l'esprit, mais encore en exprimer l'essence et les adapter au grand art, à l'architecture monumentale.

Il est difficile parmi des contemporains, de citer. Cependant, on ne peut pas ne pas nommer, en pays Guérandais, Datessen et Grave, ni en pays malouin, Yves Hémar, dont certaines villas offrent un caractère breton et actuel d'une rare puissance. A Rennes, Charles COUASNON père sut maintenir la grande tradition, vieille de dix siècles, de la charpente décorative et des effets de toiture. Enfin le chef de notre école d'architecture bretonne, G.R. LEFORT, a réalisé les premiers grands ensembles d'art architectural breton, tels que l'aménagement de la grande place de Saint-Brieuc, la gare de Dinan. A leur suite, c'est toute une nouvelle génération -l'actuelle- qui entend, en grande partie, construire breton en Bretagne.

Conditions d'une architecture bretonne

Il est impossible, en quelques lignes, d'exposer une théorie de l'art architectural breton, ouvrage qui cependant devra bien être fait un jour. Cependant, il est quelques principes directeurs qui forment les conditions indispensables de toute réalisation constructive d'esprit breton.

Le premier impératif, et celui qui domine l'ensemble du problème, est celui du climat. Les pluies longues et la température généralement douce des pays d'ouest indiquent, entre autres choses, la quasi nécessité du toit à pentes assez accusées. Cette nécessité amène l'art breton à affectionner les effets de silhouette, ce qui présuppose fréquemment une certaine richesse dans les compositions de charpente et les couvertures. La puissance du vent, notamment sur les côtes, implique les pignons maçonnés en saillie des toitures, si fréquents et si caractéristiques. L'habitat breton prend au climat de la péninsule ses premiers éléments constructifs, devenant aisément thèmes à décoration.

La seconde condition d'un art breton de bâtir est toute dans l'emploi des matériaux fournis par le sol breton. La pierre, granite, schiste et grès, l'ardoise, sauf au sud de la Loire, sont la matière même, millénairement employée, de l'oeuvre bretonne. Leur emploi implique immédiatement un certain nombre de proportions, un certain nombre d'effets décoratifs, comme le réseau des joints sur les maçonneries, ou les jeux de lucarnes d'ardoises, dont l'emploi est constant à travers toute l'histoire de l'art breton, quel que soit le style de l'époque. L'usage de ces matériaux traditionnels est donc presque à lui seul un gage certain du "faire" breton. Non d'ailleurs qu'il faille repousser les techniques modernes, notamment le béton armé. Mais réduit à son seul rôle essentiel en Bretagne, pays riche en pierre, c'est-à-dire aux parties soumises à la flexion, il accroîtra les possibilités d'expression de l'art breton sans lui enlever son caractère, comme il ne manquerait pas de le faire s'il était employé inconsidérément, en remplacement des matériaux strictement bretons, par exemple.

La troisième condition d'une architecture bretonne est d'essence plus subtile. L'adaptation au climat, l'emploi des matériaux bretons peuvent présupposer une architecture bretonne. Ils ne peuvent cependant la définir. C'est qu'en dehors du rationalisme constructif ou décoratif qu'ils déterminent, il existe un goût breton, une dilection particulière pour certaines formes, certaines proportions, certains éléments de décoration dont l'origine est fort lointaine, et dont l'effet notamment en art populaire, se fait sentir à travers toutes les époques.

Ainsi l'éloignement formel qu'eut la décoration bretonne pour le naturalisme, la sobriété de ses effets de couleur sont deux constantes d'une valeur absolument actuelle pour qui veut composer breton. Une certaine stylisation linéaire dans l'ornement architectural, la recherche très étudiée de la silhouette seront la conséquence immédiate de cet acquit traditionnel.

Il ne peut donc y avoir, en ce dernier point, d'art architectural breton sans la connaissance sérieuse, non seulement des tendances décoratives, mais encore des rapports de proportions très particuliers qui, à travers l'évolution infiniment variée des styles et des époques, restent sensiblement permanents en Bretagne..."

Morvan MARCHAL

"Pour une architecture bretonne"

mai 1942

Cependant, dès 1920, Maurice FACY mentionnait, dans un article sur "Les arts appliqués en Bretagne" (1), Pierre LALOY comme l'un des six architectes s'attachant à édifier des constructions rationnelles appropriées au climat de la région et bâties avec les matériaux du pays.

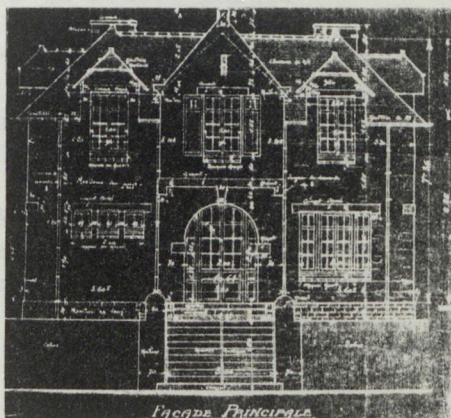
"... Les architectes modernes commencent un peu partout à édifier des constructions rationnelles, appropriées au climat de la région et bâties avec les matériaux du pays. Or, en Bretagne, d'excellents éléments sont fournis par le sol même (granit, ardoise) et le décor impose un type d'habitation d'un aspect particulier. M. Lionel Heuzé, architecte à Morlaix, dans une intéressante brochure, vient précisément de rappeler ces faits et nous expose ses conceptions en la matière. D'autres artistes ont voulu réagir contre la banalité des constructions dans les villes bretonnes et sur les plages ; ils ont créé des habitations rationnelles, agencées pour les besoins de la vie moderne. M. Trubert a édifié à Quiberon une grande villa en pierre du pays, dont les entrées, la cour et même le puits rappellent les anciennes fermes morbihannaises et qui, cependant, se prête à toutes les utilisations d'une habitation d'agrément (studio, fumoir, hall, etc.). Une pléiade d'architectes établis en Bretagne s'attache avec ténacité à modifier, dans le sens désiré, le style de l'habitation en Bretagne. Citons : MM Lefort, à Guingamp ; Laloy et Le Ray, à Rennes ; Chabal, à Brest..."

Il est dommage que Pierre LALOY n'ait pratiquement pas construit d'équipements publics entre 1925 et 1930. C'est le patronage laïc de PLERGUER, dont le projet date de décembre 1924 qui, le premier, va montrer les signes précurseurs d'une hybridation entre le rationalisme pittoresque et les premiers attributs de bretonité (appareillage de granit, cintres, pignonnet - mais l'on retrouve les demi-croques pour les lucarnes et une composition encore relativement symétrique).

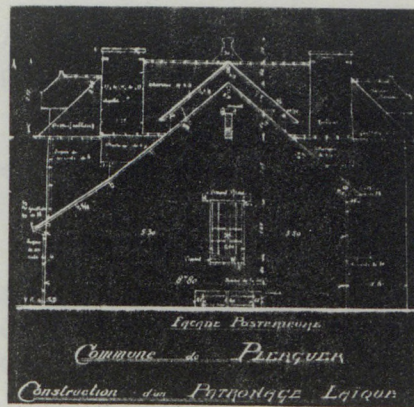
Entre 1925 et 1930, c'est donc le grand vide dans la construction d'équipements ; est-ce une période de recherches pour l'architecte, toujours est-il que nous sommes obligés de nous rabattre sur l'architecture domestique pour mettre en évidence l'introduction de nouvelles références. Nous émettons l'hypothèse d'un décalage dans le passage des références de la bretonité de la maison d'habitation vers les équipements publics, qu'il faut sans doute attribuer à la plus grande souplesse autocrisée dans l'architecture privée -et surtout l'architecture balnéaire- que dans les constructions publiques. Ce déphasage dans le temps a peut-être permis à l'architecte de s'adapter au nouveau courant, lui laissant le loisir d'une transposition ultérieure à des projets plus importants.

(1) In "L'Art Moderne, n° 3 - CRES - PARIS - 1920

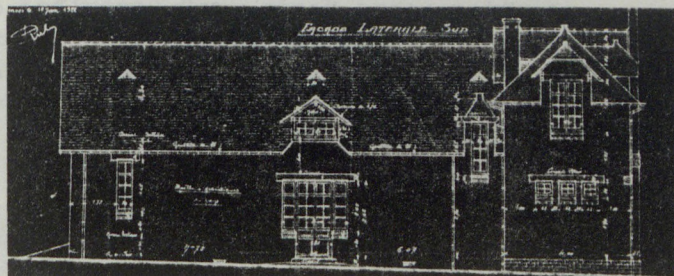
- PATRONAGE LAIQUE DE PLERGUER
Chemin de grande communication
de COMBOURG à LILLEMER
Décembre 1924



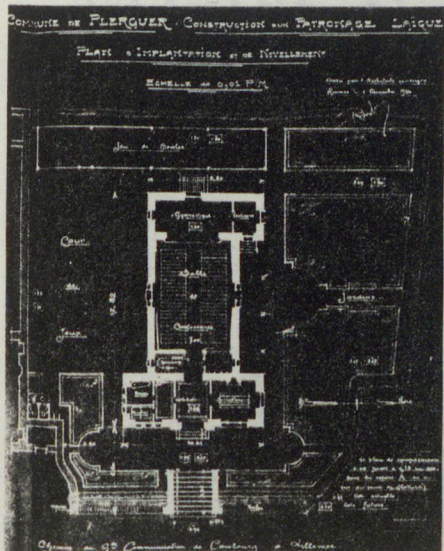
Façade principale



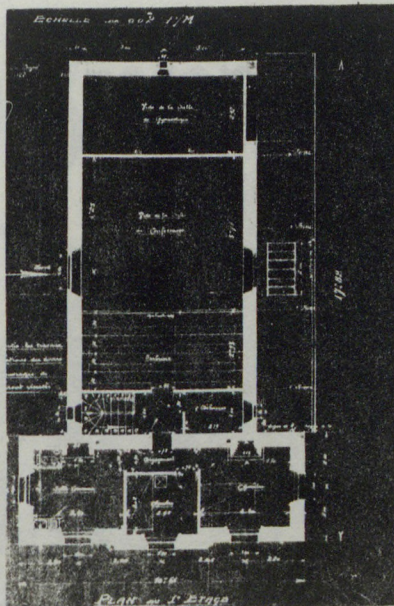
Façade postérieure



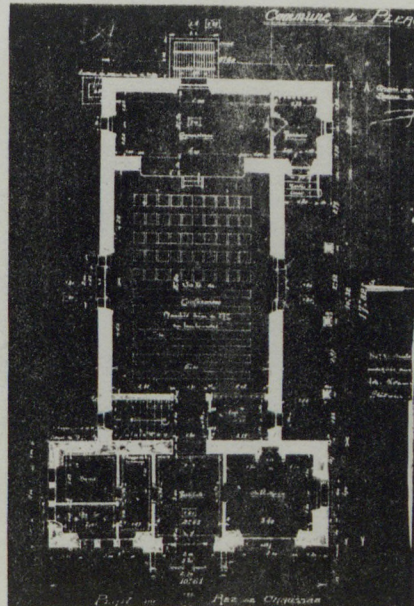
Façade latérale



Plan masse



1er étage



R.D.C.

En effet, pendant cette période, il semble que Pierre LALOY ait construit de nombreuses villas bretonnes modernes, situées principalement à CANCALE et St LUNAIRE.

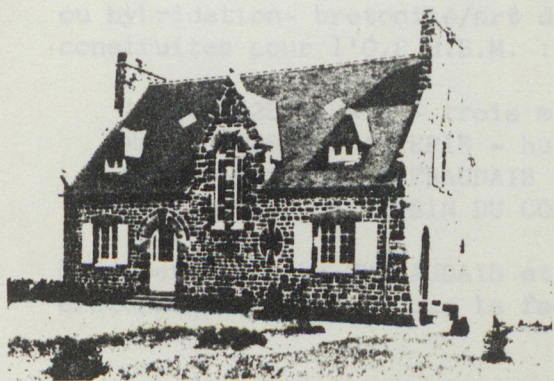
En 1932, de nombreuses illustrations portant sur sept de ces villas formeront d'ailleurs l'essentiel de la publication parue aux éditions EDARI sur l'oeuvre de Pierre LALOY.

Ces constructions sont dans la lignée des projets publiés par James BOUILLE dans "L'Habitation bretonne" en 1926 (1), publication où l'on retrouve des projets de l'auteur, mais aussi d'autres architectes bretons (CHABAL - CHAUSSEPIED - CORLOUER - HEUZE - BOUCHET - SINQUIN).

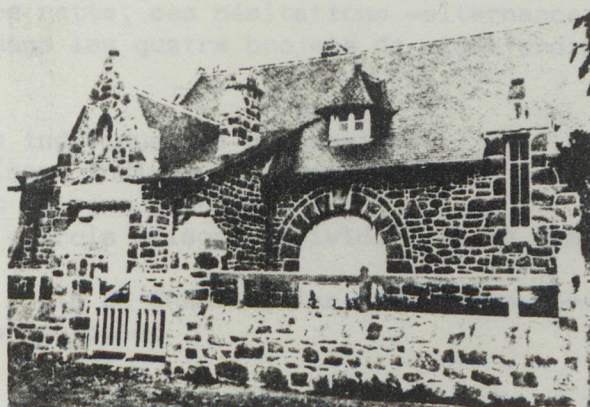
A la même époque, sont également publiés d'autres projets plus modestes, appartenant à la même tendance, dans des revues comme "Vie à la campagne", dirigée par A. MAUMENE ou "Maisons pour tous".

Enfin, il est évident que l'exposition des arts décoratifs de 1925 a certainement eu un impact important sur l'oeuvre de Pierre LALOY, puisque l'on constate également dans ses projets une influence "art déco" assez nette au départ ; mais celle-ci sera peu à peu supplantée par des éléments d'inspiration plus localisée qui se manifesteront de manière systématique dans les départements du Finistère et des Côtes du Nord, comme nous le verrons plus loin à propos des projets de l'O.P.H.B.M. et des hôtels et bureaux des postes.

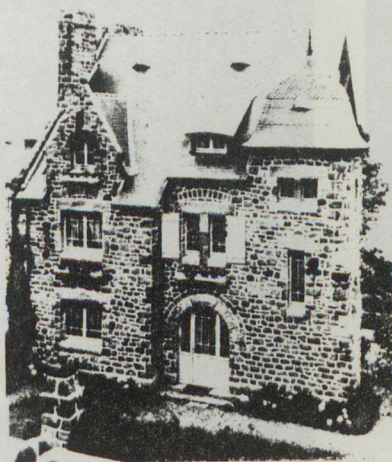




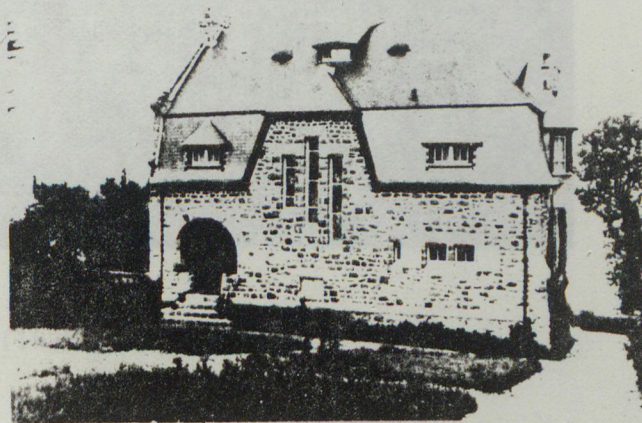
"Roche Houlée"
Villa à CANCALE



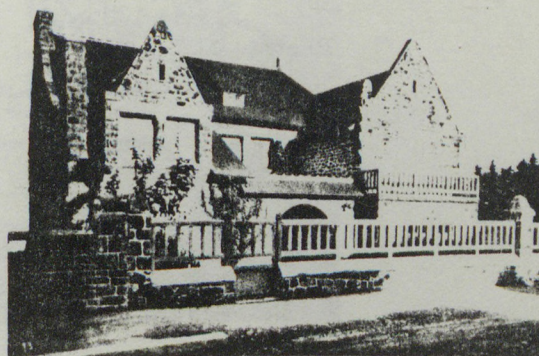
"Maison du pêcheur"
CANCALE



"La Brèche"
Villa à CANCALE



"Le Clos"
Villa à CANCALE



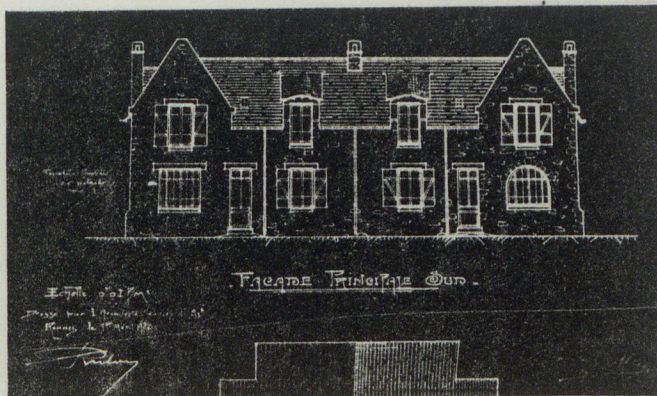
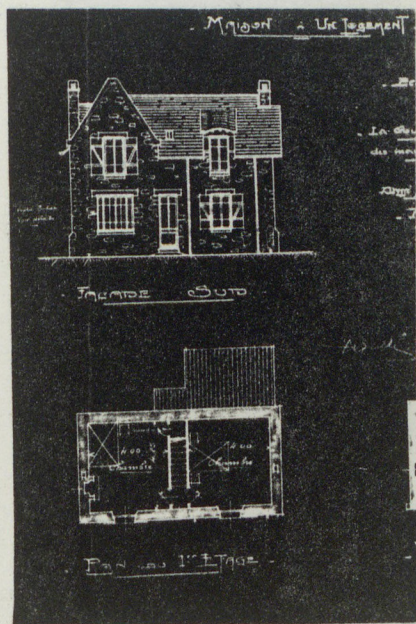
"Ker Aud"
Villa à St LUNAIRE
1927

Photos de villas construites par Pierre LALOY
et publiées aux éditions EDARI (1932)

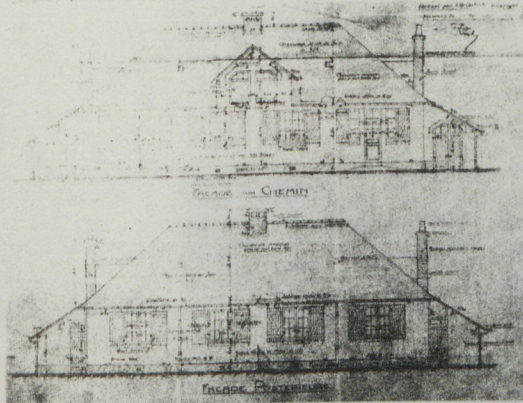
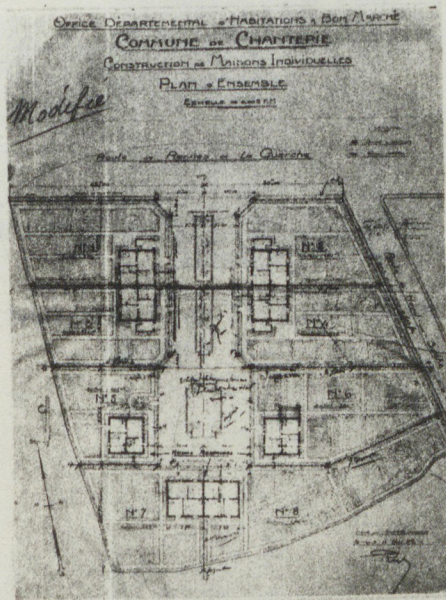
D'ailleurs, on retrouve, de façon très nette, ces hésitations -alternance ou hybridation- bretonité/art déco, dans les quatre projets de cité-jardins construites pour l'O.P.H.B.M. :

- Avril 1925 - PACE - trois maisons individuelles et jumelées
- Mars 1928 - CHANTEPIE - huit maisons individuelles et jumelées
- Mai 1930 - LA THEBAUDAIS - huit maisons jumelées
- Sept. 1930 - St AUBIN DU CORMIER - trois maisons individuelles et jumelées.

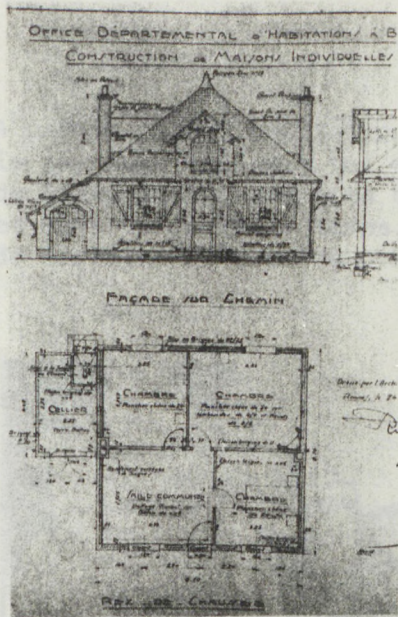
On notera qu'à La THEBAUDAIS et à St AUBIN DU CORMIER, les influences néo-bretonnes n'affectent que la façade principale.



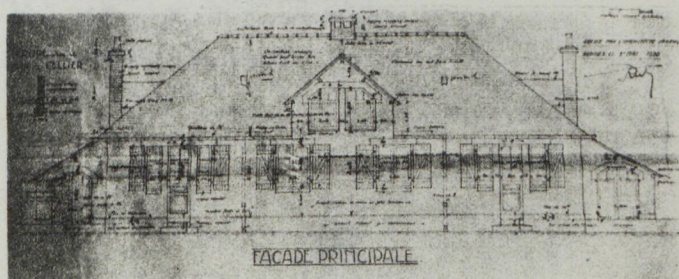
PACE (1925)



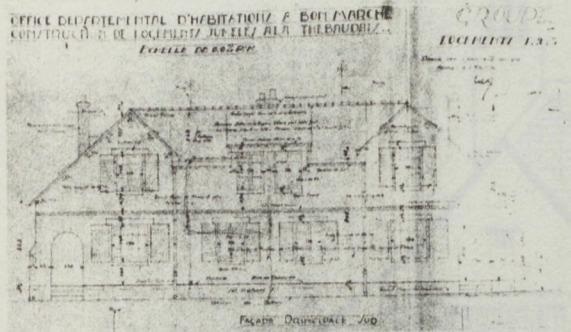
CHANTEPIE (1928)



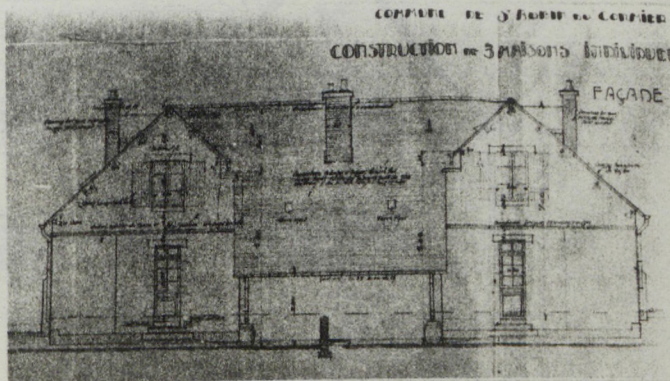
CHANTEPIE (1928)



LA THEBAUDAIS (façade postérieure)

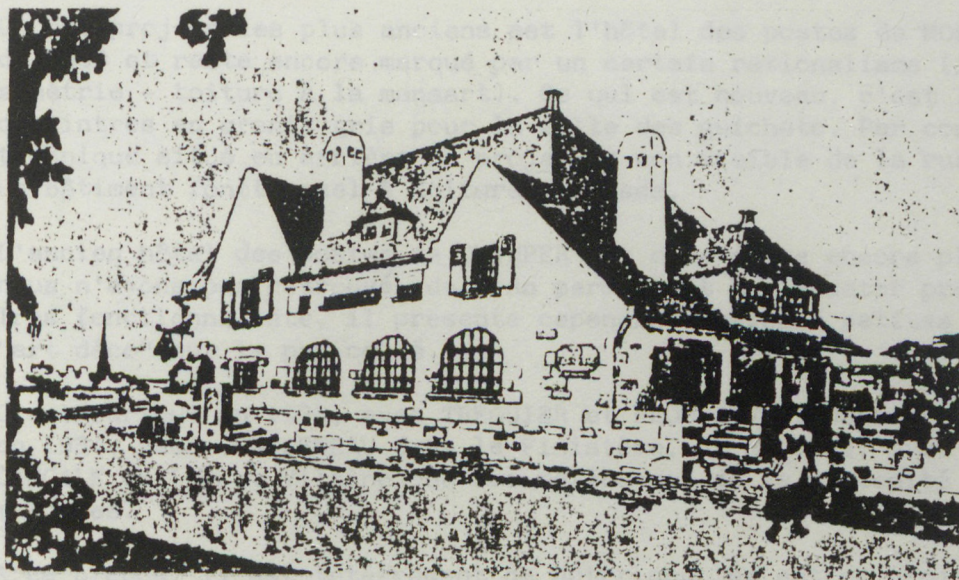


LA THEBAUDAIS et St AUBIN DU CORMIER (1930)
Façades principales

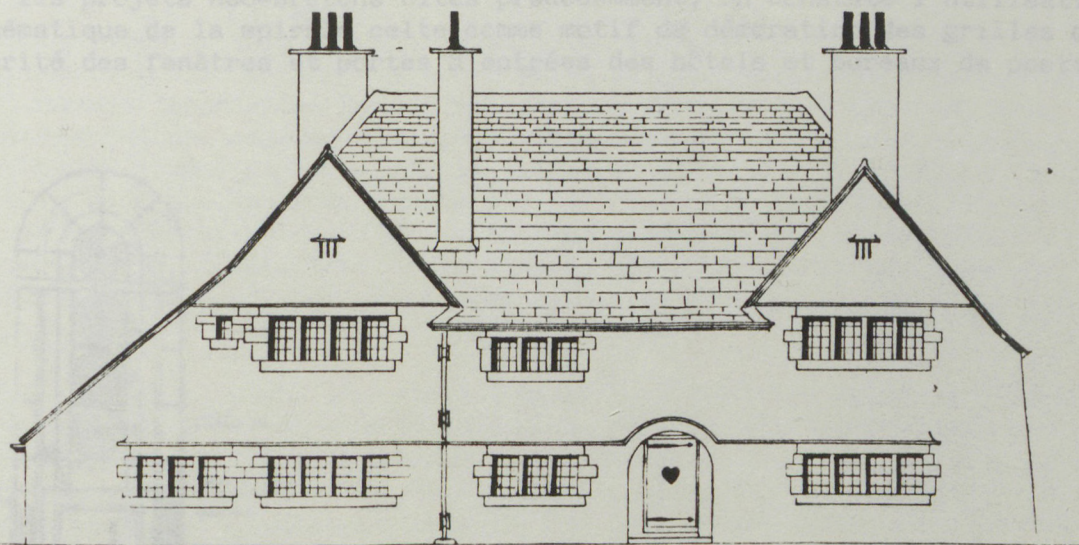


St AUBIN DU CORMIER
Façade postérieure

A propos de ces habitations, il convient de signaler dans un premier temps, la curieuse analogie qui existe entre ces projets et le pavillon breton de l'exposition des arts décoratifs de 1925, projeté par Lucien VAUGEOIS, et dans un deuxième temps, la même analogie qui les rapproche étrangement de certains projets de C.F.A. VOYSEY (1).



Le Pavillon de la Bretagne à l'Exposition de 1925



The ORCHARD - C.F.A. VOYSEY

N° spécial du Studio - "Modern british domestic architecture and decoration" - novembre 1909.

(1) Nous avons déjà signalé cette filiation liée à la diffusion en France, par la revue LE STUDIO, des expériences de l'architecture domestique anglaise, lors d'un précédent rapport : "Les Sources anglaises de l'architecture régionale" - Rapport CERMA n° 40 - Septembre 1983.

L'examen des projets de postes construits dans les cinq départements de la compétence de l'architecte régional Pierre LALOY (Finistère - Côtes du Nord - Ille et Vilaine - Sarthe - Mayenne) montre que l'influence de la bretonité est aussi fonction de critères géographiques et ne dépend pas uniquement de l'architecte ou de l'année du projet, puisque c'est surtout dans les trois premiers départements que le marquage d'éléments régionalistes est le plus net.

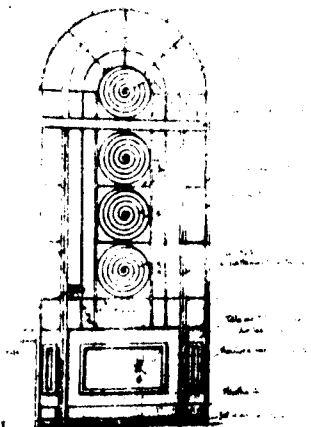
Un des projets les plus anciens est l'hôtel des postes de MORLAIX qui date de 1930 et reste encore marqué par un certain rationalisme (fronton central - symétrie - toiture à la mansart). Ce qui est nouveau, c'est l'introduction de cintres en granit gris pour la salle des guichets. Par contre, le bâtiment technique situé en arrière du projet et non visible de la rue principale est un bâtiment fonctionnel à toiture terrasse.

L'ancien hôtel des postes de QUIMPER est sans doute encore plus ancien, mais nous n'avons pas retrouvé de plan permettant de le dater précisément (1). Très fonctionnaliste, il présente cependant quelques petites touches "art déco" sur le pan coupé.

C'est surtout en 1933, avec TREGUIER et PLOUGONVER, dans les Côtes du Nord, en 1934, avec CONCARNEAU dans le Finistère, et en 1932, avec VITRE, 1934 CANCALE en Ille et Vilaine que les références de la bretonité sont les plus marquées.

A ce propos, il est intéressant de noter que les autres projets de bureaux de postes communaux d'Ille et Vilaine adhèrent moins nettement à la bretonité: on retrouve des hybridations avec la tendance art déco, très visible dans le projet de St AUBIN D'AUBIGNE (1931) qui présente une fenêtre "en pastille Vichy" avec des parements de granit bleu.

Dans les projets néo-bretons cités précédemment, on constate l'utilisation systématique de la spirale celtique comme motif de décoration des grilles de sécurité des fenêtres et portes d'entrées des hôtels et bureaux de poste.



(1) Une photographie de la construction a été publiée dans l'ouvrage "TRAVAUX D'ARCHITECTURE DE PIERRE LALOY" .- Editions EDARI (1932).

A ces remarques sur les bâtiments des postes, il convient d'ajouter les réflexions suivantes :

- Seuls les bâtiments techniques (central téléphonique du MANS - tri-gare de RENNES - station de radio-diffusion de THOURIE...) ne présentent, pour la plupart, aucune référence régionaliste, contrairement aux autres équipements qui accueillent du public. Une seule exception, en référence à la modernité, l'hôtel des postes d'ERNEE en Mayenne (1936), qui est l'unique bâtiment accueillant du public qui présente une toiture terrasse.

A ce propos, il est significatif de constater que le projet de l'hôtel des postes de LAVAL, prévu initialement avec une toiture terrasse en 1941, va subir de nombreuses modifications jusqu'en 1943, à commencer par... une toiture ardoise. De même, en 1949, la toiture d'ardoises de l'hôtel des postes de BREST va être habillée de quatre lucarnes !

- Le marquage des éléments régionalistes est toujours plus important en façade avant qu'en façade arrière où il se trouve parfois considérablement réduit, voire inexistant (ex : St Pierre-Quilbignon). Il en est de même pour les façades latérales et les bâtiments techniques situés en arrière de la construction, affectés le plus souvent d'une toiture terrasse.

- On observe une dissymétrie fréquente des projets. La forme la plus utilisée en façade est le pignonnet très souvent déporté sur un côté, esquissant ainsi un retour en aile en toiture. Cette situation se trouve renforcée dans certains projets (cf PLOUGONVER - TREGASTEL) puisque la totalité de la façade se trouve ici composée d'un pignon assymétrique.

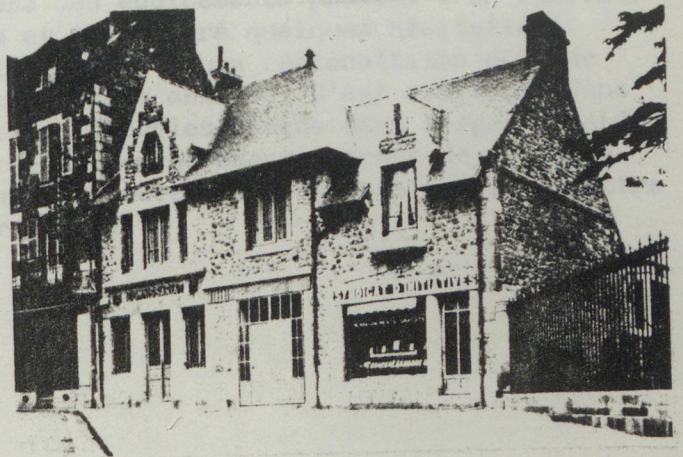
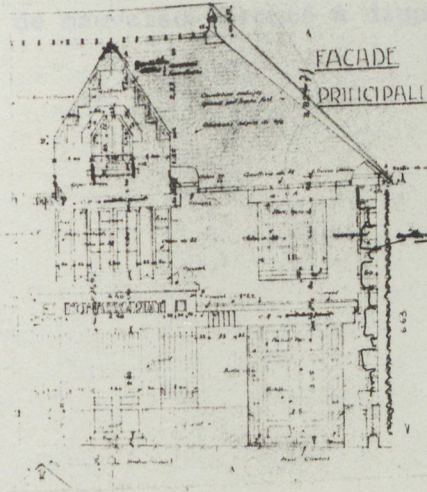
- L'emploi de parements extérieurs en granit ne présente qu'un savant habillage de la façade qui est constituée en fait d'une ossature en ciment armé. L'exemple du bureau de poste de VIBRAYE dans la Sarthe (1939) est très édifiant sur ce point.

Quelques exemples supplémentaires auraient pu être choisis parmi divers autres équipements projetés dans l'agence. Mais, ils ne présentaient pas de séries suffisamment importantes pour être retenues comme significatives. Nous ne mentionnerons que pour mémoire le commissariat et le syndicat d'initiative de FOUGERES (1930) et la mairie et salle des fêtes de CHATEAUBOURG (1937), à propos de laquelle, nous tenons à citer ce passage extrait d'"Eléments et théorie de l'architecture". En effet, les préceptes de Julien GUADET sont repris dans ce projet, tout comme dans la "Seconde mairie bretonne" de LE TROSNE et la poste-perception-mairie de BECHEREL, construite par son fils en 1953.

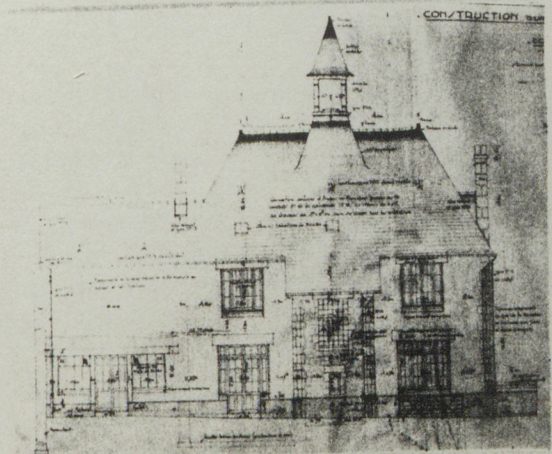
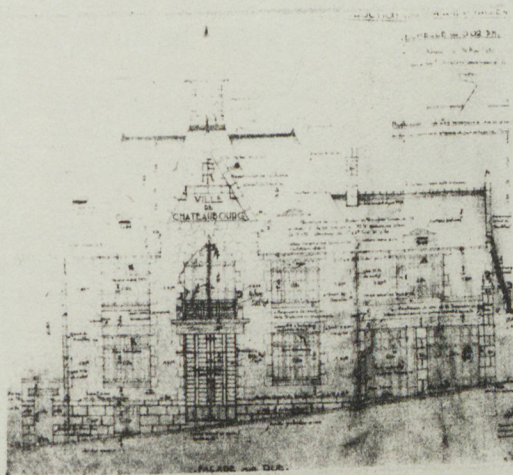
"En tant qu'éléments, au sens propre du mot, les édifices municipaux, mairies ou hôtels de ville, ne présentent pas de particularités bien spéciales. Mais, presque autant que l'église, ils sont des monuments de tradition et de symbolisme historique. On veut davantage pour la mairie parce qu'elle a manifesté l'espérance des populations qui voulaient s'affranchir. Et ne fut-ce qu'à l'état de souvenir et de reconnaissance instinctive, cela se symbolise dans des éléments d'architecture conservés par le respect et la tradition, horloge, beffroi, loggia, etc... Je ne crois pas que l'on puisse étudier utilement un projet de mairie, même très modeste, si d'abord on ne se pénètre pas de ces idées ou plutôt de ces impressions".

Julien GUADET - "Eléments des édifices municipaux".

PROJET DE BUREAU POUR LE
SYNDICAT D'INITIATIVE
Echelle de 0,01



FOUGERES
Commissariat et syndicat d'initiative (1930)



CHATEAUBOURG
Mairie et salle des fêtes (1937)

Avec la reconstruction, le régionalisme qui avait été encouragé par le Gouvernement de Vichy est mis politiquement à l'index ; la préfabrication est à l'ordre du jour et l'architecture des équipements publics s'en ressent, avec semble-t-il, un certain décalage et ce, malgré quelques hésitations. On constate une disparition progressive des éléments régionalistes qui, de dominants deviennent mineurs, voire totalement absents. C'est manifeste dans les projets de postes, de dispensaires ou d'écoles conçus dans l'Agence LALOY, avec l'introduction des pavés de verre, des encadrements cernés de moulures de ciment nettes, des bandes d'allèges ... seules les lucarnes semblent mettre beaucoup de mauvaise volonté à disparaître !

BILAN ET PROGRAMMES COMPLEMENTAIRES ENVISAGES

Au cours de cette recherche, nous nous sommes trouvés confrontés aux conditions méthodologiques et théoriques du recueil d'informations sur les références architecturales intéressant le secteur des équipements publics de moyenne importance, implantés à l'échelle de la commune ou du chef-lieu de canton.

Or, il est clair que les références architecturales relèvent tout autant de la figuration et de la communication visuelle que de l'analyse conceptuelle. Une analyse plus poussée semble difficile tant que l'on ne connaît pas mieux les objets précis qui sont le support de la différenciation des références en jeu, en l'occurrence, les formes et dispositions architecturales.

C'est ce qui explique que la constitution thématique, localisée, dûment datée et répertoriée, d'un inventaire illustré, a constitué certainement une part non négligeable de notre temps de recherche, même si ce recueil systématique demeure très insuffisant, à la fois quantitativement et qualitativement. Devant les difficultés rencontrées lors de ce recueil, nous posons le problème de l'urgence de la constitution progressive d'une mémoire documentaire régionale en terme de projets d'architecture.

Dans ce cadre, quelques axes de recherche peuvent être, d'ores et déjà, formulés :

- maintenir et étendre les contacts effectués auprès des "services bâtiments" et archives éventuelles de ces services dans les différentes administrations. Pour le moment, nous sommes en relation avec le Ministère des Postes et Télécommunications, à la fois sur un plan régional et national. De tels échanges thématiques nous paraissent fructueux, à condition de pouvoir être maintenus dans le temps.
- Poursuite du recueil des représentations et présentations des bâtiments régionaux et nationaux dans les différents supports de presse (professionnels ou grands publics) et mise en évidence d'éventuels marquages régionaux, affectant les constructions publiques. Il s'agit de vérifier l'hypothèse de l'existence d'écarts entre le type banalisé de l'équipement public et le type localisé et spécifié dans un contexte régional donné.
- Exploiter plus à fond la filière des archives des agences d'architecture qui sont une source documentaire de première importance, menacée, à très court terme, de destruction ou disparition irréversibles.
- Analyser les conditions nécessaires à la constitution d'une banque de données informatisée, intéressant le secteur des bâtiments publics, de manière à faciliter le stockage et le traitement des informations et permettre des sorties automatiques d'inventaires thématiques.

Il est évident que de tels travaux sont difficilement compatibles avec des financements irréguliers ou à éclipse et nécessitent des efforts plus soutenus que ceux octroyés pour la présente recherche.

Un travail sur les projets d'écoles primaires de Jean-Marie et Pierre LALOY devait être également intégré à ce document, mais ce travail n'a pu être matériellement pris en compte et nous avons dû nous contenter, pour le moment, d'une bibliographie indicative sur ce thème.

* * * * *
* *

* ARCHITECTURE ADMINISTRATIVE ET COMMUNALE

- NARJOUX Félix - "Architecture communale" - Paris, Ed. Vve A. Morel
Vol. I et II : Hôtels de ville, 1870
Vol. III : Architecture scolaire, 1880.
- GUADET Julien - "Elements et théorie de l'architecture" -
Tome II, livre VII, chap. I : Les Ecoles primaires -
livre VIII chap. III : Eléments des édifices municipaux.
- CHABANIER A. - "Petits édifices communaux" - 1897
- GUILLOT E. - "Edifices publics pour villes et villages" - DUNOD, 1912.
- DEFRANCE Henri - "Edifices communaux : Mairies - Ecoles - Bureaux de postes -
Collection Architectura - s.d.
- "Bâtiments administratifs et communaux" - Paris, Ed. Albert Morance, s.d.
- "Hôpitaux et maisons de santé" - Encyclopédie de l'architecture,
la construction moderne - Paris, Ed. Albert Morance, s.d.
- "Dispensaires pour petites agglomérations" in L'Architecture d'aujourd'hui,
n° 9 - 1934.

* ARCHITECTES, ARCHITECTURE ET REGIONALISME

- DE PENANRUN, ROUX et DELAIRE - "Les Architectes élèves de l'Ecole des Beaux-Arts :
1793 - 1907 - Paris, Librairie de la construction moderne, 2e éd. 1907 (1ère éd. 1895)
- LALOY Pierre - "Travaux d'architecture" - Strasbourg, Ed. Edari, 1932.
- VEILLARD - "Architectes, urbanistes et architecture. à Rennes au XIXe siècle -
Université de Haute-Bretagne, 1978.
- "Jean-Marie LALOY" - Mémoire Université de Haute-Bretagne, sous la dir. DE M. LOYER - 1980
- CHABAL G. , VAILLAT L. - "Travaux d'architecture" - Ed. Edari, 1923.
- HEUZE Lionel - "Essai sur la renaissance d'une architecture régionale en Bretagne"
in BUHEIZ BREIZ, n° 8 et 9 - Août - Septembre 1919.
- BOUILLE James - "L'Habitation bretonne" - Collection de l'Art régional en France - 1926.
- BOUILLE James - "Architecture bretonne moderne" - Ed. Romanance, 1936.
- LETROSNE Charles - "Murs et toits pour les pays de chez nous"
Tome I, 1923 - Tome II, 1924 - Tome III, 1926.
- BATILLAT, BOUILLE, MARCHAL - "Opinions sur l'architecture bretonne moderne"
in KORNOG, n° 2/3 - 1929 (Revue illustrée des arts bretons -UNVANIEZ AR SEIZ BREUR -
4 numéros de 1928 à 1930.

- COLLET A., FACY M., CRESTON R.Y. - "Jeanne MALIVEL, son oeuvre et les Sept Frères" - Préf. de M. DENIS - St Brieuc, Ed. TI-BREIZ, 1929.
- LE MERCIER D'ERM Camille - "La Bretagne vue par les écrivains et les artistes" - Paris, 1929.
- MARCHAL Morvan - "Pour une architecture bretonne" - Archives de l'Institut Celtique de Bretagne, mai 1942.
- GUILLAUME E. - "De l'Utilisation des thèmes celtiques dans l'art moderne appliqué" - Brest: Ed. Skidou Breiz, 1944.
- LE HUIDOUX Guy, LESIEUR Michel - "La Restitution de la pensée celtique à travers l'habitat breton" - Paris : Ecole spéciale d'architecture, mars 1974.
- LANNDIERN Hervé - "James BOUILLE" - N° spécial revue IMBOURCH, n° 93 - 1977.
- GUENE Hélène - "Le Néo-breton" - Ecole d'architecture de Rennes, 1979.
- CHASLIN François - "L'Architecture à la mode de Bretagne" - in Brochure de présentation du PAN OUEST - 1982.
- BERTHO Catherine - "L'Invention de la Bretagne : Genèse sociale d'un stéréotype" - in Actes de la Recherche en Sciences sociales, n° 35 - Septembre 1980.
- "ARCHITECTURE et CULTURE REGIONALE" - Nantes : Séminaire ARDEPA des 25 et 26 mars 1983
 - . Jean-Claude VIGATO - "Le Débat architectural français à propos du régionalisme dans la première moitié du XXe siècle".
 - . Catherine BERTHO - "Le Cas particulier de la bretonité : Genèse sociale d'un stéréotype".
- SKOL VREIZ - "Histoire de la Bretagne et des pays celtiques" - Tome IV : 1789 à 1914 - Tome V : La Bretagne au XXe siècle - 1983.
- C.E.R.M.A. - "Genèse des références architecturales de la bretonité."
 - "Les Sources anglaises de l'architecture régionale - Juin et septembre 1983.

* ECOLES

- POMPEE César - "Seconde série de plans modèles pour la construction des maisons d'école et mairies" - Ministère de l'Instruction publique - Paris : Librairie administrative et classique de Paul DUPONT, 1875.
- POMPEE César - "La Maison d'école rurale" - 1877.
- TRAPEMARD - "Etude d'hygiène des écoles, éclairage et mobilier" - 1877.
- LE BLANDOT - GRAYET - "Instruction concernant la construction et l'ameublement des maisons d'école" - 1877.
- NARJOUX Félix - "Ecoles primaires et salles d'asile : Construction et installation à l'usage de Messieurs les Maires, Délégués cantonnaux et membres de l'enseignement primaire" - Paris : C. Delagrave, 1879.

- NARJOUX Félix - "Les Ecoles publiques en France et en Angleterre : construction et installation ; documents officiels ; services extérieurs ; services intérieurs ; salles d'asile ; mobilier scolaire ; services annexes - Paris : Vve Morel et Cie, 1879
- NARJOUX Félix - "Règlement pour la construction et l'ameublement des maisons d'école - Paris : Vve Morel et Cie, 1880.
- PLANAT Paul - "Cours de construction civile : construction et aménagement des asiles et maisons d'école" - 2 tomes - Paris, 1882.
- NONUS S.A. - "Les Bâtiments scolaires : locations, construction et appropriation, matériel... - 1884.
- JAVAL - "Hygiène des écoles primaires et des écoles maternelles" - 1884.
- NARJOUX F. - "Les Nouvelles écoles : construction et installation" - 1888.
- BAUDIN H. - "Les Constructions scolaires en Suisse" - 1907.
- LERAY F. (1) et LABEYRIE P. - "Guide pratique pour la construction des écoles" - Librairie de la construction moderne, 1911.
- LAMTENOIS A. et MORISOT R. - "Les Ecoles : comment les construire, comment les installer, comment les entretenir, comment les subventionner" - Bar-le-Duc, 1924.
- BIRGLIN E. - "De l'Établissement de l'école primaire : théorie et pratique" - s.d.
- PROST - "Histoire de l'enseignement en France de 1800 à 1967" - 2e éd. - Paris : A. Colin - (Coll. U ; série Histoire contemporaine).
- L'Architecture d'aujourd'hui :
 - n° 1, janvier -février 1933 : "Les Ecoles en France"
 - n° 2, mars 1933 : "Tendances actuelles dans la construction des écoles"
 - n° 5, mai 1936 : "Ecoles primaires et maternelles"
 - n° 8, août 1938 : "Enseignement primaire - Instructions du 24 août 1936.

(1) Architecte à Nantes.